



Commission économique
pour l'Europe
de l'ONU



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

Revue annuelle

du marché des produits forestiers 2012-2013



Études de Genève sur le bois et la forêt, n° 33

Section des forêts et du bois, Genève, Suisse

ECE/TIM/SP/33



NATIONS UNIES
Genève, 2013

NOTE

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent, de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les données pour la Communauté d'États indépendants (CEI) sont celles des 12 pays suivants: Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Fédération de Russie, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, République de Moldova, Tadjikistan, Turkménistan et Ukraine.

AVERTISSEMENT

Les opinions exprimées dans le présent document n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Organisation des Nations Unies ni ne sont cautionnées par cette dernière.

RÉSUMÉ

La *Revue annuelle du marché des produits forestiers 2012-2013* fournit une analyse complète des marchés dans la région de la CEE, y compris l'Amérique du Nord, l'Europe, la Fédération de Russie et les républiques d'Asie centrale, ainsi que de l'influence sur les marchés de facteurs hors la région de la CEE. Elle traite des produits forestiers à partir de la forêt jusqu'à l'utilisateur final, c'est-à-dire des bois ronds et des produits de première transformation aux produits à valeur ajoutée et aux produits bois innovants. Les chapitres de la *Revue* qui s'appuient sur des statistiques sont consacrés à la matière première bois, aux sciages résineux, aux sciages feuillus, aux panneaux dérivés du bois, aux papiers et cartons et à la pâte de bois. D'autres chapitres analysent les politiques, les produits bois innovants, les marchés du bois-énergie, les produits à valeur ajoutée dérivés du bois et le secteur du logement. La *Revue* met en lumière le rôle des produits forestiers durables sur les marchés internationaux et analyse dans les grandes lignes les politiques relatives aux forêts et aux produits forestiers ainsi que les principaux facteurs déterminants et les tendances. Elle présente également une analyse de la situation économique générale et de l'incertitude générale qui règne sur les marchés des produits forestiers dans la conjoncture économique difficile.

MOTS CLEFS

Bioénergie, biomasse, bois, bois contrecollé-croisé, bois d'œuvre, bois de chauffage, bois de trituration, bois rond, bois tropicaux, carbone, carton, certification, changements climatiques, charpenterie, Chine, combustibles ligneux, consommation, construction, contreplaqués, bois-énergie, étude de marché, exportations, foresterie durable, granulés de bois, grumes de sciage, grumes de trituration, importations, industrie des pâtes et papiers, industrie du bois, industrie forestière, marché du logement, marchés des produits forestiers, MDF, meubles, OSB, ouvrages de menuiserie pour la construction, panneaux de fibres, panneaux de particules, panneaux dérivés du bois, pâtes de bois, production, produits bois innovants, produits du bois, produits du bois de haute technologie, produits forestiers certifiés, REDD, sciages, sciages feuillus, sciages résineux, statistiques forestières.

ECE/TIM/SP/33



AVANT-PROPOS

La *Revue annuelle du marché des produits forestiers 2012-2013* est la première analyse complète de l'évolution des marchés et des politiques observée cette année dans le secteur des produits forestiers de la région de la CEE. La *Revue* présente une analyse sectorielle et des statistiques sur les marchés et analyse les facteurs politiques et économiques qui les sous-tendent et permettent de comprendre l'évolution récente du marché des produits forestiers.

Les marchés des produits forestiers dans cette région subissent encore le contrecoup de la crise économique mondiale. La consommation en Amérique du Nord et dans la Communauté d'États indépendants reprend, mais, en Europe, l'économie est encore affaiblie, ce qui cause une réduction générale de la demande.

L'année 2013 a été marquée par deux faits importants. Le premier est l'entrée en vigueur le 3 mars du Règlement sur le bois de l'UE. Ce règlement a pour objet d'empêcher la circulation de bois issu d'une récolte illégale entre les États membres de l'UE. Le second est l'augmentation de 8 % de la superficie des forêts certifiées et le fait que le pourcentage de la superficie forestière mondiale a pour la première fois passé le cap des 10 %. Dans la région de la CEE, 23 % des zones forestières sont désormais certifiées.

Le secteur forestier est capable de jouer un rôle plus important sur le plan économique, si les gouvernements et les parties prenantes saisissent l'occasion qui leur est offerte d'utiliser le bois pour la «construction verte» partout où c'est possible et prennent des mesures pour assurer la transition à une économie à faibles émissions de carbone et fondée sur les biotechnologies. Si elles sont gérées de manière durable, les forêts sont une source intarissable de matières premières capable de répondre aux besoins essentiels de l'être humain en nourriture, logement et énergie. En outre, la révolution des hautes technologies comme les nanotechnologies, les bioplastiques et la bio-ingénierie, pourrait transformer la manière dont nous utilisons le bois.

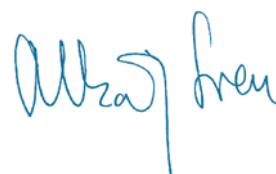
Grâce à une gestion durable, les surfaces forestières et les volumes sur pied dans la région de la CEE augmentent et nos forêts peuvent aisément répondre à la demande croissante de biomasse. Toutefois, il faudra pour cela une expansion rapide et à l'échelle industrielle des technologies propres et des infrastructures et un changement en profondeur privilégiant une production et une consommation durables.

Nous saisissons cette occasion pour exprimer notre sincère gratitude à tous ceux qui ont contribué à la réalisation de cette publication conjointe – aux experts, aux nombreuses organisations partenaires, aux fournisseurs d'informations, aux gouvernements et au personnel de nos deux organisations.



Eduardo Rojas-Briales
Sous-Directeur général
Département des forêts

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture



Sven Alkalaj

Secrétaire exécutif

Commission économique des Nations Unies pour l'Europe

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	III
REMERCIEMENTS	X
COLLABORATEURS DE LA PUBLICATION	XI
CORRESPONDANTS POUR LES STATISTIQUES	XII
SOURCES DES DONNÉES	XIV
NOTES EXPLICATIVES	XV
SYMBOLES ET ABRÉVIATIONS	XVI
1 Aperçu des marchés des produits forestiers et des orientations	1
1.1 Introduction générale	2
1.2 Évolution de la situation économique et son incidence sur le secteur forestier	2
1.3 Évolution des politiques et du cadre réglementaire ayant une incidence sur le secteur des produits forestiers	3
1.4 Produits bois innovants	5
1.5 Tour d'horizon des marchés régionaux et sous-régionaux	6
1.6 Secteur du logement	13
2 Influence des politiques, des outils fondés sur le marché et de l'économie verte sur les marchés des produits forestiers	17
2.1 Introduction	18
2.2 Échanges commerciaux	18
2.3 Énergie	21
2.4 Environnement	22
2.5 Travaux de recherche dans le domaine des utilisations innovantes du bois	26
2.6 Conclusions	26
2.7 Références	27
3 Produits bois innovants	31
3.1 Introduction	32
3.2 Innovation tirée par les coûts	32
3.3 Innovation tirée par la législation	34
3.4 Innovation tirée par la substitution de produits	35
3.5 Conclusions	39
3.6 Références	40
4 Marchés de la matière première bois	43
4.1 Introduction	44
4.2 Europe	45
4.3 Communauté des États indépendants	46
4.4 Amérique du Nord	48
4.5 Incidence de facteurs extrarégionaux sur la région de la CEE	49
4.6 Coûts de la matière première bois	49
4.7 Références	51

5	Marchés des sciages de résineux	53
5.1	Introduction	54
5.2	Europe	54
5.3	Communauté d'États indépendants, principalement la Fédération de Russie	56
5.4	Amérique du Nord	57
5.5	Incidence de facteurs extrarégionaux sur la région de la CEE	59
5.6	Influence des politiques et du cadre réglementaire sur le secteur	60
5.7	Références	61
6	Les marchés de sciages feuillus	63
6.1	Introduction	64
6.2	Europe	64
6.3	Communauté d'États indépendants	65
6.4	Amérique du Nord	66
6.5	Incidence de facteurs extrarégionaux sur la région de la CEE	68
6.6	Influence des politiques et du cadre réglementaire sur le secteur	69
6.7	Innovations dans le secteur	69
6.8	Références	70
7	Marchés des panneaux dérivés du bois	73
7.1	Introduction	74
7.2	Europe	74
7.3	Communauté des États indépendants, principalement la Fédération de Russie	75
7.4	Amérique du Nord	79
7.5	Incidence de facteurs extrarégionaux sur la région de la CEE	82
7.6	Influence des politiques et du cadre réglementaire sur le secteur	83
7.7	Références	83
8	Marchés du papier, du carton et de la pâte de bois	85
8.1	Introduction	86
8.2	Europe	87
8.3	Communauté d'États indépendants, principalement la Fédération de Russie	89
8.4	Amérique du Nord	91
8.5	Incidence de facteurs extrarégionaux sur la région de la CEE	93
8.6	Références	97
9	Marchés du bois-énergie	99
9.1	Introduction	100
9.2	Consommation et production de bois-énergie dans la région de la CEE	100
9.3	Commerce	103
9.4	Politiques, durabilité et évolution des technologies	104
9.5	Conclusions et perspectives	107
9.6	Références	107

10 Marchés des produits bois à valeur ajoutée	111
10.1 Introduction	112
10.2 Meubles	112
10.3. Produits bois de haute technologie.....	114
10.4 Ouvrages de menuiserie et de charpenterie et bois profilés pour la construction	118
10.5 Références	120
11 Marchés du logement et de la construction	123
11.1 Bref aperçu de la situation économique dans la région de la CEE en 2012-2013	124
11.2 Marché européen de la construction	124
11.3 Marché de la construction de la Communauté d'États indépendants, principalement la Fédération de Russie	127
11.4 Marché de la construction en Amérique du Nord.....	128
11.5 Références	130
Annexes	133
COMPOSITION DES GROUPES DE PRODUITS DU BOIS.....	134
PAYS DE LA RÉGION DE LA CEE ET DE SES SOUS-RÉGIONS	136
LISTE DES AUTEURS	137
CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LE COMITÉ DES FORÊTS ET DES PRODUITS FORESTIERS	138
PUBLICATIONS DE LA CEE/FAO	139



LISTE DES TABLEAUX

1.5.1	Consommation apparente de bois rond industriel, de sciages, de panneaux dérivés du bois et de papiers et cartons dans la région de la CEE, 2008-2012	6
2.2.1	Projections de la croissance du commerce des produits du bois et du papier basées sur l'expansion potentielle du commerce dans l'UE et aux États-Unis	18
2.2.2	Contingents d'exportation de bois rond de la Fédération de Russie, 2012-2013	19
2.4.1	Offre potentielle mondiale et régionale de bois rond provenant de forêts certifiées, 2011-2013	23
4.2.1	Bilan du bois rond industriel en Europe, 2011-2013	45
4.3.1	Bilan du bois rond industriel dans la CEI, 2011-2013	47
4.4.1	Bilan du bois rond industriel en Amérique du Nord, 2011-2013	48
5.1.1	Consommation apparente des sciages résineux dans la région de la CEE, 2011-2013	54
5.2.1	Bilan des sciages résineux en Europe, 2011-2013	54
5.3.1	Bilan des sciages résineux dans la CEI, 2011-2013	56
5.4.1	Bilan des sciages résineux en Amérique du Nord, 2011-2013	57
5.5.1	Principaux importateurs et exportateurs de sciages résineux hors de la région de la CEE, 2011-2012	60
6.2.1	Bilan des sciages feuillus en Europe, 2011-2013	64
6.3.1	Bilan des sciages feuillus dans la CEI, 2011-2013	66
6.4.1	Bilan des sciages feuillus en Amérique du Nord, 2011-2013	66
6.5.1	Bilan des sciages de feuillus tropicaux dans les régions Asie-Pacifique, Amérique latine/Caraiïbes et Afrique, 2010-2012	69
7.2.1	Bilan des panneaux dérivés du bois en Europe, 2011-2013	74
7.3.1	Bilan des panneaux dérivés du bois dans la CEI, 2011-2013	76
7.3.2	Production de panneaux dérivés du bois dans la Fédération de Russie, 2009-2012	76
7.4.1	Bilan des panneaux dérivés du bois en Amérique du Nord, 2011-2013	79
7.4.2	Importations nord-américaines de panneaux dérivés du bois, 2009-2012	81
7.4.3	Exportations nord-américaines de panneaux dérivés du bois, 2009-2012	82
8.2.1	Bilan des papiers et cartons en Europe, 2011-2013	87
8.2.2	Les papiers et cartons en Europe, 2008-2012	88
8.2.3	Bilan de la pâte de bois en Europe, 2011-2013	89
8.3.1	Bilan des papiers et cartons dans la CEI, 2011-2013	89
8.3.2	Production de pâte chimique, de papier graphique et de carton en Fédération de Russie, 2011-2012	90
8.3.3	Bilan de la pâte de bois dans la CEI, 2011-2013	90
8.4.1	Bilan des papiers et cartons en Amérique du Nord, 2011-2013	91
8.4.2	Les papiers et cartons en Amérique du Nord, 2008-2012	92
8.5.1	Bilan de la pâte de bois au Brésil, 2011-2012	94
8.5.2	Bilan du papier d'impression et d'écriture au Brésil, 2011-2012	94
8.5.3	Exportations des pâtes, papiers et cartons au Chili, en valeur, 2011-2012	94
8.5.4	Exportations des pâtes, papiers et carton du Chili, en volume, 2011-2012	95
8.5.5	Production et consommation apparente de pâtes, papiers et cartons en Chine, 2012	95
8.5.6	Importations de pâtes de bois en Chine, 2010-2012	95
8.5.7	Importations de papier récupéré en Chine, 2011-2012	95
10.2.1	Importations de meubles des cinq principaux pays importateurs, 2011-2012	113

10.2.2	Bilan du marché du meuble en Italie, 2009-2012.....	113
10.3.1	Consommation, production et commerce de bois lamellé-croisé en Amérique du Nord, 2011-2013.....	117
10.3.2	Consommation et production de poutres en bois en l en Amérique du Nord, 2011-2013.....	117
10.3.3	Consommation et production de lamibois en Amérique du Nord, 2011-2013.....	118
10.4.1	Importations d'ouvrages de menuiserie et de charpenterie des cinq principaux pays importateurs, 2011-2012.....	119
10.4.2	Importations de bois profilé des cinq principaux pays importateurs, 2011-2012.....	119

LISTE DES GRAPHIQUES

1.6.1	Mises en chantier de logements en Amérique du Nord et en Europe, 2006-2014.....	13
1.6.2	Dépenses au titre de la construction résidentielle aux États-Unis, 1993-2013.....	13
1.6.3	Mises en chantier de logements dans la zone Euroconstruct, 2006-2015.....	14
2.4.1	Superficie forestière certifiée par les principaux systèmes de certification, 2007-2013.....	22
2.4.2	Certificats de traçabilité délivrés à l'échelle mondiale, 2007-2013.....	22
3.4.1	Production mondiale de composites bois plastique en 2010 et prévisions pour 2015.....	36
3.4.2	Production et capacité du secteur européen du bois traité thermiquement, 2012-2013.....	39
3.5.1	Production de composites bois plastique par pays en Asie du Sud-Est, 2011.....	39
4.1.1	Consommation apparente de bois rond industriel de résineux dans la région de la CEE, 2008-2013.....	44
4.1.2	Consommation apparente de bois rond industriel de feuillus dans la région de la CEE, 2008-2013.....	44
4.1.3	Les cinq principaux flux du commerce international de bois rond industriel, en volume, 2008-2012.....	45
4.6.1	Indice mondial des prix des grumes de sciages de résineux, 2003-2013.....	49
4.6.2	Indice des prix des sciages de résineux en Amérique du Nord, 2008-2013.....	50
4.6.3	Indices des prix des sciages de résineux dans trois pays européens et en Fédération de Russie, 2008-2013.....	50
4.6.4	Indices mondiaux des prix de la fibre de bois, 1989-2013.....	50
4.6.5	Indice des prix des copeaux de bois de résineux en Europe et en Amérique du Nord, 2008-2013.....	51
5.2.1	Prix des sciages de résineux européens au Japon, en Allemagne et au Moyen-Orient, 2010-2013.....	55
5.3.1	Construction résidentielle en Fédération de Russie par type de logements, 2002-2012.....	56
5.3.2	Prix des sciages résineux en Fédération de Russie, 2010-2013.....	57
5.3.3	Exportations de sciages résineux de la Fédération de Russie, par destination, 2012 (en milliers de m ³).....	57
5.4.1	Prix trimestriels des sciages résineux au Japon, en Europe, aux États-Unis et en Chine, 2005-2013.....	58
6.4.1	Consommation de sciages feuillus aux États-Unis, par secteur, 2005-2012.....	67
6.4.2	Évolution des prix de certaines essences de feuillus aux États-Unis, 2008-2013.....	67
7.2.1	Répartition de la production de panneaux dérivés du bois en Europe, 2012.....	74
7.3.1	Production de panneaux de particules, de contreplaqués et de panneaux de fibres dans la Fédération de Russie, 2007-2012.....	77
7.3.2	Prix mensuels des panneaux dérivés du bois en Fédération de Russie, 2010-2013.....	78
7.3.3	Importations de panneaux de fibres, d'OSB et de contreplaqués de la République de Russie, 2002-2012.....	78
7.4.1	Demande d'OSB et de contreplaqués sur les grands marchés nord-américains, 2012.....	80
7.4.2	Comparaison de la consommation apparente de panneaux structuraux en Amérique du Nord et des mises en chantiers aux États-Unis, 2008-2012.....	80
7.4.3	Taux d'utilisation des capacités de production de contreplaqués et d'OSB en Amérique du Nord, 2008-2012.....	80
7.4.4	Prix des panneaux dérivés du bois en Amérique du Nord, 2008-2013.....	81

8.1.1	Consommation apparente de papier et de carton dans la région de la CEE, 2008-2013	86
8.2.1	Production des papiers et cartons en Europe, 2008-2013	87
8.4.1	Consommation apparente de papier graphique et de carton en Amérique du Nord, 2008-2012	92
8.4.2	Production de pâtes de bois en Amérique du Nord, 2008-2012	93
9.2.1	Production d'énergie dans l'UE-27 à partir du bois et des déchets de bois comme sources d'énergie primaire, 2002-2011	100
9.2.2	Production, exportations, importations et consommation des granulés de bois dans les cinq pays du sud-est de l'Europe, 2012	101
9.2.3	Production et capacité de production de granulés de bois au Canada, 1998-2012	102
9.3.1	Importations de granulés de bois de l'UE-27, 2009-2012	103
9.3.2	Prix des granulés de bois industriels, 2009-2013	104
10.2.1	Importations de meubles des cinq principaux pays importateurs, 2008-2012	112
10.3.1	Consommation de produits en bois lamellé-collé en Europe, 2002-2012	115
10.3.2	Consommation mondiale de produits en bois lamellé-collé, 2002-2012	115
10.3.3	Consommation de bois abouté structural dans quatre pays d'Europe, 1998-2012	115
10.3.4	Prix nominaux en Allemagne et différence de prix entre le bois lamellé-collé et le bois abouté structural, 1998-2012	116
10.3.5	Production de bois lamellé-collé en Amérique du Nord, 2003-2013	116
10.3.6	Part de marché des poutres en I aux États-Unis, 2003-2013	117
10.3.7	Production de poutres en I en Amérique du Nord, 2003-2013	117
10.3.8	Production nord-américaine de lamibois, 2009-2013	118
10.4.1	Importations d'ouvrages de menuiserie et de charpenterie des cinq principaux pays importateurs, 2008-2012	118
10.4.2	Importations de bois profilé des cinq principaux pays importateurs, 2008-2012	119
11.2.1	Permis de construire dans la zone Euroconstruct, 2006-2015	125
11.2.2	Mises en chantier dans la zone Euroconstruct, 2006-2015	125
11.2.3	Dépenses au titre de la construction en Europe, 2006-2015	126
11.2.4	Parts du secteur des constructions neuves dans la zone Euroconstruct, 2012	126
11.4.1	Unités de logement et mises en chantier aux États-Unis (SAAR), 1943-2013	128
11.4.2	Dépenses de construction aux États-Unis, 2002-2013	129
11.4.3	Comparaison entre les prix des matériaux de construction et les mises en chantier de logements aux États-Unis, 2002-2013	129
11.4.4	Mises en chantier de logements au Canada, 2006-2014	130

LISTE DES FIGURES

3.2.1	Un exemple de bioraffinage du bois	32
3.2.2	Cheminement possible des produits issus de la pyrolyse	32
3.3.1	L'immeuble résidentiel moderne en bois le plus haut du monde, les appartements Forté, en cours de construction et achevés, 2012-2013	34
3.4.1	Chaise moulée par injection d'un composite bois-plastique	36
3.4.2	Brosse à dents en composite bois-plastique	36
3.5.1	Portes et différents profilés en composites bois-plastique à usage intérieur fabriqués en Chine	39
7.3.1	Les 15 grandes régions de production de contreplaqués de la Fédération de Russie, 2012	77

REMERCIEMENTS

La *Revue annuelle du marché des produits forestiers* de la CEE/FAO est le fruit d'un effort concerté auquel ont pris part un réseau de correspondants nationaux, d'auteurs et de rédacteurs, l'équipe CEE/FAO de spécialistes des produits forestiers durables, de même que les membres de la Section des forêts et du bois de Genève et des confrères de la FAO à Rome. Ensemble, ils apportent à la *Revue* une expérience et des connaissances sans égales qui contribuent à sa qualité.

Plusieurs de ces personnes ont généreusement donné de leur temps et de leur expertise; d'autres bénéficient du soutien de sociétés, d'universités ou d'associations professionnelles, d'institutions et de diverses organisations. La réalisation de cette précieuse publication annuelle n'aurait pas été possible sans leur inestimable concours. Enfin, cette édition n'aurait pas pu être publiée sans le soutien financier des Gouvernements suisse et suédois.

La *Revue* bénéficie d'un partenariat de longue date avec le Département d'économie forestière de l'Université d'Helsinki, qui détache, chaque année, deux spécialistes de la commercialisation. Cette année, Janne Antikainen et Arttu Malkamäki se sont chargés des recherches sur le marché, ont préparé les données sur les prix et produit tous les graphiques. Ils ont également revu notre système de production de graphiques et mis à jour les pages du site Internet de la *Revue*. Leur coopération a été d'une importance cruciale pour assurer une publication de qualité produite dans les délais voulus. Ces stages annuels ont été facilités par Anne Toppinen, professeur d'université, et M. Lei Wang, chercheur au Département; nous les en remercions et nous espérons que cet arrangement mutuellement bénéfique pourra se poursuivre. Nous adressons également nos remerciements à Igor Novoselov, de Moscou, pour avoir fourni des informations générales sur les marchés pour le chapitre consacré à la matière première bois.

Nous tenons à remercier les auteurs des différents chapitres qui ont partagé leur expertise et leurs connaissances. Ils ont non seulement fourni des informations dans les chapitres qu'ils ont rédigés, mais ont également fournis des données et des informations pour d'autres parties de la publication, y compris pour le chapitre relatif à l'aperçu des marchés. L'annexe fournit les coordonnées et l'affiliation de tous les auteurs dont la liste suit.

Les auteurs sont:

Francisco Aguilar	Kathryn Fernholz	Igor Novoselov
Eduard Akim	Christopher Gaston	Rupert Oliver
Delton Alderman	Branko Glavonjić	Tapani Pahkasalo
Peter Aurenhammer	Rens Hartkamp	Tomas Parik
Olin Bartlomé	Antti Koskinen	Helmuth Resch
Isabelle Brose	Florian Kraxner	Robert Shelburne
Douglas Clark	Bernard Lombard	Kenneth E. Skog
Ivan Eastin	Warren Mabee	Russ Taylor
Asta Eder	Frances Maplesden	Jukka Tissari
Håkan Ekström	Peter Moonen	Michel Valois

Alex McCusker (Section des forêts et du bois de la CEE/FAO) a rassemblé, validé et produit les statistiques; Dominique Reeb et Arnaud Brizay ont collaboré à la rédaction du chapitre sur les politiques et David Ellul à la rédaction des chapitres sur les politiques et sur le bois-énergie. Karen Taylor et Christina Weimann se sont chargées de toutes les tâches administratives.

Le projet a été dirigé par Florian Steierer et Matthew Fonseca. Douglas Clark a revu les chapitres, fourni des conseils sur leur contenu et relu les épreuves. Arvydas Lebedys, Yanshu Li, Dominique Reeb, Jukka Tissari et Adrian Whiteman ont vérifié les chapitres à Rome. La vérification finale du manuscrit a été confiée à Paola Deda, Chef de la Section des forêts et du bois de la CEE/FAO et à Virginia Cram-Martos, Directrice de la Division du commerce et de l'aménagement durable du territoire, à Genève. Enfin, le manuscrit a été vérifié par Eoin O'Driscoll, consultant en commercialisation, Drima Marketing Research et Jeremy Wall, Administrateur principal, DG entreprises et industrie (Commission européenne). Christina O'Shaughnessy, éditrice, a relu les épreuves.

En tout, 43 personnes ont participé directement à la production de cette publication; sans compter les autres collaborateurs et les correspondants statistiques dont la liste est donnée séparément dans les pages suivantes.

Le manuscrit a été achevé le 9 août 2013.



COLLABORATEURS DE LA PUBLICATION

Le secrétariat tient à remercier sincèrement les personnes dont les noms suivent, qui lui ont communiqué des informations et apporté leur concours pour élaborer la *Revue annuelle du marché des produits forestiers*. Les données de base ont été fournies par les correspondants nationaux pour les statistiques, dont les noms sont mentionnés sur une liste distincte. Le secrétariat tient à s'excuser auprès de toutes les personnes dont il pourrait avoir involontairement omis le nom.

Yngve Abrahamsen, Euroconstruct, Institut suisse d'analyse conjoncturelle, Suisse
Jean-Christophe Claudon, Organisation internationale des bois tropicaux, Japon
Ariane Crevecoeur, CEPI, Belgique
Nadia Dell'Orto, FederlegnoArredo, Italie
Tytti Hämäläinen, Metsä Group, Finlande
Tiina Inget-Luikku, Pölkky Oy, Finlande
Eric Kilby, CEPI, Belgique
Frederik Lauwaert, FEIC, Belgique
Arvydas Lebedys, FAO, Italie
Kaisu Lehtomaa, UPM, Finlande
Vitaly A. Lipskiy, National Forest Development and Investments Agency, Fédération de Russie
William Luppold, USDA Forest Service, États-Unis
Peter Moonen, Conseil canadien du bois, Canada
Csaba Mozes, Eurostat, Luxembourg
Olga Rakitova, Infobio, The Bioenergy International and National Bioenergy Union, Fédération de Russie
Risto Raunio, Raunion Saha, Finlande
Tanya Rosendahl, APA-The Engineered Wood Association, États-Unis
Ekaterina Rozhkova, FederlegnoArredo, Italie
Carita Rönqvist, Port de Kokkola, Finlande
Al Schuler, USDA Forest Service, États-Unis
Ken Skog, USDA Forest Service, États-Unis
Teemu Tervo, Vapo, Finlande
Anne Toppinen, Université d'Helsinki, Finlande
David Venables, American Hardwood Export Council, Royaume-Uni
Rich Vlosky, Louisiana State University, États-Unis
Judith Wildling, proHolz Austria, Autriche
Marilise Wolf-Crowther, Eurostat, Luxembourg

CORRESPONDANTS POUR LES STATISTIQUES

Les correspondants nationaux pour les statistiques dont les noms sont mentionnés ci-après sont les principaux fournisseurs de données pour la présente publication. Les auteurs les remercient de leur inestimable contribution et des efforts considérables qu'ils ont déployés pour réunir et préparer les données. Les coordonnées complètes de ces correspondants figurent dans la publication *Forest Products Statistics*¹.

Mykola Afanasiev, International Cooperation Department, State Statistics Committee, Ukraine
Gagik Ananyan, State Council on Statistics, National Statistical Service, Arménie
Guilhemine Astrie-Péchin, Statistiques forestières, Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, France
Djanbulat Baijumanov, National Statistical Committee, Kirghizistan
Ramazan Bali, Forest Product Market Research, General Directorate of Forestry, Turquie
Anna Margret Björnsdottir, Statistics Iceland, Islande
Aija Budreiko, Service des ressources forestières, Ministère de l'agriculture, Lettonie
Nikolay Burdin, OAO NIPIEllesprom, Fédération de Russie
Josefa Carvalho, National Forest Authority, Ministry of Agriculture, Rural Development and Fisheries, Portugal
Matthias Dieter, Federal Research Institute for Rural Areas, Forestry, and Fisheries, «Johann Heinrich von Thünen Institut (vTI)», Allemagne
Branko Glavonjić, Faculty of Forestry, Belgrade State University, Serbie
Hanne Haanaes, Division for Primary Industry Statistics, Statistics Nora – Statistis sentralbyrå, Norvège
Johannes Hangler, Forest Policy and Forest Information, Federal Ministry of Agriculture, Forestry, Environment and Water Management, Autriche
James L. Howard, Forest Products Laboratory, USDA Forest Service, États-Unis
Aristides Ioannou, Department of Forests, Ministry of Agriculture, Natural Resources and Environment, Chypre
Surendra Joshi, Policy and Analysis Division, Swedish Forest Agency, Suède
M. Bruno Kestemont, Statistique et information économique, Institut National des Statistiques, Belgique
Peter Kottek, Statistical Department, State Forest Service, Hongrie
Boro Kovačević, Agency for statistics of Bosnia and Herzegovina, Bosnie-Herzégovine
Linda Langner, United States Department of Agriculture – Forest Service, États-Unis
Angela Larabie, Service canadien des forêts, Ressources naturelles Canada, Canada
Elina Mäki-Simola, Forest Statistics Information Service, Finnish Forest Research Institute, Finlande
Assem Manakova, International Communication Subdepartment, Agency on Statistics of the Republic of Kazakhstan, Kazakhstan
Angelo Mariano, National Forest Service, Ministry of Agricultural, Food and Forest Policies, Italie
Anthony Mifsud, Agricultural Services and Rural Development, Agricultural Research and Development Centre, Malta
Martin Moravčík, Department of Forest Policy and Economics, National Forest Centre, Slovaquie
Darko Motik, Faculty of Forestry, Department for Production Organization, University of Zagreb, Croatie
Felix Naescher, National Office of Forests, Nature and Landscape, Ministry for Environment, Agriculture and Forestry, Liechtenstein
Ulrik Nielsen, Enterprise Policy Division, Danish Forest Association, Danemark
Olivian Nutescu, National Institute of Statistics, Roumanie
Eoin O'Driscoll, Department of Agriculture, Food and the Marine (DAFM), Irlande
Knut Oistad, Department of Forest and Natural Resource Policy, Ministry of Agriculture and Food, Norvège
Jan Oldenburger, Probos Foundation, Pays-Bas

¹ La publication *Forest Products Statistics* est disponible à l'adresse: <http://unece.org/forests/fpm/onlinedata>.

Tatiana Pasi, Division forêts, Office fédéral de l'environnement, Département de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication, Suisse.
Arsen Proko, Forests and Pastures, Ministry of Environment, Forests and Water, Albanie.
Ewa Ratajczak, Wood Economics Department, Wood Technology Institute, Pologne
Alisher Shukurov, Main Department of Forestry, International Projects, Ministry of Agriculture and Water Resources, Ouzbékistan
Natalia Sokhadze, International Cooperation & Projects, Forestry and Wildlife Management Department, Natural Resources Agency, Géorgie
Biljana Stefanova, Dissemination, State Statistical Office of the Republic of Macedonia, ex-République yougoslave de Macédoine
Václav Stránský, Conception and Economics of Forest Management Section, Forestry Department, Ministry of Agriculture, République tchèque
Wladyslaw Strykowski, Wood Technology Institute, Pologne
Rafael S. Suleymanov, Department of Trade, State Statistical Committee of Azerbaijan Republic, Azerbaïdjan
Irena Tomšič, Statistical Office of the Republic of Slovenia, Slovénie
Maria Torres-Quevedo Garcia de Quesada, Directorate-General of Rural Development and Forestry Policy, Ministry of Agriculture, Food and Environment, Espagne
Mati Valgepea, Department of Forestry Statistics, Estonian Environment Information Centre, Estonie
Darius Vizlenskas, Forest management and forestry statistics department, State Forest Service (SFS), Lituanie
Sheila Ward, Economics and Statistics, Forestry Commission, Royaume-Uni
Frank Wolter, Administration de la nature et des forêts, Luxembourg

SOURCES DES DONNÉES

Les données sur lesquelles est fondée l'analyse présentée dans la *Revue annuelle du marché des produits forestiers* sont recueillies auprès des correspondants nationaux officiels par le biais du questionnaire commun FAO/CEE/Eurostat/OIBT sur le secteur forestier, distribué en mai 2013. Dans la région de la CEE, qui comprend 56 pays, les données relatives aux 31 pays membres de l'UE et de l'AELE sont rassemblées et validées par Eurostat et celles concernant les autres pays de la CEE, par la CEE/FAO à Genève.

Les statistiques utilisées pour la présente livraison de la *Revue* sont tirées de la base de données TIMBER. Comme cette dernière est constamment mise à jour, l'analyse d'une livraison n'est toujours qu'une photographie à un instant déterminé. La qualité des données varie selon les pays, les produits et les années. Le secrétariat s'emploie sans relâche à améliorer la qualité des données, se souciant tout spécialement des pays de la CEI et de l'Europe du Sud-Est.

Tout comme les organisations partenaires et les correspondants nationaux, les auteurs de la *Revue* sont convaincus que la qualité de la base statistique internationale sur laquelle est fondée l'analyse du secteur des produits forestiers s'améliore régulièrement. Leur objectif est d'avoir une base unique de données courantes et complètes validées par les correspondants nationaux, les chiffres devant être les mêmes, qu'ils viennent de la FAO à Rome, d'Eurostat à Luxembourg, de l'OIBT à Yokohama ou de la CEE/FAO à Genève. Ils sont persuadés que la série de données utilisée dans la *Revue* est la meilleure disponible en août 2013.

Les données figurant dans cette publication ne représentent qu'une petite partie des données disponibles. On trouvera toutes les données disponibles pour les années 2008-2012 dans la publication *Forest Products Statistics*. La base de données TIMBER peut être consultée sur le site Web commun du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts à l'adresse suivante: www.unece.org/forests/fpm/onlinedata.html.

Le secrétariat est reconnaissant aux correspondants de lui avoir fourni des données mises à jour pour 2012 et, en l'absence de statistiques officielles, leurs meilleures estimations. Partant, toutes les statistiques pour 2012 sont provisoires et sujettes à confirmation l'an prochain. Ce sont les correspondants nationaux qui ont pour mission de rassembler les informations concernant leur pays. Les données officielles qu'ils communiquent forment la grande majorité des données enregistrées. Dans certains cas, lorsqu'aucun chiffre n'a été fourni ou que les données étaient confidentielles, le secrétariat a établi des estimations pour que les totaux par région ou par produit soient comparables et le restent dans le temps. Ces dernières sont signalées dans la présente publication, mais seulement pour les produits au niveau d'agrégation le plus bas.

Bien qu'aucun effort n'ait été épargné par l'ensemble des parties intéressées, un certain nombre de problèmes non négligeables demeurent. Les plus importants concernent les différences existant entre les définitions, en particulier quand celles-ci ne sont pas indiquées, ainsi que les quantités enlevées et les volumes de production non déclarés. Dans certains cas, entre autres celui des quantités enlevées de combustibles ligneux, les données communiquées officiellement peuvent ne représenter que 20 % des chiffres réels. L'enquête commune sur le bois comme source d'énergie a quelque peu permis d'améliorer la qualité et la couverture des données sur l'énergie provenant du bois. Les conversions dans les unités normalisées utilisées ici ne sont pas nécessairement effectuées partout de la même façon. Le Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts s'emploie actuellement à mieux faire comprendre les problèmes de mesure et étudie les moyens de surmonter ces difficultés. Les données sur les échanges entre pays membres de l'UE sont moins fiables que les données sur les échanges extérieurs de l'Union.

Outre les statistiques officielles rassemblées à l'aide du questionnaire, des données provenant d'associations professionnelles et des statistiques gouvernementales ont été utilisées pour mener à bien l'analyse concernant 2011 et le début de 2012. Des données d'appoint ont été fournies par des experts, y compris les correspondants nationaux pour les statistiques, ou ont été tirées d'un certain nombre de revues spécialisées ou de la base de données Comtrade des Nations Unies et de sites Internet. Ces sources sont citées dans le texte et à la fin des chapitres.



NOTES EXPLICATIVES

La «consommation apparente» d'un pays est sa production, majorée des importations et minorée des exportations. Les volumes de consommation apparente ne tiennent pas compte des variations de stocks. Cette expression est synonyme de «demande».

Les produits forestiers incluent ici les produits primaires tels que les bois ronds, les sciages, les panneaux dérivés du bois, la pâte de bois et le papier, à l'exclusion de produits ayant subi des opérations de transformation plus poussées (par exemple, les ouvrages de menuiserie et de charpenterie pour la construction, les fenêtres, le papier coupé, les boîtes et les produits bois de haute technologie).

Le «solde» est la différence entre les exportations et les importations; il est positif lorsqu'il s'agit d'exportations nettes (exportations supérieures aux importations) et négatif lorsqu'il s'agit d'importations nettes (importations supérieures aux exportations). Les données commerciales concernant les 27 pays de l'Union européenne comprennent le commerce intracommunautaire, qui fait souvent l'objet d'estimations de la part des pays. Les données d'exportation englobent généralement les volumes réexportés. Dans les tableaux, les agrégats relatifs au commerce sous-régional correspondent aux échanges entre pays de la sous-région.

Pour la subdivision des régions en sous-région, le lecteur voudra bien se reporter à la carte qui figure dans l'annexe. Les références à l'UE correspondent aux 27 pays membres de l'Union européenne en 2012 (avant l'adhésion de la Croatie le 1^{er} juillet 2013). Le sigle CEI désigne les 12 pays de la Communauté d'États indépendants (Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Fédération de Russie, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, République de Moldova, Ouzbékistan, Tadjikistan, Turkménistan et Ukraine) et il est employé uniquement pour faciliter la lecture.

Le terme «résineux» est employé comme synonyme de «conifère» et le terme «feuillu» comme synonyme de «non-conifère» et «non-résineux». D'autres définitions sont données dans l'annexe de la version électronique.

La mention «tonne» ou «tonnes» renvoie, dans tous les cas, à l'unité de poids de 1 000 kilogrammes (kg).

Un milliard équivaut à mille millions (10⁹).

Toute la production et tous les échanges de bois d'œuvre résineux des États-Unis et du Canada sont donnés en m³ de bois réel, obtenus par conversion à partir de m³ exprimés en valeur nominale.

Le terme «anhydre» (séché à l'étuve) est utilisé ici par rapport au poids d'un produit complètement sec; ainsi, 1 tonne de fibre de bois anhydre correspond à 1 000 kg de fibre de bois totalement dépourvu d'humidité.

Les mots «pâtes chimiques» désignent les pâtes de bois semi-chimiques, les pâtes de bois chimiques et les pâtes à dissoudre, sauf indication contraire.

La conversion des unités d'énergie (PJ ou GJ) en équivalent de bois massif (m³) est basée sur l'hypothèse d'un facteur de conversion de 20 GJ/m.d.t.m. et sur un poids spécifique de 0,5 m³/t.m.



SYMBOLES ET ABRÉVIATIONS²

...	chiffre non disponible
€	euro
\$	dollar des États-Unis, sauf si suivi du nom d'un autre pays
AELE	Association européenne de libre-échange
AHEC	American Hardwood Export Council
ATFS	American Tree Farm System
AWC	American Wood Council
CEI	Communauté d'États indépendants
CO ₂	dioxyde de carbone
CSA	Association canadienne de normalisation
EFI	Institut européen des forêts
EQ	équivalent de bois brut
RBUE	Règlement sur le bois de l'Union européenne
FMI	Fonds monétaire international
FSC	Forest Stewardship Council
FOB	Franco de bord
GES	gaz à effet de serre
Gj	gigajoule
GWh	gigawattheure
ha	hectare
kWh	kilowattheure
LVL	bois lamellé de placage (lamibois)
LSL	bois à copeaux lamellisés
t.m.	tonne métrique
m ²	mètre carré
m ³	mètre cube
MBF	mille pieds-planche
MDF	panneaux de fibres de densité moyenne
MSF	mille pieds carrés
MWe	mégawatt électrique
MWth	mégawatt thermique
OIBT	Organisation internationale des bois tropicaux
ONG	organisation non gouvernementale
OSB	panneaux de grandes particules orientées
OSL	bois à lamelles orientées
PEFC	Programme for the Endorsement of Forest Certification
PIB	produit intérieur brut
PJ	pétajoule
PSL	bois à lamelles parallèles
REDD	Réduction des émissions liées au déboisement et à la dégradation des forêts

² Des abréviations peu utilisées explicitées dans le texte peuvent ne pas figurer dans cette liste.

RAS	Région administrative spéciale (de Chine)
SFI	Sustainable Forestry Initiative
UE	Union européenne





1 APERÇU DES MARCHÉS DES PRODUITS FORESTIERS ET DES ORIENTATIONS

Résumé des autres chapitres et analyse de l'évolution de la situation économique réalisée
par Robert Shelburne

FAITS SAILLANTS

- Le Règlement sur le bois de l'UE (RBUE) est entré en vigueur le 3 mars 2013.
- Parmi les événements récents ayant une incidence importante sur la politique forestière de la Fédération de Russie figurent l'accession du pays à l'Organisation mondiale du commerce et l'établissement de contingents à l'exportation de bois rond.
- La superficie des forêts certifiées à l'échelle mondiale en pourcentage de la superficie forestière totale a passé le cap des 10 %.
- Les bioraffineries innovent en utilisant des procédés tels que la pyrolyse, l'hydrolyse et la gazéification de la biomasse, qui permettent tous de transformer le bois en une série de produits utiles dérivés de la biomasse.
- Des textes de lois déterminants ont stimulé l'innovation dans le secteur du bois contrecollé-croisé, de nouvelles entreprises mettant au point de nouveaux produits pour répondre aux exigences législatives en faveur de matériaux «plus verts».
- La consommation totale de bois rond industriel a augmenté en 2012, la troisième année successive, dans la région de la CEE, atteignant 1 milliard de m³. La consommation n'a augmenté qu'en Amérique du Nord, tandis que la demande de bois rond a reculé aussi bien en Europe que dans la Communauté d'États indépendants.
- Par rapport à 2011, la consommation de sciages résineux en 2012 a augmenté de 8,2 % en Amérique du Nord et de 2,9 % dans la CEI, alors qu'en Europe, l'économie est encore affaiblie, ce qui a fait reculer la demande de 2,8 %.
- La croissance de la consommation de sciages feuillus en 2012 a été robuste en Amérique du Nord et a ralenti dans la CEI; en Europe, malgré la croissance de la production en 2012, les scieries de feuillus font face à une baisse de la consommation intérieure de sciages feuillus.
- La consommation européenne de panneaux a chuté en 2012; la consommation russe de panneaux a continué d'augmenter, mais à un rythme plus lent qu'en 2011; et, pour la première fois depuis 2006, la demande de panneaux dérivés du bois a considérablement augmenté en Amérique du Nord.
- La production de papier graphique a diminué en Amérique du Nord et en Europe à la suite de fermetures d'usines, alors que la production de pâte de bois est restée stationnaire. La production de carton a augmenté sur tous les grands marchés, les achats en ligne étant particulièrement robustes en Amérique du Nord et la légère reprise économique se poursuivant.
- En trois ans à peine, les importations de granulés de bois industriels des pays de l'UE-27 ont été portées de moins de 2 millions de tonnes par an à 4,5 millions de tonnes en 2012. Les États-Unis ont été le plus gros exportateur de granulés de bois industriels, suivis du Canada et de la Fédération de Russie.
- La reprise des marchés des produits bois à valeur ajoutée est inégale, les importations des États-Unis étant en expansion alors que celles de l'Europe sont largement stagnantes.
- Le marché européen de la construction de logements reste stagnant en raison de la crise des dettes souveraines, et une amélioration du secteur de la construction du neuf n'est pas prévue jusqu'à 2014 au plus tôt. Le marché immobilier aux États-Unis s'améliore, mais il faut préciser que les mises en chantier restent proches de leurs niveaux historiques les plus bas.



1.1 INTRODUCTION GÉNÉRALE

La présente livraison de la *Revue annuelle du marché des produits forestiers* de la CEE/FAO est la première analyse globale publiée en 2012 de l'évolution du marché des produits forestiers et des politiques et tendances sous-jacentes dans la région de la CEE, qui comporte trois sous-régions: l'Europe, l'Amérique du Nord et la Communauté d'États indépendants (CEI). La région de la CEE s'étend du Canada et des États-Unis, à l'ouest, à la Fédération de Russie, au Caucase et aux républiques d'Asie centrale à l'est, en passant par l'Europe. Elle couvre la presque totalité des forêts boréales et tempérées de l'hémisphère Nord – environ 1,7 milliard d'hectares – soit un peu moins de la moitié de la superficie forestière mondiale. Près de 38 % de la superficie terrestre de la région de la CEE est recouverte de forêts.

La *Revue* est l'un des documents de référence de la session conjointe du Comité des forêts et de l'industrie forestière de la CEE et de la Commission européenne des forêts de la FAO, qui se tiendra à Rovaniemi (Finlande), du 9 au 13 décembre 2013. Cette session porte le nom de Metsä2013 («metsä» signifie forêt en finnois). Une Semaine européenne des forêts sera organisée en parallèle avec Metsä2013, l'objectif principal étant de montrer comment les forêts et les produits forestiers peuvent contribuer et contribuent déjà à une économie verte.

Structure de la publication

Le présent chapitre donne un résumé analytique et un aperçu des 10 chapitres qui suivent. Les chapitres de la *Revue* sont liés entre eux, bien qu'étant essentiellement structurés par secteurs du marché.

Dans le chapitre 1, la section 1.2 donne quelques informations générales sur la santé macroéconomique de la région. Les autres sections résument les autres chapitres dont les grandes lignes sont présentées ci-après.

Les politiques et outils du marché qui ont une incidence sur le secteur des produits forestiers sont décrits au chapitre 2, notamment le commerce, l'énergie et les nouveaux facteurs liés à l'environnement (les produits forestiers certifiés, la comptabilisation du carbone et les marchés et la construction verte).

Le chapitre 3 est consacré aux produits bois innovants et est suivi de sept chapitres sur les principaux secteurs des produits forestiers. Le dernier chapitre de la *Revue* porte sur le secteur du logement qui est l'un des principaux déterminants de la consommation de bois.

Cette analyse de la période 2012-2013 s'appuie sur les premières statistiques annuelles disponibles recueillies par la Section des forêts et du bois de la CEE/FAO auprès des correspondants nationaux pour les statistiques ou fournies par Eurostat. Étant donné que les données sur les flux commerciaux accusent un décalage d'un an, les données les plus récentes sont celles de 2011.

Les lecteurs trouveront de nombreuses données statistiques dans les annexes électroniques³. Toute la base de données TIMBER, mise à jour en juillet 2013 grâce aux statistiques communiquées par les correspondants nationaux, est également accessible sur le site Web⁴. Cet appareil statistique considérable, sur lequel reposent de nombreux chapitres, donne à la *Revue* sa transparence. Les références citées à la fin de chaque chapitre indiquent d'autres sources d'informations permettant des lectures et une recherche plus poussées.

1.2 ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET SON INCIDENCE SUR LE SECTEUR FORESTIER

La croissance mondiale des deux dernières années (du milieu de 2011 au milieu de 2013) a été modérée et ne devrait enregistrer qu'une légère augmentation en 2014 sans retrouver les niveaux des cinq années qui ont précédé la crise financière de 2008-2009. Depuis le milieu de 2009, nous assistons à une croissance solide des économies émergentes et en développement, encore que celle-ci soit restée inférieure aux niveaux tendanciels récents. La croissance en Amérique du Nord a été modérée mais pas assez rapide pour permettre d'absorber la masse de chômeurs constituée durant la crise. Toutefois, l'Europe occidentale, a stagné, avec un chômage en hausse constante qui a atteint des niveaux jamais vus depuis des décennies.

L'emploi total dans l'Union européenne pendant le premier trimestre de 2013 restait inférieur de 3 % au niveau enregistré cinq ans auparavant; dans la zone euro, il était inférieur de 4 %. La situation économique dans plusieurs pays de la zone euro est assez médiocre. En Grèce et en Espagne, en particulier, le PIB s'est effondré, le chômage dépasse 25 %, le chômage des jeunes est supérieur à 50 % et les dispositifs de protection sociale et les pensions ont subi des réductions considérables.

Durant la seconde moitié de 2013, la reprise mondiale devrait continuer et, en Europe, la contraction devrait atteindre son point le plus bas et une reprise lente devrait s'amorcer au début de 2014. Même si la croissance mondiale ne sera probablement que modérée les deux prochaines années par rapport aux années qui ont précédé immédiatement la crise, le taux de croissance sera sans doute supérieur au taux de croissance mondiale moyen des 30 dernières années.

La croissance des économies émergentes d'Europe de l'Est a continué et devrait se poursuivre plus ou moins au même rythme que l'économie mondiale, soit 3 % environ en 2013 et 4 % en 2014. Les tendances de l'emploi dans cette région ont été essentiellement positives, le chômage étant généralement en baisse et le taux d'activité en hausse.

³ www.unece.org/fpamr2013.

⁴ www.unece.org/forests/fpm/onlinedata.



D'après les prévisions, ces tendances de l'emploi devraient se maintenir durant les deux prochaines années. La situation de l'emploi a été particulièrement positive dans les pays riches en ressources naturelles. En Fédération de Russie, le chômage est tombé à un niveau historique en 2012 avant d'augmenter légèrement en 2013 (encore que le chômage des jeunes soit resté élevé).

Toutefois, en Europe du Sud-Est, le chômage demeure extrêmement élevé. Le chômage global étant très élevé, il l'est encore plus chez les jeunes, soit environ le double du niveau général.

L'amélioration de la situation économique aux États-Unis est à la fois l'une des conséquences et des causes de la stabilisation du marché américain du logement. Les prix ont commencé à augmenter, le parc immobilier et les saisies ont sensiblement diminué et la construction a repris. Par contre, les prix pourraient baisser à nouveau selon que ce marché résiste ou non à la hausse inévitable des taux d'intérêts à mesure que l'économie se renforce. Le même risque potentiel existe également au Canada dans la mesure où les prix du logement, loin de diminuer au cours des cinq dernières années ont plutôt augmenté et semblent être surévalués, selon certains indicateurs. Une hausse des taux d'intérêts pourrait entraîner l'effondrement du marché immobilier.

En raison de la crise et de la reprise économique molle, le produit intérieur brut (PIB) dans la majeure partie de la région est beaucoup plus bas qu'il aurait été si les tendances d'avant la crise s'étaient maintenues. Certes, le PIB pourra regagner une partie du terrain perdu ces prochaines années avec la pleine utilisation des ressources (la main-d'œuvre, en particulier), mais une bonne partie de cette production est à jamais perdue.

Ainsi, le PIB du Royaume-Uni, est actuellement inférieur de 16 % à ce qu'il aurait été sans la récente récession et, selon les estimations du FMI, l'écart de production pourrait être éliminé à 4 % si le chômage était ramené des 8 % actuels à environ 4 % ou 5 %. Il n'empêche que la différence de 12 % représente une diminution de la production annuelle qui persistera indéfiniment. En règle générale, plus une dépression économique dure, plus faible est le pourcentage de production perdue qui peut être récupéré.

Avec la faible croissance économique et le chômage élevé, les pressions inflationnistes sont faibles et les taux d'inflation réels resteront probablement en deçà des cibles visées par les banques centrales (environ 2 %, en général) pour l'année prochaine ou des deux prochaines années. On craint toutefois que les politiques monétaires exceptionnelles (mesures d'assouplissement quantitatif) appliquées par les banques centrales n'aient créé des bases monétaires trop larges.

L'inflation ne s'est pas manifestée jusqu'ici, puisque l'argent se trouve dans les banques centrales sous forme de dépôts des banques commerciales. Ce n'est que lorsque les banques commerciales commenceront à faire des prêts que la menace inflationniste fera son apparition. On tend à penser actuellement que lorsque ce moment approchera, les banques centrales

pourront soustraire cet argent de la masse monétaire aussi facilement qu'elles l'y ont injecté. Certains font toutefois valoir que ce ne sera pas aussi facile que cela et que l'inflation pourrait en résulter. D'autres soutiennent que la hausse des taux d'intérêts qui pourrait accompagner ce processus aura probablement un effet déstabilisateur.

La crise financière et la reprise léthargique qui a suivi se sont accompagnées d'une forte augmentation de la dette souveraine des États-Unis et d'une bonne partie de l'Europe. Les mesures prises pour essayer de résoudre ce problème en réduisant la dépense et en augmentant les impôts alors que le chômage est élevé se sont avérées largement contreproductives.

Pour conclure, si selon les prévisions officielles la reprise continuera lentement en 2013 et 2014, il n'en demeure pas moins que des risques importants subsistent pour l'économie, l'emploi et la consommation. En outre, les conditions économiques varient considérablement au niveau sous-régional. Par conséquent, bien que les perspectives des deux prochaines années justifient, dans l'ensemble, un optimisme prudent, les risques systémiques doivent rester sous contrôle constant.

1.3 ÉVOLUTION DES POLITIQUES ET DU CADRE RÉGLEMENTAIRE AYANT UNE INCIDENCE SUR LE SECTEUR DES PRODUITS FORESTIERS

1.3.1 Commerce

En 2013, l'Union européenne et les États-Unis ont entamé des négociations sur une zone de libre-échange transatlantique, dans l'espoir d'accroître l'ensemble des échanges commerciaux entre les deux blocs commerciaux qui représentent aujourd'hui 30 % environ du commerce mondial. L'Union européenne négocie également un Accord économique et commercial global (AECG) avec le Canada. Il existe de nombreuses possibilités d'expansion commerciale passant par la réduction ou l'élimination des droits de douane et des obstacles non tarifaires (ONT) et une meilleure compatibilité des réglementations et des normes (Groupe de travail de haut niveau UE/ÉU sur l'emploi et la croissance, 2013). Les effets économiques probables d'une modification des ONT dans la filière produits-bois et papier montrent combien sont appréciables les avantages commerciaux qui pourraient résulter d'un tel accord, aussi bien pour l'UE que pour les États-Unis.

Le Règlement sur le bois de l'Union européenne (RBUE), entré en vigueur le 3 mars 2013, vise à empêcher la présence de bois issus de coupes illégales dans tous les États membres de l'UE. Il interdit la mise sur le marché de l'UE de bois issu d'une récolte illégale et de produits dérivés de ce bois, en violation de la législation du pays d'origine.



Les États membres ont pour responsabilité d'adopter des sanctions effectives et dissuasives et d'assurer le respect du règlement. Quiconque met du bois pour la première fois sur le marché de l'UE (les opérateurs) doit faire preuve de diligence raisonnée afin de réduire autant que possible le risque de mettre en circulation du bois issu d'une récolte illégale. Les opérateurs ont la possibilité de mettre au point leur propre système de diligence raisonnée ou d'utiliser un système élaboré par une organisation de contrôle. Des entités privées pourront, avec l'autorisation de la Commission européenne, faire office d'organisation de contrôle et fournir aux opérateurs de l'UE des systèmes de diligence raisonnée prêts à l'emploi.

La mise en œuvre pleine et entière du règlement prendra encore un certain temps, puisque toutes les mesures nécessaires à cette fin n'ont pas encore été mises en place. Des dispositions doivent encore être prises sur le plan national en ce qui concerne les régimes de sanctions, la désignation des services de contrôle, etc. Au niveau du secteur privé, les opérateurs doivent encore mettre en place leur système de diligence raisonnée (avec ou sans l'aide d'une organisation de contrôle).

Un différend a surgi au Canada, en décembre 2012, entre Greenpeace et l'entreprise Produits forestiers Résolu, accusée par Greenpeace de violer l'Entente sur la forêt boréale canadienne (EFBC). Greenpeace s'est retiré de l'Entente en signe de protestation. À l'issue d'une enquête menée par Résolu, Greenpeace a publié une déclaration, en mars 2013, reconnaissant que ses allégations étaient inexactes. L'Entente a expiré le 18 mai 2013 et les pourparlers sur sa prolongation se sont arrêtés à la fin de mai 2013. Les notables des régions boréales du Canada envisagent actuellement un nouvel accord entre l'industrie, les communautés autochtones et les groupements de défense de l'environnement, car il y a un grand besoin de certitude et de durabilité dans l'intérêt de l'industrie forestière, de la population locale et de l'écosystème.



Source: CEE/FAO, 2013.

Plusieurs faits nouveaux survenus en 2012 et au début de 2013 pourraient avoir une incidence majeure sur la politique forestière de la Fédération de Russie. Il s'agit notamment de

l'accession du pays à l'Organisation mondiale du commerce, de la réglementation des contingents à l'exportation de bois rond et de l'approbation du Programme d'État 2013-2020 pour le développement de la foresterie.

La Fédération de Russie poursuit ses projets d'investissement visant à exploiter les ressources forestières du pays et à créer des produits sylvicoles ayant une plus grande valeur ajoutée. À la fin de 2012, quelque 121 projets figuraient sur la liste des projets d'investissement hautement prioritaires, se chiffrant au total à 403,7 milliards de roubles (12,5 milliards de dollars⁵) et répartis entre 35 régions du pays.

La Loi Lacey aux États-Unis, présentée et adoptée en 1900, permet aujourd'hui de lutter contre le commerce illicite de la faune, de la flore et des poissons. Après plusieurs modifications en 2008, cette loi exige aujourd'hui que certains végétaux et produits d'origine végétale, y compris un large éventail de produits dérivés du bois et de produits forestiers, soient accompagnés d'une déclaration d'importation.

La Loi Lacey a été au centre d'une affaire célèbre dans laquelle la Gibson Guitar Company de Nashville au Tennessee a été soupçonnée d'importer du bois en contravention de la loi. Le Département de la justice des États-Unis s'est prononcé sur l'affaire en août 2012, en imposant à la Gibson Guitar Company des sanctions économiques et des travaux d'intérêt général se chiffrant à 350 000 dollars ainsi que des modifications dans ses procédures de fonctionnement internes. Conformément à l'«accord de poursuites différées», en contrepartie de l'extinction des poursuites à son encontre pour infraction pénale au titre de la Loi Lacey, la société Gibson a accepté de mettre en place un programme pour renforcer ses contrôles et procédures de conformité et a renoncé à réclamer le bois saisi dans le courant de l'enquête criminelle, d'une valeur estimée à 261 844 dollars.

1.3.2 Environnement

En mai 2013, la superficie mondiale des forêts certifiées, telle qu'approuvée par le Forest Stewardship Council (Conseil d'intendance des forêts/FSC) et le Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC) s'établissait à 417 millions d'hectares, en hausse de 8,5 % (32,8 millions d'hectares) par rapport à mai 2012. Pour la première fois, la superficie mondiale des forêts certifiées en pourcentage du total des zones forestières a passé le cap des 10 %. Dans les douze mois qui ont précédé mai 2013, quelque 3 766 nouveaux certificats de conformité ont été délivrés, ce qui représente une croissance annuelle relative de 11,8 %.

Le volume du commerce des crédits carbone et les prix de ces derniers ont été affectés par les longues crises économique et financière en Europe, les revers politiques aux États-Unis, la lenteur du processus de négociation de la Convention-cadre des

⁵ 1 dollar des États-Unis = 31 roubles.

Nations Unies sur les changements climatiques et de l'absence d'explications exhaustives sur les modalités de fonctionnement du mécanisme REDD+⁶. Sur une note plus positive, un nombre croissant de pays, dont la Chine et plusieurs autres grandes économies émergentes, mettent en place des systèmes nationaux d'échange de droits d'émission. En outre, de grandes sociétés d'achat de crédits carbone sont présentes sur le marché volontaire du carbone sur lequel les projets forestiers sont assez répandus.

En 2013, ECO Platform a progressé en tant qu'initiative de l'UE en faveur de la durabilité de l'industrie des produits de construction dans les États membres. Cette initiative a pour but d'assurer la conformité au nouveau règlement et à la nouvelle norme de l'UE (EN 15804) sur les produits de construction. La norme fixe les informations et les indicateurs qui doivent obligatoirement être utilisés pour établir les déclarations environnementales des produits (DEP) dont le but est d'assurer la durabilité des produits utilisés dans le bâtiment. Ces indicateurs communs devraient permettre aux acheteurs de comparer les effets des produits sur l'environnement.

Aux États-Unis, l'American Wood Council (AWC) a mis à disposition des déclarations environnementales pour des catégories spécifiques de produits dérivés du bois, dont les sciages résineux, les contreplaqués résineux, les panneaux de particules orientées (OSB) et le bois lamellé-collé (AWC, 2013). Les informations contenues dans les DEP sur l'incidence environnementale des produits durant tout leur cycle de vie sont importantes pour permettre d'exploiter tout le potentiel du bois et des produits dérivés dans le contexte du commerce responsable et de la construction verte.

Les codes de la construction abandonnent graduellement les paramètres prescriptifs rigides en faveur de paramètres basés sur la qualité générale des prestations. Ce changement facilite l'utilisation du bois dans des structures non traditionnelles, notamment dans les édifices commerciaux de hauteur moyenne ou de grande hauteur. Des innovations dans plusieurs parties du monde, y compris au Canada, en Australie, en Suède et au Royaume-Uni, ont montré qu'il peut être avantageux d'utiliser du bois et des produits bois de haute technologie dans différents types de constructions.

1.4 PRODUITS BOIS INNOVANTS

Dans l'industrie des produits dérivés du bois, l'innovation tend à suivre un schéma familier, c'est-à-dire qu'elle est tirée par les coûts, la législation et la substitution de produits.

Les bioraffineries en sont un exemple: le coût du pétrole allié à la découverte de nouveaux procédés a entraîné une augmentation du nombre de biomasses ligneuses utilisables, s'avérant ainsi une source d'innovations remarquables. Le procédé actuel

permet de convertir plus de 90 % de la biomasse disponible en produits commercialisables, tels que matériaux de construction, produits cosmétiques, produits alimentaires, additifs pour béton, batteries, produits pharmaceutiques, peintures et produits d'entretien des voitures.

Les procédés suivants font partie des procédés (relativement) nouveaux ou établis qui ont été adoptés par les bioraffineries sous de nouvelles formes ou avec des modifications innovantes: la pyrolyse, l'hydrolyse et la gazéification de la biomasse. Tous ces procédés ont leur origine dans des considérations de coût, soit que la hausse des cours du pétrole les a rendus rentables, soit que la possibilité d'utiliser un plus large éventail de matières premières bois a fait baisser les coûts de production et assuré leur rentabilité.

Un bon exemple du rôle de la législation dans l'innovation se trouve dans l'industrie du bois lamellé-croisé (CLT). Malgré le ralentissement général du secteur de la construction, l'industrie du CLT a continué à se développer et on trouve un nombre croissant de constructions «phares» dans de plus en plus de villes. L'usage des panneaux en CLT est très répandu dans les constructions en bois – et gagne du terrain dans les structures en bois à plusieurs étages.

Le CLT présente de nombreux avantages par rapport à d'autres matériaux de construction. Son rapport résistance-poids est élevé et il peut être fabriqué en fonction de la conception et de l'utilisation finale envisagées. Il permet donc de construire des édifices faciles à concevoir et à assembler, solides (propriétés parasismiques, par exemple), moins coûteux et ayant un bon rendement thermique.

Le processus d'innovation peut, bien entendu, obéir à une approche industrielle plus traditionnelle consistant à découvrir des créneaux sur le marché et à créer ensuite un produit supérieur aux produits existants en termes de coûts ou de prestations.

Les produits dérivés du bois ont fait l'objet de diverses innovations visant à les rendre plus attrayants que les matériaux existants afin de les remplacer, surtout dans la construction. Les matériaux composites bois-plastiques (WPC) sont un bon exemple de ce type d'innovation. En 2010, la production mondiale de WPC a atteint 1,5 million de tonnes, bien que ce chiffre ne représente qu'une part limitée de l'ensemble du marché des produits dérivés du bois.

Les matériaux d'isolation en fibres de bois sont similaires aux isolants en mousse de verre, c'est-à-dire qu'ils existent sous forme de panneaux rigides, de panneaux semi-rigides et de rouleaux flexibles. Leur conductivité thermique est comparable à celle de la fibre minérale et de la fibre de verre.

Le bois traité thermiquement est également un bon exemple de produit innovant visant à remplacer des produits existants. Aucun produit chimique dangereux n'est utilisé pour traiter le bois, qui est plutôt soumis à une forme de pyrolyse à un niveau

⁶ Réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts; plus conservation et gestion durable des forêts et renforcement des stocks existants de carbone forestier.





Source: UPM, 2013.

de température relativement bas. Le bois ainsi traité se prête particulièrement aux applications extérieures, ce qui diminue de beaucoup l'utilisation de produits de préservation du bois ou de bois tropicaux coûteux et surexploités (IHD, 2008). En

2012, la production européenne de bois traité thermiquement a atteint 315 000 m³ et celle de l'Amérique du Nord 100 000 m³ environ.

Tous les produits mentionnés ci-dessus sont des exemples d'innovations dans le secteur qui, non seulement répondent aux besoins immédiats du consommateur, mais renforcent également les stratégies à long terme visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre pendant toute la durée du cycle de vie des différents produits.

1.5 TOUR D'HORIZON DES MARCHÉS RÉGIONAUX ET SOUS-RÉGIONAUX

Dans l'ensemble, la situation des marchés des produits forestiers dans la région de la CEE est contrastée. Les marchés européens continuent de subir les effets de la récession et de la stagnation qui se prolongent dans la sous-région. Une exception

TABLEAU 1.5.1

Consommation apparente de bois rond industriel, de sciages, de panneaux dérivés du bois et de papiers et cartons dans la région de la CEE, 2008-2012

	Milliers	2008	2009	2010	2011	2012	Variation 2008-2012		Variation 2011-2012	
							Volume	%	Volume	%
Europe										
Bois rond industriel	m ³	391 129	341 965	385 749	386 432	382 399	-8 730	-2,2	-4 033	-1,0
Sciages*	m ³	101 682	92 204	101 865	101 475	98 575	-3 107	-3,1	-2 900	-2,9
Panneaux dérivés du bois	m ³	69 850	61 545	66 572	67 444	66 910	-2 940	-4,2	-534	-0,8
Papiers et cartons	m.t.	97 417	87 802	94 371	92 871	89 119	-8 298	-8,5	-3 752	-4,0
CEI										
Bois rond industriel	m ³	112 176	100 916	126 271	172 122	171 894	59 718	53,2	-228	-0,1
Sciages*	m ³	18 170	17 412	17 449	17 764	18 289	119	0,7	525	3,0
Panneaux dérivés du bois	m ³	14 367	10 531	12 661	15 432	15 814	1 447	10,1	382	2,5
Papiers et cartons	m.t.	9 120	8 466	9 363	9 594	9 248	128	1,4	-346	-3,6
Amérique du Nord										
Bois rond industriel	m ³	465 990	398 388	414 253	433 392	444 936*	-21 054	-4,5	11 544	2,7
Sciages*	m ³	110 386	83 456	87 308	87 039	93 176	-17 210	-15,6	6 137	7,1
Panneaux dérivés du bois	m ³	52 030	46 726	47 261	45 649	46 399	-5 631	-10,8	750	1,6
Papiers et cartons	m.t.	89 743	78 443	83 244	79 721	78 001	-11 742	-13,1	-1 720	-2,2
Région de la CEE										
Bois rond industriel	m ³	969 294	841 269	926 273	991 945	999 229	29 934	3,1	7 283	0,7
Sciages*	m ³	230 237	193 072	206 623	206 278	210 039	-20 198	-8,8	3 761	1,8
Panneaux dérivés du bois	m ³	136 247	118 802	126 493	128 525	129 123	-7 124	-5,2	598	0,5
Papiers et cartons	m.t.	196 280	174 710	186 977	182 185	176 368	-19 912	-10,1	-5 817	-3,2

Notes: *Non compris les traverses. *Estimation.

Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2013.



remarquable à cette tendance est la Turquie, où la consommation de la plupart des produits forestiers a beaucoup augmenté.

Dans la CEI, la croissance a été modérée. Les investissements dans de nouvelles usines, l'accession de la Fédération de Russie à l'OMC, l'augmentation de la consommation intérieure et la proximité d'importants marchés d'exportation pour la plupart des produits sont autant de raisons pour la sous-région d'être optimiste.

En Amérique du Nord, la plupart des marchés ont affiché une progression forte et positive attribuable à la reprise du secteur du logement, à l'amélioration de la situation économique aux États-Unis et à l'augmentation des exportations vers l'Asie. Toutefois, en 2009, c'est dans la sous-région d'Amérique du Nord que la consommation a le plus baissé. Par conséquent, même s'il y a de fortes indications d'amélioration, en 2012 la consommation de la plupart des produits forestiers dans la sous-région a été inférieure de 5 % à 16 % à celle de 2008. Par contre, les marchés de la CEI ont progressé et en Europe la consommation a reculé mais moitié moins qu'en Amérique du Nord durant la même période (tableau 1.5.1).

Il semblerait que les choses pourraient aller encore mieux en 2013. En Europe, la demande de bois-énergie est robuste et l'on espère que la construction de logements et d'autres édifices en bois augmentera à la suite des initiatives en faveur de constructions «plus vertes».

Toute la région de la CEE pourrait bénéficier du «supercycle», à savoir que la demande créée par la reprise du marché du logement aux États-Unis et les besoins de la Chine en produits en fibres de bois dopera la demande et fera augmenter les prix. Plusieurs analystes des produits forestiers prévoient que c'est ce qui se produira à la fin de 2014.



Source: Raunion Saha, 2013.

1.5.1 Matière première bois

1.5.1.1 Bois rond

Les coupes et la consommation de bois rond industriel ont atteint leur plus haut niveau depuis 2007. La consommation a augmenté d'environ 20 % depuis 2009 pour s'établir à un peu

plus de 1 milliard de m³ en 2012. De 2011 à 2012, cette progression d'un peu moins de 1 % et les trois sous-régions de la CEE ont affiché des tendances différentes.

Dans la CEI, la consommation n'a guère changé depuis 2011 alors que la demande de grumes a diminué d'environ 1 % en Europe et a progressé de près de 4 % en Amérique du Nord. Les tendances divergentes observées au cours de l'année écoulée reflètent essentiellement l'état de santé des marchés des sciages dans les trois sous-régions, le marché américain se distinguant par une amélioration considérable de sa situation en 2012 (une augmentation de 8,2 % par rapport à 2011). En Europe, la demande de sciages a stagné ces deux dernières années, et a même légèrement diminué en 2012.

Exception faite de l'Amérique du Nord, où l'accroissement substantiel des exportations de grumes et de sciages vers l'Asie a entraîné une hausse des niveaux récoltés dans l'ouest des États-Unis et du Canada au cours des quatre dernières années, les tendances des récoltes dans le reste de la CEE ont essentiellement suivi l'évolution de la consommation de bois rond dans la région.

En 2012, les exportations nettes de grumes dans la région de la CEE ont atteint leur plus haut niveau depuis 2007, les exportations totales ayant atteint 83 millions de m³ et les importations ayant chuté de près de 5 millions de m³ par rapport à 2011 pour s'établir à 58 millions de m³ en 2012. Les changements commerciaux les plus importants observés en 2012 se sont produits en Amérique du Nord, où le volume des exportations de grumes vers l'Asie a progressé de 30 % et en Europe, où la demande de grumes importées a reculé de 8 %. Les principaux flux commerciaux de grumes dans le monde continuent de provenir de la Fédération de Russie, de la Nouvelle-Zélande et des États-Unis à destination de la Chine, encore que les expéditions russes aient sensiblement reculé ces cinq dernières années.

1.5.1.2 Bois de chauffage

D'après les estimations, sur la récolte totale de bois en 2012, environ 182 millions de m³, soit 15 % des coupes totales, ont été utilisés comme bois de chauffage dans la région de la CEE.

1.5.1.3 Prix des sciages

L'indice mondial des prix des grumes de sciage (indice GSPI) a fléchi de 12 % entre le second trimestre de 2011 et le second trimestre de 2012, mais a lentement augmenté depuis de près de 5 %, pour atteindre 86,33 dollars/m³ pendant le premier trimestre de 2013. Les plus fortes hausses des prix des grumes dans la région de la CEE en 2012 et 2013 ont été observées dans les régions ouest des États-Unis et du Canada, les pays nordiques et les États baltes.

1.5.1.4 Prix des copeaux de bois et des grumes de trituration

Les coûts de la fibre de bois destinée aux usines de pâte de bois à travers le monde ont affiché une baisse tendancielle pendant



une bonne partie de 2011 et 2012 en raison de la réduction de la production de pâte et de papier et, dans certaines régions, en raison de l'augmentation de l'offre de fibres moins coûteuses.

L'Indice des prix de la fibre de bois de feuillus a reculé de 1,1 % pour s'établir à 103,66 dollars par tonne de matières sèches (odmt), ce qui représente une diminution de 12 % par rapport à son plus haut niveau historique atteint pendant le troisième trimestre de 2011. L'Indice des prix de la fibre de bois de résineux est resté pratiquement stable à 99,90 dollars/odmt pendant le premier trimestre de 2013, c'est-à-dire au même niveau qu'à la fin de 2012.

1.5.2 Sciages de résineux

À l'image des tendances économiques contrastées dans le monde, en 2012, les marchés de sciages résineux se sont caractérisés par un début de reprise en Amérique du Nord, une situation de récession dans la plus grande partie de l'Europe et des résultats stables dans la CEI.

La situation économique incertaine en Europe a durement frappé le marché de la construction, ce qui a eu à son tour un impact direct sur le marché des sciages résineux dont la consommation a chuté de 2,8 % en 2012 pour se fixer à environ 85,7 millions de m³.

La crise de la dette européenne a été responsable du fléchissement de la consommation, surtout sur les grands marchés traditionnels – Allemagne (-6,1 %), France (-6,7 %), Italie (-13,7 %), Pays-Bas (-13,8 %), Suède (-15,1 %) et Finlande (-18,9 %) – sur lesquelles la baisse du volume de la consommation a été beaucoup plus prononcée que dans le reste de l'Europe.

Toutefois, dans certaines parties de l'Europe, on a également pu observer des signes positifs indiquant que le pire pourrait être passé: la consommation a augmenté au Royaume-Uni (+4,3 % en 2012); la Turquie croît rapidement (+3,2 % en 2012) et est actuellement le cinquième marché de l'UE. Même en Irlande (+17,2 %) et en Espagne (+20,6 %), la consommation a connu un retour en force après avoir perdu du terrain plus que partout ailleurs en Europe.

La situation de surproduction persiste dans les scieries européennes, ce qui affaiblit les marges ou cause des pertes dans beaucoup de cas; la conséquence a été d'adoption de certaines mesures de restructuration et une baisse de 3,5 % de la production. Avec la faible demande intérieure, les exportations européennes vers le reste du monde ont augmenté de 9 % pour atteindre environ 18 millions de m³ en 2012, soit 42 % des exportations européennes totales.

La production de la CEI a augmenté de 2,9 % pour atteindre 33,88 millions de m³ dont 89 % en Fédération de Russie, qui a vu sa production de sciages résineux augmenter de 3,4 % pour s'établir à 30,04 millions de m³ en 2012. Les trois régions qui produisent le plus dans la Fédération de Russie (Irkoutsk,

Krasnoïarsk et Arkhangelsk) ont compté pour plus de 50 % de la production totale en 2012.

Les exportations de sciages résineux de la Fédération de Russie ont augmenté de 3,0 % en 2012 pour atteindre 19,4 millions de m³, le volume le plus élevé depuis 2007. La Chine a été la destination de 32 % de toutes les exportations russes (6,2 millions de m³); elle est suivie de l'Ouzbékistan (2,1 millions de m³) et de l'Égypte (1,7 million de m³).

Suite à une augmentation de 28,5 % des mises en chantier de logements aux États-Unis en 2012, la consommation apparente de sciages résineux en Amérique du Nord a fait un bond de 8,2 % en 2012 par rapport à 2011 et a atteint 78,33 millions de m³. Ce chiffre reflète une augmentation de 7,6 % aux États-Unis où la consommation apparente a atteint 62,54 millions de m³ et une croissance encore plus élevée de celle-ci au Canada au taux de 10,8 % pour s'établir à 15,79 millions de m³.

La production de sciages résineux aux États-Unis en 2012 a été de 48,75 millions de m³ (+7,2 % par rapport à 2011) et les gains de production ont été répartis de manière relativement égale à travers le pays. Au Canada, la production de sciages résineux a progressé plus lentement, en raison de difficultés liées à la coupe du bois en Colombie-Britannique et au Québec, et a été de 39,42 millions de m³ (+5,4 %).

À long terme, la Chine devrait être de plus en plus dépendante des sciages résineux importés d'Amérique du Nord et l'on peut s'attendre à ce que les volumes exportés restent stables ou s'accroissent et que les prix augmentent.

Des perturbations dans la chaîne d'approvisionnement en Amérique du Nord, associées à une forte demande en Chine et au Japon, ont fait flamber les prix jusqu'au début du deuxième trimestre de 2013. Mais, avec le ralentissement de la demande et l'essor de la production de sciages, l'offre sur le marché a été excédentaire et les prix se sont effondrés pendant tout le deuxième trimestre de 2013 pour revenir à des niveaux proches de ceux observés durant le deuxième trimestre de 2012, en d'autres termes aux niveaux du début du cycle.

Toutefois, les perspectives laissent entrevoir une amélioration progressive de la consommation et des prix des sciages résineux en Amérique du Nord, sous l'impulsion de la construction de nouveaux logements résidentiels aux États-Unis. On continue de penser qu'un «supercycle» sera déclenché par une hausse beaucoup plus prononcée des prix du bois d'œuvre en Amérique du Nord (suite à une contraction de l'offre de bois d'œuvre canadien et russe associée à l'anticipation d'une demande robuste sur les marchés américain et chinois), mais ceci ne se produira pas avant 2015.

1.5.3 Sciages feuillus

La consommation apparente totale de sciages feuillus dans l'ensemble de la région de la CEE a été de 29,6 millions de m³



en 2012, soit 0,7 % de moins qu'en 2011. La consommation de toute la région a reculé chaque année depuis 2007. En 2012, la légère augmentation de la consommation en Amérique du Nord et dans la CEI a été annulée par une chute de la consommation en Europe.

En Europe, sous l'effet de la crise économique et financière et de la faible activité du bâtiment, la consommation de sciages feuillus est tombée à 12,9 millions de m³ en 2012. Bien que le marché ait repris pendant la première moitié de 2012, il s'est dégradé à nouveau pendant la seconde moitié de l'année et est resté morose pendant le premier semestre de 2013.

Dans la CEI, la consommation apparente de sciages feuillus a augmenté de 2,8 % en 2012 pour s'établir à 1,9 million de m³. La production est restée stable, mais les exportations ont reculé de 3,1 %. Les importations bien qu'encore négligeables ont augmenté de 5,3 %.

Dans la Fédération de Russie, la production de sciages feuillus a progressé de 1,4 % pour atteindre 2,2 millions de m³ en 2012 et les exportations ont augmenté de 0,6 %, passant à 860 000 m³. La Fédération de Russie a exporté 763 000 m³ vers la Chine en 2012, un volume très proche de celui de l'année précédente. Ceci fait suite à une forte augmentation des exportations vers la Chine entre 2009 et 2011 sous l'effet de l'introduction, par la Fédération de Russie, de droits élevés sur les exportations de grumes qui ont stimulé le secteur russe de la transformation du bois.

La consommation de sciages feuillus en Amérique du Nord a progressé de 1,3 % pour s'établir à 14,8 millions de m³ en 2012. Aux États-Unis, les taux hypothécaires bas, l'amélioration du marché de l'emploi et la confiance accrue des consommateurs ont dopé les ventes de logements et dynamisé la reprise économique. Cette croissance s'est maintenue pendant la première moitié de 2013, mais pourrait ralentir dans la deuxième moitié de l'année. En 2013, les dépenses dans le domaine de la rénovation sont restées en deçà des projections et le rythme de croissance des logements résidentiels est en train de ralentir.

En 2012, les flux commerciaux de sciages feuillus ont continué de délaissier la région de la CEE en faveur des économies émergentes. Les importations de sciages feuillus dans la région de la CEE ont fortement reculé en 2012. Cependant, la production de sciages feuillus a augmenté en 2012 dans les trois sous-régions de la CEE, essentiellement sous l'effet stimulateur de l'accroissement de la demande à l'exportation, en particulier en Asie. En cinq ans à peine, le solde net du commerce de sciages feuillus de la région de la CEE n'a augmenté que de 74 000 m³ pour s'établir à 3,2 millions de m³!

1.5.4 Panneaux dérivés du bois

La reprise des mises en chantier tant au Canada (+10,8 %) qu'aux États-Unis (+26,3 %) a entraîné une augmentation de la demande de panneaux en 2012. La production totale de

panneaux en Amérique du Nord a progressé de 4,9 % et celle des panneaux structuraux de plus de 6 %. Malgré cela, les taux d'utilisation des capacités de production sont restés relativement bas, se situant entre 58,7 % à peine pour le secteur des MDF et 78 % pour les contreplaqués.

La croissance de loin la plus forte de la demande de panneaux structuraux s'est produite dans le secteur de la construction résidentielle qui a représenté 83,4 % de l'augmentation totale de la demande. Les importations de panneaux dérivés du bois en Amérique du Nord ont légèrement diminué (-0,4 %), cette diminution ayant été de 20 % dans le cas des panneaux structuraux. Les exportations de panneaux dérivés du bois ont progressé deux années de suite (+0,9 %), bien que les exportations de panneaux structuraux aient reculé de 16 %. Les mises en chantier de logements devraient progresser de 18,3 % en 2013, facteur qui devrait continuer de stimuler la demande de panneaux dérivés du bois en Amérique du Nord (bien que l'on prévienne, en fait, un recul de 12 % des mises en chantier de logement au Canada). En 2013, la demande de panneaux structuraux en Amérique du Nord devrait augmenter de 9 % et celle des panneaux non structuraux de 7 %.

La demande et la consommation de panneaux dérivés du bois a diminué en Europe en 2012 à cause des turbulences économiques, en particulier dans le sud. La production et les importations de panneaux dérivés du bois ont reculé d'environ 0,5 % en 2012, tandis que les exportations sont restées quasiment inchangées. L'augmentation de la demande de panneaux dérivés du bois en Turquie a largement aidé à contrebalancer la faiblesse de la demande dans le reste de l'Europe. La production de panneaux de particules a chuté de 3,1 % en 2012, alors que l'on a observé une modeste augmentation de la production tant des MDF (+4,2 %) que des OSB (+3,6 %). La demande de panneaux dérivés du bois devrait progresser légèrement en 2013 (+1,1 %).

Le ralentissement de la croissance économique en Fédération de Russie a freiné la production de panneaux dérivés du bois en 2012 (+4,4 %), qui avait affiché un taux de croissance relativement élevé en 2011 (+17,5 %). La production de panneaux a été en hausse dans l'ensemble des trois secteurs, les MDF venant en tête (+5,5 %), suivis des contreplaqués (+3,5 %) et des panneaux de particules (+1,8 %).

La Fédération de Russie a célébré l'ouverture de ses deux premières usines d'OSB en 2012 et la production a démarré dans les usines de la région de Kirov et de la région de Vladimir. Les taux d'utilisation des capacités de production ont été bas dans les deux usines en 2012, mais celles-ci devraient arriver à fonctionner à plein rendement en 2013. Les exportations russes de panneaux sont montées en flèche en 2012 (+29 %) après avoir reculé de 8,7 % en 2011. Les perspectives pour 2013 sont modérées, puisque la consommation ne devrait connaître qu'une légère augmentation de 3,4 % par rapport à 2012.



1.5.5 Papier, carton et pâte de bois

Le marché de la pâte de bois, du papier et du carton n'a pas cessé de fluctuer en raison des fortes réductions des capacités de production de papier graphique qui se sont poursuivies en Europe et en Amérique du Nord. Parallèlement, l'Amérique du Sud a continué d'augmenter sa capacité de production de pâte marchande chimique et l'Asie du Sud-Est a augmenté le nombre d'installations de fabrication de papier et de carton pour répondre aux besoins créés par la croissance rapide des économies de la région. Ces changements parmi d'autres ont eu pour ramifications un déplacement sans précédent de l'offre mondiale de pâte et de papier.

2012 a été une autre année difficile pour l'industrie mondiale des pâtes et des papiers et cartons. Malgré les arrêts de production de grande portée qui ont affecté plusieurs catégories de pâtes, de papier et de carton en Europe, au Japon et en Amérique du Nord, les capacités de production restent trop élevées face à une consommation apparente en baisse ou statique (tableau 1.5.1) pour la plupart des catégories de produits. Dans toutes les grandes régions, seule la production et la consommation apparente de carton sont restées solides.

La plus grande partie de l'Europe étant aux prises avec une récession économique entre le milieu de 2012 et le milieu de 2013 et la croissance du produit intérieur brut de la Chine ayant ralenti à 7 % en 2012 (par rapport à 9 %-10 % en 2007-2011), la demande mondiale de pâtes, de papier et de carton est restée largement statique.

La popularité d'Internet et des smartphones pour transmettre des données et communiquer a continué d'inciter à consacrer les budgets de publicité aux médias électroniques, au détriment de la presse écrite. La baisse de la demande de papier d'impression et de papier d'écriture s'est poursuivie en Europe occidentale, dans la Communauté d'États indépendants, en Amérique du Nord et au Japon. La demande de papier ayant stagné ou diminué sur les marchés développés, toutes les entreprises se sont vues obligées de repenser leurs activités.

Dans la filière papier, la tendance actuelle sur les marchés arrivés à maturation est de convertir les machines de papier journal à la fabrication de carton ou de papier d'emballage ou de mettre définitivement à l'arrêt certaines machines voire des usines entières.

En général, les prix des pâtes et des papiers ont diminué au milieu de 2012. Les entreprises ont réagi rapidement pour inverser cette tendance en réduisant leurs capacités de manière ciblée. Les prix des pâtes marchandes ont baissé au milieu de l'année. Ceux du papier d'impression et du papier d'écriture sont restés bas après quelques vaines tentatives des entreprises pour les augmenter. Un vaste mouvement de regroupements d'entreprises dans l'industrie du carton en Amérique du Nord ont permis une légère hausse des prix. À la mi-2013, les

producteurs de pâtes marchandes avaient réussi à augmenter les prix de catalogue, mais les prix réels avaient à peine changé, compte tenu des fortes ristournes consenties. La baisse des prix du papier d'impression et du papier d'écriture a continué pendant le premier semestre de 2013 et plusieurs producteurs ont été contraints de réduire les capacités de production les plus coûteuses.

La capacité installée étant largement vétuste et inefficace dans le monde développé, le processus de rationalisation devrait se poursuivre dans presque tous les secteurs de la vaste filière des pâtes et des papiers et cartons. En revanche, des investissements massifs en biens d'équipement continuent d'être canalisés vers les marchés émergents d'Amérique du Sud, du Moyen-Orient, d'Afrique du Nord et d'Asie.

La reprise complète de la production tant attendue n'a pas eu lieu. En Europe et en Amérique du Nord, le secteur progresse dans le développement de technologies vertes comme la bioraffinerie du bois et les biocarburants, dans l'espoir d'augmenter les recettes en explorant de nouvelles sources de revenus, telles que la production d'énergie à partir de la biomasse et de la liqueur noire.

La production de papier en Fédération de Russie a chuté de 5 % en 2012 par rapport à 2011, alors que, pendant la même période, la production de pâtes chimiques et de carton a progressé de 2,2 % et 0,5 % respectivement.

1.5.6 Le bois-énergie

L'expansion des marchés du bois-énergie s'est poursuivie en 2012. Alors que la consommation du bois-énergie a reculé légèrement dans le secteur industriel, la demande du secteur résidentiel et pour la production d'électricité a augmenté. L'UE-27 et la CEI s'apprêtent à connaître une forte augmentation de la consommation de bois-énergie stimulée, en partie, par les nouvelles cibles en matière d'énergies renouvelables et par l'amélioration du climat d'investissement, respectivement.

Selon les données les plus récentes tirées de l'Enquête commune sur l'énergie provenant du bois menée par la CEE/FAO (JWEE 2011), en 2011, le bois-énergie était la principale source d'énergie renouvelable, représentant 38,4 % de toutes les énergies renouvelables dans 28 pays membres de la CEE (CEE/FAO, 2013).

L'UE est et continuera d'être le plus grand marché au monde pour la production d'énergie à partir de granulés de bois. La croissance future pourrait être le fait de pays comme la Belgique, les Pays-Bas et le Royaume-Uni, par exemple. De nouveaux marchés en Asie feront également augmenter la consommation de bois-énergie, ce qui pourrait finir par engendrer des pressions sur les prix sur le marché mondial du bois-énergie. Toutefois, pour l'heure, des capacités additionnelles et excédentaires au Canada, dans la Communauté d'États indépendants, en Europe



du Sud-Est et aux États-Unis devraient permettre de répondre à la demande croissante. Cette anticipation d'une demande plus forte contribue également à stimuler les investissements, qui n'ont pas cessé malgré les signes de surcapacités dans la fabrication de granulés de bois en Amérique du Nord et dans l'Europe du Sud-Est.

Un facteur déterminant pour le développement des futures opérations sur les granulés de bois semble être les prochaines exigences en matière de certification des forêts et du bois utilisé pour fabriquer des granulés. Des règlements clairs régissant le soutien financier à moyen et à long terme des projets et des mandats concernant les sources d'énergie renouvelables encouragent de nouveaux investissements dans le secteur du bois-énergie. Dans l'UE, le débat sur la politique publique concernant les nouvelles cibles à fixer au-delà de 2020 influera également sur la situation actuelle et stimulera ou freinera les investissements, surtout dans les projets de production d'électricité. Pour des raisons aussi bien techniques que commerciales, la production à échelle industrielle de biocarburants à base de cellulose ligneuse pour les transports n'atteint toujours pas les objectifs annoncés.

1.5.6.1 Europe

Les données d'Eurostat (2013) montrent que la région de l'UE-27 a produit 3 270 pétajoules (PJ) (327 millions de m³) d'énergie à partir du bois et de déchets de bois en 2011, soit 3,1 % de moins qu'en 2010, ce qui représente au demeurant une augmentation de 45,6 % de la consommation absolue de bois-énergie depuis 2002.

Les cinq premiers producteurs de bois-énergie de l'UE-27 sont l'Allemagne (15,0 %), la France (11,4 %), la Suède (10,5 %), la Finlande (9,7 %) et la Pologne (8,1 %). Les données les plus récentes tirées de l'Enquête commune sur l'énergie provenant du bois montrent que le secteur résidentiel est le principal utilisateur de bois-énergie de la sous-région européenne (41 %), suivi du secteur industriel (29 %) et de celui de l'électricité et du chauffage (28 %). L'utilisation du bois pour produire de l'électricité et pour le chauffage continue d'augmenter.

Les granulés de bois dominent le commerce de la matière première bois pour la production d'énergie avec l'UE-27. Les États-Unis étaient le principal exportateur de granulés de bois à destination de l'UE-27 en 2012, suivis du Canada et de la Fédération de Russie (graphique 9.3.1). En 2012, les importations totales de l'UE-27 provenant du Canada, des États-Unis, de la Fédération de Russie et du reste du monde ont atteint 4,5 millions de tonnes. Toutefois, le plus grand marché du monde reste le marché intérieur de l'UE-27, sur lequel s'échangent environ 4,7 millions de tonnes de granulés de bois.

La production de la matière première bois a atteint des niveaux record dans tous les pays de l'Europe du Sud-Est⁷ en 2012,

⁷ Albanie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, ex-République yougoslave de Macédoine, Grèce, Monténégro, Roumanie, Serbie, Slovaquie.

tirée par une forte demande intérieure et à l'exportation. Les copeaux, les briquettes et les granulés ont été principalement écoulés sur les marchés d'exportation, alors que le bois de chauffe a dominé la consommation intérieure des ménages qui les utilisent pour le chauffage.

1.5.6.2 Communauté d'États indépendants

Dans la Fédération de Russie, la tendance à la hausse de l'investissement étranger dans la fabrication de granulés de bois et dans les usines de cogénération (production d'électricité et de chaleur) témoigne de la confiance qui règne sur les marchés de l'énergie.

La consommation intérieure de différents types de bois-énergie pour la production de chaleur est en hausse dans la Fédération de Russie, y compris l'utilisation de résidus de sciages, de bois de chauffage, de briquettes et de granulés. La production russe de granulés de bois aurait augmenté d'environ 50 % et pourrait avoir atteint 1,5 million de tonnes en 2012. On estime que 96 % de la production a été exportée.

La production de briquettes a augmenté de 20 % pour s'établir à environ 300 000 tonnes par an, dont environ 40 % ont été vendues sur le marché intérieur en 2012.

1.5.6.3 Amérique du Nord



Source: CEE/FAO, 2013.

La croissance de la production de bois-énergie au Canada restera liée aux exportations de granulés de bois. Les projections pour les États-Unis annoncent une augmentation de l'utilisation du bois-énergie jusqu'à 2030, mais à un taux inférieur à celui annoncé dans des prévisions antérieures. L'une des raisons est que les prix du gaz naturel restent bas à cause de l'expansion de la production de gaz de schiste aux États-Unis associée à la production de gaz naturel assez importante du Canada.

Au Canada, le bois n'est utilisé que pour une petite partie du chauffage résidentiel (4,5 % des maisons environ). Le Canada avait 49 usines de granulés de bois, ayant une capacité estimée à 3,4 millions de tonnes par an en mai 2013. D'autres



installations en sont au stade de la planification et pourraient ajouter jusqu'à 2 millions de tonnes par an à la capacité actuelle.

Aux États-Unis, le total du bois utilisé pour la consommation d'énergie en 2012 a été inférieur de 26 % au niveau élevé de 2 835 PJ (283 m³) atteint en 1985. La part du bois-énergie dans la consommation d'énergies renouvelables a continué de reculer, passant de 37 % à 22 % entre 2000 et 2012. La raison en est que d'autres formes d'énergies renouvelables ont progressé beaucoup plus rapidement.

«Biomass Magazine» estime à 8,2 millions de tonnes la capacité de production de granulés de bois aux États-Unis en 2012. Selon cette même source, il est prévu de porter cette capacité à près de 15 millions de tonnes dans les quatre prochaines années. La production effective de granulés de bois est estimée à 1,7 million de tonnes au Canada et 4,0 millions de tonnes aux États-Unis.

1.5.7 Produits bois à valeur ajoutée

1.5.7.1 Meubles

La production mondiale de meubles s'est chiffrée à 450 milliards de dollars en 2012. La Chine a été le plus gros fabricant de meubles, suivie des États-Unis, de l'Italie et de l'Allemagne. La production de meubles dans les pays à marchés émergents a progressé de 18 % par an en moyenne depuis 2003, en raison d'un repositionnement stratégique des fabricants et d'une consommation accrue sur les marchés émergents.

La production de meubles dans l'ensemble de la région de la CEE est restée largement stationnaire, avec des résultats variables d'un pays à l'autre et une perte de parts importantes du marché par certains pays (la production italienne a reculé de 10,5 % de 2011 à 2012).

La valeur du commerce mondial de meubles a enfin dépassé de 3 % le niveau élevé atteint avant la crise en 2008 pour atteindre 122 milliards de dollars en 2012. Selon les prévisions du Centre des études industrielles (CSIL), le commerce du meuble devrait se chiffrer à 130 milliards de dollars en 2013. Sur le plan mondial, les États-Unis est resté le plus gros importateur de meubles en 2012, suivis de l'Allemagne et de la France.

1.5.7.2 Ouvrages de menuiserie et de charpenterie pour la construction

En 2012, les marchés des ouvrages de menuiserie et de charpenterie pour la construction ont repris rapidement aux États-Unis, affichant une croissance de 33 % par rapport à 2011, mais les marchés européens se sont repliés. La valeur totale des importations a diminué en Allemagne, en France, au Royaume-Uni et au Japon. Les importations des États-Unis proviennent principalement d'exportateurs asiatiques, alors que les marchés européens sont surtout desservis par des producteurs européens.

1.5.7.3 Bois profilés

Les marchés des bois profilés n'ont connu aucune évolution marquante en 2012, bien que les importations des États-Unis aient augmenté de quelque 28 % par rapport à 2011. Entre 2006 et 2009, le marché des importations américaines de bois profilés a reculé de plus de 60 % et le marché reste plus restreint qu'en 2002. D'autres marchés importants de la région de la CEE se sont également repliés en 2012. La consommation suit la construction de logements. On ne peut s'attendre à aucune amélioration tant que l'activité économique générale ne se sera pas améliorée.

1.5.7.4 Produits bois de haute technologie

Les produits bois de haute technologie analysés dans la publication de cette année comprennent: les poutres en I (également appelées poutrelles en I) dont la section est en forme d'I; le bois abouté; les lamellés-collés constitués de sciages collés de façon à former des poutres; et le bois lamellé de placage (ou lamibois) obtenu en collant ensemble des feuilles de placage qui sont ensuite sciées aux dimensions voulues.

De nombreux produits bois de haute technologie présentent de grandes qualités du point de vue de leur contribution à une économie plus verte, car ils se prêtent à des systèmes de construction qui peuvent rivaliser avec d'autres systèmes n'utilisant pas le bois et ayant une plus forte intensité de carbone. Les produits bois de haute technologie ont fait du bois un matériau pouvant être utilisé pour construire de grands édifices modernes. C'est ainsi, par exemple, que l'on retrouve le bois dans des installations olympiques et dans de grands immeubles à plusieurs étages, en raison de ses valeurs de résistance et de son attrait esthétique.

Le bois lamellé-collé reste le produit bois détenant la plus grande part de marché en Europe. L'Allemagne, l'Italie, la France et l'Autriche demeurent les quatre pays européens ayant la consommation la plus importante de lamellé-collé. Malgré le potentiel de croissance en Europe orientale, la consommation est encore faible. En Europe du Nord, le bois lamellé de placage rivalise avec le bois lamellé-collé. L'Allemagne devrait commencer à produire du bois lamellé de placage de bouleau en 2013, avec une capacité de production initiale de 150 000 m³ par an.

La production de lamellé-collé en Amérique du Nord a été de 347 000 m³ en 2012, ce qui représente une augmentation de 21,8 % depuis l'effondrement du marché en 2009. Cette production devrait atteindre environ 380 000 m³ en 2013, selon les prévisions.

En Amérique du Nord le bois lamellé de placage ou lamibois est surtout utilisé comme poutres de haute résistance et comme linteaux de fenêtres et de portes dans le secteur de la construction résidentielle neuve. La production de lamibois en 2012 en Amérique du Nord a été de 1,4 million de m³, soit 20 % de plus qu'en 2011. Cette tendance devrait se maintenir et, selon les prévisions, la production devrait atteindre 1,6 million de m³ en 2013.



En 2012, la production de poutres en I en bois en Amérique du Nord a progressé de 21,7 % par rapport à 2011. Selon les prévisions, cette production devrait atteindre 198,5 millions de mètres linéaires en 2013, soit une augmentation de 71 % par rapport à 2009.

Le bois contrecollé-croisé est également un produit de haute technologie. Il est traité dans les parties de la revues relatives aux produits bois innovants (chapitre 3 et section 1.4 du présent chapitre).

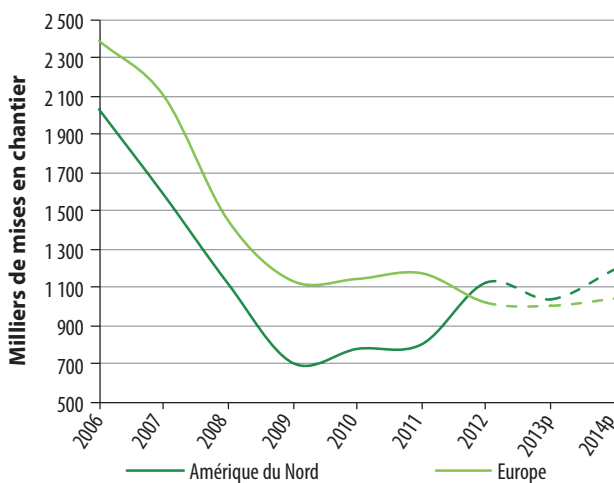
1.6 SECTEUR DU LOGEMENT

Le secteur de la construction a traditionnellement été le principal moteur de la demande de produits forestiers dans la région de la CEE. Le secteur des produits forestiers bénéficie de la reprise amorcée dans le secteur du logement en Amérique du Nord.

En Amérique du Nord, le marché américain de l'immobilier commence à peine à amorcer une reprise (graphique 1.6.1) et les mises en chantier de nouveaux logements restent pourtant proches de leurs niveaux historiques les plus bas. S'il est vrai que les mises en chantier et les ventes de logements s'améliorent, elles demeurent à certains des niveaux les plus bas enregistrés depuis 1963.

GRAPHIQUE 1.6.1

Mises en chantier de logements en Amérique du Nord et en Europe, 2006-2014



Note: p = prévisions.

Sources: Bureau du recensement des États-Unis, 2013b; Société canadienne d'hypothèques et de logement; Euroconstruct, 2013.

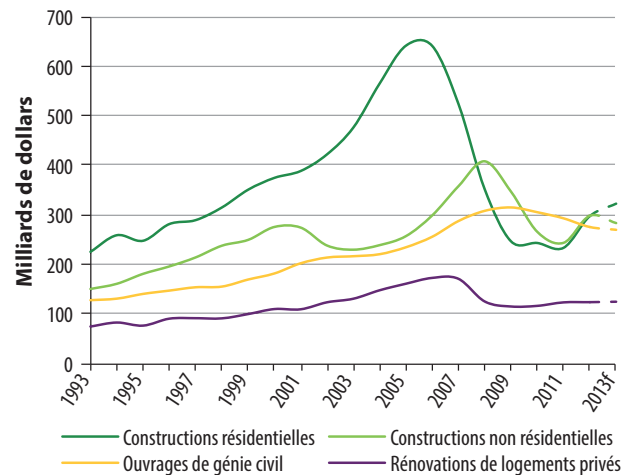
Les dépenses au titre de la construction résidentielle s'améliorent également dans tous les sous-secteurs: logements unifamiliaux, rénovations et logements collectifs (graphique 1.6.2). Même avec cette amélioration, une reprise robuste du secteur immobilier pourrait prendre encore plusieurs années.

Le marché immobilier canadien se porte bien et 189 930 mises en chantier étaient prévues pour 2013. Au cours de

l'année écoulée, plusieurs analystes ont opiné que le Canada se trouvait dans une bulle immobilière; mais, si c'est le cas, la bulle n'a pas encore éclaté. En raison des incertitudes économiques, les prévisions pour 2014 se situent entre 171 200 et 217 000 unités.

GRAPHIQUE 1.6.2

Dépenses au titre de la construction résidentielle aux États-Unis, 1993-2013



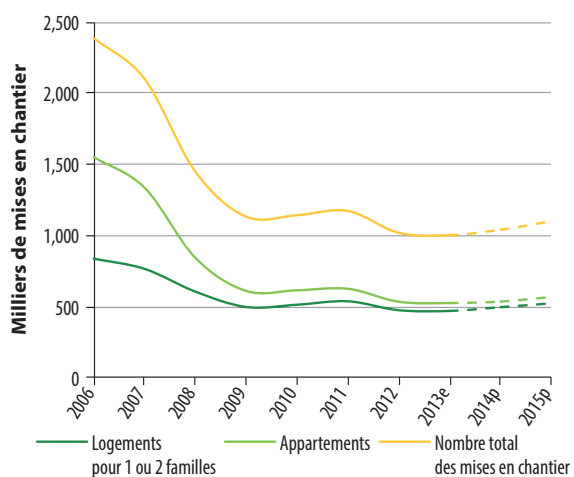
Note: p = prévisions.

Source: Bureau du recensement des États-Unis, 2013b.

En Europe, la reprise du secteur du logement est retardée par plusieurs facteurs économiques, au nombre desquels figurent l'affaiblissement des économies, des dettes souveraines élevées, les problèmes de solvabilité des banques, le chômage élevé dans plusieurs pays et les incertitudes auxquelles font face les consommateurs et les entreprises. Si en 2006, le nombre record de 2,38 millions de permis de construire ont été accordés, (pour 1,55 million de logements collectifs (appartements) et 837 000 maisons pour une ou deux familles), en 2013, des permis ont été délivrés pour 1,02 million d'unités seulement (pour 625 000 unités multifamiliales et 534 000 logements pour une ou deux familles) (graphique 1.6.3). En d'autres termes, il y a eu une diminution de 57,3 % entre 2006 et 2013. La valeur des nouvelles constructions résidentielles devrait diminuer tout au long de 2013 et commencer à augmenter en 2014 pour atteindre 242,10 milliards d'euros en 2015 contre 235,3 milliards d'euros en 2015.

Le nombre de maisons achevées dans la Fédération de Russie a atteint des niveaux record. Un total de 826 800 nouveaux logements ont été construits en 2012 représentant une superficie résidentielle de 65,2 millions de m². Selon les estimations, la superficie moyenne des logements par résident est passée de 22 m² à la fin de 2008 à environ 23,4 m² à la fin de 2012. La superficie des logements par habitant en Fédération de Russie a augmenté de près de 7 m² depuis le début des années 1990.

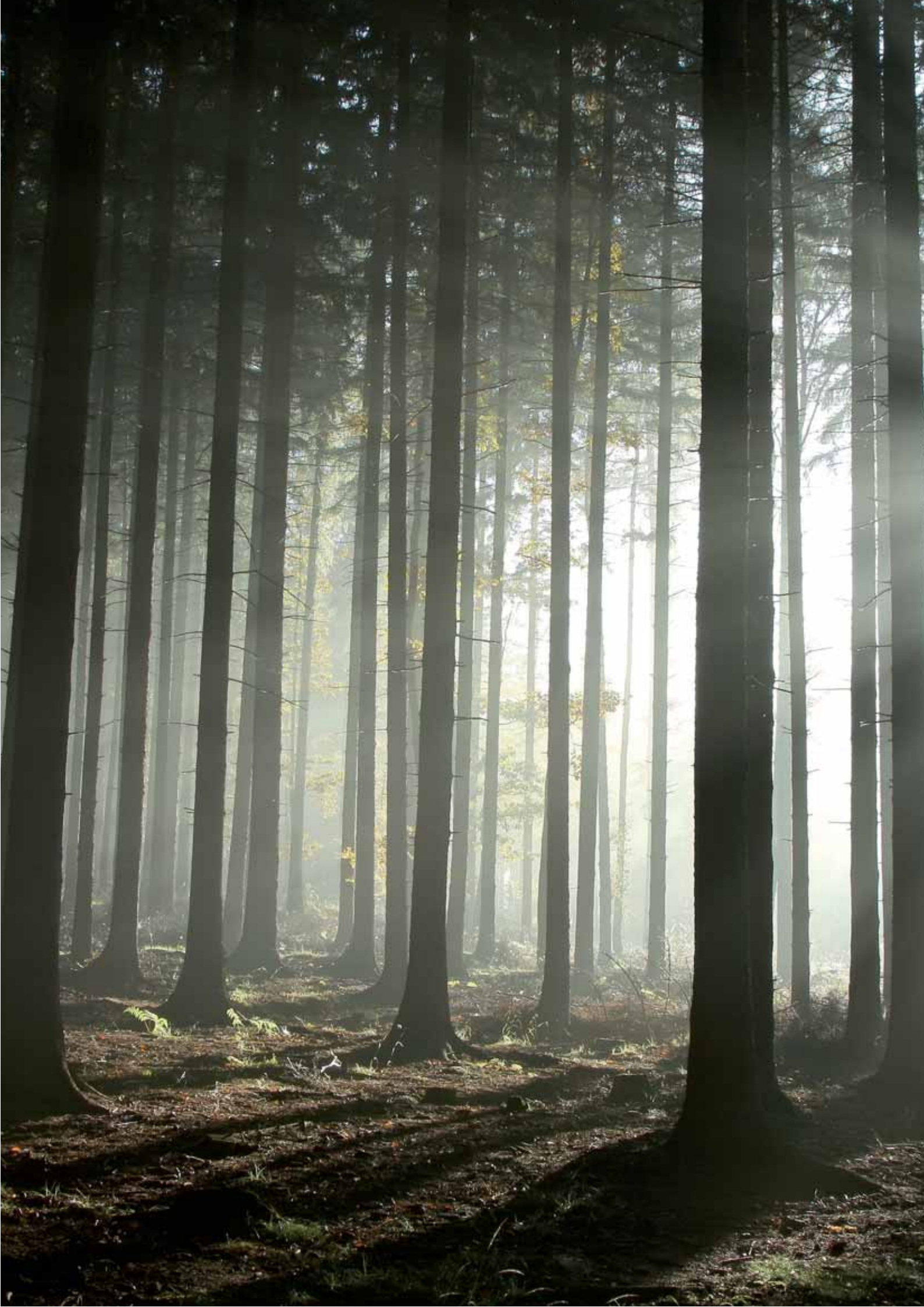


GRAPHIQUE 1.6.3**Mises en chantier de logements dans la zone Euroconstruct, 2006-2015**

Notes: Les chiffres pour 2013 sont des estimations; pour 2014 et 2015, ce sont des prévisions d'Euroconstruct.

Source: Euroconstruct, 2013.







2 INFLUENCE DES POLITIQUES, DES OUTILS FONDÉS SUR LE MARCHÉ ET DE L'ÉCONOMIE VERTE SUR LES MARCHÉS DES PRODUITS FORESTIERS

Auteur principal: *Kathryn Fernholz*

Auteurs collaborateurs:



*Florian Kraxner,
Igor Novoselov,
Helmuth Resch et
Jukka Tissari*



FAITS SAILLANTS

- En 2013, l'Union européenne et les États-Unis ont commencé à négocier la création d'une zone de libre-échange transatlantique. Il existe de nombreuses possibilités d'expansion commerciale passant par la réduction ou l'élimination des droits de douane et des obstacles non tarifaires (ONT) et une meilleure compatibilité des réglementations et des normes.
- Le règlement sur le bois de l'Union européenne (RBUE) a pris effet le 3 mars 2013 et vise à interdire la mise sur le marché de l'UE de bois et de produits bois obtenus à partir de bois récolté en violation de la législation applicable dans le pays d'origine.
- En décembre 2012, un différend a surgi entre deux des signataires de l'Entente sur la forêt boréale canadienne (EFBC). L'EFBC, sous sa forme initiale, a expiré le 18 mai 2013.
- Au nombre des faits récents qui ont une incidence importante sur la politique forestière de la Fédération de Russie figurent l'accession du pays à l'Organisation mondiale du commerce, la réglementation des contingents à l'exportation de bois rond assortis de droits de douane réduits et l'approbation du Programme d'État 2013-2020 pour le développement de la foresterie.
- En août 2012, le Département de la justice des États-Unis a annoncé un règlement à l'amiable de l'affaire de la Loi Lacey mettant en cause la Gibson Guitar Company de Nashville, au Tennessee. Conformément à l'accord de règlement, l'entreprise a été condamnée à une amende et à des versements pour des services communautaires et à prendre des mesures correctives.
- La superficie forestière certifiée dans le monde en pourcentage de la superficie forestière totale a passé le cap de 10 %.
- Le marché volontaire du carbone a progressé de 4 % et 101 millions de tonnes de carbone ont été échangées en 2012, mais les prix moyens sont tombés à moins de 6 dollars la tonne d'équivalents CO₂ (eCO₂).
- Les codes de construction adoptent progressivement des paramètres de performance, ce qui offre de plus grandes possibilités d'inclure le bois dans la construction d'édifices de hauteur moyenne et plus hauts. Les innovations dans plusieurs pays de la CEE montrent que le bois se prête à divers types de construction.
- Pour exploiter tout le potentiel du bois, le secteur des produits forestiers doit tirer parti ses qualités écologiques de celui-ci tout en répondant en même temps aux préoccupations du marché et des consommateurs en communiquant sur ses réalisations, en s'améliorant sans cesse et en se montrant responsable.

2.1 INTRODUCTION

Les marchés des produits forestiers sont influencés par un grand nombre de politiques très diverses. Plusieurs politiques influencent directement la manière dont le rôle du bois est perçu dans une économie verte émergente. C'est le cas notamment des politiques commerciales reflétées dans les règlements contre l'abattage illicite et des accords liés au commerce. Les politiques relatives aux énergies renouvelables, les objectifs en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, la comptabilisation du carbone et les politiques relatives à la construction verte ont également une incidence sur les marchés du bois.

Les évaluations du cycle de vie pourraient devenir de plus en plus répandues, ce qui renforcerait les incidences susmentionnées. Les programmes de certifications forestières sont souvent liés aux politiques relatives aux produits forestiers. Ces différentes politiques peuvent être perçues comme des occasions à saisir ou comme des menaces, ce qui incite à analyser de très près les qualités écologiques des produits bois. C'est pour le secteur forestier une occasion d'ajuster ses pratiques de façon à réduire l'impact de ses produits sur l'environnement et d'améliorer les méthodes qu'il emploie pour surveiller ces pratiques et montrer qu'elles sont responsables.

2.2 ÉCHANGES COMMERCIAUX

2.2.1 Libre-échange transatlantique

Plusieurs faits importants se sont produits dans le domaine du commerce entre mai 2012 et mai 2013. En 2013, l'Union européenne et les États-Unis ont commencé à négocier un accord de libre-échange transatlantique visant à augmenter les échanges commerciaux entre les deux blocs commerciaux qui représentent environ 30 % du commerce mondiale aujourd'hui. L'UE négocie également un accord économique et commercial global avec le Canada (AECG).

Il existe des possibilités d'expansion nombreuses et variées qui passent par la réduction ou l'élimination des droits de douane et des obstacles non tarifaires (ONT) et une meilleure compatibilité des réglementations et des normes (Commission européenne, 2013c). Les droits de douane étant déjà bas, c'est la suppression de divers ONT qui aurait le plus d'effet.

Ce n'est toutefois pas facile à accomplir, car les ONT obéissent souvent à des considérations politiques ou techniques. Dans des pourparlers commerciaux, il est peu probable que tous les points de désaccord dans le domaine réglementaire puissent être négociés, en partie parce que les réglementations et les normes ne sont pas harmonisées à l'intérieur de l'UE, ce qui peut empêcher de les négocier.

Les projections concernant les résultats et les avantages potentiels de négociations commerciales peuvent s'avérer

utiles et peuvent être réalisées au moyen de modèles économétriques (Aguar et al., 2012; Francois et al., 2012, 2013). Deux projections adoptant une approche globale ont été faites pour 2027 comprenant un scénario «ambitieux» avec élimination de tous les droits de douane et 25 % des ONT et un scénario «moins ambitieux» éliminant 98 % des droits de douane et 10 % des ONT.

Ces projections ont également envisagé la conclusion d'accords sur certaines règles et normes internationales ainsi que les «effets de retombées», à savoir que les pays ne faisant pas partie de la zone de libre-échange, par exemple, bénéficieraient d'une réduction de 1 % de leurs coûts commerciaux pour chaque réduction de 5 % des coûts liés aux ONT résultant de la simplification des réglementations par l'UE et les États-Unis. Les effets économiques probables des modifications des droits de douane et des ONT dans le secteur des produits du bois et du papier sont résumés dans le tableau suivant, qui montre les avantages commerciaux appréciables dont pourraient bénéficier l'UE et les États-Unis.

TABLEAU 2.2.1

Projections de la croissance du commerce des produits du bois et du papier basées sur l'expansion potentielle du commerce dans l'UE et aux États-Unis

	«Scénario moins ambitieux»		«Scénario ambitieux»	
	(%)	Milliards d'euros	(%)	Milliards d'euros
UE				
Importations	5,7	3,7	11,2	7,3
Exportations	2,2	2,9	4,2	5,7
États Unis				
Importations	2,5	3,3	4,4	5,8
Exportations	3,8	2,8	7,8	5,8

Note: Sur la base de projections à l'horizon 2027, y compris 20 % de «retombées» pour d'autres pays.

Source: Francois et al., 2013.

2.2.2 Commerce des produits forestiers et politique forestière aux États-Unis et au Canada

L'Accord sur le bois d'œuvre résineux (SLA) entre les États-Unis et le Canada a été renouvelé en janvier 2012 et restera en vigueur jusqu'au 12 octobre 2015. Au début de 2013, les fabricants de sciages des États-Unis se sont dits préoccupés des changements apportés à la politique d'exportation de grumes de la Colombie-Britannique et de l'augmentation des redevances qui a pris effet le 1^{er} mars 2013. La US Lumber Coalition a demandé au Gouvernement américain de défendre les droits des États-Unis au titre de l'Accord États-Unis/Canada de 2006 sur le bois d'œuvre résineux. Contestant cet argument, certains fabricants de produits forestiers de la Colombie-Britannique ont fait valoir que l'augmentation des redevances ne suffisait pas à endiguer le flux de bois d'œuvre à destination de la Chine,

compte tenu des prix que les acheteurs chinois étaient prêts à payer (Fletcher, 2013).

D'autres événements récents concernant l'Entente sur la forêt boréale canadienne (EFBC) ont également à voir avec la politique forestière canadienne. L'Entente, signée en mai 2010 par 21 entreprises forestières et 9 grandes organisations de protection de l'environnement, visait à préserver de vastes zones de la région boréale canadienne, de protéger le caribou des bois, une espèce menacée, et d'assurer la stabilité de l'approvisionnement en bois d'œuvre des entreprises signataires. Elle concernait des forêts publiques exploitées sous licence par les entreprises signataires totalisant, à l'origine, 72 millions d'hectares (Entente sur la forêt boréale canadienne, 2013a).

Un différend a surgi au Canada, en décembre 2012, entre Greenpeace et l'entreprise Produits forestiers Résolu, accusée par Greenpeace de violer l'Entente sur la forêt boréale canadienne (EFBC). Greenpeace s'est retiré de l'Entente en signe de protestation. À l'issue d'une enquête menée par Résolu, Greenpeace a publié une déclaration, en mars 2013, reconnaissant que ses allégations étaient inexactes. L'Entente a expiré le 18 mai 2013 et les pourparlers sur sa prolongation se sont arrêtés à la fin de mai 2013 (Entente sur la forêt boréale canadienne, 2013b).

Les notables des régions boréales du Canada envisagent actuellement de renouveler l'EFBC entre le secteur forestier, les communautés autochtones et les groupements de défense de l'environnement, car il y a un grand besoin de certitude et de durabilité dans l'intérêt de l'industrie forestière, de la population locale et de l'écosystème.

2.2.3. Le commerce de produits forestiers et la politique forestière de la Fédération de Russie

Plusieurs faits survenus en 2012 et au début de 2013 ont peut-être beaucoup influé sur la politique forestière de la Fédération de Russie. Il s'agit notamment de l'accession du pays à l'Organisation mondiale du commerce, de la réglementation des contingents à l'exportation de bois rond assortis de droits de douane réduits et de l'approbation du Programme d'État 2013-2020 pour le développement de la foresterie.

TABLEAU 2.2.2

Contingents d'exportation de bois rond de la Fédération de Russie, 2012-2013

	(En milliers de m ³)			
	<i>Picea abies, Abies alba</i>		<i>Pinus sylvestris</i>	
	2012	2013	2012	2013
UE	1 986,9	5 960,6	1 215,3	3 645,9
Autres pays	95,3	285,9	4 130,8	12 392,3
Total	2 082,2	6 246,5	5 346,1	16 038,2

Note: Les contingents de 2012 ont été calculés proportionnellement en fonction de la date de l'accession à l'OMC, 22 août 2012.

Source: Gouvernement de la Fédération de Russie, 2012.

Le Protocole d'accession à l'OMC est entré en vigueur le 22 août 2012. La Résolution n° 779 du Gouvernement russe établit des contingents assortis de droits réduits pour les exportations d'épicéa, de sapins (*Picea abies*, *Abies alba*) et de bois rond de pin (*Pinus sylvestris*) (Gouvernement de la Fédération de Russie, 2012) (tableau 2.2.2).

La Fédération de Russie poursuit ses projets d'investissements axés sur l'utilisation des forêts. À la fin de 2012, 121 projets figuraient sur la liste des projets d'investissements hautement prioritaires du Gouvernement, qui se chiffrent au total à 403,7 milliards de roubles (12,5 milliards de dollars⁸) et sont mis en œuvre dans 35 régions du pays. À ce jour, 24 installations nouvelles ou améliorées sont devenues opérationnelles. Il s'agit notamment d'investissements totalisant 70 milliards de roubles (2,7 milliards de dollars) dans la modernisation de la production de carton et de papier, la construction d'une usine de contreplaqués et l'organisation des opérations de transformation du bois. En 2012, pour promouvoir l'activité forestière, la Fédération de Russie a annulé les droits d'exportation pour les produits bois transformés et les droits d'importation sur les machines de travail du bois venant de l'étranger.

En décembre 2012, le Gouvernement a adopté le Programme d'État 2013-2020 pour le développement de la foresterie, qui se compose de quatre sous-programmes: «Sécurité et protection des forêts», «Utilisation des forêts», «Reforestation» et «Mesures de mise en œuvre du Programme d'État pour le développement de la foresterie». Les discussions concernant l'adoption d'une politique nationale des forêts se sont poursuivies et un texte final est attendu pour la fin de 2013.

En septembre 2013, la FAO a publié une «Étude prospective du secteur forestier en Fédération de Russie, 2030». Trois scénarios sont analysés: le scénario inertiel (basé sur les tendances historiques), le scénario modéré (basé sur une croissance économique modérée) et l'innovation dans le développement du secteur (basé sur une croissance économique élevée et stable). L'étude prédit une production accrue de bois rond de l'ordre de +63 % à +111 % par rapport au niveau de 2010 (FAO, 2012).

2.2.4 Diligence raisonnée et récolte légale du bois

Les réglementations visant à empêcher le commerce de bois récolté illégalement sont de plus en plus fréquentes dans le monde, ce qui exige le recours à une «diligence raisonnée» et à «l'évaluation du risque». Si ces efforts renforcent la valeur des produits bois et favorisent la croissance d'un commerce responsable, ils pourraient créer des possibilités pour les produits forestiers et l'économie verte. Par contre, s'ils donnent lieu à des risques réels ou perçus, à des obstacles au commerce et/ou à des coûts additionnels, ils pourraient désavantager les

⁸ 1 dollar = 31 roubles.

produits forestiers et freiner la croissance des entreprises et des économies forestières.

Les parties concernées doivent, par conséquent, collaborer pour faire en sorte que les mesures de lutte contre le commerce illégal soient appliquées de manière uniforme à tous les types de produits et de secteurs afin d'éviter des déséquilibres et des conséquences inattendues. Il est également important d'adopter des politiques stables et des principes directeurs clairs quant à la manière de démonter la conformité. Un manque de clarté persistant ne serait pas dans l'intérêt d'une gestion publique responsable ou des partenaires commerciaux et des forêts concernés.

2.2.4.1 Règlement sur le bois de l'Union européenne

Le Règlement sur le bois de l'UE (RBUE), entré en vigueur le 3 mars 2013, interdit la mise sur le marché européen de bois récolté en violation de la législation du pays où le bois a été récolté ainsi que celle des produits dérivés de ce bois. Il incombe aux États membres d'adopter des sanctions effectives et dissuasives et de faire respecter le règlement. Quiconque place du bois sur le marché pour la première fois est tenu d'utiliser un système de diligence raisonnable pour limiter le plus possible le risque d'introduire dans l'UE du bois récolté illégalement. Les opérateurs peuvent mettre au point leur propre système de diligence raisonnable ou utiliser un système établi par une organisation de contrôle.

Les entités privées reconnues par la Commission européenne pourront servir d'organisation de contrôle et mettre à la disposition des opérateurs de l'UE des systèmes de diligence raisonnable prêts à l'emploi (Commission européenne, 2013b).

En vertu du RBUE, les systèmes de vérification par des tierces parties de la gestion durable des forêts ne suffisent pas à eux seuls à satisfaire aux exigences du Règlement en matière de diligence raisonnable et à assurer que le bois a été récolté légalement. Par conséquent, le Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC) et le Forest Stewardship Council (FSC) ont tous deux modifié leurs systèmes.

Le FSC a fait des changements pour remédier à de nombreuses faiblesses perçues dans son système et évalue actuellement ses options pour répondre à certaines questions concernant l'utilisation de matériaux de récupération de pré-consommation (FSC, 2013b). Le PEFC a récemment publié une révision de sa norme de traçabilité, en mettant en avant les exigences du Règlement (PEFC, 2013a).

La pleine mise en œuvre du Règlement prendra un certain temps, car toutes les mesures nécessaires ne sont pas encore opérationnelles au niveau national. Les régimes nationaux de sanctions, la désignation des services de contrôle, entre autres, ne sont pas encore tout à fait au point. Dans le secteur privé, les opérateurs doivent encore mettre en place leur

système de diligence raisonnable (avec ou sans l'assistance d'une organisation de contrôle).

Les premiers résultats de l'application du Règlement ont été discutés lors du Forum 2013 sur les forêts (FAO, 2013). Quelques participants ont fait valoir que des stocks avaient peut-être été acquis de pays à risque avant l'entrée en vigueur du RBUE. Les négociants et détaillants ont expliqué qu'une documentation volumineuse leur était demandée non seulement pour les produits bois, mais aussi pour d'autres produits importés. Il semblerait que le Règlement ait eu pour effet de détourner la consommation en faveur de bois récoltés et fabriqués dans l'UE et que les entreprises s'approvisionnent moins dans les pays à haut risque (FAO, 2013).

Les deux éléments essentiels du Plan d'action FLEGT de 2003 (Application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux) sont le RBUE et les accords de partenariat volontaires (APV) – accords bilatéraux avec les pays exportateurs de bois. Ces accords visent à promouvoir la bonne gouvernance forestière en clarifiant le cadre juridique des pays et en vérifiant la mise en œuvre.

Un régime d'autorisation FLEGT faisant partie des APV et devenant, en fait, obligatoire pour les deux parties dès la ratification de l'accord assurera que le bois ou les produits dérivés du bois désignés qui sont exportés vers l'UE le sont légalement du point de récolte au port d'exportation, suivant un processus traçable et vérifiable. Par conséquent, la conformité au RBUE est accordée pour le bois accompagné d'une autorisation FLEGT ou d'un permis CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction).

Le Règlement aura très vraisemblablement pour effet d'augmenter la demande de bois provenant des pays de l'UE et d'autres régions à faible niveau de risque et de rendre plus attrayants les APV-FLEGT parmi les pays exportateurs de bois.

2.2.4.2 La Loi Lacey

La Loi Lacey aux États-Unis a été proposée et adoptée en 1900. Elle vise à lutter contre le commerce illicite de la faune, de la flore et des poissons. Après une série de modifications en 2008, la loi exige actuellement que des déclarations d'importation accompagnent certains végétaux et produits d'origine végétale, y compris une vaste gamme de produits dérivés du bois et de produits forestiers (USDA, 2012). La loi exige des entreprises qui se procurent et vendent du bois et des produits dérivés du bois d'appliquer un système de diligence raisonnable renforcé (Beveridge et Diamond, 2009).

La Loi Lacey a été au centre d'une affaire célèbre dans laquelle la société Gibson Guitar Company de Nashville au Tennessee a été soupçonnée d'importer du bois en contravention de la loi. Le Département de la justice des États-Unis s'est prononcé sur l'affaire en août 2012, en imposant à la Gibson Guitar Company



des sanctions économiques et des travaux d'intérêt général se chiffrant à 350 000 dollars ainsi que des modifications dans ses procédures de fonctionnement internes. Conformément à l'«accord de poursuites différées», en contrepartie de l'extinction des poursuites à son encontre pour infraction pénale au titre de la Loi Lacey, la société Gibson a accepté de mettre en place un programme pour renforcer ses contrôles et procédures de conformité et a renoncé à réclamer le bois saisi dans le courant de l'enquête criminelle, d'une valeur estimée à 261 844 dollars.

Les détracteurs de la Loi Lacey sont à l'origine de tentatives visant à la faire modifier ou abroger, telles que le projet de loi intitulé «Retailers and Entertainers Lacey Implementation and Enforcement Fairness Act» ou «RELIEF Act», en 2011 et a été débattu en 2012 (Bibliothèque du Congrès, 2012). Bien que ce projet de loi n'ait pas dépassé le stade de l'examen en comités, il est possible que ce texte ou d'autres textes de loi similaires continuent d'être présentés jusqu'à obtenir la mise en place de mesures limitant les effets de la Loi Lacey.

Les modifications proposées comprennent: la limitation du champ d'application de la Loi Lacey (par exemple, en redéfinissant les végétaux et produits d'origine végétale visés), la réduction des pénalités pour les délinquants primaires, l'établissement de processus standard pour la conformité, l'octroi d'exemptions pour les importations et les processus de fabrication intervenus avant l'entrée en vigueur de la révision de la Loi Lacey le 22 mai 2008, et le ciblage des produits en bois massif plutôt que des matériaux composites et d'emballage. Toutefois, l'intention de la Loi Lacey bénéficie également d'un appui important, en tant qu'instrument pour la protection des forêts et la prévention des coupes illégales. La loi est toujours en vigueur et les efforts se poursuivent pour développer des systèmes de normes de diligence et de bonnes pratiques.

2.3 ÉNERGIE

2.3.1 Biocarburants

2.3.1.1 Éthanol et carburants liquides

Le bois est une matière première potentielle pour la fabrication de biocarburants et les travaux de recherche dans ce domaine ont bénéficié d'investissements importants. Toutefois, actuellement, l'éthanol est principalement obtenu à partir de matières premières agricoles.

Dans l'Union européenne, 4,4 % de tous les modes de transport fonctionnent au biocarburant. En octobre 2012, la Commission européenne a proposé de ramener de 10 % à 5 % le pourcentage de l'essence qui doit être remplacé par les biocarburants dans les transports. Puis elle a lancé une révision de la «Stratégie pour des carburants propres», en janvier 2013. La stratégie préconise des mesures en faveur de biocarburants avancés tels que ceux produits à partir de biomasses lignocellulosiques,

mais recommande de réduire les aides publiques pour les biocarburants de première génération produits à partir de cultures alimentaires (Commission européenne, 2013a).

Aux États-Unis, le biocarburant le plus produit actuellement est l'éthanol tiré du maïs, plafonné à 15 milliards de gallons (56,8 milliards de litres) d'ici à 2015 par la norme relative aux combustibles renouvelables. Ainsi, pour donner suite au mandat fédéral selon lequel 36 milliards de gallons (136,3 milliards de litres) de biocarburant devront être mélangés à de l'essence ordinaire d'ici à 2022, l'industrie américaine du biocarburant devra produire d'autres types de biocarburants en grande quantité – en particulier de l'éthanol cellulosique qui peut être obtenu à partir de granulés de bois ou d'herbacées.

En 2012, l'Agence pour la protection de l'environnement (EPA) des États-Unis a estimé que la capacité de production de biocarburants à partir du bois cette année-là ne dépasserait guère 10,5 millions de gallons (39,7 millions de litres), ce qui est bien en deçà de l'objectif initial (fixé par le Congrès américain en 2007) de 500 millions de gallons (1,9 milliard de litres) (US-EPA, 2012). Un plus grand nombre d'installations commenceront à produire dans le courant de 2013; toutefois, il est peu probable que la production se rapproche tant soit peu de la cible de 1 milliard de gallons fixé par le Congrès (Orcutt, 2012).

Pour plus d'informations sur les biocarburants liquides extraits du bois, voir le chapitre consacré au bois-énergie, section 9.4.3.



Source: Vapo, 2013.

2.3.1.2 Granulés de bois

Les granulés de bois sont une autre source importante de biocarburants renouvelables. L'Union européenne s'était donné pour objectif d'obtenir 20 % de son énergie de ressources renouvelables d'ici à 2020, mais elle ne pourra pas atteindre cet objectif en ayant uniquement recours à l'énergie solaire et à l'énergie éolienne. Les pays membres de l'UE ont des objectifs différents en matière d'énergies renouvelables et appliquent des politiques et des programmes de subvention différents pour encourager l'utilisation d'énergies renouvelables, y compris l'énergie obtenue à partir de la biomasse.

Les subventions en faveur de la production d'énergie à partir de la biomasse sont critiquées par les utilisateurs concurrents de la même matière première (comme les fabricants de produits composites du bois et de papier) et par les économistes. La source la plus abondante de bioénergie aujourd'hui est le bois, surtout sous forme de copeaux et de granulés. Une importante demande de granulés aujourd'hui vient des entreprises européennes de services publics qui remplacent une partie du charbon par du carburant dérivé du bois (combustion combinée). L'offre de granulés comme matière première est insuffisante dans de nombreux pays européens (Mantau et al., 2010). Par conséquent, une grande partie des importations de granulés de bois, essentiellement en Europe occidentale, proviennent de plus en plus de l'Amérique du Nord où la production est en expansion.

La Commission européenne (2013a) a publié un Livre vert intitulé «Un cadre pour les politiques en matière de climat et d'énergie à l'horizon 2030» qui définit des objectifs au-delà de 2020. Il souligne que les émissions de gaz à effet de serre devraient être réduites dans l'UE de 40 % d'ici à 2030 et de 80 % à 95 % d'ici à 2050 si l'on veut se conformer à l'objectif de limiter le réchauffement de la planète à moins de 2°C fixé par la communauté internationale. Dans la Feuille de route pour l'énergie à l'horizon 2050 proposée dans le Livre vert, il est suggéré qu'en 2030 la part des énergies renouvelables soit de 30 %, et le bois-énergie sous forme de granulés jouera probablement un rôle important dans ce sens. Pour plus de détails, voir la section 9.4.1.

2.4 ENVIRONNEMENT

2.4.1 Produits forestiers certifiés

En mai 2013, la superficie des forêts certifiées à l'échelle mondiale par le FSC et le PEFC totalisait 417 millions d'hectares, ce qui représente une augmentation de 8,5 % (32,8 millions d'hectares) depuis mai 2012 (graphique 2.4.1).

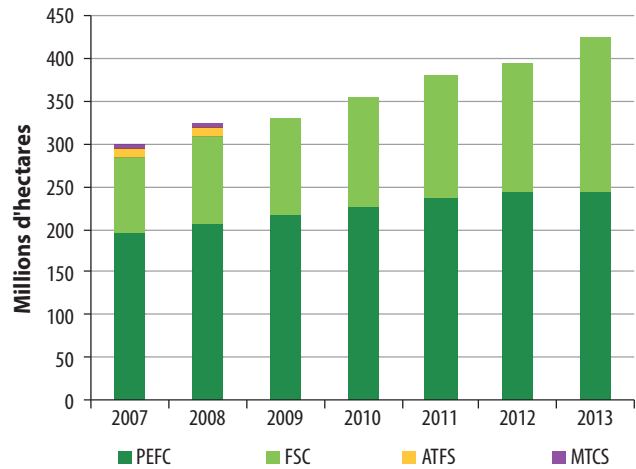
On estime qu'il existe un chevauchement d'environ 7,2 millions d'hectares (dont la moitié en Europe) en raison de la double certification.

Le total de la superficie forestière certifiée dans le monde a, pour la première fois, passé le cap de 10 %, en pourcentage de la superficie forestière totale. Le nombre de certificats de traçabilité délivrés n'a cessé d'augmenter; il s'agit de la traçabilité jusqu'à une forêt certifiée. Pendant les douze mois d'avant mai 2013, 3 766 certificats de traçabilité additionnels ont été délivrés, ce qui représente un taux de croissance annuelle relative de 11,8 % (graphique 2.4.2).

Entre mai 2012 et mai 2013, le pourcentage de l'offre mondiale de bois rond issu de forêts certifiées a été estimé à 28,3 %, soit 501 millions de m³ de bois rond. Ceci représente une augmentation de 1,8 % par rapport à la période antérieure de douze mois.

GRAPHIQUE 2.4.1

Superficie forestière certifiée par les principaux systèmes de certification, 2007-2013

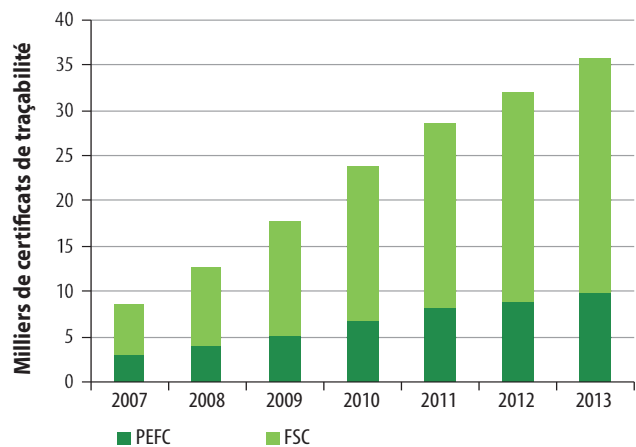


Notes: 2013 = données de mai 2013. Les données correspondant aux systèmes approuvés par le PEFC (MTCS, ATFS, SFI, CSA) sont fusionnées aux données du PEFC et ne sont pas indiquées séparément après la date de l'approbation. Les statistiques présentées ne sont pas ajustées pour tenir compte d'un chevauchement évalué à environ 7,2 millions d'hectares (mai 2013).

Sources: FSC, 2013c; PEFC, 2013b.

GRAPHIQUE 2.4.2

Certificats de traçabilité délivrés à l'échelle mondiale, 2007-2013



Notes: Les chiffres indiquent le nombre de certificats de traçabilité délivrés, indépendamment de la taille des entreprises ou du volume de leur production ou de leurs échanges commerciaux. Informations valables en mai 2013.

Sources: FSC, 2013c; PEFC, 2013b.

La sous-région qui fournit le plus gros volume de bois rond certifié est l'Amérique du Nord, qui, avec l'Europe, constitue la plus grande partie (95,8 %) de l'offre de bois rond certifié (tableau 2.4.1). Toutefois, il convient de noter que, même si le bois est issu d'une zone forestière certifiée, un certificat de traçabilité n'est délivré que si sa traçabilité à une source forestière certifiée conforme à une norme de gestion forestière durable (SFM) peut

TABLEAU 2.4.1

Offre potentielle mondiale et régionale de bois rond provenant de forêts certifiées, 2011-2013

	Superficie forestière totale (en millions d'hectares)	Superficie totale de forêts certifiées (en millions d'hectares)			Superficie certifiée (en pourcentage)			Volume estimatif de bois rond industriel provenant de forêts certifiées (en millions de m ³)			Pourcentage estimatif du bois rond industriel provenant de forêts certifiées		
		2011	2012	2013	2011	2012	2013	2011	2012	2013	2011	2012	2013
Amérique du Nord	614,2	201,0	198,0	215,8	32,7	32,2	35,1	227,5	224,0	244,2	12,8	12,7	13,8
Europe occidentale	168,1	85,3	95,4	100,2	50,8	56,7	59,6	201,0	224,7	236,1	11,3	12,7	13,3
CEI	836,9	44,3	47,5	53,4	5,3	5,7	6,4	8,5	9,1	10,2	0,5	0,5	0,6
Océanie	191,4	12,3	13,2	11,9	6,4	6,9	6,2	3,5	3,8	3,4	0,2	0,2	0,2
Afrique	674,4	7,6	7,3	7,5	1,1	1,1	1,1	0,8	0,8	2,2	0,0	0,0	0,1
Amérique latine	955,6	16,1	14,7	15,7	1,7	1,5	1,6	3,2	2,9	1,2	0,2	0,2	0,1
Asie	592,5	8,1	9,5	12,5	1,4	1,6	2,1	2,8	3,2	4,0	0,2	0,2	0,2
Total monde	4 033,1	374,9	385,5	417,0	9,3	9,6	10,3	447,3	468,6	501,4	25,3	26,5	28,3

Notes: Les données relatives à la superficie forestière (à l'exclusion des «autres terres boisées») et les estimations relatives à la production de bois rond industriel provenant de forêts certifiées sont tirées de la publications de la FAO *Évaluation des ressources forestières mondiales 2010*. La production de bois rond est calculée en multipliant la production annuelle de bois rond provenant des «forêts disponibles pour la production de bois» des régions par le pourcentage de superficie forestière certifiée des mêmes régions (c'est à-dire en partant du principe que les quantités de bois rond industriel enlevées par hectare de forêt certifiée sont identiques aux quantités moyennes enlevées dans l'ensemble des forêts disponibles pour la production de bois).

Sources: FSC, 2013c; PEFC, 2013b; FAO, 2010; données de l'auteur. Information valable en mai 2013.

être établie d'une manière vérifiable. Par conséquent, en l'absence de renseignements commerciaux confidentiels, il n'est pas possible d'estimer le volume total de bois livré avec un certificat de traçabilité, mais seulement le nombre de certificats délivrés.

Le FSC a mis en marche un processus pour réviser ses principes, critères et indicateurs (les trois niveaux de spécificité de la norme FSC). Les principes et critères révisés ont été approuvés par le Conseil du FSC à la fin de 2011 et adoptés par les membres lors d'un vote en février 2012. À la suite des premières réunions en 2012, le processus d'élaboration des indicateurs génériques internationaux (IGI) du FSC a progressé et des projets de documents sont parus en 2013. La première proposition incluait des modifications importantes (envisageant, par exemple, de porter de 192 à 340 le nombre d'indicateurs devant être utilisés dans les évaluations aux États-Unis). Des préoccupations ont été exprimées au sujet des changements proposés dans un certain nombre de pays de la région de la CEE, notamment au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Suède. Selon le projet de calendrier publié par le FSC, le processus devrait s'achever en 2014 (FSC, 2013d).

La Sustainable Forest Initiative (SFI), le principal système de certification d'Amérique du Nord, a commencé en 2013 son prochain



Source: M. Karppinen, 2013.

cycle quinquennal de révision de sa norme. La nouvelle version de la norme sera lancée le 1^{er} janvier 2015 (SFI, 2013).

Le PEFC a adopté en mai 2011 la toute dernière révision de ses exigences en matière de gestion durable des forêts et les systèmes relevant du PEFC avaient jusqu'à mai 2013 pour s'y conformer. En mars 2013, la norme de gestion durable des forêts de l'Association canadienne de normalisation a été reconduite (dernière révision en 2009) pour trois ans.

En mai 2013, le FSC a annoncé sa décision d'arrêter la certification de produits du groupe Danzer (une entreprise mondiale de produits forestiers basée en Suisse). La conséquence directe de cette décision est qu'un million d'hectares de forêts faisant partie d'une concession dans la République du Congo n'auront plus la certification FSC (FSC, 2013a). En avril 2013, le FSC a fait savoir que 2,5 millions d'hectares avaient été certifiés dans la République du Congo; cette décision réduira la zone certifiée d'environ 40 %.

2.4.2 Questions relatives au carbone

Le commerce et les prix des crédits carbone ont été affectés par les longues crises économique et financière en Europe, les revers politiques aux États-Unis, la lenteur du processus de négociation de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et l'absence d'explications exhaustives sur les modalités de fonctionnement du mécanisme REDD+. Sur une note plus positive, un nombre croissant de pays, dont la Chine et plusieurs autres grandes économies émergentes, mettent en place des systèmes nationaux d'échange de droits d'émission. En outre, de grandes sociétés d'achat de crédits-carbone sont présentes sur le marché volontaire du carbone sur lequel les projets forestiers sont assez répandus.

L'économie européenne étant restée stagnante pendant plusieurs années, le Système communautaire d'échange de quotas d'émissions (SEQE) a été passé au crible. S'il est vrai qu'il a encore de fervents partisans au niveau politique, il est de plus en plus évident qu'il n'est pas bien adapté à la situation économique actuelle.

L'allocation généreuse de quotas gratuits à certaines industries énergivores a créé des excédents que ces industries ont pu vendre à profit. Par contre, les installations de cogénération (production de chaleur et d'électricité) sont à court de crédits-carbone et doivent en acheter sur le marché.

Le prix du carbone est bas en raison de l'offre excédentaire de quotas. Les prix du carbone (quotas européens d'émissions) ont battu le record du prix du hamburger en chutant à 3,50 euros la tonne d'équivalent CO₂ (eCO₂) au début de 2013. Les industries opérant dans le cadre du SEQE peuvent également vendre des crédits internationaux au titre du mécanisme pour un développement propre (MDP) du Protocole de Kyoto. Le prix des unités de réduction certifiée des émissions (URCE) a chuté en dessous d'un dollar par tonne.

Le marché volontaire du carbone a progressé de 4 % – 101 millions de tonnes de carbone ont été échangées en 2012 – mais les prix moyens ont été inférieurs à 6 dollars la tonne d'équivalents CO₂. En conséquence, la valeur des transactions est tombée à 523 millions de dollars. Les acheteurs du secteur privé ont préféré acheter des crédits-carbone liés aux énergies renouvelables (34 %) et à la foresterie (32 %) (Ecosystem Marketplace, 2013). S'agissant des activités liées à la foresterie sur le marché volontaire des droits d'émission de carbone, 15 nouveaux projets répondant à la nouvelle norme volontaire de vérification (norme VCS) ont vu le jour depuis l'été 2012. De nouveaux projets REDD ont été formulés pour admission sur les marchés volontaires des droits d'émission de carbone, après les premiers crédits REDD au Brésil à titre d'URCE temporaires en avril 2012. Le marché des crédits-carbone REDD+ a toutefois reculé de 8 % en 2012.

Plusieurs pays, dont l'Australie, la Chine et la République de Corée, s'apprêtent à mettre en place des marchés de permis d'émission assortis de mécanismes complets d'ici à 2015. L'Air Resources Board de Californie a officiellement adopté un programme de plafonnement et d'échange des émissions de gaz à effet de serre, qui a été lancé en janvier 2012.

Les parties à la Plate-forme de Durban pour une action renforcée se sont engagées à élaborer un traité juridiquement contraignant sur le climat applicable à l'ensemble des pays. La Passerelle climat de Doha (2012) a maintenu les décisions concernant le programme de travail figurant dans la Plate-forme de Durban et la deuxième période d'engagement du Protocole de Kyoto (2013-2020), malgré la baisse d'intérêt pour un traité juridiquement contraignant en dehors des pays européens. Plusieurs parties et observateurs se sont dits préoccupés des faibles niveaux d'ambition en ce qui a trait à l'atténuation des changements climatiques et, d'une manière générale, aux ressources financières allouées aux questions climatiques.

2.4.3 Construction verte

L'utilisation actuelle et future des produits bois est grandement influencée par le secteur de la construction verte. Cette influence s'explique aussi bien par l'évolution des programmes volontaires de construction verte que par les codes de construction. Jusqu'ici, les dispositions des codes de construction visant spécifiquement l'ensemble des structures (plutôt que la localisation et les critères esthétiques, par exemple) ont porté sur l'intégrité de la construction et la santé et sécurité des occupants. Cependant, les codes et règlements portent de plus en plus sur d'autres aspects de la construction liés à l'impact environnemental et à la performance des matériaux, y compris l'impact global sur l'environnement tout au long du cycle de vie de la structure elle-même et de ses principales composantes. Plusieurs de ces éléments pourraient comporter des avantages importants ou avoir des conséquences négatives majeures pour l'utilisation du bois dans la construction.





Source: proHolz Austria, 2013.

2.4.3.1 Élaboration de programmes et de codes pour la construction verte

Dans le secteur de la construction verte aux États-Unis et au Canada, le débat se poursuit et on observe une convergence rapide entre les programmes volontaires et les codes ou normes des pays qui sont parvenus à un plus haut niveau de normalisation (la certification ANSI et ISO, par exemple).

Ainsi, le Code international de la construction verte (IgCC) a été achevé en mars 2012 et a été adopté dans son intégralité ou en partie par 10 États aux États-Unis, y compris dans des régions comprenant certaines des zones métropolitaines les plus importantes. Parmi les villes qui ont adopté l'IgCC, on trouve Dallas (Texas) et Phoenix (Arizona). En même temps, le code californien CalGreen est de plus en plus accepté et a une influence croissante sur la pratique de la construction verte.

Dans certains cas, l'IgCC est adopté comme texte de référence plutôt que comme code strictement obligatoire. En vertu de l'IgCC, la conformité peut être établie au niveau de la sélection des matériaux en faisant en sorte que 55 % des matériaux de construction (basés sur la masse, le volume et le coût) soient recyclés, recyclables, d'origine organique et/ou fabriqués localement; autrement, il est possible de satisfaire aux mêmes exigences en réalisant une évaluation du cycle de vie de l'ensemble de l'édifice.

Le Green Building Council des États-Unis (USGBC) et ses programmes volontaires appelés LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) jouissent toujours d'une reconnaissance étendue. Toutefois, les programmes LEED continuent d'être critiqués pour les pratiques que leurs normes permettent de certifier.

L'une des critiques importantes formulée parfois par le secteur des produits forestiers à l'encontre des programmes LEED est que,

contrairement à la plupart des autres programmes (y compris l'IgCC et CalGreen), qui reconnaissent tous les autres grands programmes de certification par des tierces parties, les normes LEED privilégient uniquement l'utilisation du bois certifié par le FSC.

Ce conflit de longue date est à l'origine de mesures au niveau des états et de tentatives au niveau fédéral visant à limiter l'utilisation des normes LEED ou à exiger que d'autres systèmes de construction verte soient également acceptés. Plusieurs États, dont l'Alabama, la Géorgie, le Maine et le Mississippi ont imposé des interdictions ou d'autres restrictions relatives à l'utilisation de LEED et d'autres États envisagent des mesures similaires. En 2013, le premier bien immobilier à recevoir la certification LEED en République fédérale de Russie a reçu simultanément la certification BREEAM (Building Research Establishment Environmental Assessment Method) du Royaume-Uni.

2.4.3.2 Déclarations environnementales des produits

En 2013, la Plate-forme ECO a gagné du terrain en tant qu'initiative de l'UE visant à assurer la durabilité dans le secteur des produits de construction. Elle a pour but d'assurer le respect du nouveau Règlement de l'UE sur les produits de construction et de la norme européenne en la matière (EN 15804). La norme européenne définit les informations et indicateurs qui doivent obligatoirement figurer dans les déclarations environnementales des produits (DEP) afin d'assurer la durabilité des matériaux utilisés dans le secteur de la construction. Elle devrait permettre la comparabilité des indicateurs environnementaux.

Aux États-Unis, l'American Wood Council (AWC) a mis à disposition des déclarations environnementales pour des catégories de produits bois spécifiques, dont les sciages de résineux, les contreplaqués résineux, les panneaux OSB et le bois lamellé collé (AWC 2013). Les informations fournies par les DEP sur l'impact environnemental sur toute la vie des produits sont importantes pour démontrer tout le potentiel du bois et des produits dérivés du bois dans le cadre du commerce responsable et de la construction verte.

2.4.3.3 Performance énergétique des bâtiments

La conception et la construction de bâtiments n'exploitent pas toujours tout le potentiel du bois pour conserver l'énergie. Toutefois, si les secteurs de la construction et des produits bois continuent de déployer des efforts pour mettre au point et promouvoir de nouvelles façons de construire en utilisant le bois (avec, par exemple, des murs plus épais utilisant des poutrelles en I, des montants doubles, des montants décalés reposant sur des lisses basses de 8 ou 10 pouces), le bois pourrait être utilisé davantage dans la construction résidentielle et non résidentielle.

Les nouvelles exigences fonctionnelles visant à améliorer le rendement thermique pourraient amener à utiliser plus de produits bois et/ou de nouveaux produits bois. Ces produits bois innovants peuvent considérablement réduire l'impact

environnemental des milieux construits tout en stimulant l'innovation et l'activité économique.

L'une des tendances de l'innovation dont il faut être conscient est que le resserrement des critères de performance résultant des politiques en faveur de la construction verte pourrait amener à privilégier les usines de préfabrication au détriment de la construction sur place, ce qui aurait pour effet de modifier la clientèle et peut-être les besoins en produits, les prix et les méthodes de livraison.

2.4.3.4 Codes fondés sur la performance structurelle

Les codes de la construction abandonnent graduellement les paramètres prescriptifs rigides en faveur de paramètres basés sur la qualité générale des prestations. Ce changement facilite l'utilisation du bois dans des structures non traditionnelles, notamment dans les édifices commerciaux de hauteur moyenne ou de grande hauteur. Des innovations dans plusieurs parties du monde, y compris au Canada, en Australie, en Suède et au Royaume-Uni ont montré qu'il peut être avantageux d'utiliser du bois et des produits bois de haute technologie dans différents types de constructions.

2.5 TRAVAUX DE RECHERCHE DANS LE DOMAINE DES UTILISATIONS INNOVANTES DU BOIS

De nouvelles possibilités voient également le jour pour améliorer le recyclage du bois. Des programmes innovants de récupération et de recyclage et l'expansion des investissements dans les installations de recyclage permettent d'éviter que toute une série de produits bois, allant des palettes aux traverses de chemin de fer («dormants»), revêtements de sols et débris de construction finissent dans les décharges publiques. En outre, il y a une tendance croissante à créer et à utiliser des tissus fabriqués à partir du bois. Nombreuses sont les entreprises et organisations qui voient dans le potentiel du bois un domaine important pour l'investissement dans la recherche. Par exemple, en avril 2012, le Premier Ministre de la Fédération de Russie a approuvé le Programme d'État pour le développement de la biotechnologie à l'horizon 2020 – BIO-2020 (BIO-2020, 2012). Ce programme a pour objectif stratégique de créer un secteur biotechnologique compétitif à l'échelle mondiale (Biotech 2020). On trouvera au chapitre 3 des informations additionnelles sur l'innovation.

2.6 CONCLUSIONS

Dans la recherche scientifique sur le secteur forestier les comparaisons de matériaux et de leur impact sur l'environnement sont choses courantes. Le secteur des produits forestiers peut tirer

parti ses qualités écologiques du bois tout en répondant en même temps aux préoccupations du marché et des consommateurs en établissant des rapports sur ses réalisations, en s'améliorant sans cesse et en se montrant responsable.

Pour garantir la place du bois dans une économie verte – y compris l'énergie verte, la construction verte, les biens de consommation verts et le commerce vert – le secteur des produits forestiers doit renouveler son engagement de se situer à la pointe de la science. Il doit surtout renforcer sa capacité à communiquer efficacement les résultats des travaux scientifiques qui répondent aux besoins, préoccupations et intérêts des consommateurs et du marché.

Il ne suffit pas simplement de faire de la recherche: les résultats doivent être partagés de façon à être utilisés pour formuler des politiques reposant sur la science, lancer des initiatives fondées sur le marché et entreprendre des activités liées à l'économie verte susceptibles d'influer directement sur le choix du bois comme matériau écologique.

L'intérêt grandissant pour l'écologie ouvre de nouveaux horizons pour le bois. C'est un matériau essentiel en cette époque où l'approvisionnement est ou paraît limité. Les produits offerts par les forêts sont remarquablement diversifiés et capables de répondre à une série presque illimitée de besoins – alimentation, logement et énergie. Au moment où les applications de haute technologie connaissent une vraie révolution avec notamment les nanotechnologies, la bioplastique et la bio-ingénierie, il est important de reconnaître que l'on peut faire du neuf avec du vieux. La combustion du bois est peut-être l'un des moyens les plus anciens de produire de l'énergie, mais les nouveaux systèmes de production de combustibles à partir de la biomasse, ainsi qu'une meilleure conception technique des procédés de combustion, peuvent produire moins de déchets et d'émissions et être plus efficaces.

Les mesures visant à promouvoir davantage les produits forestiers comprennent l'adoption de politiques favorables à une plus grande utilisation du bois dans le secteur de la construction, la réalisation de travaux de recherche pour vérifier la durabilité du bois et sa performance dans les applications de ce secteur, la diffusion des résultats de ces travaux et l'organisation de campagnes d'information et de mobilisation auprès des professionnels du secteur de la construction – tels que les architectes et les ingénieurs – afin de les sensibiliser à ces concepts et de les amener à les appliquer.

Une bonne conception des projets de construction permet d'utiliser avantageusement le bois dans ces projets: la construction est plus efficace et rapide, les coûts sont réduits, la résistance au feu est meilleure, les propriétés parasismiques sont supérieures et les matériaux sont locaux et capables de stocker le carbone.



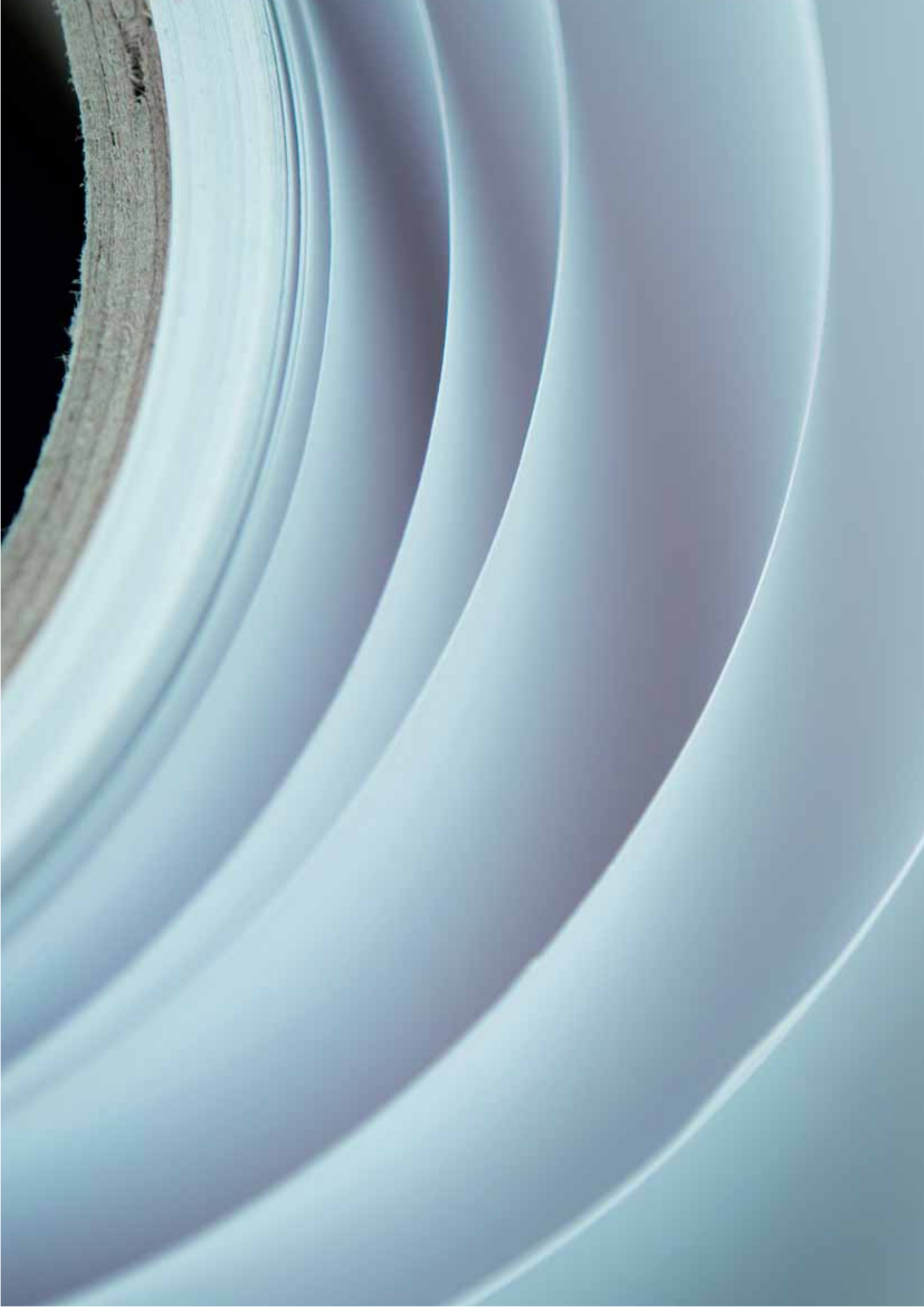
2.7 RÉFÉRENCES

- Aguiar, A. H., McDougall, R. A., and Narayanan, Badri G. (ed.). 2012: Global Trade, Assistance, and Production: The GTAP 8 Data Base. CGTA, Purdue University.
- AWC. 2013. American Wood Council. Environmental Product Declarations (EPDs) for Wood. Disponible à l'adresse: <http://awc.org/greenbuilding/epd.html>. Consulté le 18 mai 2013.
- Beveridge & Diamond, P.C. 2009. Lacey Act Amendments Impact Wood Products. Disponible à l'adresse: www.bdlaw.com/news-511.html
- BIO-2020, 2012. State Coordination Programme for the Development of Biotechnology in the Russian Federation to 2020 – «BIO-2020»: Disponible à l'adresse: http://cedipt.spb.ru/upload/files/clusters/pharm/biotechdevelopcomprog_2020.pdf. Résumé disponible en anglais à l'adresse: http://owwz.de/fileadmin/Biotechnologie/Information_Biotech/BIO_Booklet_Block_A4_CS4.pdf
- Entente sur la forêt boréale canadienne (EFBC). 2013a. Consulté le 7/1/2013. Disponible à l'adresse: <http://www.ententesurlaforetborealecanadienne.com/index.php/fr/>
- Entente sur la forêt boréale canadienne (EFBC). 2013b. Consulté le 7/1/2013. Disponible à l'adresse: www.forest2market.com/uploads/Blog/documents/CBFA_Breakdown.pdf.pdf
- Ecosystem Marketplace and Bloomberg New Energy Finance. 2013. Maneuvering the Mosaic: State of the Voluntary Carbon Markets 2013. Disponible à l'adresse: www.forest-trends.org/vcm2013.php
- Commission européenne. 2013a. 24/1/2013. Énergie propre et transports: la stratégie européenne en matière de carburants de substitution. Bruxelles COM (2013) 17 final. Disponible à l'adresse: <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2013:0017:FIN:FR:PDF>
- Commission européenne. 2013b. 2013-3-3. Disponible à l'adresse: http://ec.europa.eu/environment/forests/pdf/EUTR_Leaflet_FR.pdf
- FAO. 2010. Évaluation des ressources forestières mondiales (FRA). Rome. Disponible à l'adresse: www.fao.org/forestry/fra/fra2010/fr/
- FAO. 2012. The Russian Federation Forest Sector Outlook Study to 2030. (Étude prospective du secteur forestier en Fédération de Russie 2030). Disponible à l'adresse: www.fao.org/docrep/016/i3020e/i3020e00.pdf
- FAO. 2013. Forum mondial du bois, 22-23 mai 2013, Rome, Italie. Disponible à l'adresse: www.fao.org/forestry/trade/82078
- Fletcher, T. 2013. Mill owner protests log export change. Disponible à l'adresse: www.bclnews.com/business/192400791.html
- FSC. 2013a. Greenpeace Complaint against SIFORCO in the Democratic Republic of Congo. Consultée le 28 mai 2013. Disponible à l'adresse: <https://ic.fsc.org/siforco-democratic-republic-of-congo.355.htm>
- FSC. 2013b. Implementation Guide for FSC Certificate Holders and Other Companies Selling FSC Products in the E.U. 14 mars 2013. Disponible à l'adresse: <https://ic.fsc.org/download/implementation-guide-for-fsc-certificate-holders-and-other-companies-selling-fsc-products-in-the-eu.a-1793.pdf>
- FSC. 2013c. Global FSC certificates: type and distribution. Aide-mémoire FSC publié en mai 2013.
- FSC. 2013d. FSC International Generic Indicators Process. Consulté le 18 mai 2013. Disponible à l'adresse: <http://igi.fsc.org/principles-and-criteria.34.htm>
- Francois, J., Miriam, M. and Martin W. 2012. Market Structure in CGE Models of International Trade, in P. Dixon and D. Jorgenson, eds., Handbook of Computable General Equilibrium Modeling, 1st edition, Elsevier: Amsterdam.
- Francois, J., Manchin, M., Norberg, H., Pindyuk, O., Tomberger, P. 2013. Reducing Transatlantic Barriers to Trade and Investment – An Economic Assisment. Centre for Economic Policy Research, London (European Commission Framework Contract TRADE10/A2/A16).
- Bibliothèque du Congrès. 2012. Bill Text. 112th Congress (2011-2012) H.R.3210.IH. Disponible à l'adresse: <http://thomas.loc.gov/cgi-bin/query/z?c112:H.R.+3210>
- Mantau, U., Saal, U., Prins, K., Steierer, F., Lindner, M., Verkerk, H., Eggers, J., Leek, N., Oldenburger, J., Asikainen, A. and Anttila, P. 2010: Euwood – Real potential for changes in growth and use of EU forests. Hambourg/Allemagne.

- Orcutt, M.: US Will Be Hard-Pressed to Meet Its Biofuel Mandates, MIT Technology Review, Disponible à l'adresse: www.technologyreview.com/news/427874/us-will-be-hard-pressed-to-meet-its-biofuel-mandates
- PEFC. 2013a. PEFC Publishes 2013 Chain of Custody Standard, Aligned with EUTR. Disponible à l'adresse: www.pefc.org/news-and-media/general-sfm-news/1192-pefc-publishes-2013-chain-of-custody-standard-aligned-with-eutr
- PEFC. 2013b. PEFC Council Information Register. Disponible à l'adresse: <http://register.pefc.cz/statistics.asp>
- Russian Federation Government. 2012. Décret du 30 juillet 2012, n° 779 sur les contingents tarifaires, «Selected softwood timber exported outside the Russian Federation and the territory of states of the Customs Union». Disponible à l'adresse: <http://government.consultant.ru/page.aspx?1622742>
- SFI. 2013 Standard Review Process. Disponible à l'adresse: www.sfi-program.org/sfi-standard/introduction-to-the-standard/standard-review-process/
- US Department of Justice. 2012. Settlement of Gibson Guitar Case. Disponible à l'adresse: www.justice.gov/opa/pr/2012/August/12-enrd-976.html
- USDA APHIS. 2012. Disponible à l'adresse: www.aphis.usda.gov/plant_health/lacey_act/
- US-EPA. 2012. Environmental Protection Agency Biofuels and the Environment: The first triennial report to Congress. EPA/600/R-10/183F.







3 PRODUITS BOIS INNOVANTS

Auteur principal: *Douglas Clark*

Auteurs collaborateurs:



*Peter Aurenhammer,
Olin Bartlomé et
Asta Eder,
Chris Gaston et
Peter Moonen*



FAITS SAILLANTS

- Le processus d'innovation dans le secteur des produits bois est tiré par trois facteurs principaux: les coûts, la législation et les stratégies visant à remplacer les produits existants.
- Les bioraffineries sont un exemple d'innovations tirées par les coûts, avec des procédés innovants tels que la pyrolyse, l'hydrolyse et la gazéification de la biomasse, qui transforment le bois en une gamme de produits utiles.
- La législation a été à l'origine d'innovations dans l'industrie du bois contrecollé-croisé, de nouvelles entreprises ayant mis au point des produits pour répondre à la demande de matériaux «plus verts» créée par les textes législatifs.
- Dans le secteur des produits composites bois-plastique, l'innovation est tirée par une stratégie de remplacement de produits existants consistant à diversifier les matériaux et les marchés.
- Le secteur des produits composites bois-plastique innove également dans le but de remplacer des matériaux traditionnels dans la fabrication de meubles et d'autres objets ménagers.
- L'innovation dans l'industrie de la fibre de bois fait augmenter le volume des matières dérivées du bois qui entrent dans la fabrication des automobiles et sont utilisées comme isolants dans la construction; toutefois, à l'heure actuelle, les coûts de production élevés limitent l'utilisation de ce nouveau matériau isolant.
- Des produits bioplastiques innovants obtenus à partir du bois remplacent une grande partie des polymères dérivés des hydrocarbures.
- Le bois modifié thermiquement remplace des produits existants dans diverses applications nouvelles et se substitue, par exemple, au bois des feuillus tropicaux, aidant ainsi à réduire la pression sur des écosystèmes forestiers fragiles.
- Enfin, l'expérience des entreprises qui fournissent aux marchés asiatiques des produits bois résistant aux intempéries et aux séismes indique l'une des directions que prendra l'innovation à l'avenir.

3.1 INTRODUCTION

Ce chapitre traite des innovations déjà mises sur le marché, plutôt que de la pléthore d'autres nouveaux produits certes fascinants, mais encore au stade de la conception que la plus rapide des recherches sur Internet révèle. Ces produits sont assurément innovants, mais rien ne permet de déterminer lequel d'entre eux pourra être mis sur le marché. Par définition, on ne peut dire qu'une innovation est un succès que si elle est adoptée sur le marché et apporte ainsi une plus-value à l'utilisateur final.

Les moteurs de l'innovation

Dans la plupart des secteurs d'activités, les moteurs de l'innovation sont très divers, et il est également possible d'innover pour innover, c'est-à-dire que des produits entièrement nouveaux sont créés et parviennent à dominer le marché. C'est le cas, par exemple, des innovations dans le secteur de l'informatique ou dans celui des communications mobiles.

Dans le secteur des produits bois, l'innovation tend à suivre un schéma plus classique et est tirée par les trois facteurs principaux suivants:

Les coûts: lorsque le coût de certains matériaux change, les produits bois peuvent devenir plus rentables, ce qui stimule l'innovation;

La législation: l'adoption d'une législation verte peut rendre les produits respectueux de l'environnement plus rentables ou acceptables, ce qui favorise l'innovation dans le secteur concerné;

Le remplacement de produits: une grande partie des innovations dans le secteur des produits bois a pour but de découvrir des produits capables de remplacer les matériaux de construction existants et de proposer de nouvelles utilisations pour les produits résultant du raffinage de la biomasse.

Ces trois moteurs de l'innovation agissent souvent de concert: les changements des normes d'isolation dans la construction, par exemple, réduisent la gamme des matériaux utilisables, et les produits bois pourraient s'avérer les plus avantageux parmi les produits encore autorisés. Au cas contraire, le changement législatif peut être l'occasion de créer de nouveaux produits pour remplacer ceux qui sont encore admis. Toutefois, puisque les trois moteurs de l'innovation fonctionnent de manières quelque peu différentes, il vaut la peine de les examiner séparément pour pouvoir suivre le processus d'innovation de chacun d'eux.

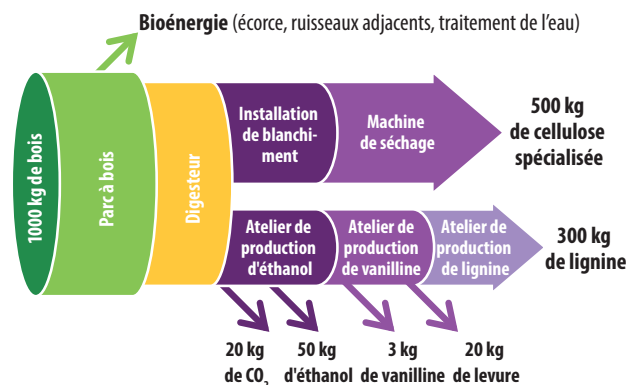
3.2 INNOVATION TIRÉE PAR LES COÛTS

Lorsque les coûts de production augmentent, les produits existants deviennent parfois moins viables, ce qui ouvre un créneau

sur le marché pour les produits bois innovants. Les bioraffineries en sont un exemple; la hausse des coûts du pétrole, conjuguée à des procédés nouveaux, a augmenté le nombre des matières premières bois utilisables dans les bioraffineries et donné lieu à une innovation exceptionnelle (figure 3.2.1). Le bioraffinage permet de convertir plus de 90 % de la biomasse utilisée en produits commercialisables tels que matériaux de construction, cosmétiques, aliments, adjuvants pour béton, batteries, produits pharmaceutiques, peintures et produits d'entretien automobile (Rødsrud et al., 2008).

FIGURE 3.2.1

Un exemple de bioraffinage du bois



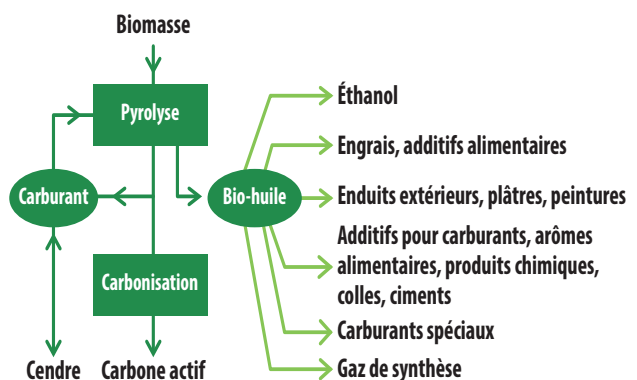
Source: Rødsrud et al., 2008.

Parmi les procédés suivants qui ont été adoptés par les bioraffineries, certains sont (relativement) nouveaux alors que d'autres sont des procédés déjà établis ayant fait l'objet d'innovations:

- **Pyrolyse**
- **Hydrolyse**
- **Gazéification de la biomasse**

FIGURE 3.2.2

Cheminement possible des produits issus de la pyrolyse



Source: Basé sur Radlein et al., 1999.

La pyrolyse est un procédé de transformation à haute température (>300°C) du bois en particulier dans une bioraffinerie (figure 3.2.2). Le procédé peut être appliqué à tout un éventail de matières premières bois (y compris les résidus forestiers, la sciure de bois et l'écorce), réduisant les coûts ainsi que la vulnérabilité vis-à-vis des fluctuations du coût des matières premières. Ce procédé est particulièrement efficace quand il est intégré à la production d'huile de palme, d'éthanol de canne à sucre ou de pâte à papier et de papier. Cette pyrolyse rapide ou traitement thermique intégré présente des avantages importants par rapport aux procédés de production isolés (Pöyry, 2007).

Ce procédé intégré est utilisé depuis peu dans certains projets de biocarburants de deuxième génération. Ceux-ci sont implantés pour la plupart en Europe et comprennent Stora Enso et Neste Oil (une compagnie pétrolière finlandaise), Norske Skog et Norsk Hydro (une société norvégienne d'aluminium et d'énergies renouvelables), UPM Kymmene et Carbona (une filiale de la Andritz Corporation).

L'entreprise UPM montre comment un processus d'innovation peut être tiré par les coûts. Avec Metso, Fortum et VTT, elle a mis au point une bio-huile locale obtenue à partir de la pyrolyse rapide d'une biomasse ligneuse. Le consortium avait déjà une usine d'une capacité journalière de 7 tonnes de bio-huile à Tampere, en Finlande (IEA Bioenergy, 2012). En 2012, la société Metso a annoncé qu'elle allait fournir une usine expérimentale de production de bio-huile à la centrale électrique Fortum située à Joensuu, en Finlande. Cette usine devrait produire de la bio-huile à partir de biomasses composées notamment de résidus forestiers, à partir de la fin de 2013. La bio-huile offrira une alternative au mazout lourd (Pöyry, 2007, 2012, 2013; European Biofuels, 2013).

L'hydrolyse est la décomposition de matières premières bois par l'action de l'eau pour produire, par exemple, de l'éthanol de deuxième génération en utilisant des matières premières non traditionnelles contenant de grandes quantités de cellulose, tels que le bois et ses produits dérivés. Pour la production d'éthanol, on utilise l'hydrolyse et la fermentation enzymatiques ou l'hydrolyse et la fermentation acides. L'utilisation de biomasses cellulosiques exige un traitement préalable de la matière première pour permettre la fermentation des sucres présents dans la biomasse (Schenkelaars, 2007).

Ce procédé offrirait de nombreux avantages par rapport à la fabrication de bioéthanol de première génération produit à partir de canne à sucre, dont:

- L'accès à une gamme beaucoup plus variée de matières premières potentielles;
- La réduction des conflits avec la production alimentaire et de nourriture pour bétail pour l'utilisation des terres;
- Un plus grand potentiel en ce qui a trait à la réduction des émissions de gaz à effet de serre;

- Le remplacement de plus de carburant d'origine fossile (Schenkelaars, 2007).

Malgré la recherche-développement, qui a déjà permis de faire des progrès remarquables, la production d'éthanol de deuxième génération se heurte à des difficultés telles que la logistique et la manutention des matières premières, le coût élevé des enzymes et le degré de maturité générale des technologies (Pöyry, 2007).

Des usines pilotes européennes sont déjà opérationnelles en Norvège, en Suède, en Espagne et au Danemark (Pöyry, 2007; IEA, 2008). Le groupe Borregaard (Norvège) exploite depuis de nombreuses années une bioraffinerie utilisant les grumes d'épicéa et produisant 50 kg d'éthanol et 400 kg de cellulose par tonne de biomasse ligneuse. La technologie utilise une biomasse cellulosique composée de résidus agricoles et forestiers pour produire des produits chimiques et des sucres respectueux de l'environnement.

La cellulose est convertie en sucres puis utilisée pour produire du bioéthanol de deuxième génération, tandis que d'autres composantes, comme la lignine, deviennent des produits biochimiques avancés. En avril 2013, une bioraffinerie expérimentale utilisant ce procédé a été ouverte à Sarpsborg, en Norvège. En Suède (Umeå University, Luleå University of Technology et SEKAB), une usine pilote utilisant l'hydrolyse à l'acide dilué à Örnsköldsvik produit 18 millions de litres d'éthanol par an, depuis 2004, à partir de biomasse forestière (IEA, 2008). En 2013, la Luleå University of Technology prendra la direction de l'usine de Piteå, en Suède, qui était auparavant exploitée par Chemrec pour la gazéification des carburants verts.

La gazéification de la biomasse consiste à convertir les produits du bois en gaz de synthèse contenant de l'oxyde de carbone et de l'hydrogène. Étant donné que ce gaz synthétique se mélange bien à l'air, sa combustion est plus propre et efficace que celle des combustibles solides et la gazéification améliore le rendement des grandes usines de biomasse et même des chaudières de récupération de liqueur noire.

Les gaz synthétiques peuvent également être brûlés dans des turbines à gaz naturel, qui sont plus efficaces que les chaudières à vapeur. Le gaz se mélange également facilement aux catalyseurs, ce qui permet un raffinage plus poussé du gaz synthétique jusqu'à obtenir des produits tels que des carburants liquides ou des produits chimiques. Le procédé le plus connu, le procédé Fischer-Tropsch (FT), permet de convertir le gaz synthétique en carburant liquide. Il est également possible d'extraire de l'hydrogène utilisé dans les piles à combustible (Pöyry, 2007; Schenkelaars, 2007). Le produit final ne contient ni soufre, ni nitrogène, ni composés aromatiques (Pöyry, 2007; Schenkelaars, 2007).

La société Metsä Fibre (Joutseno, en Finlande) est un bon exemple d'innovation dans le domaine de la gazéification de

la biomasse; en 2012, elle a ajouté une unité de gazéification de biomasses forestières à son usine de Joutseno qui produit 600 000 tonnes par an de pâte marchande. Le gazéificateur, qui a une capacité de 48 MW utilisera principalement de l'écorce et d'autres produits dérivés et rendra l'usine indépendante des combustibles fossiles (Pöyry, 2012).

Des considérations de coûts sont à l'origine de tous ces procédés innovants, soit parce que la hausse du prix du pétrole a aidé à les rendre plus rentables, soit parce que la possibilité d'utiliser une plus grande variété de matières premières a fait baisser les coûts de production.

3.3 INNOVATION TIRÉE PAR LA LÉGISLATION

De nombreuses organisations ont réussi à faire changer les comportements sociaux dans le domaine de l'environnement, ce qui a permis d'adopter des normes d'émissions plus strictes, des règlements sur les déchets et des lois visant à accroître le rendement énergétique, autant de facteurs qui ont contribué à stimuler l'innovation dans le secteur des produits du bois.

Un bon exemple du rôle joué par la législation en tant que moteur de l'innovation est le secteur du bois contrecollé-croisé. Malgré le ralentissement général du secteur de la construction causé par la récession mondiale, la croissance de l'industrie du bois contrecollé-croisé s'est poursuivie et un nombre accru d'édifices phares ont été construits dans les villes (surtout en Europe).

Les panneaux de bois contrecollé-croisé sont répandus dans la construction de bâtiments en bois et de plus en plus dans la construction d'édifices en bois à plusieurs étages. Les avantages du bois contrecollé-croisé sont les suivants:

- Sa structure plate est compatible avec les méthodes de conception utilisées pour la brique, le ciment et le verre, de telle sorte que l'architecte peut continuer à concevoir sous forme de surfaces plutôt que de grilles, comme c'est généralement le cas pour les constructions à ossature en bois;
- L'assemblage peut se faire à l'usine en utilisant des machines de menuiserie à commandes numériques par ordinateur, ce qui offre un plus grand choix de styles;
- Les bâtiments peuvent être robustes et avoir une bonne isolation sans être épais et lourds;
- Ils possèdent une capacité portante élevée et une haute capacité de dissipation de l'énergie (méthodes de construction antisismique, par exemple);
- Les bâtiments construits avec des panneaux de bois solide ont d'excellentes qualités écologiques (Aeschbacher et al, 2012).

La production de panneaux contrecollés-croisés est un secteur d'activité jeune. La plus grande entreprise mondiale de

transformation du bois, Stora Enso, n'a commencé à les fabriquer qu'en 2010 et la plupart des autres entreprises ont à peine quelques années d'expérience de plus.

La demande de bois contrecollé-croisé comme matériau de base dans les édifices a augmenté grâce à des projets célèbres comme Murray Grove (Royaume-Uni, 2009), un immeuble résidentiel de huit étages et la tour d'habitation Forté, achevée récemment à Melbourne, en Australie, qui, avec ses 10 étages, est l'immeuble en bois contrecollé-croisé le plus haut du monde (figure 3.3.1).

FIGURE 3.3.1

L'immeuble résidentiel moderne en bois le plus haut du monde, les appartements Forté, en cours de construction et achevés, 2012-2013



Source: Forté, 2013

Ces bâtiments montrent que les constructions en bois à plusieurs étages sont tout à fait possibles, pour autant que les normes de construction le permettent, mais aussi que les immeubles en bois contrecollé-croisé deviennent plus hauts et plus grands. En outre, on a beaucoup innové au niveau de la conception, du fait que les architectes de ces projets ont collaboré étroitement avec les équipes d'installation (Amrein, 2013).

Outre cette évolution des composantes structurelles, des produits nouveaux fabriqués à partir de panneaux dérivés du bois, de bois reconstitué et de formes complexes en bois recollé ont récemment fait leur apparition surtout dans le domaine des panneaux d'isolation, mais aussi dans celui des panneaux légers pour meubles et autres types d'usages. Les marchés des produits Steico, Pavatex, Dendrolight et Isovlas ont tous vu leur activité augmenter, offrant une solution pour l'isolation des constructions à ossature bois et des constructions en bois hors chantier.

Malgré les innovations observées dans le secteur, les perspectives d'avenir du contrecollé-croisé à court terme dans la région de la CEE sont mitigées. Les panneaux en bois massif sont largement utilisés en Autriche, au Royaume-Uni, en Suisse et en Allemagne. L'Autriche produit près de 70 % du bois contrecollé-croisé (Plackner, 2012a), mais c'est l'Allemagne qui a le plus grand potentiel de croissance à court terme dans ce secteur (Plackner, 2012b). Par exemple, en 2011, l'Allemagne a importé près de 100 000 m³ de contrecollé-croisé et de bois lamellé-collé, chiffre qui est passé à près de 145 000 m³ en 2012 (Schatz, 2013). Le bois lamellé-collé n'est pas à proprement parler un matériau innovant, mais il est utilisé sur de nouveaux marchés.

Le contrecollé-croisé est rarement employé en Irlande, malgré l'intérêt manifesté pour ce produit en 2012. Cela s'explique par la situation économique, le marché de l'immobilier étant caractérisé par une offre excédentaire par rapport à la demande actuelle et un nombre limité de nouvelles constructions. Puisqu'il fallait que les nouvelles constructions soient peu coûteuses, aucune d'elles n'a utilisé le contrecollé-croisé (Amrein, 2013).

L'Italie offre un bon exemple d'utilisation du bois contrecollé-croisé au sud de l'Europe. Les produits bois innovants ont beaucoup augmenté en Italie ces dernières années. En 2012, l'Italie a importé 527 000 m³ de produits bois innovants (bois lamellé-collé et bois contrecollé-croisé), ce qui représente une diminution de 12 % par rapport à 2011 en raison de la situation économique difficile. Les exportations de l'Autriche ont augmenté de 5 %, passant de 408 000 m³ à 430 000 m³, mais les volumes importés de l'Allemagne ont chuté abruptement de 108 000 m³ à 34 000 m³ (une diminution de 68 %).

La situation n'a guère été plus enviable dans les Balkans en 2012. Par exemple, la possibilité d'un sauvetage financier a été envisagée pour la Slovénie, un pays de la zone euro, ce qui signifie qu'il n'y a pas eu beaucoup d'activités ou d'innovations dans le secteur de la construction.

La conjoncture économique mise à part, les pays d'Europe du Sud devraient utiliser plus de contrecollé-croisé à l'avenir pour les raisons suivantes:

- Les constructions solides en maçonnerie et en béton font partie de leurs traditions et il leur est plus facile d'accepter les constructions en bois massif contrecollé-croisé que les constructions légères à ossature en bois (Gardino, 2011);
- La construction en bois n'est pas bien connue et l'utilisation d'éléments en bois massif rappelle davantage la construction en béton et est donc plus facilement adoptée (Gardino, 2011).

La situation en Ouzbékistan illustre ce qui se passe dans la Communauté d'États indépendants. En 2013, une mission d'enquête a montré que le marché des produits bois novateurs fabriqués en Europe est actuellement faible (Bartlomé et Racine, 2013). Le coût de ces produits et de leur transport vers l'est est élevé et le pays utilise depuis longtemps le pisé et le béton, essentiellement à cause du manque de bois approprié pour le marché du logement de masse. Les gens ne connaissent donc pas bien ces produits ou leur usage dans la construction (Bartlomé et Racine, 2013).

Malgré ce tableau contrasté des utilisations potentielles actuelles et futures des produits bois innovants, il semble évident que l'innovation soit tirée essentiellement à la fois par des considérations de coûts et par des exigences législatives. Dans de nombreux cas où des pays ont une législation «verte», le bois contrecollé-croisé et des produits similaires pourraient être la solution pour des constructions à faibles émissions de gaz et à haute efficacité énergétique.



Source: UPM, 2013

3.4 INNOVATION TIRÉE PAR LA SUBSTITUTION DE PRODUITS

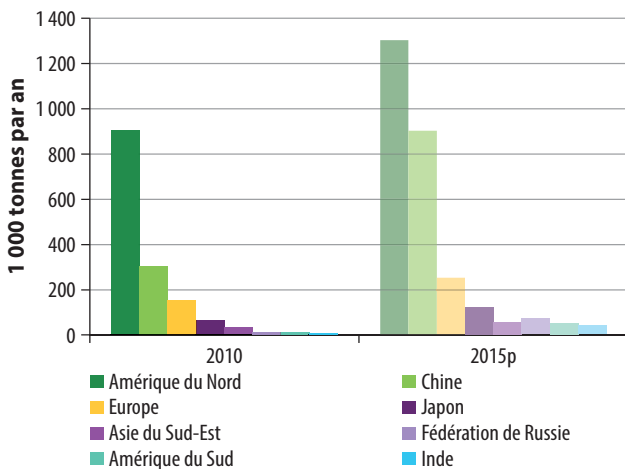
L'innovation peut, bien entendu, être tirée par une approche plus traditionnelle dans l'industrie, consistant à identifier des créneaux sur le marché et à mettre au point un produit moins

coûteux et/ou plus performant que les produits existants sur ce marché.

Il y a eu dans le secteur des produits bois diverses innovations visant à rendre ces produits plus attrayants que les produits existants afin de les remplacer, surtout dans le secteur de la construction. Les innovations dans l'industrie des composites bois-plastique en sont un bon exemple. En 2010, la production mondiale de produits composites bois-plastique a atteint 1,5 million de tonnes, bien que ce chiffre ne représente qu'une petite fraction de l'ensemble du marché du bois (graphique 3.4.1).

GRAPHIQUE 3.4.1

Production mondiale de composites bois-plastique en 2010 et prévisions pour 2015



Note: p = prévisions.

Source: Eder, 2013.

La Fédération de Russie devrait connaître la croissance la plus élevée de la région de la CEE, sachant toutefois qu'elle part d'un niveau faible. En 2010, 30 nouvelles entreprises ont commencé à produire en utilisant des machines importées de Chine. La plupart des fabricants russes de produits composites bois-plastique sont équipés d'extrudeuses chinoises de faible débit qui n'utilisent pas les technologies les plus récentes et ne peuvent donc pas assurer une production stable. Aussi prédit-on que ces machines seront de moins en moins importées d'Asie, à mesure que la production russe de composites bois-plastique augmentera. Selon les prévisions, la croissance annuelle de la production russe de composites bois-plastique augmentera de 48 % chaque année, jusqu'à 2015.

Un processus d'innovation similaire a été observé dans beaucoup d'autres pays où des machines de plus en plus performantes sont utilisées pour fabriquer un même produit, rendant celui-ci plus compétitif et augmentant ses chances de remplacer un produit existant, en général le bois naturel.

Toutefois, l'innovation a été également encouragée par de grandes sociétés, comme IKEA. Bien que les premières chaises en composites bois-plastique aient disparu du catalogue d'IKEA

pendant deux ans, la société propose aujourd'hui un nouveau modèle de chaise en composites bois-plastique. D'autres innovations dans le secteur des meubles comprennent des éléments moulés par injection pour meubles existants (figure 3.4.1). D'autres innovations ont bien marché dans le secteur des meubles en composites bois-plastique, dont une chaise d'écolier finlandaise moulée par injection d'un mélange de pâte de pin et de polypropylène et une chaise produite par ARTEK en composites bois-plastique à base de papier.

FIGURE 3.4.1

Chaise moulée par injection d'un composite bois-plastique



Source: UPM, 2013.

FIGURE 3.4.2

Brosse à dents en composite bois-plastique



Source: Tecnar, 2010.

D'autres débouchés existent sur le marché des biens de consommation, dont un exemple est la brosse à dents fabriquée par Tecnar, une société allemande (figure 3.4.2).

De même, dans le secteur des bioplastiques, le remplacement de matériaux ou de produits existants est le principal moteur de l'innovation. La consommation mondiale de biopolymères en 2012 s'élevait à 890 000 tonnes et devrait augmenter rapidement. C'est dû en partie au fait que les matières premières sont moins coûteuses et en partie au fait que les techniques de production se sont améliorées donnant lieu à la découverte de nouveaux procédés.

Certaines sources estiment que le marché des bioplastiques pourrait atteindre 1,9 million de tonnes d'ici à 2017. Près de la moitié de cette production sera probablement composée de biopolymères, tels que les polyhydroxyalkanoates (PHA) et le polyéthylène dérivé de la biomasse, qui se substituent aux matériaux d'emballages traditionnels.

Le marché des biopolymères est une occasion évidente d'innover dans le domaine des plastiques dérivés du bois afin de remplacer ceux qui sont dérivés du pétrole. La demande de polymères biodégradables en Amérique du Nord, en Europe et en Asie en 2012 a été de 269 000 tonnes, nécessitant 126 400 tonnes de polymères polylactides et 110 300 tonnes de polymères à base d'amidon, essentiellement d'amidon thermoplastique.

Outre les polyesters aliphatiques thermoplastiques entièrement biodégradables déjà bien établis (acide polylactique (PLA), poly- β -hydroxybutyrate (PHB) et valérate de poly- β -hydroxybutyrate, par exemple) et les polymères à base d'amidon thermoplastique, il existe un marché important pour les biopolymères non biodégradables. L'interaction entre les différents processus d'innovation est illustrée par l'expansion des ventes de polyéthylène, de polypropylène et de polyester à base de téréphtalate dérivés de la biomasse, qui s'explique par la popularité du «marquage vert» sur des produits importants. Cette expansion ira probablement en s'amplifiant. On parle d'une croissance au taux annuel composé de 83 % jusqu'à 2020 dans le cas du bioPET.

Le bioPET est maintenant obtenu de plusieurs sources et se prête à toute une gamme d'utilisations allant des emballages et emballages pour contact alimentaire aux appareils électroménagers. Comme d'autres biopolymères hautement performants tels que les polyamides et les polycarbonates, il a des points de transition vitreuse et de fusion élevés et est un matériau à haut module et à haute résistance comparé aux biopolymères traditionnels, et est de ce fait capable de remplacer des produits existants dans le domaine de l'ingénierie.

Les matières thermodurcissables d'origine biologique suscitent un réel intérêt, surtout dans le secteur des composites, 20 % à 60 % des résines d'origine biologique pouvant être obtenus auprès de différents fournisseurs. Dans tous ces cas, l'innovation a pour but de remplacer un produit existant par un produit plus performant ou moins coûteux, à base de bois ou dérivé du bois.

Un autre exemple de remplacement simple d'un produit traditionnel par un produit dérivé du bois peut être observé dans l'industrie automobile où la quantité de matériaux composites à base de fibres naturelles est actuellement estimée à 16 kg par automobile, ce qui créera un marché estimé à 1,5 million de tonnes pour ces matériaux d'ici à 2017.

Les nouveaux produits à base de fibres de bois ont également commencé à remplacer certains produits sur le marché des isolants structurels, tout particulièrement en Europe centrale. Depuis 1991, le secteur a fait preuve d'une grande capacité d'expansion et il ne compte plus une mais au moins sept entreprises, qui sont bien présentes sur le marché. Le marché des panneaux isolants à base de fibres de bois en Europe, surtout en Allemagne, connaît un essor particulier au niveau de l'intérêt qu'il suscite et de la production. La Steico est le plus grand producteur, détenant environ 40 % à 50 % du marché en Europe. On estime à 17 % la part de marché de son principal concurrent.

Les premiers procédés de fabrication utilisaient généralement la méthode de raffinage par voie humide, similaire à celle utilisée dans la fabrication du carton. Les nouveaux procédés par voie sèche comprennent le raffinage et, pour les produits à plus gros grains, le déchiquetage mécanique.

Certains fabricants utilisent une matrice textile pour retenir les fibres de bois, alors que d'autres préfèrent utiliser une résine thermoformable. Pour fabriquer des panneaux de fibres de bois de très faible densité par voie sèche, il faut activer la résine en utilisant un matériau de convection comme de l'air chaud, de la vapeur surchauffée ou les deux et adapter la technique de pressage. Ces nouveaux panneaux de fibres légers ont des propriétés physiques nettement meilleures (conductivité thermique) que les produits traditionnels tels que les panneaux en fibres de bois fabriqués en utilisant un procédé par voie humide ($>150 \text{ kg/m}^3$).

En général, les isolants en fibres de bois sont fabriqués dans des formes similaires à celles des isolants en laine de verre, c'est-à-dire qu'ils se déclinent en panneaux rigides et semi-rigides et en rouleaux flexibles. La conductivité thermique des isolants en fibres de bois exprimée en watt par mètre-kelvin (W/m/K) se situe entre 0,038 et 0,050. Ces valeurs sont comparables à celles de la conductivité thermique des produits à base de minéraux et de verre, qui se situent entre 0,032 W/m/K et 0,044 W/m/K. Malheureusement, les produits à base de bois coûtent environ deux fois plus que les produits traditionnels, ce qui limite leurs chances de remplacer les produits existants (Barbu et Pieper, 2008).

Les matériaux isolants à base de fibres naturelles ont les avantages et inconvénients suivants:

Avantages

- Haute performance acoustique.
- Peu ou pas de toxines; faciles à réutiliser/éliminer; très bonnes propriétés sanitaires durant tout le cycle de vie.

- Possèdent une certaine inertie thermique.
- Ne nécessitent ni vêtements protecteurs ni masques et sont plus faciles (et moins coûteux) à utiliser pour les personnes qui les manipulent.
- Matériau renouvelable qui stocke le carbone pendant toute sa durée de vie utile.
- Sont robustes pour ce qui est de la manutention, du transport et de l'utilisation sur les chantiers de construction.
- Sont perméables à la vapeur et sont avantageusement associés à d'autres écomatériaux.

Limitations

- Les unités de production du matériau sont éparpillées et la faible densité de celui-ci peut augmenter les coûts de transport.
- Les prix sont actuellement beaucoup plus élevés que ceux des matériaux concurrents dérivés des hydrocarbures ou des minéraux (ce qui pourrait changer à mesure que la demande et l'offre augmentent).
- Les murs doivent être plus épais.
- Les possibilités d'application d'enduits extérieurs limitent leur utilisation.
- Leur utilisation est limitée à des zones non exposées aux infiltrations d'humidité (Sutton et al., 2011).

Le marché des isolants de construction dans l'UE se chiffrent à environ 7,8 milliards d'euros. Sur les marchés parvenus à maturité (dans certaines régions d'Allemagne et d'Autriche, par exemple), la pénétration du marché se situe entre 10 % et 12 %. Selon les estimations sur les marchés non encore établis (France et Benelux), la pénétration est plus proche de 5 %, tandis qu'au Royaume-Uni, elle est d'environ 1 %. Fait intéressant, sur les marchés français et allemand, un facteur d'innovation a été les règlements gouvernementaux, ce qui est un nouvel exemple de l'interaction des moteurs de l'innovation.

Ces matériaux sont encore mal connus en Amérique du Nord bien qu'un petit nombre de concepteurs aient commencé à s'intéresser à l'utilisation des isolants en fibre de bois, en particulier ceux qui opèrent dans le secteur de la construction verte.

Une autre méthode employée pour remplacer les produits existants consiste à innover pour différencier et standardiser davantage les produits. Le secteur du bois contrecollé-croisé a fait en sorte que ce matériau reste compétitif sur un marché de la construction plutôt conservateur en obtenant des principaux fabricants au début de 2012 qu'ils acceptent de produire du bois contrecollé-croisé d'une épaisseur standard, ce qui signifie que les architectes peuvent concevoir des plans sans être contraints de faire appel à tel ou tel fournisseur de bois contrecollé-croisé.

Le bois traité thermiquement est également un bon exemple de produit innovant visant à remplacer des produits existants. Le procédé n'utilise aucun produit chimique dangereux, puisqu'il s'agit d'une pyrolyse «douce» du bois. Le produit ainsi obtenu se prête particulièrement aux applications extérieures; il ne nécessite aucun produit de préservation et permet d'éviter d'utiliser des bois tropicaux coûteux et surexploités (IHD, 2008).

De nouveaux types de bois traités thermiquement sont utilisés pour remplacer le bois traditionnel imprégné de produits chimiques et étuvé sous vide dans la construction, mais aussi pour fabriquer des panneaux pour murs et plafonds, des meubles, des meubles de jardin, des éléments de portes et de fenêtres, des matériaux pour saunas, des éléments pour bardage, des volets, des revêtements pour terrasses et des ouvrages de menuiserie pour l'extérieur.

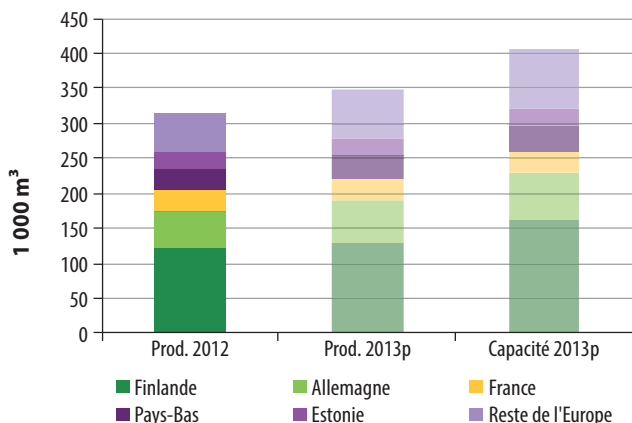
Ces produits ont une durabilité accrue (résistance aux moisissures, par exemple) et une plus grande stabilité dimensionnelle, une couleur plus foncée (profil entièrement homogène) et une absorption réduite de l'eau en milieu humide. Les bois traités thermiquement sont des produits innovants qui ne peuvent remplacer entièrement les matériaux existants du fait qu'ils ont une faible densité, sont moins solides et plus cassants (IHD, 2008, 2011).

Le traitement thermique du bois n'est pas un nouveau procédé en soi, mais, en 2010, 189 instituts ont effectué des recherches dans ce domaine à l'échelle mondiale, créant ainsi de nouveaux types de produits bois traités thermiquement (IHB, 2012). Le processus d'innovation s'est heurté à des difficultés notamment dans le domaine de la certification, de la normalisation et de l'assurance de la qualité de ces produits (IHB, 2012).

En Europe, le bois traité thermiquement est produit principalement en Autriche, en Estonie, en Finlande, en France, en Grèce, en Allemagne et aux Pays-Bas et, à moindre échelle, en Croatie, au Danemark, en Roumanie, en Suède, en Suisse et en Turquie. Les principaux producteurs sont Lunawood (Finlande), Tretimber (Estonie), Plato (Pays-Bas), Metsä Wood (Finlande) et Stora Enso Timber (Finlande), chacune de ces entreprises produisant plus de 20 000 m³ par an.

L'Europe est le leader du marché pour la production de bois traité thermiquement, mais les États-Unis et le Canada sont également des producteurs importants (100 000 m³ à eux deux) (IHB, 2012). En 2012, la production européenne de bois traité thermiquement a atteint 315 000 m³ et le volume estimatif pour 2013 est de 349 000 m³ (+11 %). La capacité de production de l'Europe pour 2013 est estimée à 405 700 m³ (graphique 3.4.2).

Dans tous les exemples donnés jusqu'ici, les innovations ont rendu les produits bois plus attrayants comme substituts des produits existants, ce qui a aidé à augmenter les ventes sur le marché malgré le ralentissement général de la construction dans le monde.

GRAPHIQUE 3.4.2**Production et capacité du secteur européen du bois traité thermiquement, 2012-2013**

Note: p = prévisions.

Sources: EUWID, 2010, 2011, 2012; Holz, 2012; Holzkurier, 2013; IHD, 2011; IHB, 2012; ThermoWood, 2013; Pöyry, 2013.

3.5 CONCLUSIONS

Les processus d'innovation que nous avons examinés sont si profondément enracinés dans le secteur des produits bois de la région de la CEE que toute autre approche peut être difficile à imaginer. D'autres processus d'innovation en dehors de cette région offrent pourtant des exemples utiles. Dans certaines zones sismiques, par exemple, les constructions en bois contrecollé-croisé suscitent un intérêt accru, du fait qu'elles sont relativement légères et résistent probablement mieux aux séismes et, lorsqu'elles s'effondrent, elles causent sans doute moins de dégâts.

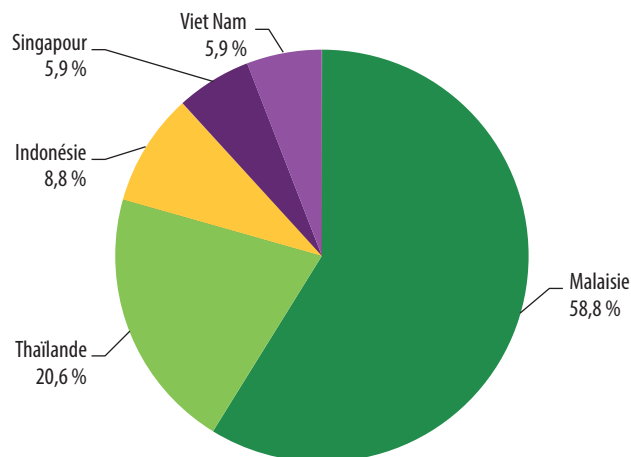
FIGURE 3.5.1**Portes et différents profilés en composites bois-plastique à usage intérieur fabriqués en Chine**

Source: Eder, 2013.

L'essor des nouveaux produits composites bois-plastique en Asie est également un exemple utile de processus d'innovation d'un autre type. Dans toute l'Asie, la chaleur et l'humidité

tendent à rendre ces produits plus attrayants que le bois traditionnel. La Chine est le plus grand producteur de divers produits composites bois-plastique, mais des marchés apparaissent rapidement pour ces produits en République de Corée, en Asie du Sud-Est, dans la Fédération de Russie et en Inde. Les entreprises asiatiques proposent une gamme variée de produits innovants utilisant des composites bois-plastiques tels que dormants de portes et de fenêtres, panneaux muraux et palettes (figure 3.5.1).

Depuis 2009, grâce aux innovations, les importations, les exportations et la production de produits composites bois-plastique ont affiché une croissance plus forte en Asie du Sud-Est qu'en Europe, entre 2000 et 2003. La production de produits composites bois-plastique en Asie du Sud-Est a augmenté et atteint 34 000 tonnes par an entre 2008 et 2011. Il a fallu à l'Europe six ans pour développer ce marché et atteindre le même niveau de production en 2005 (Eder, 2012). La Malaisie est aujourd'hui le plus grand producteur de produits composites bois-plastique de l'Asie du Sud-Est et compte pour plus de la moitié de la production sous-régionale (graphique 3.5.1)

GRAPHIQUE 3.5.1**Production de composites bois-plastique par pays en Asie du Sud-Est, 2011**

Source: Eder, 2012.

Le succès de ce type de processus d'innovation dans le secteur des produits bois hors de la région de la CEE laisse à penser que des approches similaires pourront peut-être être adoptées dans la région à l'avenir.

La CEE continue de prendre sérieusement en considération ces possibilités d'innovation comme en témoigne le récent séminaire organisé conjointement par la Section CEE/FAO de la forêt et du bois avec InnoWood en avril 2013 sur le thème «L'innovation dans le secteur forestier – une condition préalable pour l'économie verte». Ce séminaire a mis l'accent sur la situation actuelle de l'innovation dans le domaine des produits

traditionnels (par exemple, construction en bois, mobilier et emballage) et sur les innovations tournées vers l'avenir dans le domaine des biomatériaux, des produits biochimiques et de la bioénergie. Dans leurs exposés, les experts ont donné des exemples d'innovations dans les entreprises du secteur forestier et les participants ont discuté de la manière d'offrir un cadre approprié pour promouvoir le transfert des connaissances et des politiques et instruments susceptibles d'encourager le financement de l'innovation.



Source: UPM, 2013.

3.6 RÉFÉRENCES

- Aeschbacher, C., Bartlomé, O., Gehrig, R., Hofer, P., Knüsel, P., Luginbühl, U., Pfäffli, K., Plüss, I., Preisig, HR., Ragonesi, M. and Frank, W. 2012. Climate-friendly and energy-efficient construction with wood – Basic information and implementation. Lignum, Zurich.
- Amrein, F. 2013. Cost-efficient and structurally effective CLT-details in multi-storey buildings. Bern University of Applied Sciences, Biel/Bienne.
- Barbu, MC. and Pieper, O. 2008. Actual Developments of the Wood-Based Panels Industry, First Serbian Forestry Congress.
- Bartlomé, O. and Racine, D. 2013. In the context of the International Conference on Modern housing as an engine for comprehensive development and transformation of rural areas, enhancing living standards of population to Tashkent and Samarkand. 16.4.-17.4.2013, Tashkent, Ouzbékistan.
- Eder, A. 2012. WPC Market in Southeast Asia 2011, Asta Eder Composites Consulting, Vienna.
- Eder, A. 2013. Development of WPC Markets outside of North America, the Advancements in Fiber-Polymer Composites: Wood Fiber, Natural Fibers, and Nanocellulose, Milwaukee, WI, USA.
- European Biofuels. 2013. Status report on Demonstration Plants for Advances Biofuels Production – Thermochemical Pathways. Ingvar Landälv, Luleå University of Technology and Chemrec AB, 5th Stakeholder Plenary Meeting, February 2013.
- EUWID. 2010. Europäische Thermoholzanbieter bauen weitere Kapazitäten auf. EUWID Holz Spezial Bau und Innenausbau 02.2010.
- EUWID. 2011. Jahresrückblick 2011. EUWID Holz und Holzwerkstoffe 51/52.2011.
- EUWID, 2012. Timura: Produktion wird nach Brand von Lagerhalle ausgesetzt. EUWID Holz und Holzwerkstoffe 34.2012.
- Forté. 2013. Disponible à l'adresse: www.forteliving.com.au
- Gardino, P. 2011. Il mercato italiano delle case in legno nel 2010. Promo Legno, Milano.
- Holz. 2012. Holz – Technik und Service für Holzbetriebe 04 / 2012. TMT Branche traf sich in Dresden.
- Holzkurier. 2013. Thermoholz-Produzenten. Heft 11, 14.03.2013, p. 10.
- IEA Bioenergy. 2012. IEA Bioenergy, Task 34 Pyrolysis, Country Update Finland, 12/2012.
- IEA. 2008. From 1st- to 2nd – Generation Biofuel Technologies. OECD/IEA November 2008.
- IHB. 2012. Thermoholz in Frankreich und Europa. A Disponible à l'adresse: www.ihb.de/madera/news/TMT_Thermoholz_Frankreich_29275.html
- IHD. 2008. Merkblatt. Verfahren zur Herstellung von TMT. Ausgabe März 2008.

- IHD. 2011. Thermoholz aus Buche. 3N-Tagung Göttingen. 11. November 2011.
- IKEA. 2013. Disponible à l'adresse: www.ikea.com
- Plackner, H. 2012a. Wieder 30% mehr – Halbe Million Kubikmeter BSP avisiert. Österreichischer Agrarverlag, Vienna. Disponible à l'adresse: www.timber-online.net
- Plackner, H. 2012b. BSP wird Standardbaustoff – das birgt auch Risiken. Österreichischer Agrarverlag, Vienna. Disponible à l'adresse: www.timber-online.net
- Pöyry. 2007, 2008, 2012 and 2013. Management Consulting Databases Disponible à l'adresse: www.poyry.com
- Radlein, D. 1999. The Production of Chemicals from Fast Pyrolysis Bio-oils. In Fast Pyrolysis of Biomass: A Handbook, Bridgwater et al, Eds., CPL Press, Newbury, UK, 1999, p. 164-188.
- Rødsrud, G. 2008. Lignosulfonates – Existing use, future applications and possibilities for lignins from bio-fuel production. First Nordic Wood Biorefinery Conference, Stockholm 11-13.03.2008.
- Schatzl, M. 2013. Export BSH. With data from Fachverband der Holzindustrie Österreichs and Statistik Austria, Vienna.
- Schenkelaars, P. 2007. The Future of Biofuels global markets and forecasts to 2017. Pira International Ltd. Surrey, UK.
- Sutton, A., Black, D. and Walker, P. 2011. Natural Fibre Insulation. An introduction to low-impact building materials.
- Tecnaro. 2010. Disponible à l'adresse: www.tecnaro.de
- ThermoWood. 2013. Thermowood production statistics 2012. www.thermowood.fi/latestnews/39



4 MARCHÉS DE LA MATIÈRE PREMIÈRE BOIS

Auteur principal: *Håkan Ekström*



FAITS SAILLANTS

- En 2012, les coupes de bois dans la région de la CEE ont atteint leur plus haut niveau en cinq ans, essentiellement parce que la demande de sciages aux États-Unis s'est améliorée et que la Chine a continué d'avoir besoin de grumes et de sciages importés.
- Les prélèvements de résineux en Europe, qui ont représenté environ 76 % des prélèvements totaux en 2012, ont quelque peu diminué en 2011 et 2012 en raison du repli de la demande de grumes dans les scieries d'Europe.
- Les prélèvements de bois rond industriel ont augmenté de 4 % en Amérique du Nord en 2012 par rapport à 2011, faisant de 2012 la troisième année consécutive d'augmentation des prélèvements.
- Les prélèvements de bois de chauffage ont été estimés à juste un peu plus de 180 millions de m³ en 2012, ce qui représente environ 15 % des prélèvements totaux.
- La consommation totale de bois rond industriel dans la région de la CEE a augmenté pendant trois années consécutives pour atteindre 1 milliard de m³ environ en 2012. Toutefois, c'était dû entièrement à l'augmentation de la consommation en Amérique du Nord, étant donné que la demande de bois rond a reculé par rapport à 2011, aussi bien en Europe que dans la CEI.
- L'affaiblissement du marché de la pâte a entraîné une diminution de la consommation de fibre de bois par l'industrie européenne de la pâte en 2012. Après avoir augmenté deux années de suite, la consommation a reculé de 3,9 % en 2012 par rapport à l'année antérieure, atteignant son deuxième plus bas niveau en dix ans.
- La Turquie est devenue le quatrième importateur mondial de copeaux de bois en un temps relativement court.
- Les exportations nettes de grumes de la région de la CEE en 2012 ont atteint leur plus haut niveau depuis 2007, les exportations nord-américaines vers l'Asie ayant augmenté de 30 % par rapport à 2011.
- Les exportations de grumes de la Fédération de Russie vers la Chine ont sensiblement diminué au cours des cinq dernières années; par contre, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis sont devenus de gros fournisseurs de grumes au marché chinois en expansion rapide.
- Les exportations de grumes d'Amérique du Nord vers l'Asie ont atteint le niveau record de 22 millions de m³. En quatre ans à peine, les expéditions des États-Unis et du Canada vers l'Asie ont augmenté de près de 80 %.
- Après avoir diminué pendant la plus grande partie de 2011 et au début de 2012, les prix des grumes de sciage ont affiché une hausse tendancielle dans plusieurs parties de la région de la CEE en 2012 et 2013, la plus forte augmentation des prix s'étant produite à l'ouest des États-Unis et du Canada et dans les pays nordiques et les États baltes.
- La baisse des prix de plusieurs catégories de pâtes et de papiers a exercé des pressions à la baisse sur les prix aussi bien des copeaux de bois que des rondins de trituration en 2012 et 2013, dans la plupart des régions d'Europe et d'Amérique du Nord.



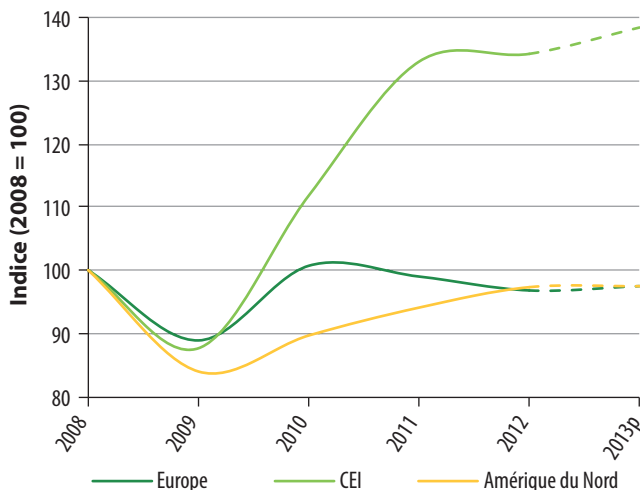
4.1 INTRODUCTION

La consommation totale de bois rond industriel dans la région de la CEE en 2012 a atteint le plus haut niveau jamais observé depuis 2007, l'année qui a précédé la crise financière mondiale (graphiques 4.1.1 et 4.1.2). La consommation a progressé de 22 % au cours des trois dernières années et s'est établie à un peu moins d'un milliard de m³ en 2012. De 2011 à 2012, l'augmentation a été d'un peu moins de 1 % et les trois sous-régions de la région de la CEE ont affiché des tendances divergentes.

Dans la CEI, la consommation est restée quasiment inchangée par rapport à 2011, alors que la demande de grumes a légèrement reculé en Europe et a augmenté de près de 4 % en Amérique du Nord. Les tendances divergentes observées au cours de l'année écoulée reflètent essentiellement l'état de santé des marchés des sciages dans les trois sous-régions. Le marché américain s'est considérablement amélioré en 2012 (une progression de 8,2 % par rapport à 2011), alors qu'en Europe la demande de sciages est restée stagnante ces deux dernières années et a même légèrement diminué en 2012.

GRAPHIQUE 4.1.1

Consommation apparente de bois rond industriel de résineux dans la région de la CEE, 2008-2013



Notes: Bois rond industriel, à l'exclusion du bois de feu; p = prévisions du Comité du bois, octobre 2012.

Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2013.

À l'exception de l'Amérique du Nord, où une augmentation substantielle des exportations de grumes et de sciages vers l'Asie a entraîné une hausse des niveaux des coupes dans l'ouest des États-Unis et du Canada au cours des quatre dernières années, la tendance des coupes de bois dans la région de la CEE a, dans une large mesure, évolué dans le même sens que la consommation de bois rond dans la région.

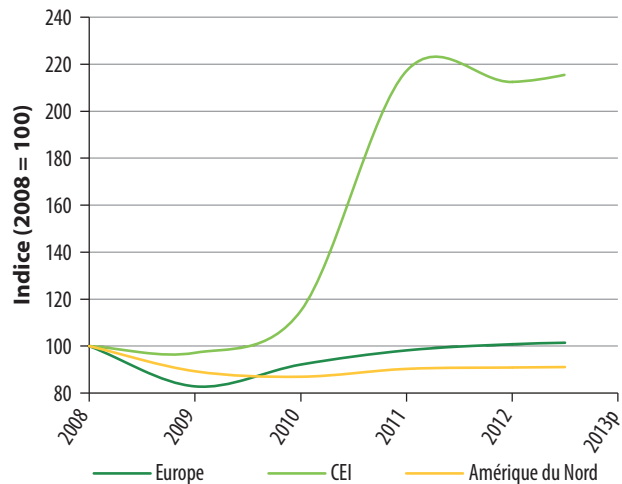
Les coupes de bois rond industriel ont crû pour la troisième année consécutive dans la région de la CEE en 2012 pour

atteindre 0,999 milliard de m³, le plus haut niveau des cinq dernières années. Depuis 2009, les coupes totales de bois dans la région de la CEE ont progressé de 19 %, ce qui représente un redressement sensible après le plongeon de plus de 23 % observé entre 2007 et 2009.

Les coupes de bois les plus importantes au cours des quatre dernières années ont été effectuées en Amérique du Nord et dans la CEI, tandis qu'en Europe elles sont restées assez constantes.

GRAPHIQUE 4.1.2

Consommation apparente de bois rond industriel de feuillus dans la région de la CEE, 2008-2013



Notes: p = prévisions du Comité du bois, octobre 2012. Bois rond industriel, à l'exclusion du bois de feu.

Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2013.

Les exportations nettes de grumes de la région de la CEE en 2012 ont atteint leur plus haut niveau depuis 2007; les exportations totales ont atteint 83 millions de m³ et les importations ont chuté de près de 5 millions de m³ pour s'établir à 58 millions de m³ depuis 2011. Les changements commerciaux les plus importants se sont produits en Amérique du Nord, où les volumes de grumes exportées vers l'Asie ont progressé de plus de 30 %, et en Europe, où la demande de grumes importées a reculé de 5,5 % en 2012. Les principaux flux commerciaux restent ceux à destination de la Chine en provenance de la Fédération de Russie, de la Nouvelle-Zélande et des États-Unis, bien que les expéditions russes aient beaucoup diminué au cours des cinq dernières années (graphique 4.1.3).

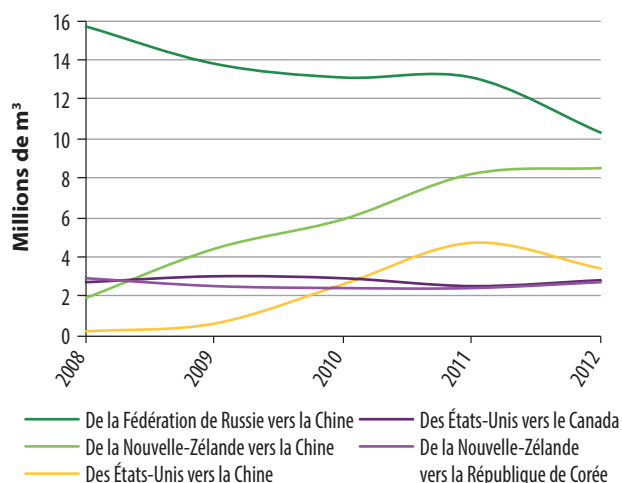
En 2012, approximativement 182 millions de m³ de bois d'œuvre, soit environ 15 % des prélèvements totaux, ont été utilisés comme bois de feu dans la région de la CEE, selon les estimations. Toutefois, les données sur les volumes de bois rond enlevés des forêts pour servir de combustible sont loin d'être fiables, car très peu de pays possèdent une méthode uniforme de collecte des données sur cette utilisation finale de plus en plus importante. Le présent chapitre s'intéressera par



conséquent surtout à la production, à la consommation et au commerce du bois rond industriel plutôt qu'au bois rond en général (qui devrait inclure le bois de feu). Pour une analyse plus poussée des tendances sur le marché de la matière première bois utilisée dans le secteur de l'énergie, le lecteur voudra bien se reporter au chapitre 9 (sur les marchés du bois énergie).

GRAPHIQUE 4.1.3

Les cinq principaux flux du commerce international de bois rond industriel, en volume, 2008-2012



Source: Wood Resources International database, 2013.

4.2 EUROPE

4.2.1 Les marchés du bois rond industriel

Les coupes de bois rond industriel en Europe sont restées quasiment inchangées pendant trois ans et se situent à environ 370 millions de m³ par an (tableau 4.2.1).

Les prélèvements de résineux, qui ont représenté environ 76 % des prélèvements totaux en 2012, ont quelque peu diminué au cours des deux dernières années en raison de la diminution de la demande de grumes dans les scieries européennes. S'agissant des essences de feuillus, qui sont essentiellement consommées par le secteur de la pâte de bois, la tendance inverse a été observée, les prélèvements ayant augmenté de près de 20 % entre 2009 et 2012. En 2012, les prélèvements de bois rond de feuillus ont été légèrement supérieurs à 88 millions de m³, soit un peu moins que le plus haut niveau jamais enregistré.

Ces quatre dernières années, l'Europe a connu une augmentation non seulement de la récolte de bois d'œuvre de feuillus, mais aussi des importations de grumes de bois rond industriel. En 2012, les importations nettes ont atteint 7,2 millions de m³, contre 4,4 millions de m³ en 2009. Cette hausse prononcée de la demande de grumes de feuillus ces dernières années ne s'explique pas, puisque le principal utilisateur de fibres de feuillus, l'industrie de la pâte de bois, a en fait annoncé que l'utilisation

de bois rond de feuillus avait diminué (CEPI, 2013). Une explication pourrait être qu'un volume croissant des grumes récoltées est consommé par le secteur de l'énergie, y compris par l'industrie des granulés de bois, et que ces grumes sont incluses dans la catégorie du bois rond industriel plutôt que dans celle du bois de feu.

Les coupes de bois rond industriel entre 2011 et 2012 ont surtout augmenté en Roumanie (+2,2 millions de m³), en Espagne (+1,5 million de m³), en France (+1,4 million de m³) et en Turquie (+1,3 million de m³). Tous ces pays, sauf l'Espagne, ont atteint leurs niveaux de coupe les plus élevés depuis plus de cinq ans. C'est dans les pays du continent qui prélèvent le plus de grumes industrielles que le volume des récoltes a le plus baissé: Suède (-3 millions de m³), Allemagne (-2,5 millions de m³), Lettonie (-1,5 million de m³), Slovaquie (-1,0 million de m³) et Finlande (-0,9 million de m³). Les diminutions enregistrées dans ces pays sont en grande partie dues au recul de la demande de grumes de sciage dans les scieries des pays.

TABLEAU 4.2.1

Bilan du bois rond industriel en Europe, 2011-2013

	(En milliers de m ³)			
	2011	2012	2013p	Variation (%) 2011-2012
Prélèvements	373 627	369 449	371 676	-1,1
Importations	54 082	51 123	51 687	-5,5
Exportations	41 277	38 174	37 991	-7,5
Solde net	-12 805	-12 949	-13 696	
Consommation apparente	386 432	382 399	385 372	-1,0

Note: p = prévisions du Comité du bois, octobre 2012.

Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2013.

4.2.2 Commerce de bois rond et de copeaux de bois

Le commerce de bois rond industriel a reculé en 2012 en Europe, en raison principalement du ralentissement de l'activité du secteur des scieries. Le volume total des importations a diminué de 5,5 % par rapport à 2011 et s'est établi à 51 millions de m³. Les exportations de bois rond industriel ont également baissé, accusant une diminution de 7,5 % les ramenant à 38 millions de m³, ce qui signifie que les importations nettes ont été de 13 millions de m³. Ce ralentissement du commerce a été presque entièrement le fait des grumes de résineux, le commerce de grumes de feuillus étant resté inchangé depuis 2011 en présence d'une demande stable de fibres de feuillus des usines de pâte de la région.

Les plus gros importateurs de grumes, à savoir la Pologne (-16 %), l'Italie (-16 %), l'Allemagne (-8 %) et la Finlande (-5 %), sont ceux qui ont le plus réduit leurs importations. Par ordre décroissant, les principaux pays exportateurs de grumes en



Europe en 2012 restent la République tchèque, la France, la Lettonie, l'Allemagne et l'Estonie.



Source: UPM, 2013.

Au niveau mondial, les copeaux de bois sont l'un des rares produits forestiers ayant affiché une tendance à la hausse du volume des échanges commerciaux ces dix dernières années. À l'exception de 2009, année où la production mondiale de pâtes de bois a reculé d'environ 10 % et où la demande de fibres de bois s'est repliée, le commerce international de copeaux de bois a augmenté chaque année entre 2000 et 2011. En 2012, les expéditions de copeaux ont légèrement diminué par rapport à l'année antérieure, mais ont au demeurant atteint le deuxième niveau le plus élevé jamais enregistré.

Le commerce des copeaux de bois en Europe a affiché une tendance similaire et a ralenti en 2012. Quasiment tous les pays ayant une activité d'importation importante ont réduit leur dépendance vis-à-vis des fibres de bois importées en 2012. La seule exception a été la Turquie qui, en relativement peu de temps, est devenue le quatrième importateur de copeaux du monde. En 2002, le pays n'importait pas du tout de copeaux de bois, mais l'offre de bois dans le pays étant limitée, le secteur en expansion des panneaux de fibres de densité moyenne (MDF) se tourne principalement vers les États-Unis (45 % des importations totales en 2012), le Canada (14 %) et l'Ukraine (13 %) pour satisfaire la demande croissante de fibres de bois. En 2012, la Turquie a importé environ 1,5 million de tonnes (sèches) de copeaux de bois, essentiellement de résineux.

4.2.3 Consommation de fibres de bois par l'industrie de la pâte

Avec l'affaiblissement du marché de la pâte de bois, la consommation de fibre de bois a diminué dans l'industrie européenne de la pâte en 2012. Après avoir augmenté deux années de suite, la consommation a chuté de 3,9 % en 2012, par rapport à l'année antérieure, s'établissant à son deuxième niveau le plus bas depuis dix ans. La consommation totale de fibres vierges a atteint 143 millions de m³, selon les estimations de

la Confédération des industries européennes du papier (CEPI, 2013), ce qui représente une diminution par rapport au niveau sans précédent de 162 millions de m³ enregistré en 2007.

La répartition entre fibres de résineux et fibres de feuillus n'a guère changé ces quinze dernières années, la part des fibres vierges de résineux étant d'environ 73 % et celle des fibres de feuillus de 27 %.

La consommation a diminué principalement dans le secteur des copeaux obtenus à partir de bois rond, qui sont généralement plus coûteux que les copeaux provenant de résidus des scieries et des usines de contreplaqués. L'utilisation de bois rond pour fabriquer des copeaux a diminué de 4,5 millions de m³, tandis que la consommation de copeaux destinés à la fabrication de pâte de bois a reculé de 1,4 million de m³.

Un grand nombre d'usines de pâte de bois en Europe utilisent un pourcentage assez élevé de fibres importées, particulièrement sous la forme de bois rond. La part totale des importations destinées à l'industrie européenne de la pâte de bois a dépassé de peu les 19 % en 2012, les plus gros importateurs étant la Finlande, la Suède, l'Autriche et la Belgique (par ordre décroissant). Les flux commerciaux les plus importants ont été observés dans le secteur des billes à pâte de feuillus provenant de la Fédération de Russie et des États baltes à destination de la Suède et de la Finlande.

4.3 COMMUNAUTÉ DES ÉTATS INDÉPENDANTS

4.3.1 Marchés du bois rond industriel

Les récoltes de bois d'œuvre dans la CEI ont été un peu moins importantes en 2012 que l'année antérieure, le volume total des coupes ayant été estimé à 194 millions de m³. L'essentiel des prélèvements ont été effectués dans la Fédération de Russie (177,5 millions de m³), le Bélarus et l'Ukraine ayant chacun récolté 8 million de m³, selon les estimations (tableau 4.3.1). Les autres pays de la CEI ont une superficie limitée de forêts activement gérées ou manquent de données fiables sur leurs ressources forestières.

Les trois pays de la CEI dans lesquels les coupes de bois ont été substantielles expédient un pourcentage assez élevé du bois aux pays voisins sans le transformer. En 2012, la part des exportations a été de plus de 11 %, en baisse par rapport aux 13 % de l'année antérieure. Dans le cas du Bélarus et de l'Ukraine, la part des exportations de grumes dans les coupes totales de bois était proche de 30 % et dans le cas de la Fédération de Russie elle a été de moins de 10 %.

La consommation de grumes de la Fédération de Russie en 2012 est restée quasiment inchangée par rapport à l'année antérieure et la récolte de 2012 a été légèrement inférieure à celle de



2011. La production de grumes de résineux représente toujours les deux-tiers environ de la production totale de grumes, les scieries du pays en consommant la plus grande partie. Un pourcentage élevé du bois résineux récolté en Fédération de Russie vient des provinces orientales, alors que les prélèvements de feuillus se trouvent plutôt concentrés dans les provinces occidentales, selon la publication WhatWood concernant le marché russe.

Selon les estimations, en Fédération de Russie, 44 % des résineux récoltés en 2012 l'ont été dans l'est du pays et les grumes ont été principalement utilisées par les scieries et les usines de pâte de la région axées sur l'exportation. Un peu plus de 20 % de la récolte de cette région a été exportée sous forme de grumes vers la Chine, la République de Corée et le Japon en 2012.

La précision des données sur les coupes en Russie ne peut être établie avec certitude, car aux chiffres officiels s'ajoutent des coupes «non documentées» d'après le Gouvernement de la Fédération de Russie. En 2009, le responsable de l'Agence fédérale des forêts a indiqué que les coupes illégales pourraient bien être de l'ordre de 25 à 30 millions de m³ par an. Selon des rapports récents du Gouvernement, le volume des coupes illégales serait tombé à 2 millions de m³, alors que les estimations du WWF et de la Banque mondiale mentionnent plus de 40 millions de m³.

TABLEAU 4.3.1

Bilan du bois rond industriel dans la CEI, 2011-2013

	(En milliers de m ³)			Variation (%) 2011-2012
	2011	2012	2013p	
Prélèvements	197 605	193 674	199 221	-2,0
Importations	470	497	497	5,8
Exportations	25 953	22 277	22 582	-14,2
Solde net	25 483	21 780	22 085	
Consommation apparente	172 122	171 894	177 136	-0,1

Note: p = prévisions du Comité du bois, octobre 2012.

Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2013.

4.3.2 Commerce de bois rond

Pendant longtemps, la Fédération de Russie a été de loin le plus gros exportateur de grumes de résineux du monde, mais après l'imposition d'un droit de douane à l'exportation de grumes de 25 % en 2008, les exportations ont coulé à pic. Entre 2008 et 2012, les expéditions ont diminué de moitié, passant de 25 millions de m³ à 12,5 millions de m³. Cette baisse a continué en 2013 et, pendant les cinq premiers mois de l'année, il y a eu une nouvelle réduction de 13 % des expéditions par rapport à la même période en 2012. La Nouvelle-Zélande a remplacé la Russie au rang de premier exportateur de grumes en 2012 et, en 2013, les États-Unis ont également dépassé la Fédération de

Russie, devenant le deuxième pays exportateur de grumes du monde.

Le droit de douane à l'exportation a été institué pour faire baisser les prix intérieurs, encourager l'augmentation de la fabrication de produits bois en Fédération de Russie et attirer l'investissement étranger. Toutefois, les prix des grumes dans l'ouest du pays n'ont pas diminué sur le long terme comme l'avait espéré le Gouvernement. Au début, les prix intérieurs des grumes ont diminué lorsque les droits de douane ont été appliqués, mais entre le premier trimestre de 2009 et le premier trimestre de 2013, le prix moyen des grumes de sciage exprimé en roubles a augmenté de 28 %, selon Wood Resource Quarterly.

La Fédération de Russie a accédé à l'Organisation mondiale du commerce en août 2012 et, donnant suite aux négociations concernant l'accession du pays à l'OMC, le Gouvernement a ramené les taxes à l'exportation à 13 % et 15 % respectivement pour les grumes d'épicéa et de pin. Dans le cas du bouleau, le nouveau droit proposé sera en fait supérieur à celui actuellement en vigueur pour les grumes de petit diamètre et sera de 7 % (pour des renseignements plus détaillés voir la section 2.2.3).

Malgré ces ajustements tarifaires, les flux de grumes de l'ouest de la Fédération de Russie vers la Finlande, principale destination des grumes de feuillus russes, n'ont pas beaucoup augmenté, pas plus que n'ont augmenté les flux de grumes de feuillus de l'Extrême-Orient russe vers la Chine.

La Finlande et la Chine ont diversifié leurs sources de bois pour inclure d'autres régions et dépendent, par conséquent, moins de la Fédération de Russie pour satisfaire leurs besoins en matières premières bois.

Suivant l'exemple de la Fédération de Russie, le Gouvernement ukrainien a décidé il y a cinq ans d'instituer une taxe à l'exportation de grumes, de copeaux de bois et de sciures de bois à partir du 1^{er} janvier 2014. Il est proposé de fixer le droit à l'exportation sur le bois rond à 40 % de la valeur de la grume (17 euros au moins par m³) et les copeaux et la sciure de bois seront assujettis à un droit *ad valorem* de 20 % (7 euros au moins par tonne).

Le but de cette taxe est également d'encourager les investissements dans la transformation des produits bois dans le pays, mais à en juger par ce qui s'est passé en Russie, les résultats pourraient être moins satisfaisants que ce qu'espère le Gouvernement. Les pays qui seront le plus affectés par la taxe à l'exportation proposée sont la Turquie, la Roumanie, la Chine, l'Autriche et la Pologne. L'industrie des panneaux MDF en Turquie, dont l'expansion rapide fait du pays le deuxième producteur mondial après la Chine, sera très durement touchée, puisque l'Ukraine est son principal fournisseur aussi bien de grumes que de copeaux de bois.





Source: CEE/FAO, 2013..

4.4 AMÉRIQUE DU NORD

4.4.1 Marchés du bois rond industriel

En 2012, les coupes de bois rond industriel en Amérique du Nord ont augmenté de 4 % par rapport à 2011, faisant de 2012 la troisième année consécutive d'augmentation des coupes (tableau 4.4.1). Les prélèvements estimés à 461 millions de m³ en 2012 ont été supérieurs de 14 % à ceux de 2009, année où le volume des coupes avait atteint son plus bas niveau depuis le début des années 1960.

TABLEAU 4.4.1

Bilan du bois rond industriel en Amérique du Nord, 2011-2013

	(En milliers de m ³)			Variation (%) 2011-2012
	2011	2012	2013 ^p	
Prélèvements	444 388	461 151*	462 188	3,8
Importations	5 233	5 917	5 917	13,1
Exportations	16 230	22 132	22 193	36,4
Solde net	10 997	16 215	16 276	
Consommation apparente	433 392	444 936*	445 912	2,7

Notes: p = prévisions du Comité du bois, octobre 2012. *Estimation.

Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2013.

La plus forte augmentation a été observée au Canada où le volume des coupes en 2012 a été supérieur de près de 34 % à celui de 2009, alors qu'aux États-Unis il n'a augmenté que de 7 %. Cette croissance a été en bonne partie enregistrée dans la région ouest de l'Amérique du Nord, où la demande de grumes de sciage est en hausse depuis quelques années en raison de l'essor des exportations aussi bien de grumes de sciage que des bois sciés vers la Chine (voir la section 5.4.4).

La gestion des forêts dans la province de Québec, dans l'est du Canada, fait actuellement l'objet de changements importants

qui auront sans doute une incidence considérable sur le secteur des produits forestiers. Un rapport de 2004 a recommandé de réduire de 10 % les possibilités annuelles de coupe (PAC) en vigueur à l'époque, la réduction devant être de 20 % pour les bois issus de la forêt boréale. En 2006, le nouveau forestier en chef a réduit les PAC pour la période 2008-2013 et une autre réduction devrait prendre pleinement effet d'ici à 2014. Les dispositions de la loi sont en train d'être mises en œuvre, il est vrai avec quelques modifications importantes de dernière minute. Les deux changements les plus importants sont la révision et une nouvelle réduction des PAC et la mise en place d'un système d'enchères publiques.

4.4.2 Commerce de bois rond

Les exportations de grumes d'Amérique du Nord vers l'Asie ont continué de progresser durant trois années consécutives et ont atteint 22 millions de m³ en 2012, selon les données de la CEE. En quatre ans à peine, les expéditions des États-Unis et du Canada vers l'Asie ont augmenté de 80 %. Les exportations de grumes de l'ouest des États-Unis vers la Chine se sont décuplées au cours des cinq dernières années, ce qui a une incidence majeure sur le marché des grumes sur la côte ouest des États-Unis. Malgré les niveaux de production relativement bas des cinq dernières années, les prix des grumes de sciages au premier trimestre de 2013 étaient plus élevés d'environ 80 % que ceux de 2009, selon la North American Wood Fiber Review. Ceci coïncide avec la période d'expansion rapide des exportations vers la Chine.

La hausse des prix du bois scié est certes bonne chose pour les états de l'ouest, mais le revers de la médaille est que les prix des grumes augmentent également, comme indiqué précédemment, et l'approvisionnement en grumes sera une source de préoccupation majeure l'an prochain.

Pendant la première moitié de 2013, les expéditions des États-Unis vers la Chine n'ont cessé d'augmenter et les volumes de grumes exportés ont été supérieurs de 50 % à ceux de la même période en 2012. Si ce rythme se maintient, 2013 sera une nouvelle année record pour les exportateurs de grumes des États-Unis.

4.4.3 Marchés de la biomasse ligneuse

Les exportations de granulés de bois des deux principales régions productrices du continent nord-américain – le sud des États-Unis et la Colombie-Britannique – n'ont donné aucun signe de ralentissement au début de 2013 et leur croissance s'accroîtra sans doute pendant la deuxième moitié de l'année. Dans le sud des États-Unis, le volume des exportations de granulés vers l'Europe a repris sa croissance à deux chiffres après avoir marqué une courte pause pendant le quatrième trimestre de 2012. Des sources du secteur, de même que des données commerciales en Europe et en Amérique du Nord, font



état d'exportations dépassant 1,7 million de tonnes en 2012, comme l'indique la North American Wood Fiber Review. Les exportations canadiennes ont également augmenté en 2012 pour s'établir à 1,5 million de tonnes, mais cette augmentation a été moins importante que celle observée aux États-Unis.

L'augmentation de la production de granulés dans l'ouest du Canada a entraîné une hausse des prix de la sciure ces dernières années et les prix de 2013 ont été supérieurs d'environ 15 % à ceux de 2010. Dans le sud des États-Unis, où des grumes plus petites issues de coupes d'éclaircies et de houppiers sont communément utilisées pour la fabrication de granulés, l'apparition de ce nouveau secteur consommateur de bois n'a pas encore exercé de pression à la hausse sur les prix dans la région.

4.5 INCIDENCE DE FACTEURS EXTRARÉGIONAUX SUR LA RÉGION DE LA CEE

L'appétit de la Chine pour le bois a été moins grand en 2012 que l'année antérieure. En particulier, les importations de grumes de résineux ont sensiblement diminué par rapport aux niveaux record atteints en 2011. Les importations de sciages ont également baissé en 2012, mais beaucoup moins que les importations de grumes. Les plus grands changements intervenus dans les importations de bois de 2011 à 2012 ont été le fléchissement prononcé des expéditions russes entrant en Chine et la diminution des volumes de sciages américains entrant dans les ports chinois. Il est également intéressant de noter que la Nouvelle-Zélande a remplacé la Fédération de Russie en tant que premier fournisseur de grumes de résineux de la Chine pendant la première moitié de 2013.

L'Amérique du Nord est un fournisseur important de produits dérivés des résineux à la Chine, sa part de marché pour les grumes et les sciages représentant respectivement 24 % et 45 % en juin 2013. En 2012, les exportations de grumes et de sciages du Canada et des États-Unis se sont chiffrées à 2,1 milliards de dollars, soit 17 % de moins qu'en 2011. Bien que les expéditions aient diminué l'année dernière, elles n'en ont pas moins atteint leur deuxième plus haut niveau jamais enregistré et ont été quatre fois plus élevées qu'à peine trois ans auparavant.

4.6 COÛTS DE LA MATIÈRE PREMIÈRE BOIS

Ce qui coûte le plus dans la fabrication des sciages et de la pâte de bois c'est la matière première. En 2012 et 2013, ces coûts ont affiché une tendance à la hausse pour les scieries du monde entier en raison de l'amélioration des marchés, surtout en Amérique du Nord, mais ils ont légèrement diminué pour les usines de pâte à travers le monde, suite au fléchissement de la demande de pâte en 2012 et 2013.

4.6.1 Prix des grumes de sciage

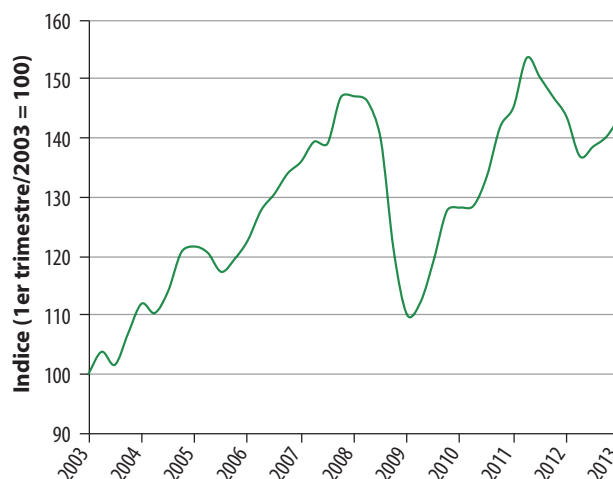
L'Indice mondial des prix des grumes de sciage (indice GSPI) a fléchi de 12 % entre le deuxième trimestre de 2011 et le deuxième trimestre de 2012, mais il est remonté lentement depuis de près de 5 % pour atteindre 86,33 dollars par m³ au premier trimestre de 2013, comme l'indique Wood Resource Quarterly (graphiques 4.6.1 à 4.6.3). La plus forte augmentation du prix des grumes dans la région de la CEE en 2012 et 2013 s'est produite dans l'ouest des États-Unis, dans l'ouest du Canada et dans les pays nordiques et les États baltes.

On constate que les tendances des prix des grumes de sciage ont été contrastées ces quelques dernières années. Sur la plupart des principaux marchés d'Europe occidentale, la tendance des prix en dollars américains a été à la baisse ces deux dernières années, mais cette tendance s'est inversée au quatrième trimestre de 2012 avec la légère augmentation des prix due à l'affaiblissement du dollar américain. Les prix des grumes en monnaies locales sont restés quasiment inchangés à la fin de 2012 et au début de 2013.

La chute des prix a été particulièrement prononcée en Suède où les prix des grumes de sciage de pin ont diminué d'environ 12 % entre le premier trimestre de 2011 et le premier trimestre de 2013 aussi bien en monnaie locale qu'en dollars américains. Les prix des grumes de sciage d'épicéa ont diminué de plus de 25 % pendant la même période. En Autriche, en Allemagne, en Finlande et en Norvège, la baisse des prix a été plus modeste, de l'ordre de 3 % à 10 %, pendant la même période. Les prix des grumes de sciage ont diminué en 2012 parce que les scieries ont réduit leur production face à l'affaiblissement de la demande.

GRAPHIQUE 4.6.1

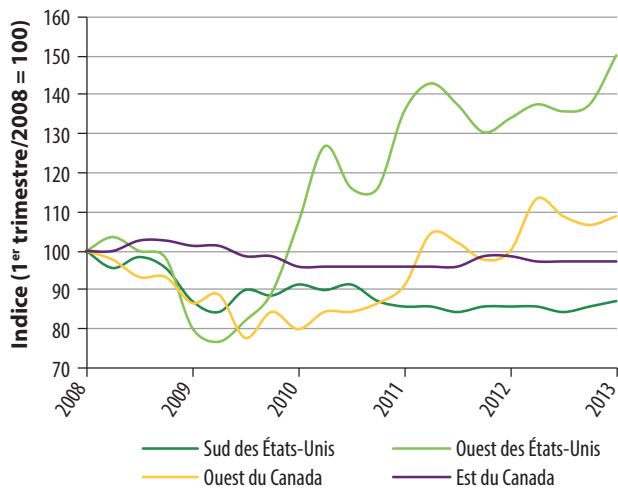
Indice mondial des prix des grumes de sciages de résineux, 2003-2013



Note: L'indice des prix est fondé sur les prix d'un panier de grumes de sciage enregistrés dans 19 régions clés du monde, en dollars par m³.

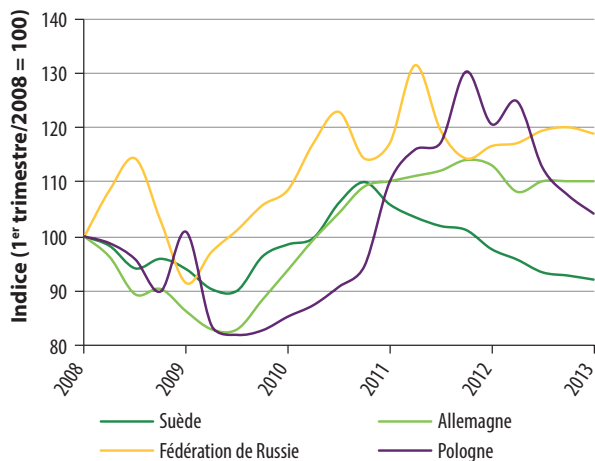
Source: Wood Resource Quarterly, 2013.



GRAPHIQUE 4.6.2**Indice des prix des sciages de résineux en Amérique du Nord, 2008-2013**

Note: L'indice des prix est calculé à partir des prix par m³ en monnaie locale.

Source: Wood Resource Quarterly, 2013.

GRAPHIQUE 4.6.3**Indices des prix des sciages de résineux dans trois pays européens et en Fédération de Russie, 2008-2013**

Note: L'indice des prix est calculé à partir des prix par m³ en monnaie locale.

Source: Wood Resource Quarterly, 2013.

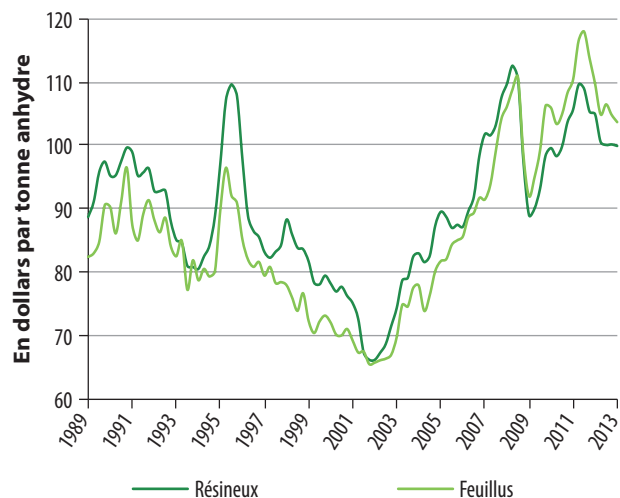
Les prix des grumes de sciage au premier trimestre de 2013 dans certains pays européens, notamment en Estonie, en Lettonie et en République tchèque, ont été généralement plus élevés ou sont restés inchangés par rapport à 2012. Cette situation a été essentiellement créée par la robustesse du marché d'exportation des grumes de sciage, qui a maintenu en bonne santé l'ensemble des marchés des grumes. Le seul grand marché d'Europe orientale qui a vu diminuer le prix des grumes a été celui de la Pologne sur lequel la concurrence des scieries

allemandes a reculé en 2012 dans le secteur des grumes. Entre le deuxième trimestre de 2011 et le quatrième trimestre de 2012, les prix moyens ont diminué de plus de 20 % et le pays a actuellement certains des prix les plus bas d'Europe pour les grumes de sciage de conifères.

4.6.2 Prix des bois de trituration

Les coûts de la fibre de bois pour les usines de pâte du monde ont affiché une baisse tendancielle pendant la plus grande partie de 2011 et 2012, en raison de la réduction de la production de pâte et de papier et, dans certaines régions, de l'augmentation de l'offre de fibres moins coûteuses. L'affaiblissement du marché de la pâte a contraint l'industrie mondiale de la pâte à réduire ses coûts pour rester compétitive. Les coûts de la fibre de bois représentant 55 % à 70 % des coûts totaux de production de la pâte, de nombreuses entreprises ont axé leur stratégie sur la réduction des coûts pour les rondins de trituration et les copeaux de bois en 2012 et 2013.

Cette tendance s'est maintenue au début de 2013, année où l'Indice des prix de la fibre de bois (indice HFPI) a diminué de 1,1 % pour s'établir à 103,66 dollars par tonne anhydre, soit 12 % de moins que le niveau record du troisième trimestre de 2011, selon Wood Resource Quarterly (graphique 4.6.4).

GRAPHIQUE 4.6.4**Indices mondiaux des prix de la fibre de bois, 1989-2013**

Note: L'indice des prix est calculé à partir des prix par tonne anhydre en dollars.

Source: Wood Resource Quarterly, 2013.

Toutefois, les prix n'ont pas suivi partout la même tendance; les prix de la fibre de feuillus ont été plus bas en Asie et dans l'est du Canada et un peu plus élevés en Europe et en Amérique latine par rapport à 2012. Les prix des grumes de trituration d'eucalyptus ont baissé au Brésil plus que dans la plupart des autres régions au cours des deux dernières années et, pendant le premier trimestre de 2013, ils ont reculé de plus de 30 % par



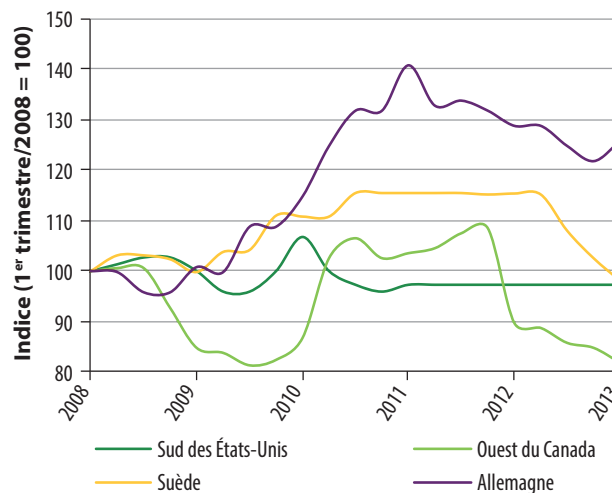
rapport à 2011. Cet effondrement des prix au Brésil fait que les usines de pâte brésiliennes occupent le quatrième rang parmi les usines pâte ayant les coûts les plus bas du monde, après celles de la Fédération de Russie, du sud des États-Unis et du Chili.

L'Indice des prix de la fibre de résineux (indice SFPI) n'a quasiment pas changé au premier trimestre de 2013 par rapport à la fin de 2012, à savoir 99,90 dollars par tonne anhydre. L'indice SFPI a diminué peu à peu pendant sept trimestres consécutifs et est actuellement inférieur de 8,8 % au pic le plus récent enregistré pendant le deuxième trimestre de 2011, selon Wood Resource Quarterly (graphique 4.6.4). Les changements les plus marquants enregistrés au début de 2013, en dollars, ont été le recul des prix des copeaux dans l'est du Canada, au Japon, dans l'ouest du Canada et dans le nord-ouest des États-Unis, tandis que les hausses les plus importantes se sont produites en France et en Allemagne.

L'augmentation de l'offre de copeaux provenant de résidus des scieries a fait augmenter les niveaux de production durant la deuxième moitié de 2012 et la première moitié de 2013 en Amérique du Nord (graphique 4.6.5). C'est la principale cause de la chute des prix à l'ouest du Canada et au sud des États-Unis. Les prix des copeaux de bois au Canada ont reculé de plus

de 15 % en à peine un peu plus d'une année selon la North American Wood Fiber Review.

GRAPHIQUE 4.6.5
Indice des prix des copeaux de bois de résineux en Europe et en Amérique du Nord, 2008-2013



Note: L'indice des prix est calculé à partir des prix par tonne anhydre en monnaie locale.

Source: Wood Resource Quarterly, 2013.

4.7 RÉFÉRENCES

Note: L'annexe statistique de la *Revue* est disponible à l'adresse: www.unece.org/fpamr2013

CEPI. 2013. Disponible à l'adresse: www.cepi.org

North American Wood Fiber Review. 2013. Wood Resources International, LLC. Disponible à l'adresse: www.woodprices.com

Base de données TIMBER de la CEE/FAO. 2013. Disponible à l'adresse: www.unece.org/forests/fpm/onlinedata

WhatWood. 2013. Disponible à l'adresse: www.whatwood.ru

Wood Resource Quarterly. 2013. Wood Resources International, LLC. Disponible à l'adresse: www.woodprices.com

Wood Resources International database. 2013. Wood Resources International, LLC. Disponible à l'adresse: www.woodprices.com





5 MARCHÉS DES SCIAGES DE RÉSINEUX

Auteur principal: *Russ Taylor*



Auteurs collaborateurs:

*Antti Koskinen,
Frances Maplesden et
Igor Novoselov*



FAITS SAILLANTS

- La consommation de sciages résineux a augmenté de 8,2 % en Amérique du Nord en 2012, à la faveur de la remontée du marché du logement. Dans la CEI, la consommation a augmenté de 2,9 % par rapport à 2011. En Europe, en revanche, la faiblesse continue de l'économie s'est traduite par un fléchissement de la demande, et la consommation a reculé de 2,8 % en 2012 par rapport à 2011.
- La crise de la dette européenne a affaibli la consommation, en particulier sur les marchés traditionnellement les plus importants: Allemagne (-6,1 %), France (-6,7 %), Italie (-13,7 %), Pays-Bas (-13,8 %), Suède (-15,1 %) et Finlande (-18,9 %).
- Dans certaines parties d'Europe, la consommation a augmenté de rien moins que 17 % en Irlande et de près de 21 % en Espagne (à partir, il est vrai, de niveaux peu élevés), ce qui laisse à penser que le pire est peut-être passé.
- L'offre du secteur européen des scieries reste excédentaire, ce qui se traduit par une faible rentabilité voire par des pertes dans beaucoup de cas, d'où la restructuration observée.
- Bien que beaucoup de scieries aient fermé en Europe, la capacité totale n'a pas diminué en raison de la forte expansion de l'investissement avant la crise financière.
- Face à l'affaiblissement de la demande intérieure, les producteurs européens ont augmenté leurs exportations outre-mer de 9 % les portant à environ 18 millions de m³ en 2012, alors que les exportations intra-européennes ont sensiblement diminué.
- Avec l'amélioration des marchés du logement, la consommation de sciages résineux en Amérique du Nord a progressé de 8,2 % en 2012 par rapport à 2011 et a atteint 78 millions de m³.
- Les prix des sciages nord-américains se sont envolés entre le troisième trimestre de 2012 et la fin du premier trimestre de 2013, avant de retomber au milieu de 2013.
- Les prix russes ont été relativement stables en 2012 mais ont augmenté de 8 % pendant les six premiers mois de 2013.
- La Chine est devenue un autre marché clef pour les producteurs de l'ouest de l'Amérique du Nord: en 2012, la Colombie-Britannique a expédié plus de 6 millions de m³ vers la Chine et l'ouest des États-Unis a exporté 660 000 m³.
- En Fédération de Russie, la production de sciages résineux a atteint 30 millions de m³, ce qui représente une augmentation de 3,4 % en 2012 par rapport à 2011, les exportations ayant augmenté de 3 % pour s'établir à 19,4 millions de m³ – leur volume le plus élevé depuis 2007.
- L'évolution la plus remarquable a été celle du marché turc qui s'est développé jusqu'à devenir l'un des cinq premiers d'Europe pour les exportations.

5.1 INTRODUCTION

Reflétant les tendances économiques mondiales contrastées, 2012 s'est caractérisée par des signes économiques positifs en Amérique du Nord, une situation de récession dans une bonne partie de l'Europe et une conjoncture stable dans les pays de la CEI.

Une tendance à la reprise de la consommation de sciages résineux a été observée en Amérique du Nord (+8,2 %) suite à l'amélioration du marché du logement (voir le chapitre 11), de même que dans les pays de la CEI (+3,0 %). La consommation en Europe, affectée par la situation économique morose et l'affaiblissement de la demande, a diminué de 2,8 % de 2011 à 2012 (tableau 5.1.1). L'évolution positive de la demande de sciages résineux s'est accompagnée d'une augmentation de la production en Amérique du Nord (+6,4 %) et dans la sous-région de la CEI (+2,9 %), alors que la production européenne a chuté de 3,5 %.

TABLEAU 5.1.1

Consommation apparente des sciages résineux dans la région de la CEE, 2011-2013

	(En milliers de m ³)			
	2011	2012	2013p	Variation (%) 2011-2012
Europe	88 121	85 671	85 756	-2,8
CEI	15 939	16 413	16 425	3,0
Amérique du Nord	72 383	78 330	80 143	8,2
Total	176 443	180 414	182 324	2,3

Note: p = prévisions du Comité du bois, octobre 2012.

Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2013.

5.2 EUROPE

5.2.1 Consommation

L'optimisme modéré du secteur des scieries européennes en 2011 a viré au pessimisme en 2012. L'incertitude économique persistante en Europe a ébranlé le marché de la construction, ce qui a eu une incidence directe sur le marché des sciages résineux. Au début de 2012, le secteur s'attendait à une légère amélioration ou du moins à une demande stable sur le marché européen. Mais, en 2012, la consommation en Europe a diminué de 2,8 % pour s'établir à environ 85,7 millions de m³ (tableau 5.2.1), son deuxième plus bas niveau pendant ce millénaire, et n'a dépassé que de 10 % le point le plus bas atteint en 2009. Cet affaiblissement du marché a eu et a encore des répercussions profondes, puisque l'Europe consomme 80 % de la production du secteur européen des sciages.

La consommation a donné des signes de grande faiblesse, en particulier sur les marchés traditionnellement les plus grands tels que l'Allemagne (-6,1 %), la France (-6,7 %), l'Italie (-13,7 %),

les Pays-Bas (-13,8 %), la Suède (-15,1 %) et la Finlande (-18,9 %). La consommation combinée de la Finlande, de la Suède, de l'Italie et des Pays-Bas a chuté de plus de 2,6 millions de m³. En France et en Allemagne, les marchés ont été moins durement frappés, mais la consommation combinée de ces deux pays a diminué de 6 %-7 %, soit de 1,8 million de m³.

TABLEAU 5.2.1

Bilan des sciages résineux en Europe, 2011-2013

	(En milliers de m ³)			
	2011	2012	2013p	Variation (%) 2011-2012
Production	100 891	97 354	97 980	-3,5
Importations	33 266	32 788	32 975	-1,4
Exportations	46 035	44 471	45 200	-3,4
Solde net	12 770	11 683	12 224	
Consommation apparente	88 121	85 671	85 756	-2,8

Note: p = prévisions du Comité du bois, octobre 2012.

Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2013.

La chute de la consommation est liée au fléchissement de la consommation intérieure et au repli des marchés d'exportations dans les secteurs des sciages à valeur ajoutée. Ces dernières années, les marchés européens n'ont pas connu de pics saisonniers (sur les marchés des produits pour jardins, terrasses, clôtures, par exemple) et c'est ce qui explique cette différence du volume total annuel.

Malgré le tableau généralement sombre et négatif de 2012, il y a également eu des signes positifs indiquant que le pire était peut-être passé dans certaines parties d'Europe. Parmi les marchés les plus grands, celui du Royaume-Uni a vu la consommation progresser de 4,3 % en 2012, ce qui pourrait étonner compte tenu de la conjoncture économique. La Turquie a affiché une croissance stable de 3,2 % en 2012 et est devenue l'un des marchés clefs d'Europe dépassant les 5 millions de m³ et avec de bonnes perspectives de croissance. Après avoir été réduits de moitié depuis le début de la crise économique, les marchés de l'Irlande et de l'Espagne ont progressé de 17,2 % et 20,6 %, respectivement.

La structure des marchés a légèrement changé en Europe ces dernières années. L'Allemagne reste le premier pays consommateur de sciages résineux, suivie de la France et du Royaume-Uni. L'évolution la plus remarquable a été celle du marché turc qui s'est développé jusqu'à devenir l'un des cinq premiers d'Europe. Par contre, la consommation de la Finlande a reculé et est passée de plus de 5 millions de m³ en 2007 à 3,3 millions de m³ en 2012.

5.2.2 Évolution de la production et des capacités de production

En présence d'une demande affaiblie, la production en Europe a diminué de 3,5 % pour s'établir à 97,4 millions de m³. Le recul de

la production a été particulièrement prononcée dans des pays comme l'Autriche et l'Allemagne qui sont hautement tributaires du marché européen et ont enregistré des baisses de plus de 7 %. La production de l'Autriche a été frappée très durement par la chute de la consommation sur le marché italien, le marché le plus important pour les scieries autrichiennes.

Les exceptions positives en Europe ont été la Pologne, la Roumanie, la Turquie et le Royaume-Uni qui ont tous augmenté leur production. L'augmentation de la demande intérieure tant en Turquie qu'au Royaume-Uni s'est accompagnée d'un accroissement de la production dans ces pays, alors qu'en Pologne la production intérieure a remplacé les importations. En Roumanie, l'augmentation de 17 % de la production s'explique par les investissements et par l'expansion de la demande sur les marchés aussi bien intérieurs qu'extérieurs. La Roumanie est depuis quelques temps le pays de prédilection pour les investissements dans les scieries de résineux, ainsi que pour la production à valeur ajoutée, du fait que la matière première est disponible et que le pays est bien situé par rapport aux marchés d'exportation.

L'offre reste excédentaire dans le secteur européen des scieries, ce qui est la cause d'une faible rentabilité voire de pertes. Des résultats financiers médiocres sont à l'origine d'une restructuration du secteur. Certaines scieries ont fermé pour cause de faillite et de désinvestissement et d'autres ont changé de propriétaires. De nombreuses scieries en Europe ont été mises en vente ou sont insolvables, mais il a été difficile d'attirer des investisseurs.

La capacité totale n'a pas diminué en Europe, malgré la fermeture de nombreuses scieries, car les investissements avaient connu une forte expansion avant la crise financière. Le secteur des sciages en Europe est fragmenté et aucun changement majeur des capacités n'est attendu, à moins que le resserrement des marchés ne persiste. Les scieries jouent un rôle important dans les économies rurales et les villes et les collectivités participent souvent au refinancement des scieries pour empêcher qu'elles ferment.

5.2.3 Prix

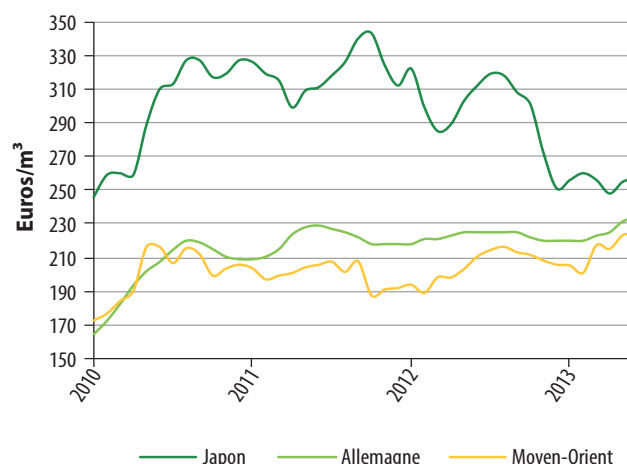
En Europe et au Moyen-Orient, les prix sont restés plus ou moins au même niveau en 2012 qu'en 2011. L'offre excédentaire et la demande en baisse en Europe n'ont permis aucune augmentation des prix. Aux prix actuels, la plupart des scieries ne peuvent dégager de bénéfices. Même la hausse des prix en Chine et aux États-Unis en 2012 n'ont pas suffi à attirer les fournisseurs européens. Néanmoins, les scieries suivent activement l'évolution de la situation sur d'autres marchés. L'affaiblissement du yen au Japon et l'augmentation de l'offre en Europe ont influé sur les prix au Japon. Toutefois, pendant la première moitié de 2013, il y a eu une évolution positive des prix en Allemagne et au Moyen-Orient (graphique 5.2.1).



Source: Pölkky Oy, 2013.

GRAPHIQUE 5.2.1

Prix des sciages de résineux européens au Japon, en Allemagne et au Moyen-Orient, 2010-2013



Notes: Japon: bois blanc finlandais séché au four (Genban) n° 5 et classification Btr, f.a.b. Allemagne: bois de charpente, livré. Moyen-Orient: bois blanc scandinave/balte et pin rouge (sylvestre), choix sixième, c.a.f.
Sources: EUWID Wood Products and Panels, 2013; Japan Lumber Report, 2013; Wood Markets Monthly, 2013.

5.2.4 Commerce

5.2.4.1 Importations

Les importations européennes sont essentiellement infrarégionales. En Europe, l'offre a progressé plus rapidement que la consommation, ce qui diminue la nécessité d'importer hors de l'Europe. Les importations de l'Europe ont été de 32,8 millions de m³ en 2012, soit 1,4 % de moins qu'en 2011. En 2012, l'UE-27 a importé environ 5,9 millions de m³, dont plus de 50 % provenait de la Fédération de Russie et environ 25 % du Bélarus et de l'Ukraine.

5.2.4.2 Exportations

Malgré l'expansion du commerce extérieur, lorsque l'on inclut les exportations intra-européennes, l'ensemble des exportations européennes ont diminué de 3,4 % pour s'établir à 44,5 millions de m³. Les scieries européennes cherchent actuellement des débouchés pour leurs exportations en dehors de l'Europe. Les exportations outre-mer ont augmenté de 9 % atteignant 18 millions de m³ en 2012, ce qui représente environ 42 % de la totalité des exportations (vers les marchés en Europe et outre-mer). Certains pays, comme la Finlande et la Roumanie, qui détiennent des parts importantes des expéditions hors UE, ont pu augmenter leurs exportations. En 2012, la principale destination des exportations a été l'Égypte (3 millions de m³), devant le Japon, mais en valeur, le Japon est le principal marché outre-mer pour les sciages résineux européens.

Les principaux marchés outre-mer des scieries européennes sont l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient, où l'instabilité politique est un motif de préoccupation majeur. Le potentiel de croissance des exportations européennes de sciages résineux vers la Chine a été limité, car le marché est dominé par des fournisseurs russes et nord-américains. En 2012, les exportations européennes vers la Chine ont été d'environ 400 000 m³, soit 3 % seulement des importations totales de la Chine.

5.3 COMMUNAUTÉ D'ÉTATS INDÉPENDANTS, PRINCIPALEMENT LA FÉDÉRATION DE RUSSIE

5.3.1 Consommation

En 2012, la consommation apparente de sciages résineux dans la CEI a crû de 3,0 % (atteignant 16,4 millions de m³) par rapport à 2011 (tableau 5.3.1). Il y a eu récemment une tendance constante à la hausse de la consommation, due essentiellement à une reprise de la demande du secteur de la construction.

TABLEAU 5.3.1

Bilan des sciages résineux dans la CEI, 2011-2013

	(En milliers de m ³)			Variation (%) 2011-2012
	2011	2012	2013p	
Production	32 937	33 880	36 530	2,9
Importations	3 561	3 566	3 579	0,1
Exportations	20 559	21 033	23 684	2,3
Solde net	16 998	17 467	20 105	
Consommation apparente	15 939	16 413	16 425	3,0

Note: p = prévisions du Comité du bois, octobre 2012.

Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2013.

5.3.2 Évolution de la production et des capacités de production

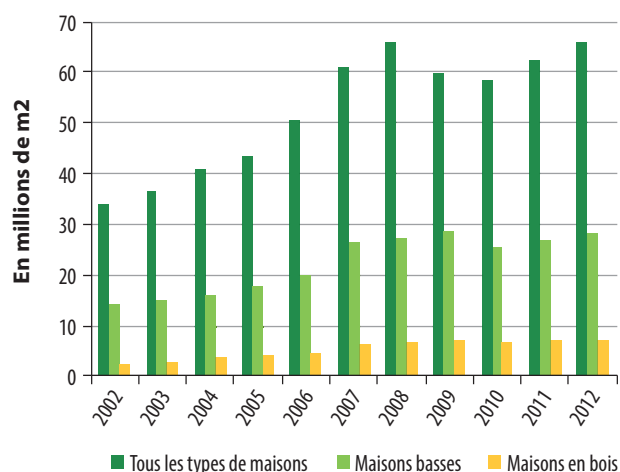
Le secteur des sciages de résineux a affiché une grande stabilité en 2012, la production totale de la CEI ayant augmenté de 2,9 %. Cette augmentation a été à près de 89 % le fait de la Fédération de Russie dont la production de sciages résineux a progressé de 3,4 %, pour atteindre un peu plus de 30 millions de m³ en 2012. Les trois régions qui produisent le plus (Irkoutsk, Krasnoïarsk et Arkhangelsk) ont compté pour plus de 50 % de la production totale en 2012 (WhatWood, 2012). Selon les résultats pour 2012, les trois principales scieries du district fédéral de Sibérie ont produit 1,4 million de m³ de sciages résineux résultant en partie de nouveaux investissements dans le secteur des scieries et représentant une augmentation de 8,5 % par rapport à 2011 (WhatWood, 2012).

5.3.3 Construction résidentielle en 2012

Pendant la période 2002-2012, le secteur de la construction résidentielle s'est caractérisé généralement par une croissance régulière (graphique 5.3.1). La superficie totale annuelle des logements neufs pendant cette période a augmenté de 95 % (7 % en moyenne par an), la superficie au sol ayant quasiment doublé dans le cas des constructions basses pendant la même période, ce qui représente une augmentation moyenne de 8 % par an.

GRAPHIQUE 5.3.1

Construction résidentielle en Fédération de Russie par type de logements, 2002-2012



Source: Association russe de la construction en bois, 2013.

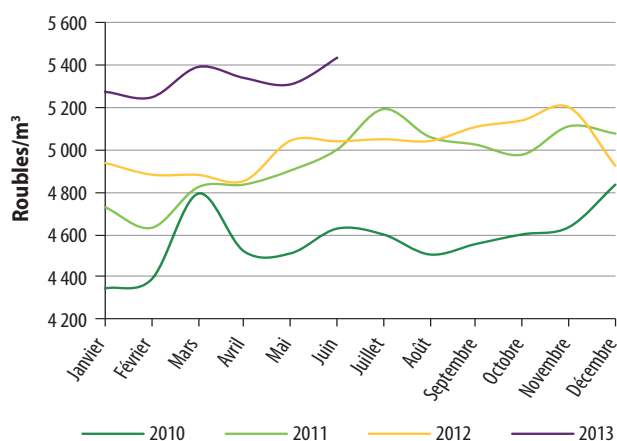
Les matériaux de construction les plus populaires en Fédération de Russie restent la brique et le bois. Ces deux matériaux ont été utilisés dans plus de 70 % des constructions résidentielles basses depuis 2009, les blocs, la pierre et d'autres matériaux ayant représenté la différence (Association russe de la construction en bois, 2013).

5.3.4 Prix

Selon les estimations de Rosstat, la moyenne pondérée des prix des sciages russes en décembre 2012 était de 4 923 roubles par m³ (107 dollars/m³), 3,0 % de moins qu'en décembre 2011 (graphique 5.3.2). En 2012, la dynamique des prix est restée relativement stable avec peu de variations saisonnières – moins de 200 roubles par m³ (7 dollars/m³). La tendance à la hausse des prix observée depuis 2010 s'est maintenue en janvier. Jusqu'ici, les premières données concernant la première moitié de 2013 indiquent que les prix ont augmenté de 5 % à 10 % par rapport aux six premiers mois de 2012.

GRAPHIQUE 5.3.2

Prix des sciages résineux en Fédération de Russie, 2010-2013



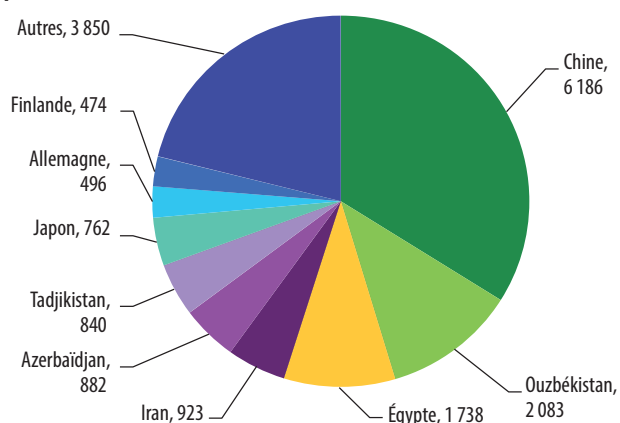
Source: Rosstat, 2012.

5.3.5 Commerce

Les exportations de sciages résineux de la Fédération de Russie en 2012 ont augmenté de 3 % et ont atteint 19,4 millions de m³, le volume le plus élevé depuis 2007.

GRAPHIQUE 5.3.3

Exportations de sciages résineux de la Fédération de Russie, par destination, 2012 (en milliers de m³)



Sources: Federal Customs Service of the Russian Federation, 2012; WhatWood, 2012.

En 2012, la Chine a importé 6,2 millions de m³ de sciages résineux de la Fédération de Russie (32 % de toutes les exportations russes) et est resté le marché le plus important pour les ventes de sciages résineux russes, malgré une légère diminution en volume (-2,1 %) par rapport à 2011. Le marché égyptien s'est renforcé en 2012, après avoir faibli en 2011, et les livraisons de sciages résineux russes exportés ont augmenté de 18,2 % pour atteindre 1,7 million de m³ (graphique 5.3.3).

5.4 AMÉRIQUE DU NORD

5.4.1 Consommation

Aux États-Unis, les mises en chantier ont atteint un pic de 2,07 millions d'unités en 2005, puis ont chuté à 554 000 unités en 2009, se rapprochant des niveaux les plus bas observés depuis 80 ans. Depuis, les mises en chantier aux États-Unis ont continué leur rebond et ont augmenté pour la troisième année consécutive en 2012 pour atteindre 781 000 unités (soit 28,5 % de plus qu'en 2011) (Bureau du recensement des États-Unis, 2013).

Toutefois, la croissance économique des États-Unis est encore timide, le PIB ayant progressé de 2,2 % en 2012 contre 1,8 % en 2011. Au quatrième trimestre de 2012, la croissance du PIB a ralenti à 0,4 % et au premier trimestre de 2013 elle s'est fixée à 1,8 % (Bureau de l'analyse économique des États-Unis, 2013). Ces résultats médiocres limitent la croissance de l'emploi, le chômage ne reculant que lentement: il a enregistré un pic de 10 % au milieu de 2009 et s'est fixé à 8,1 % en moyenne en 2012 et à 7,7 % pendant la première moitié de 2013 (Bureau des statistiques du travail des États-Unis, 2013), alors qu'il s'était jusque-là situé entre 5 % et 6 %.

Portée principalement par l'essor des mises en chantier de nouveaux logements résidentiels, la consommation apparente de sciages résineux en Amérique du Nord a augmenté de 8,2 % en 2012 par rapport à 2011, pour atteindre un peu plus de 78 millions de m³ (tableau 5.4.1). Aux États-Unis, la consommation a augmenté de 4,4 millions de m³ (c'est-à-dire de 7,6 %) et a atteint 62,5 millions de m³. Au Canada, la consommation apparente a été encore plus élevée et a augmenté de 10,8 % pour atteindre 15,8 millions de m³.

TABLEAU 5.4.1

Bilan des sciages résineux en Amérique du Nord, 2011-2013

	(En milliers de m ³)			Variation (%) 2011-2012
	2011	2012	2013p	
Production	82 891	88 163	90 450	6,4
Importations	16 247	17 813	18 256	9,6
Exportations	26 754	27 645	28 563	3,3
Solde net	10 508	9 832	10 307	-6,4
Consommation apparente	72 383	78 330	80 143	8,2

Note: p = prévisions du Comité du bois, octobre 2012.

Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2013.

5.4.2 Évolution de la production et des capacités de production

En 2012, la production de sciages résineux aux États-Unis a été de 48,8 millions de m³ (+7,2 %), contre 45,2 millions de m³ en 2011. Les gains de production ont été assez régulièrement répartis à travers le pays, ceux de l'ouest dépassant légèrement ceux du sud. La stabilité de la demande de sciages de la part des fabricants de bois traité sous pression (installations de traitement du bois au moyen d'additifs antimoisissure), des enseignes de bricolage et des grossistes spécialisés a permis aux scieries du sud d'opérer à des taux bien plus élevés que ceux de 2011, avec des taux d'utilisation de leur capacité de production de 78 % (Wood Markets Monthly, 2013). Malgré la tendance à la hausse des prix des grumes, sous l'effet des exportations de grumes vers la Chine, l'augmentation de la demande et des prix des sciages sur le marché intérieur a permis à un certain nombre de scieries de l'ouest des États-Unis d'utiliser leurs capacités de production à 79 %.

La production canadienne de sciages résineux a continué de progresser en 2012 pour s'établir à 39,4 millions de m³, contre 37,4 millions de m³ (+5,4 %) en 2011, mais elle est restée bien inférieure au pic de 62,2 millions de m³ atteint en 2004. Malgré les nombreux débouchés à l'exportation et la hausse des prix des sciages, les limitations inhérentes à la transformation de bois mort sur pied ravagé par le dendroctone du pin dans la région intérieure de la Colombie-Britannique n'ont permis qu'une faible augmentation de la production de sciages (0,3 %) (Wood Markets Monthly, 2013).



Source: Port de Kokkola, 2013.

L'est du Canada a également eu du mal à augmenter la production; la région a enregistré une légère augmentation de 1,2 % en 2012 en raison des faibles marges des scieries, dont seules les plus performantes ont réussi à continuer à fonctionner jusqu'à la remontée des prix au deuxième semestre de 2012. S'agissant des scieries de l'est du Canada, les nouvelles fermetures d'usines à pâte ont entraîné une surabondance de copeaux sur le marché,

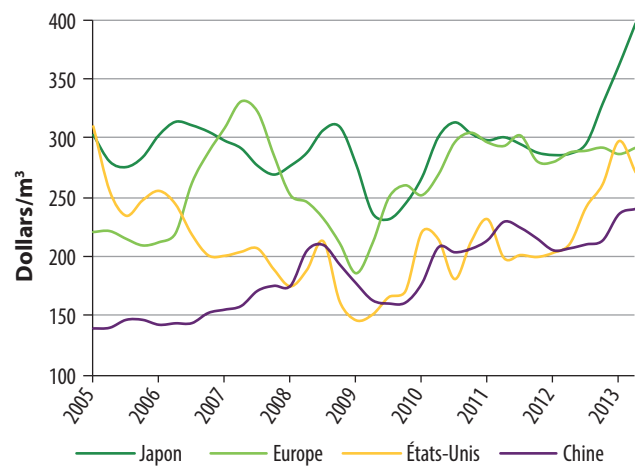
ce qui limite aussi bien les recettes et les options de vente des scieries que la viabilité économique de celles-ci. Les producteurs du Québec ont eu également à faire face aux réductions des coupes forestières autorisées imposées par le gouvernement de la province; les nouvelles réductions des coupes entrées en vigueur le 1^{er} avril 2013 ont pour conséquence une diminution permanente de 35 % des coupes autorisées dans la province depuis 2004 (Wood Markets Monthly, 2013).

5.4.3 Prix

Après avoir atteint un plancher au premier trimestre de 2009, les prix des sciages nord-américains ont connu un rebond mais sont restés modérés jusqu'au second semestre de 2012, après quoi ils ont recommencé à grimper jusqu'à mars 2013 (graphique 5.4.1).

GRAPHIQUE 5.4.1

Prix trimestriels des sciages résineux au Japon, en Europe, aux États-Unis et en Chine, 2005-2013



Notes: Prix à la livraison. Japon: BC W-SPF 2x4, J-Grade, C&F. Europe: Épicéa suédois 47x100 mm, C&F. États-Unis: BC W-SPF #2&Btr, 2x4, livré à Chicago. Chine: SPF/Hem-Fir, Green, #3&Btr 1-7/8x4- 12 C&F.

Sources: Wood Markets Monthly International Report 2013; Wood Market China Bulletin, 2013.

Des perturbations dans la chaîne d'approvisionnement en Amérique du Nord (entre autres le manque de wagons porteurs au Canada, la pénurie de camionneurs aux États-Unis, le faible niveau des stocks (matériaux disponibles en stock), des problèmes de crédit et des capacités très limitées), associées à une demande robuste en Chine et au Japon ont provoqué une envolée des prix jusqu'au début du deuxième trimestre de 2013. Toutefois, les mauvaises conditions météorologiques dans le nord-est des États-Unis et l'humidité dans le Midwest au début de 2013, conjuguées à l'expansion de la production de sciages ont engorgé le marché et, d'avril à juin 2013, les prix ont coulé à pic. Les prix de juillet 2013 aux États-Unis et en Chine (non inclus dans le graphique 5.4.1) ont chuté et rejoint les prix d'avril-juin 2012; autrement dit les prix sont revenus au début du cycle. Un «supercycle» caractérisé par une forte hausse des

prix des sciages en Amérique du Nord (résultant d'un resserrement de l'offre de bois canadien et russe associé à l'anticipation d'une demande robuste sur les marchés américain et chinois) est toujours prévu, mais pas avant 2015 au plus tôt (Wood Markets Monthly, 2013).

5.4.4 Commerce

Après le tsunami de 2010, la demande au Japon a été stimulée en 2012 par l'activité de reconstruction, et les prix de la catégorie épinette-pin-sapin (essences nord-américaines présentant des caractéristiques similaires et groupées dans une même catégorie) ont atteint des sommets pendant les trois premiers mois de 2013 et se sont maintenus à ce niveau d'avril à juin 2013 en raison de la contraction de l'offre.

La Chine est devenue un autre marché clef pour les producteurs nord-américains, en particulier pour ceux de la côte ouest. En 2012, la Colombie-Britannique a expédié environ 6,3 millions de m³ à la Chine, et l'ouest des États-Unis ont exporté 660 000 m³ (Wood Markets China Bulletin, 2013). À long terme, la Chine devrait être de plus en plus dépendante des sciages résineux importés d'Amérique du Nord, malgré les cycles d'instabilité observés depuis la fin de 2011. On peut donc s'attendre à ce que les volumes et les prix des exportations vers la Chine restent stables ou augmentent (Wood Markets China Book, 2012).

5.4.4.1 Importations

Avec 97 % de part de marché en 2012, le Canada domine les importations américaines. Les expéditions du Canada à destination des États-Unis ont atteint 13,4 millions de m³ en 2012, soit 7,7 % de plus qu'en 2011 (Wood Markets Monthly, 2013).

5.4.4.2 Exportations

En 2012, les exportations outre-mer des producteurs américains ont été semblables à celles de 2011 (8,8 millions de m³) et les exportations totales, y compris le commerce entre le Canada et les États-Unis, ont augmenté de 3,3 % pour s'établir à 27,6 millions de m³ (tableau 5.4.1). La demande étant robuste et les prix beaucoup plus élevés en 2012, l'essentiel des échanges commerciaux sont restés à l'intérieur de l'Amérique du Nord où les rendements étaient les plus élevés.

Cependant, l'augmentation de la demande et des prix au Japon ont permis d'accroître les exportations des États-Unis (+15,2 %) et du Canada (+12,2 %). Les exportations vers la Chine ont baissé aussi bien dans le cas des États-Unis (-37,2 %) que dans celui du Canada (-15,1 %), après avoir ralenti au milieu de l'année, mais on estime qu'il s'agit d'une situation à court terme liée à la réduction des volumes stockés et aux meilleurs rendements obtenus sur d'autres marchés.

Les perspectives pour la deuxième moitié de 2013 en Amérique du Nord semblent incertaines, compte tenu de l'importante

correction des prix du deuxième trimestre de 2013 liée à la réduction de la production dans un grand nombre de scieries. Toutefois, on s'attend à une amélioration progressive de la consommation et des prix des sciages résineux en Amérique du Nord, sous l'impulsion de l'expansion de la construction de nouveaux logements résidentiels aux États-Unis. La croissance pourrait également être stimulée par la reprise de la demande en Chine, au Japon et sur d'autres marchés asiatiques.

5.5 INCIDENCE DE FACTEURS EXTRARÉGIONAUX SUR LA RÉGION DE LA CEE

En dehors de la région de la CEE, l'importance de la Chine pour la production et le commerce de sciages résineux dans le monde s'est accrue, malgré le repli observé en 2012 par rapport à 2011 dans les importations de sciages résineux (-4,7 %), la production de sciages résineux (-3 %) et les importations de grumes de résineux (-15,1 %) (Wood Markets China Bulletin, 2013).

La croissance du PIB chinois a ralenti en 2012 et le marché de l'immobilier s'est refroidi à la suite des mesures adoptées par le Gouvernement pour maintenir en place les restrictions relatives à l'achat de maisons dans les provinces orientales. En 2013, la poursuite de l'urbanisation et la croissance soutenue des revenus devraient étayer une demande robuste dans le secteur du logement et de la construction (principal utilisateur final de sciages résineux en Chine). Les politiques publiques visant à rééquilibrer l'économie en réduisant la dépendance vis-à-vis des exportations nettes et de la formation de capital et en mettant davantage l'accent sur la demande intérieure de biens de consommation sont également favorables à la croissance du secteur du logement.

La reprise soutenue observée après le fléchissement de 2009 sur d'autres marchés des sciages résineux de la région asiatique (Japon, République de Corée et province chinoise de Taiwan) a perdu son élan en 2012 en raison de l'engorgement du marché de la construction. Au Japon, les mises en chantier de logements, qui étaient restées limitées suivant la tendance historique, ont augmenté de 5,8 % en 2012 sous l'impulsion de l'activité de reconstruction et de construction de nouveaux logements suite au terrible séisme qui a frappé l'est du Japon.

Une nouvelle envolée de la demande de logements et de la demande de sciages résineux devrait se produire en 2013 avant que ne prenne effet l'augmentation de la taxe à la consommation prévue pour 2014. On prévoit également une augmentation des achats de sciages en 2013, car les niveaux des stocks (matériaux gardés en stocks) étaient bas à la fin de 2012. Les importateurs japonais s'attendaient à des prix plus élevés pour les sciages importés puisque le yen avait commencé à faiblir en 2013 en raison des nouvelles politiques budgétaires du gouvernement.

La demande de sciages européens, destinés essentiellement au secteur de la préfabrication (dans lesquels les sciages sont utilisés pour fabriquer des profilés finis à l'usine plutôt que sur les chantiers) devrait continuer de croître comme en 2012. La «Loi sur la promotion du bois dans les bâtiments publics», qui a été proposée au Japon en 2010, a sensibilisé davantage le public à l'importance de l'efficacité énergétique et des qualités parasismiques des logements, devrait offrir de nouveaux créneaux pour le bois dans la construction publique et privée.



Source: Vapo, 2012.

TABLEAU 5.5.1

Principaux importateurs et exportateurs de sciages résineux hors de la région de la CEE, 2011-2012

	(En millions de m ³)		
	2011	2012	Variation (%)
Principaux importateurs			
Chine	14,93	11,91	-20,2
Japon	6,58	6,05	-8,1
Égypte	3,95	4,58*	15,9
Arabie saoudite	0,83	1,33	60,2
République de Corée	1,28	0,96	-25,0
Principaux exportateurs			
Chili	2,68	-	-
Nouvelle-Zélande	1,91	2,11	10,5
Brésil	0,71	0,68	-4,2
Afrique du Sud	0,36	-	-
Chine	0,22	0,19	-13,6

Note: *Estimations basées sur les données publiées par les pays exportateurs sur leurs exportations vers l'Égypte.

Source: Base de données Comtrade des Nations Unies, 2013.

Les pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient – en particulier, l'Égypte, l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis – sont restés d'importants marchés pour les sciages résineux et ont regagné du terrain après avoir considérablement reculé en 2008 et 2009. Les importations de l'Égypte ont augmenté en 2012, après la baisse enregistrée en 2011.

Le Chili, la Nouvelle-Zélande et le Brésil ont été les seuls exportateurs importants de sciages résineux hors de la région de la CEE, mais les exportations du Chili n'ont pas encore retrouvé les niveaux d'avant la crise et celles de la Nouvelle-Zélande sont restées largement statiques, exception faite d'une légère augmentation en 2012 (tableau 5.5.1).

5.6 INFLUENCE DES POLITIQUES ET DU CADRE RÉGLEMENTAIRE SUR LE SECTEUR

L'Accord sur le bois d'œuvre résineux entre les États-Unis et le Canada signé en 2006 a été prorogé au début de 2012 et restera en vigueur jusqu'au 12 octobre 2015. Pendant la plus grande partie de 2012, les exportateurs canadiens vers les États-Unis ont acquitté des droits à l'exportation au taux maximal (15 % en Colombie-Britannique et en Alberta et 5 % pour le reste du Canada), l'Indice des prix composites du bois de charpente (Framing Composite Index price) étant resté inférieur au seuil de 315 dollars pour mille pieds-planche (mpp), soit 197 dollars/m³ net).

Toutefois, en juin 2012, les taxes à l'exportation ont été revues à la baisse et les droits ont été réduits puisque les prix des sciages avaient dépassé les seuils fixés. C'était la deuxième fois seulement que les droits à l'exportation n'étaient pas au niveau maximal depuis la signature de l'Accord. Lorsque l'indice des prix dépasse 355 dollars/mpp, les droits sont ramenés à zéro pour l'ensemble des exportations canadiennes vers les États-Unis. Avec la hausse des prix des sciages américains, l'indice des prix composites a dépassé 355 dollars/mpp (222 dollars/m³ net) au début de 2013 et est resté à ce niveau jusqu'à juillet 2013, avant de reculer de nouveau.

Conformément à l'Accord sur le bois d'œuvre résineux, les Gouvernements des États-Unis et du Canada sont convenus de créer un fonds dans le cadre du Bi-National Softwood Lumber Council (BSLC) pour assurer la promotion des sciages résineux, de façon à défendre et à accroître la part de marché du bois par rapport à l'acier, au béton, aux plastiques et aux matériaux composites.

Dans la construction résidentielle, le Conseil appuie les initiatives visant à promouvoir la mise au point de nouveaux produits ou systèmes de construction, tels que le bois contrecollé-croisé

et les planchers surélevés. Dans le secteur de la construction légère non résidentielle, le Conseil parraine des programmes d'aide technique et de formation continue pour les architectes, ingénieurs, responsables du bâtiment et autres qui sont appelés à prendre des décisions sur les matériaux de construction. Il appuie également les initiatives visant à renforcer l'acceptation du bois brut par les organismes de certification des constructions vertes.

Le Règlement de l'UE sur les produits de construction est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2013 et a remplacé la directive alors en vigueur. Ce règlement exige le marquage CE des sciages destinés à la construction (et de tous les produits de construction en général). L'incidence de cette initiative sur le marché devrait être limitée à quelques exportateurs seulement et aux petites scieries qui ne disposent ni de l'équipement ni des ressources nécessaires pour maintenir le marquage CE.

5.7 RÉFÉRENCES

Note: L'annexe statistique de la *Revue* est disponible à l'adresse: www.unece.org/fpamr2013

EUWID Wood Products and Panels. 2010-2013. Plusieurs éditions. Disponible à l'adresse: www.euwid.com

Federal Customs Service of the Russian Federation. 2012. Disponible à l'adresse: www.customs.ru

Japan Lumber Report. 2010-2013. Plusieurs éditions. Disponible à l'adresse: www.n-mokuzai.com

Random Lengths. 2013. Disponible à l'adresse: www.randomlengths.com

Rosstat. 2012. Federal Service of State Statistics. Disponible à l'adresse: www.gks.ru

Russian Association of Wood Housing. 2013. Disponible à l'adresse: www.npadd.ru

Base de données Comtrade des Nations Unies. 2013. Disponible à l'adresse: www.comtrade.un.org

Base de données TIMBER de la CEE/FAO. 2012-2013. Disponible à l'adresse: www.unece.org/forests/fpm/onlinedata

US Bureau of Economic Analysis. 2013. US GDP. Disponible à l'adresse: www.bea.gov

US Bureau of Labor Statistics. 2013. Unemployment Rates. Disponible à l'adresse: <http://data.bls.gov>

US Department of Census. 2013. US Housing Starts. Disponible à l'adresse: www.census.gov

WhatWood. 2012. Available at: www.whatwood.ru

Wood Markets China Book. 2012. Outlook to 2017. Disponible à l'adresse: www.woodmarkets.com

Wood Markets China Bulletin. 2013. Plusieurs éditions. Disponible à l'adresse: www.woodmarkets.com

Wood Markets Monthly. 2012-2013. Plusieurs éditions. Disponible à l'adresse: www.woodmarkets.com





6 LES MARCHÉS DE SCIAGES FEUILLUS

Auteur principal: *Rupert Oliver*



Auteur collaborateur:



Frances Maplesden

FAITS SAILLANTS

- En Europe, la crise économique et financière et la faible activité du secteur de la construction ont entraîné une baisse de la consommation de sciages feuillus.
- Malgré la croissance de la production en 2012, le secteur européen des scieries de feuillus voit diminuer sa rentabilité et les disponibilités en grumes, situation que l'augmentation des exportations de grumes vers des pays hors de l'Europe ne fait rien pour améliorer.
- Les importations européennes de sciages feuillus ont reculé en 2012 et les bois tropicaux ont particulièrement perdu des parts de marché, en partie parce qu'un volume plus important est acheminé vers les économies émergentes.
- Les exportations européennes de sciages feuillus ont augmenté en 2012, essentiellement en raison de la forte croissance des exportations de la Roumanie vers l'Égypte et la Chine.
- La croissance des exportations de sciages de feuillus de la Communauté d'États indépendants a ralenti à cause de la diminution des grumes de sciage disponibles en Ukraine et dans l'est de la Fédération de Russie, du ralentissement du rythme de croissance de l'économie chinoise et du fléchissement de la demande dans l'UE.
- La croissance de la consommation de sciages feuillus nord-américains a été robuste en 2012, sous l'impulsion de la reprise économique aux États-Unis.
- La production de bois de feuillus nord-américain ne représente plus que 50 % des sommets atteints avant la crise économique, ce qui a causé des pénuries et une hausse des prix en 2012-2013.
- Les exportations de sciages feuillus américains en dehors de la sous-région ont progressé de 9 % en 2012 et ont atteint un niveau record. La moitié du volume exporté était destinée à la Chine.
- Au nombre des questions de politique générale ayant une incidence sur le secteur figurent les mesures adoptées pour répondre aux préoccupations grandissantes dans le domaine phytosanitaire et les lois de pays consommateurs visant à empêcher l'entrée de bois obtenus illégalement dans les flux commerciaux internationaux.



6.1 INTRODUCTION

La consommation apparente totale de sciages feuillus dans la région de la CEE s'est établie à 29,6 millions de m³ en 2012, en hausse de 0,7 % par rapport à 2011. La consommation a reculé dans toute la région chaque année depuis 2007. En 2012, une légère augmentation de la consommation en Amérique du Nord a été contrebalancée par une chute de la consommation en Europe.

La tendance générale des flux commerciaux de sciages feuillus à délaisser la région de la CEE en faveur des économies émergentes s'est maintenue en 2012. Les importations de sciages feuillus dans la région de la CEE ont fortement reculé en 2012. Toutefois, la production de sciages feuillus a augmenté en 2012 dans les trois sous-régions de la CEE, essentiellement sous l'effet stimulateur de l'accroissement de la demande à l'exportation, en particulier en Asie. En cinq ans, le commerce net de sciages feuillus de la région de la CEE n'a augmenté que de 74 000 m³ pour s'établir à 3,2 millions de m³.

6.2 EUROPE

6.2.1 Consommation

La crise économique et financière et le faible niveau d'activité dans le secteur de la construction se sont traduits par une baisse de 3,4 % de la consommation de sciages feuillus, qui s'est établie à 12,9 millions de m³ en 2012 (tableau 6.2.1). La situation s'est améliorée sur les marchés pendant la première moitié de 2012, mais elle s'est détériorée à nouveau pendant la deuxième moitié de 2012 et est restée médiocre pendant les six premiers mois de 2013.

TABLEAU 6.2.1

Bilan des sciages feuillus en Europe, 2011-2013

	(En milliers de m ³)			Variation (%) 2011-2012
	2011	2012	2013 _p	
Production	12 821	12 956	12 994	1,1
Importations	5 504	4 917	4 989	-10,7
Exportations	4 970	4 970	5,040	0,0
Solde net	-534	53	51	
Consommation apparente	13 354	12 903	12 943	-3,4

Note: p = prévisions du Comité du bois, octobre 2012.

Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2013.

La tendance à la baisse de l'industrie de la construction en Europe en 2012 s'est traduite par un ralentissement des secteurs de la menuiserie et du meuble, deux moteurs de la demande de sciages feuillus. À l'exception d'une légère augmentation au troisième trimestre de 2012, l'indice Eurostat corrigé des variations saisonnières pour l'activité du secteur de

la menuiserie dans l'UE a diminué ces trois dernières années, trimestre après trimestre. L'activité pendant le premier trimestre de 2013 ne représentait que 86 % du niveau moyen de 2010. L'indice Eurostat pour la fabrication de meubles dans l'UE, qui était en hausse en 2011, a également diminué tout au long de 2012 (Eurostat, 2013).

Selon la Fédération européenne de l'industrie du parquet (FEP), la production européenne de parquets dans les 17 pays qui font partie de la Fédération a diminué de 4,7 %, pour s'inscrire à 68,3 millions de m² en 2012, alors qu'elle avait atteint des sommets de plus de 100 millions de m² en 2007. En 2012, le chêne a représenté près de 70 % de tous les revêtements de sols produits par les membres de la FEP, contre 67 % en 2011. Au cours de la même période, la part des bois tropicaux dans la production de revêtements de sols est passée de 7,4 % à 6,2 %, tandis que celle du frêne et du boulot a été respectivement de 6,5 % et 6,1 %. L'érable et le cerisier ne sont toujours pas à la mode en Europe et n'ont représenté que 2 % et 1 % respectivement de la production de revêtements de sol en 2012 (FEP, 2013).

Selon les scieries de feuillus en Allemagne, la demande pendant la première moitié de 2013 est restée à des niveaux similaires à ceux de l'année antérieure. Les achats restent léthargiques dans le sud de l'Europe, mais la demande gagne du terrain en Allemagne et en Pologne (EUWID, 2013a). Les scieries françaises sont moins optimistes et font état d'un ralentissement de la demande et d'une concurrence intense de la part des feuillus allemands et américains sur les marchés d'exportation (EUWID, 2013b).



Source: AHEC, 2013.

6.2.2 Évolution de la production et des capacités de production

La production européenne de sciages feuillus a progressé de 1,1 % et est passée à 12,96 millions de m³ en 2012. La production a connu une forte expansion en Roumanie et en Croatie et a également enregistré des gains, encore que moins importants, en Turquie et en Lettonie. La production a diminué en France et est restée stable en Allemagne en 2012.



Le secteur européen des sciages feuillus continue de rencontrer des défis majeurs. Les exportations de grumes de feuillus hors de l'Europe affectent le secteur, en particulier en Belgique, en France et en Allemagne (EOS, 2013). Sept entreprises de transformation des feuillus ayant une capacité totale de sciage de 300 000 m³ par an ont dû fermer ou déposer leur bilan en Allemagne et en France entre janvier 2011 et juin 2013. Dans un marché hautement compétitif, ces scieries n'ont pas pu compenser la hausse des coûts des grumes en augmentant le prix des sciages. Toutefois, les fermetures d'entreprises en Europe centrale ont été contrebalancées en partie par l'augmentation de la capacité de production en Europe orientale, surtout en Roumanie (EUWID 2013b).

6.2.3 Prix

Les prix des sciages feuillus européens sont restés stables pour la plupart des essences et des spécifications entre janvier 2012 et juin 2013. Les prix de gros du frêne, du bouleau et du chêne de qualité supérieure («buon assortimento») cités dans la revue italienne *Il Legno* n'ont pas changé entre avril 2012 et juin 2013 (*Il Legno*, 2013). La consommation léthargique en Europe et l'affaiblissement de la demande en Asie ont incité les acheteurs à faire pression sur les scieries européennes pour qu'elles réduisent les prix. Toutefois, à part les occasionnelles baisses de prix offertes pour écouler des stocks excédentaires de certains matériaux (généralement de moindre qualité), les scieries ont résisté aux pressions face à la hausse des coûts et à un approvisionnement de plus en plus limité.

6.2.4 Commerce

6.2.4.1 Importations

En 2012, les pays européens ont importé 4,9 millions de m³ de sciages feuillus, soit 11 % de moins qu'en 2011. Le commerce infrarégional a représenté un pourcentage important de ce volume. Le groupe des pays de l'UE-27 ont importé 2,3 millions de m³ de sciages feuillus de pays n'appartenant pas à l'UE, soit 12 % de moins qu'en 2011.

L'UE a importé 1,3 million de m³ de sciages de feuillus provenant des régions tempérées, soit 11 % de moins qu'en 2011. Les importations en provenance aussi bien des États-Unis que de l'Ukraine – les deux fournisseurs hors UE – ont diminué. En 2012, l'UE a importé un peu moins d'un million de m³ de sciages de bois tropicaux, soit 13 % de moins qu'en 2011 et seulement la moitié du volume importé en 2008, au début de la récession.

La part des bois tropicaux dans les importations de sciages feuillus de l'UE est restée à 43 % en 2011 et en 2012, mais a diminué de 48 % depuis 2008. Le Cameroun augmente sa part des exportations de sciages feuillus vers l'UE, essentiellement au détriment du Brésil, de la Malaisie et de la Côte d'Ivoire (FI, 2013).

L'Italie est restée le plus grand importateur de sciages feuillus d'Europe en 2012 avec des importations de 735 000 m³, malgré

une diminution de 25 % par rapport à 2011. C'est dû en partie à la forte baisse de la consommation intérieure et à la vocation exportatrice de l'industrie italienne du meuble. La Belgique est actuellement le deuxième exportateur, surtout parce qu'elle joue un rôle central en tant que distributeur de sciages de feuillus à d'autres parties de l'Europe.

Les importations de l'Allemagne, troisième marché d'importation, ont reculé de 9 % en 2012 à cause de la contraction de la demande de bois tropicaux. Le Royaume-Uni a été l'un des marchés les plus robustes de l'UE pour les sciages feuillus en 2012, grâce à la demande soutenue de feuillus nord-américains.

6.2.4.2 Exportations

En 2012, les pays européens ont exporté un peu moins de 5 millions de m³ de sciages feuillus, le même volume qu'en 2011. La Roumanie a été le principal exportateur en 2012 (750 000 m³), ses exportations étant dominées par le boulot destiné au vaste secteur de fabrication de meubles de l'Égypte. Les exportations de la Roumanie vers la Chine ont augmenté de 17 % en 2012.

La Croatie a été le deuxième exportateur, avec 667 000 m³, soit 17 % de plus qu'en 2011. La Croatie est un grand exportateur de chêne, en particulier vers l'Italie d'où le bois est réacheminé vers d'autres pays européens. Les exportations de sciages résineux de l'Allemagne ont diminué de 7,1 % pour s'établir à 579 000 m³ en 2012, ce qui est principalement attribuable à la faiblesse de la demande dans le sud de l'Europe et en Chine (FI, 2013).

6.3 COMMUNAUTÉ D'ÉTATS INDÉPENDANTS

La consommation apparente de sciages feuillus dans la CEI a augmenté de 2,8 % en 2012 pour atteindre 1,9 million de m³. La production est restée stable, alors que les exportations ont reculé de 3,1 %. Les importations, quoique négligeables jusqu'ici, ont progressé de 5,3 % (tableau 6.3.1).

Dans la Fédération de Russie, la production de sciages feuillus a progressé de 1,4 % pour atteindre 2,2 millions de m³ en 2012 et les exportations ont augmenté de 0,6 %, passant à 860 000 m³.

Les exportations vers la Chine ont été de 763 000 m³ en 2012, un volume très similaire à celui de 2011 (Global Trade Atlas, 2013). Ces exportations avaient fortement augmenté entre 2009 et 2011, suite à l'imposition de taxes à l'exportation de grumes par la Fédération de Russie qui ont favorisé la transformation du bois localement.

La récente stabilisation des volumes produits et exportés par la Fédération de Russie est due à la fois au ralentissement de la croissance de l'économie chinoise et aux ressources limitées en chêne et en frêne dans l'est de la Fédération de Russie. Le commerce de sciages feuillus n'a pas encore ressenti les effets



des réductions récentes des droits de douane à l'exportation de grumes consenties par la Fédération de Russie dans le cadre de son accession à l'Organisation mondiale du commerce en août 2012. L'abaissement des droits de douane a jusqu'ici visé principalement les résineux et les essences de feuillus de moindre valeur destinés principalement à la fabrication de papier plutôt que de sciages (Simeone, 2013).

TABLEAU 6.3.1

Bilan des sciages feuillus dans la CEI, 2011-2013

	(En milliers de m ³)			Variation (%) 2011-2012
	2011	2012	2013p	
Production	3 048	3 056	3 141	0,3
Importations	71	74	76	5,3
Exportations	1 294	1 254	1 254	-3,1
Solde net	1 223	1 180	1 178	
Consommation apparente	1 825	1 876	1 964	2,8

Note: p = prévisions du Comité du bois, octobre 2012.

Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2013.

La production de sciages feuillus ukrainiens, dominée par le chêne, a diminué de 4,4 % pour s'établir à 473 000 m³ en 2012. Les exportations ont chuté de 12 % et se sont établies à 340 000 m³. La part des exportations ukrainiennes de sciages résineux vers des pays de l'UE a chuté de 90 % à 76 %, car des volumes plus importants sont désormais exportés vers l'Azerbaïdjan, la Chine, la Fédération de Russie, la Serbie et la Turquie (Global Trade Atlas, 2013).



Source: CEE/FAO, 2012.

L'utilisation du chêne ukrainien est très répandue dans la fabrication de meubles de cuisine en bois massif dans l'UE, mais ce marché se rétrécit à mesure que les fabricants remplacent le bois massif par d'autres panneaux dérivés du bois. L'offre de sciages feuillus ukrainiens s'est contractée en 2011 et 2012, en partie parce que l'Ukraine exporte 750 000 m³ de grumes de feuillus chaque année – en particulier vers la Bulgarie, la Pologne, la Slovaquie et la Turquie.

En avril 2013, le Gouvernement ukrainien a proposé une taxe à l'exportation de 40 % sur toutes les grumes exportées pour cinq ans, à compter du 1^{er} janvier 2014. Cette mesure devrait réduire les exportations de grumes, augmenter les investissements dans le secteur ukrainien de la transformation du bois, améliorer les recettes fiscales et réduire la dépendance du pays vis-à-vis des importations de produits finis en bois (EUWID, 2013d).

6.4 AMÉRIQUE DU NORD

6.4.1 Consommation

La consommation nord-américaine de sciages feuillus a augmenté de 1,3 % pour atteindre 14,8 millions de m³ en 2012 (tableau 6.4.1). Des taux hypothécaires bas, l'amélioration du marché de l'emploi et une plus grande confiance des consommateurs ont dynamisé les ventes de maisons et piloté la reprise économique aux États-Unis. La croissance s'est maintenue dans la première moitié de 2013, mais pourrait ralentir pendant la deuxième moitié de l'année. En 2013, les dépenses consacrées à la rénovation sont restées en deçà des projections et la construction résidentielle est en perte de vitesse (Hardwood Review, 2013).

TABLEAU 6.4.1

Bilan des sciages feuillus en Amérique du Nord, 2011-2013

	(En milliers de m ³)			Variation (%) 2011-2012
	2011	2012	2013p	
Production	16 174	16 798	17 032	3,9
Importations	1 209	1 103	1 165	-8,7
Exportations	2 727	3 056	3 137	12,1
Solde net	1 518	1 953	1 972	
Consommation apparente	14 656	14 845	15 059	1,3

Note: p = prévisions du Comité du bois, octobre 2012.

Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2013.

La consommation de sciages feuillus aux États-Unis a été de 13,5 millions de m³ en 2012, en hausse de 3,7 % par rapport à 2011, mais en baisse par rapport à 2010.

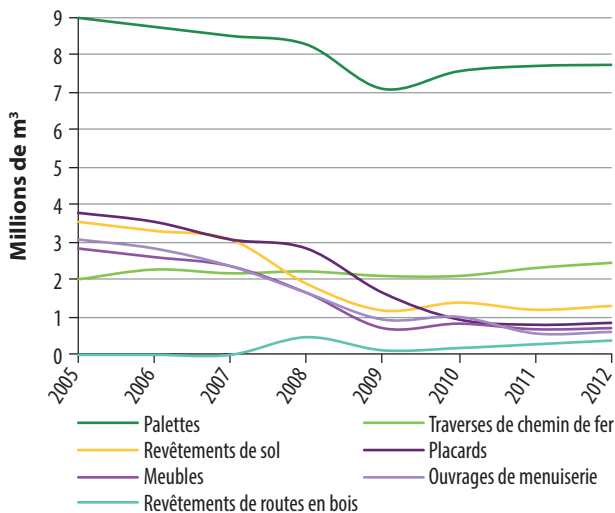
En 2012, l'amélioration de l'activité dans le secteur de la construction et de la rénovation a stimulé la demande de sciages feuillus, tous usages confondus. Toutefois, à l'exception des traverses de chemin de fer et des revêtements de routes en bois, la consommation est restée bien en deçà des niveaux d'avant la crise financière (Hardwood Market Report, 2013) (graphique 6.4.1). Aux États-Unis, la consommation a peut-être également bénéficié d'une tendance récente à la relocalisation d'une partie de la capacité de production de produits bois de l'Asie vers les États-Unis.



L'absence de vastes marchés intérieurs pour les sciages feuillus de qualité supérieure reste un défi pour les scieries américaines et explique l'importance accordée au développement des marchés d'exportation. Ces derniers absorbent aujourd'hui plus de la moitié de toute la production de feuillus de toutes catégories aux États-Unis.

GRAPHIQUE 6.4.1

Consommation de sciages feuillus aux États-Unis, par secteur, 2005-2012



Source: Hardwood Market Report, 2013.

6.4.2 Évolution de la production et des capacités de production

En 2012, les États-Unis ont produit 16,8 millions de m³ de sciages feuillus, soit 3,9 % de plus qu'en 2011. En 2012, la production n'a atteint que la moitié du volume record enregistré en 1999 et les deux-tiers du niveau de 2007. L'approvisionnement limité en grumes n'a pas empêché les scieries de continuer à accroître leur production pendant les six premiers mois de 2013.

Le secteur de la transformation du bois de feuillus a perdu environ 30 % de sa capacité depuis 2007. La capacité maximale des usines est actuellement de l'ordre de 20-25 millions de m³. Toutefois, l'offre est limitée à court et à moyen terme par la pénurie de bûcherons et le manque d'infrastructures pour récolter et transporter le bois. Environ 90 % des ressources en bois de feuillus appartiennent à des propriétaires privés hors du secteur. Rares sont les propriétaires privés de forêts qui gèrent leurs ressources forestières principalement pour récolter du bois et nombreux sont ceux qui ont été réticents à récolter le bois aux prix réduits des grumes offerts durant la période de ralentissement de l'activité économique (AHEC, 2013).

6.4.3 Prix

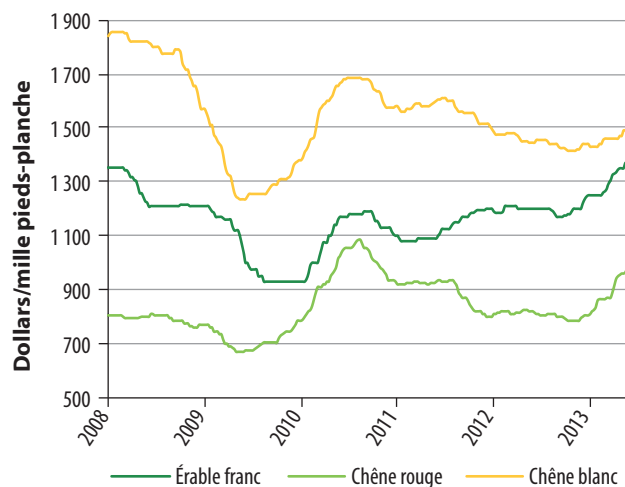
Après une période de stabilité pendant les deuxième et troisième trimestres de 2012, les prix des sciages de feuillus séchés

au four ont affiché une tendance à la hausse entre novembre 2012 et juillet 2013. Cette augmentation des prix est due aux disponibilités limitées à un moment où la demande s'améliore. Toutefois, dès juillet 2013, la production rejoignait la demande et les prix pourraient devenir plus stables pendant la deuxième moitié de 2013 (Hardwood Review, 2013).

La tendance à la hausse des prix est également reflétée dans la série des prix de la base de données TIMBER de la CEE/FAO (CEE/FAO 2013) (graphique 6.4.2).

GRAPHIQUE 6.4.2

Évolution des prix de certaines essences de feuillus aux États-Unis, 2008-2013



Note: Prix nominaux non ajustés sur l'inflation.

Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2013.

6.4.4 Commerce

6.4.4.1 Importations

Les sciages feuillus importés par les États-Unis en dehors de la région d'Amérique du Nord sont essentiellement des bois tropicaux utilisés pour les revêtements de sol à l'extérieur et à l'intérieur. En 2012, l'amélioration de l'activité du secteur de la construction aux États-Unis a stimulé les importations en provenance du Brésil, du Cameroun et de la Malaisie, les principaux fournisseurs. Toutefois, les importations américaines provenant de l'Équateur, dominées par le balsa, ont chuté de 40 % pour s'établir à 41 000 m³ en 2012.

L'important commerce transfrontière entre les États-Unis et le Canada est en hausse depuis quelques années. Les États-Unis ont importé 248 000 m³ de sciages feuillus canadiens en 2012, soit 8 % de plus qu'en 2011 et 17 % de plus qu'en 2009. Le Canada a importé 604 000 m³ de sciages feuillus américains en 2012, soit 7 % de plus qu'en 2011 et près de 30 % de plus qu'en 2009, au plus fort de la crise financière. Le Canada importe régulièrement chaque année 30 000 m³ seulement de sciages feuillus



en dehors de la région d'Amérique du Nord, essentiellement du Brésil et du Cameroun (Global Trade Atlas, 2013).



Source: AHEC, 2013.

6.4.4.2 Exportations

Les exportations de sciages de feuillus américains hors de la sous-région ont été de 2,5 millions de m³ en 2012, un chiffre record représentant une augmentation de 12 % par rapport à 2011. Les exportations vers la Région administrative spéciale de Hong Kong ont été de 1,3 million de m³, soit la moitié du volume total enregistré en 2012 et 15 % de plus qu'en 2011. Les exportations vers d'autres pays d'Asie, principalement l'Indonésie, le Japon, la Malaisie, la Thaïlande et le Viet Nam, ont augmenté de 27 % pour atteindre 617 000 m³, autre chiffre record.



Source: AHEC, 2013.

Ces gains ont suffi à compenser la diminution de 13 % des exportations vers les pays européens, qui ont chuté à 351 000 m³ en 2012. Le ralentissement observé en Europe s'explique essentiellement par la diminution de 27 % des exportations vers l'Italie, le plus grand marché européen pour les bois de feuillus américains. Les exportations vers les pays du nord de l'Europe ont été stables en 2012 (AHEC, 2013).

Les exportations canadiennes de sciages de feuillus vers des pays n'appartenant pas à la sous-région ont été de 134 000 m³ en 2012, soit 7 % de moins qu'en 2011. En 2012, les exportations canadiennes vers la Région administrative spéciale de Hong Kong et l'Allemagne, les deux marchés les plus importants, ont diminué (Global Trade Atlas, 2013). Contrairement aux exportateurs américains, au Canada, les scieries n'ont pas accès à plusieurs essences très demandées actuellement sur les marchés internationaux, telles que le tulipier et le noyer et dépendent davantage d'essences moins populaires comme l'érable et le bouleau. En 2012 et 2013, les scieries canadiennes se sont concentrées davantage sur le marché intérieur et sur le marché américain.

6.5 INCIDENCE DE FACTEURS EXTRARÉGIONAUX SUR LA RÉGION DE LA CEE

Hors de la région de la CEE, la région Asie-Pacifique a continué de dominer le commerce des sciages feuillus qui est de moins en moins axé sur l'UE et de plus en plus sur la Chine (voir le tableau 6.5.1). Les importations mondiales de sciages feuillus tropicaux ont continué d'afficher un rebond après avoir chuté à des niveaux record en 2009, pour atteindre 10,1 millions de m³ en 2011, encore que la croissance ait ralenti en 2012. La croissance a été principalement le fait de la Chine, de la Thaïlande et des États-Unis, alors que la demande dans l'UE a été affectée par la détérioration de la situation économique dans la zone euro. La demande intérieure robuste des cinq économies de l'ASEAN (Indonésie, Malaisie, Philippines, Thaïlande et Viet Nam) a continué de détourner le commerce de sciages feuillus, qui reste de plus en plus à l'intérieur de la région.

Les importations de sciages feuillus par la Chine ont connu une croissance remarquable – les importations de bois de feuillus des zones tempérées et tropicales ont progressé de 88 % et 81 % respectivement entre 2009 et 2012. Cette croissance des importations s'explique notamment par l'augmentation de la demande de sciages feuillus de la part des secteurs chinois des meubles et des revêtements de sol et par une offre insuffisante suite au renforcement des restrictions à l'exportation de grumes imposées par les pays fournisseurs (Gabon, Fédération de Russie); en outre, les marchés émergents ont maintenu l'offre à un niveau relativement bas par rapport à la demande et les prix à des niveaux relativement élevés.





Source: T. Scarr, 2013.

TABLEAU 6.5.1

Bilan des sciages de feuillus tropicaux dans les régions Asie-Pacifique, Amérique latine/Caraïbes et Afrique, 2010-2012

	(En millions de m ³)			
	2010	2011	2012	Variation (%) 2011-2012
Asie-Pacifique				
Production	20,34	20,34	19,98	-1,8
Importations	7,02	7,70	7,76	0,8
Exportations	7,73	6,11	5,91	-3,3
Consommation apparente	18,95	21,91	20,83	-4,9
Amérique latine/Caraïbes				
Production	18,74	18,86	18,97	0,6
Importations	0,24	0,27	0,16	-40,7
Exportations	1,28	1,64	1,08	-34,2
Consommation apparente	17,7	17,49	18,05	3,2
Afrique				
Production	5,21	5,52	5,49	-0,5
Importations	0,03	0,03	0,01	-66,7
Exportations	2,13	2,19	1,74	-20,6
Consommation apparente	3,11	3,34	3,75	12,3

Source: ITTO, 2013.

6.6 INFLUENCE DES POLITIQUES ET DU CADRE RÉGLEMENTAIRE SUR LE SECTEUR

Le secteur des sciages feuillus est influencé par certaines questions de politique générale dont:

Les questions phytosanitaires: le public est de plus en plus préoccupé par les effets dévastateurs que pourraient avoir sur

les forêts certains organismes nuisibles, en particulier l'agrile du frêne (*Agrilus planipennis*) en Amérique du Nord et l'*Hymenoscaphus pseudoalbidus*, ce champignon qui cause le dépérissement de la cime des frênes en Europe. Les autorités phytosanitaires resserrent les régimes d'inspection et les exigences en matière de certificats phytosanitaires. Ces régimes doivent être à la fois rigoureux et efficaces et bien ciblés de façon à éviter de créer des obstacles non nécessaires au commerce.

La demande de biomasse est en augmentation suite à l'adoption en Europe et en Amérique du Nord d'objectifs en matière d'énergies renouvelables. La comptabilisation du carbone sur toute la durée du cycle de vie des produits est nécessaire pour assurer une allocation appropriée des ressources en fibres de bois et en terres de façon à encourager l'utilisation en cascade du bois.

Pour se conformer aux lois visant à réduire autant que possible le risque de mise sur les grands marchés consommateurs des États-Unis, de l'UE, de l'Australie et du Japon de bois obtenus illégalement, les entreprises de feuillus doivent fournir des preuves que le bois qu'elles utilisent provient de sources légales. C'est difficile dans un secteur où la propriété des ressources et les chaînes d'approvisionnement sont hautement fragmentées.

La mise au point de systèmes de «construction verte» basés sur l'analyse des incidences environnementales des différents matériaux sur toute la durée de leur cycle de vie est désormais très avancée en Europe et ouvre de nouveaux débouchés pour les produits dérivés des sciages feuillus. Toutefois, les systèmes de «construction verte» fondés sur des listes de «caractéristiques souhaitables» (donnant, par exemple, la préférence au «bois certifié» plutôt qu'au «bois non certifié» ou au «produits recyclés» et aux «ressources renouvelables à courte rotation» plutôt qu'aux «ressources renouvelables à longue rotation») créent des obstacles à l'utilisation des sciages feuillus, en particulier en Amérique du Nord et en Asie.

6.7 INNOVATIONS DANS LE SECTEUR

Les avancées dans le domaine des technologies de modification du bois, telles que le traitement thermique, augmentent la durabilité du bois de feuillus des zones tempérées et rendent possible une vaste gamme d'utilisations extérieures de ce bois. Il y a également de nouveaux créneaux pour les bois de feuillus dans la fabrication d'éléments structurels au niveau de la conception des bâtiments et des produits. Le lamibois et le bois contrecollé-croisé rivalisent déjà avec le béton et l'acier. Par exemple, l'AHEC soutient qu'avec leurs propriétés structurelles supérieures, les panneaux en bois contrecollé-croisé faits en tulipier américain pourraient être beaucoup moins épais mais tout aussi résistants et rigides que les panneaux de résineux. Ceci permettrait de faire des économies



de matériaux et de proposer des produits beaucoup plus fins (AHEC, 2013).

La filière des sciages feuillus s'emploie activement à rassembler des données sur l'empreinte carbone et d'autres données résultant de l'analyse des cycles de vie et à créer des outils destinés à rendre cette information accessible aux concepteurs et autres décideurs clefs. Par exemple, l'AHEC met au point un «outil de profilage» qui combine: les informations exigées pour prouver

l'origine légale du bois au titre de plusieurs textes de lois, comme le Règlement sur le bois de l'Union européenne (RBUE) et la Loi Lacey; les données du US Forest Service relatives à la durabilité; et des données concernant l'impact environnemental pendant tout le cycle de vie établies par PE International conformément aux normes ISO concernant l'analyse du cycle de vie (ACV). Grâce à ce système, il suffit d'appuyer sur un bouton pour obtenir un profil de deux pages pour chaque conteneur de bois de feuillus américain exporté (AHEC, 2013).

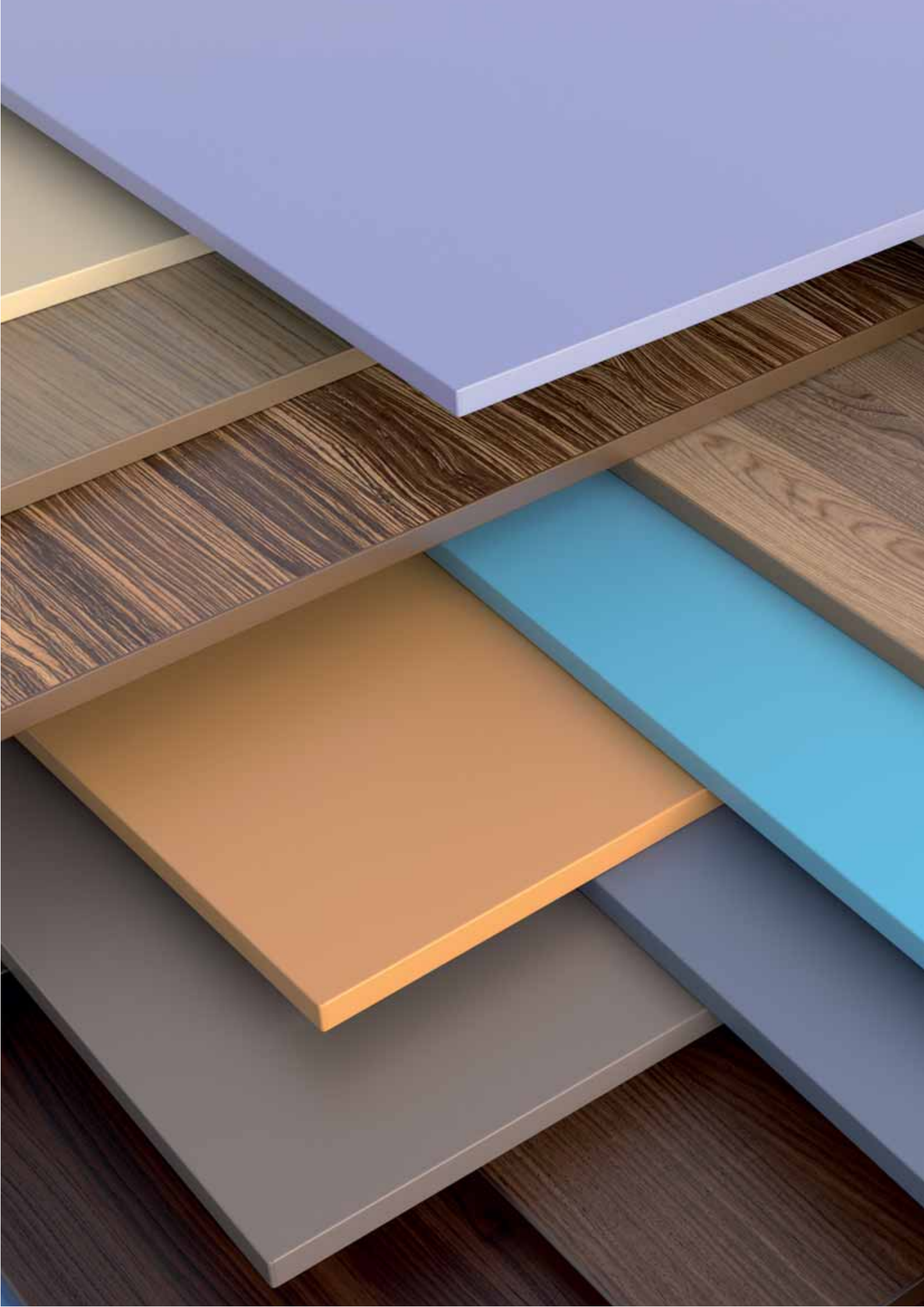
6.8 RÉFÉRENCES

Note: L'annexe statistique de la *Revue* est disponible à l'adresse: www.unece.org/fpamr2013

- AHEC. 2013. American Hardwood Export Council 2013. Communication personnelle avec David Venables et Michael Snow de l'American Hardwood Export Council. Mai 2013.
- OES. 2013. Communiqué de presse de l'Assemblée générale annuelle de l'Organisation européenne des scieries (OES). Vienne, 4 juin 2013.
- Eurostat. 2013. Disponible à l'adresse: <http://epp.eurostat.ec.europa.eu>
- EUWID. 2013a. Slight boost in demand for beech lumber on German domestic and export market in April. Vol. 87 No. 18, 2 mai 2013, p. 7. Disponible à l'adresse: www.euwid-wood-products.com/
- EUWID. 2013b. Marked reductions registered by France's hardwood sawmills in domestic sales. Vol. 87 No. 8, 20 février 2013, p. 10. Disponible à l'adresse: www.euwid-wood-products.com/
- EUWID. 2013c. Reduction of around 2.1 million m³ registered in technical cutting capacity in Central Europe. Vol. 87 No. 24, 12 juin 2013, p. 1. Disponible à l'adresse: www.euwid-wood-products.com/
- EUWID. 2013d. Ukrainian oak exports to the EU decline by 7%. Vol. 87 No. 24, 12 juin 2013, p. 5. Disponible à l'adresse: www.euwid-wood-products.com/
- FEP. 2013. The European Parquet Industries in 2012. Communiqué de presse paru le 7 juillet 2013. Disponible à l'adresse: www.parquet.net/files/FEP_PRESS_RELEASE_-_June_2013-EN.pdf.
- FII. 2013. Forest Industries Intelligence Limited analysis of Eurostat Comext data.
- Global Trade Atlas. 2013. Disponible pour les abonnés à l'adresse: www.gtis.com/gta/
- Hardwood Market Report. 2013. Are We There Yet? Presentation by David Caldwell. Hardwood Market Report. PO Box 2633, Memphis, TN38088.
- Hardwood Review. 2013. Market Brief. Disponible à l'adresse: www.hardwoodreview.com/Main.aspx?ReturnUrl=%2f
- Il Legno. 2013. Various issues. IDM Milan. Disponible à l'adresse: www.editriceidm.it/riviste_view.php?id=20&cod=il
- OIBT. 2013. Examen annuel et évaluation de la situation mondiale des bois, 2012. Disponible à l'adresse: www.itto.int/fr/annual_review/
- Simeone. 2013. Russia's Forest Sector and International Trade in Forest Products: Export Taxes on Roundwood, Priority Investment Projects, and WTO Accession. John Simeone. School of Russia and Asian Studies. Disponible à l'adresse: www.sras.org/russia_forest_sector_wto
- Base de données TIMBER de la CEE/FAO. 2013. Disponible à l'adresse: www.unece.org/forests/fpm/onlinedata







7 MARCHÉS DES PANNEAUX DÉRIVÉS DU BOIS

Auteur principal: *Ivan Eastin*



Auteurs collaborateurs:

*Isabelle Brose,
Frances Maplesden et
Igor Novoselov*



FAITS SAILLANTS

- Le secteur européen des panneaux dérivés du bois a stagné en 2012 en raison de l'atonie du secteur de la construction et de la demande de biens durables comme les meubles en bois.
- La demande et la consommation ont chuté en 2012 en raison de la tourmente économique en Europe, en particulier au sud de l'Europe.
- La Turquie est le plus grand marché d'Europe pour les panneaux de fibres de moyenne densité (MDF) et l'augmentation de la demande sur ce marché a compensé la diminution de la demande dans d'autres pays, en termes de volume.
- Les États-Unis ont imposé des droits compensateurs préliminaires et des droits antidumping aux importations de contreplaqués de feuillus chinois.
- À la faveur de l'essor des mises en chantier de logements aux États-Unis, la demande de panneaux dérivés du bois a sensiblement augmenté en Amérique du Nord, pour la première fois depuis 2006.
- Les entreprises liées au secteur des panneaux composites – et les producteurs de panneaux, en général – se portent mieux, bien qu'elles mettent encore du temps à se remettre dans l'ouest des États-Unis.
- Les taux d'utilisation des capacités de production des usines de panneaux dérivés du bois se sont améliorés en 2012 et devraient continuer d'augmenter.
- En 2012, les expéditions américaines de panneaux de particules ont atteint leur plus bas niveau depuis 1983, mais elles regagnent rapidement du terrain et, cette année, elles pourraient bien progresser au même rythme voire plus rapidement que la demande de MDF.
- Les expéditions de MDF ont repris, affichant un taux de croissance à deux chiffres en 2012, et une amélioration sensible et continue est prévue pour 2013.
- Les fabricants de panneaux composites, dans le sud-est des États-Unis en particulier, se sont déclarés profondément préoccupés par les conséquences que pourrait avoir l'augmentation de la production et des exportations de granulés de bois pour leur approvisionnement en matières premières.
- La production de panneaux dérivés du bois ne cesse d'augmenter dans la Fédération de Russie, encore qu'à un rythme plus lent qu'en 2011.
- La première ligne de production de panneaux de lamelles orientées (OSB) a été inaugurée en Fédération de Russie en 2012.



7.1 INTRODUCTION

L'Amérique du Nord a vu s'améliorer son économie et les mises en chantiers en 2012, ce qui a fortement relancé le secteur des panneaux. En Europe, la crise de la dette a continué de peser sur l'économie et le secteur des panneaux a été également entraîné par cette tendance à la baisse. La situation aurait été bien pire sans la croissance spectaculaire de la consommation de panneaux en Turquie. La lenteur de la croissance économique en Russie a provoqué un ralentissement de la production de panneaux dérivés du bois par rapport au taux de croissance élevé enregistré dans le pays et dans la sous-région de la Communauté d'États indépendants (CEI) en 2011. Il y a lieu de mentionner que la Russie a ouvert ses deux premières usines de panneaux à lamelles orientées (OSB) en 2012.

Selon les prévisions de 2012 du Comité du bois, la croissance de la consommation de panneaux dérivés du bois en 2013 par rapport à 2012 devrait être modérée dans la sous-région de la CEI et en Amérique du Nord et très modeste en Europe. Il y a lieu de préciser que par rapport à la consommation de 2008, les prévisions de croissance pour 2013 représentent néanmoins une diminution de 9,1 % en Europe, une augmentation de 13,4 % dans la CEI et une diminution de 6,8 % en Amérique du Nord. La consommation nord-américaine avait déjà fortement reculé en 2008 et si les prévisions pour 2013 sont comparées au chiffre de 2007, la consommation cette année sera inférieure de 25 % à celle d'il y a sept ans.

7.2 EUROPE

7.2.1 Consommation

La consommation de panneaux dérivés du bois a chuté en 2012, en particulier au sud de l'Europe, en raison de la tourmente économique qui sévissait encore en Europe. La production et les importations ont à peine changé (tableau 7.2.1). Après deux années de légère amélioration, la demande de panneaux de particules a reculé de 3,5 % en 2012 pour s'établir à 33,5 millions de m³. Les diminutions les plus prononcées se sont produites au Royaume-Uni, au Portugal, en Italie, en Espagne et en Roumanie, dans cet ordre. L'Allemagne a été le marché de panneaux de particules le plus important, suivie de la Pologne, de la Turquie, de l'Italie et de la France (EPF, 2013).

En 2012, la consommation de panneaux de fibres de moyenne densité (MDF) a progressé de 4,8 % pour atteindre 12,7 millions de m³. L'augmentation de la demande turque a compensé la réduction de la demande de 11 autres pays. La Turquie est devenue le plus grand marché pour les MDF avec une consommation de 4 millions de m³ en 2012. Elle compte actuellement pour plus de 30 % de la consommation apparente totale dans la sous-région. La consommation de panneaux MDF est restée stable en Pologne, le deuxième pays pour la consommation

apparente, suivi du Royaume-Uni, de la France et de l'Italie (EPF, 2013).

La construction est restée morose en Europe en 2012 et, selon les prévisions, elle ne devrait pas augmenter en 2013. La demande d'OSB a reculé de 3,5 %.

TABLEAU 7.2.1

Bilan des panneaux dérivés du bois en Europe, 2011-2013

	(En milliers de m ³)			
	2011	2012	2013p	Variation (%) 2011-2012
Production	67 331	67 005	67 756	-0,5
Importations	31 233	31 057	30 984	-0,6
Exportations	31 120	31 153	31 388	0,1
Solde net	-113	96	405	
Consommation apparente	67 444	66 910	67 351	-0,8

Note: p = prévisions du Comité du bois, octobre 2012.

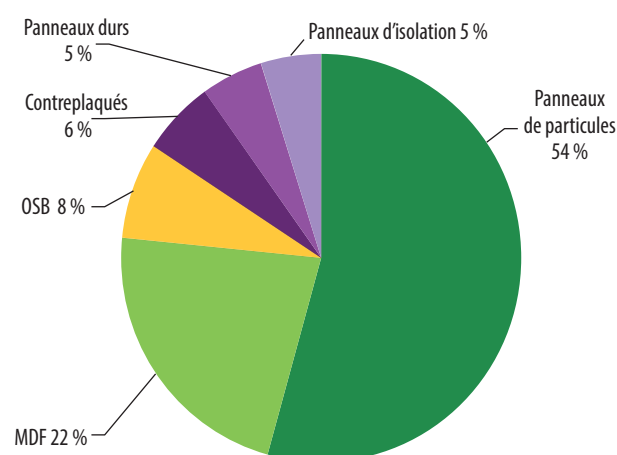
Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2013.

7.2.2 Évolution de la production et des capacités de production

De tous les panneaux dérivés du bois, le panneau de particules est le plus important en termes de production, représentant plus de la moitié du volume total produit en 2012 (graphique 7.2.1). Les panneaux de fibre de moyenne densité (MDF) représentent près du quart des volumes produits, le quart restant étant réparti entre les panneaux à lamelles orientées (panneaux OSB), les contreplaqués, les panneaux durs et les panneaux d'isolation.

GRAPHIQUE 7.2.1

Répartition de la production de panneaux dérivés du bois en Europe, 2012



Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2013.

La production de panneaux de particules a diminué de 3,1 % en 2012 et s'est établie à 35,5 millions de m³, reflétant la piètre

conjoncture économique européenne et la demande stagnante de biens durables comme les meubles. En Lettonie, en Turquie et en Suède, toutefois, la production a sensiblement augmenté, mais pas assez pour compenser la réduction de la production ailleurs.

L'Allemagne est restée le principal producteur de panneaux de particules en Europe, représentant un sixième de la production européenne, suivie de la Pologne. La Turquie a occupé pour la première fois le troisième rang parmi les producteurs. La production turque a augmenté de 22 % entre 2008 et 2013 et a progressé de 8,2 %, rien qu'en 2012. La France et l'Italie ont été respectivement les quatrième et cinquième producteurs, bien que l'Italie ait vu sa production diminuer de 13 % en 2012 (Fédération européenne des panneaux, 2013).

En 2012, les producteurs de la Fédération européenne des panneaux à base de bois (EPF) ont réduit leur capacité de production de 578 000 m³, la ramenant à 39,9 millions de m³. C'est au Royaume-Uni que la capacité de production a le plus baissé, suivi de l'Italie et de l'Espagne. Par contre, la capacité de production de panneaux de particules a sensiblement augmenté en Roumanie.

Selon certains rapports, la production de MDF en Europe aurait atteint 14,6 millions de m³ en 2012, dépassant pour la première fois le niveau de 2008. La production a augmenté de 582 000 m³, soit de 4,2 %, depuis 2011. La Turquie, qui est de loin le plus gros producteur de la sous-région, est le pays où la production a le plus augmenté, et elle compte aujourd'hui pour 27 % de la production européenne, sa part ayant augmenté de 12 % depuis 2011.

La Pologne est restée le deuxième producteur de MDF et a également augmenté sa production. Parmi les cinq autres grands producteurs, la France, l'Allemagne et l'Espagne ont affiché une production stagnante ou en baisse. Alors que l'Allemagne a cessé de réduire sa capacité de production, il y a eu de nouvelles réductions de capacité, voire des fermetures, en l'Italie, en Espagne et en Suède.

En 2012, la production européenne d'OSB a progressé de 3,6 % pour atteindre 5 millions de m³. Les cinq grands producteurs – Allemagne, Roumanie, République tchèque, Pologne et Lettonie – ont tous augmenté leur production. C'est en Roumanie que celle-ci a le plus augmenté (de 120 000 m³), représentant les deux-tiers de la capacité accrue en Europe. Selon l'EPF, une nouvelle expansion de la capacité de production est prévue pour l'Italie et la Pologne en 2013, ainsi que des investissements importants pour la Bulgarie en 2014.

7.2.3 Commerce

7.2.3.1 Importations

Les importations de panneaux de particules ont représenté 28 % de la consommation apparente de panneaux en 2012 et

ont été de 9,5 millions de m³. L'Allemagne est restée le principal pays importateur d'Europe, suivi de la Pologne, de l'Italie, de la France et de la Suède.

Les importations de panneaux de particules ne provenant pas de l'UE-27 sont venues de pays voisins: Suisse, puis Norvège, Turquie, Croatie, Chine et Fédération de Russie. Les importations de MDF hors de l'UE-27 sont venues principalement de la Suisse, de la Norvège et de la Turquie, mais aussi du Chili, de la Chine et de la Malaisie. Les importations d'OSB de l'UE-27 sont venues principalement du Canada, de la Chine et de la Suisse.

7.2.3.2 Exportations

Les exportations de panneaux de particules n'ont quasiment pas changé en 2012 (11,6 millions de m³) mais ont représenté une part accrue de la production, soit 32,6 %. L'Autriche, l'Allemagne, la France, la Roumanie et l'Espagne ont été les principaux exportateurs en 2012. Les exportations hors de l'UE-27 ont augmenté de 15 % en 2012 et ont représenté 4 % de la production totale de panneaux de particules. Les principaux acheteurs ont été l'Extrême-Orient et le Moyen-Orient, mais les exportations vers l'Afrique, en particulier l'Afrique du Nord, ont sensiblement augmenté.

Les exportations de MDF ont reculé de 4,2 % en 2012, et 7 % des ventes ont eu pour destination des pays hors de l'Europe. Les ventes de MDF hors de l'UE-27 ont augmenté de 3 % et ont pour la plupart eu le Moyen-Orient pour destination, ce qui montre l'importance grandissante des économies émergentes.

En 2012, le commerce des OSB est essentiellement resté à l'intérieur de l'Europe, car les exportations vers l'Extrême-Orient et le Moyen-Orient ont chuté de beaucoup en 2012 après les fortes augmentations enregistrées en 2011. Toutefois, les exportations vers l'Afrique, en particulier l'Afrique du Nord, ont sensiblement augmenté même si le volume total est resté bas.

7.3 COMMUNAUTÉ DES ÉTATS INDÉPENDANTS, PRINCIPALEMENT LA FÉDÉRATION DE RUSSIE

Le secteur des panneaux dérivés du bois dans la sous-région est en rapide expansion, essentiellement en raison de l'évolution positive de la situation en Fédération de Russie, mais aussi de l'accroissement des exportations. Dans la CEI, la Fédération de Russie compte pour 82,7 % de la production, 75,8 % de la consommation apparente et 72,6 % des exportations.

7.3.1 Consommation

La consommation de panneaux dérivés du bois a progressé de 2,5 % en 2012, atteignant 15,8 millions de m³ (tableau 7.3.1). La



consommation de tous les types de panneaux dérivés du bois a augmenté dans la CEI.

TABLEAU 7.3.1

Bilan des panneaux dérivés du bois dans la CEI, 2011-2013

	(En milliers de m ³)			
	2011	2012	2013 ^p	Variation (%) 2011-2012
Production	14 793	15 438	16 018	4,4
Importations	3 840	4 501	4 491	17,2
Exportations	3 201	4 126	4 157	28,9
Solde net	-640	-375	-334	
Consommation apparente	15 432	15 814	16 352	2,5

Note: p = prévisions du Comité du bois, octobre 2012.

Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2013.

7.3.2 Évolution de la production et des capacités de production

En 2012, la production de tous les types de panneaux dérivés du bois a affiché une tendance positive, malgré le ralentissement qui s'était produit en 2010 et 2011. La mise en œuvre de projets nationaux de construction de logements a été un facteur positif.

La production a progressé de 4,4 % pour atteindre 15,4 millions de m³, la production des trois grands types de panneaux ayant fortement augmenté en Fédération de Russie (tableau 7.3.2).

TABLEAU 7.3.2

Production de panneaux dérivés du bois dans la Fédération de Russie, 2009-2012

	(En milliers de m ³)				Variation (%) 2011-2012
	2009	2010	2011	2012	
Contreplaqués	2 107	2 689	3 040	3 146	3,5
Panneaux de particules*	4 562	5 429	6 634	6 751	1,8
MDF	1 003	1 078	1 197	1 316	9,9

Note: *Ne comprend pas les OSB.

Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2013.

Au début de 2013, l'entreprise Argus SFK a ouvert une usine de contreplaqués (dans la région de Sverdlovsk) dont le volume de production sera augmenté progressivement. En avril 2013, le groupe Kronospan a acheté le fabricant russe de panneaux et de meubles Elektrogorskmebel (situé dans la région de Moscou) dont la gamme de produits comprend des panneaux de particules à l'état brut, des panneaux apprêtés et des meubles de cuisine. L'entreprise DOK Kalevala (située en Carélie) a renvoyé l'ouverture de sa grande usine de fabrication d'OSB à la mi-2013. La société holding Sveza a renforcé sa position sur le marché russe des contreplaqués.

Le grand événement dans la filière des contreplaqués en 2012 a été l'acquisition par Sveza de l'usine de contreplaqués du site de Fankom dans la région de Sverdlovsk. La société possède désormais six usines de contreplaqués et produit le tiers des contreplaqués russes.

Les taux d'utilisation des capacités de production en 2011 ont été de 80 % pour les panneaux de fibres, de 78 % pour les panneaux de particules et de 83 % pour les contreplaqués.

7.3.2.1 Contreplaqués

L'industrie russe des contreplaqués est dispersée entre plusieurs régions, mais est surtout concentrée dans la région de Kostroma, dans la République komie et dans la région de Vologda (figure 7.3.1). La production de contreplaqués a augmenté en 2012, dans la foulée de la forte reprise qui a suivi le repli de 2008 (graphique 7.3.1).

7.3.2.2 Panneaux de particules

La production a augmenté en 2012 et a atteint un nouveau pic (graphique 7.3.1). La région de Moscou est restée en tête pour les panneaux de particules, avec une production de 1,1 million de m³, quasiment la même qu'en 2011 (95 % de tous les panneaux de particules sont fabriqués par l'entreprise Kronospan). Dans la région de Vologda, la production a progressé de 17,9 % en 2012, atteignant 748 600 m³ et dans la région de Kostroma elle a augmenté de 5,4 % pour s'établir à 662 800 m³.

En février 2013, IKEA a acheté une usine de panneaux de particules dans la région de Novgorod (dont la capacité nominale est évaluée à 500 000 m³) pour produire des panneaux légers. Une partie de sa production alimentera l'usine de meubles Swedwood située à Yesipovo (région de Moscou).

7.3.2.3 Panneaux de lamelles orientées (OSB)

Le 24 juillet 2012, l'usine Novovyatsky Ski (dans la région de Kirov) a annoncé qu'elle avait inauguré la ligne russe de production d'OSB dotée d'une capacité de production nominale annuelle de 100 000 m³ pour les OSB et de 130 000 m³ pour les panneaux de particules. Toutefois, la ligne de production d'OSB a fonctionné en mode essai pendant toute la seconde moitié de l'année et n'a pas encore commencé à produire à échelle commerciale. Une usine d'OSB de la région de Vladimir a démarré au milieu de 2012 et est actuellement en mode production. Cette usine fonctionnait à 30 % de sa capacité nominale à la fin de 2012 et devrait opérer à plein rendement en 2013.

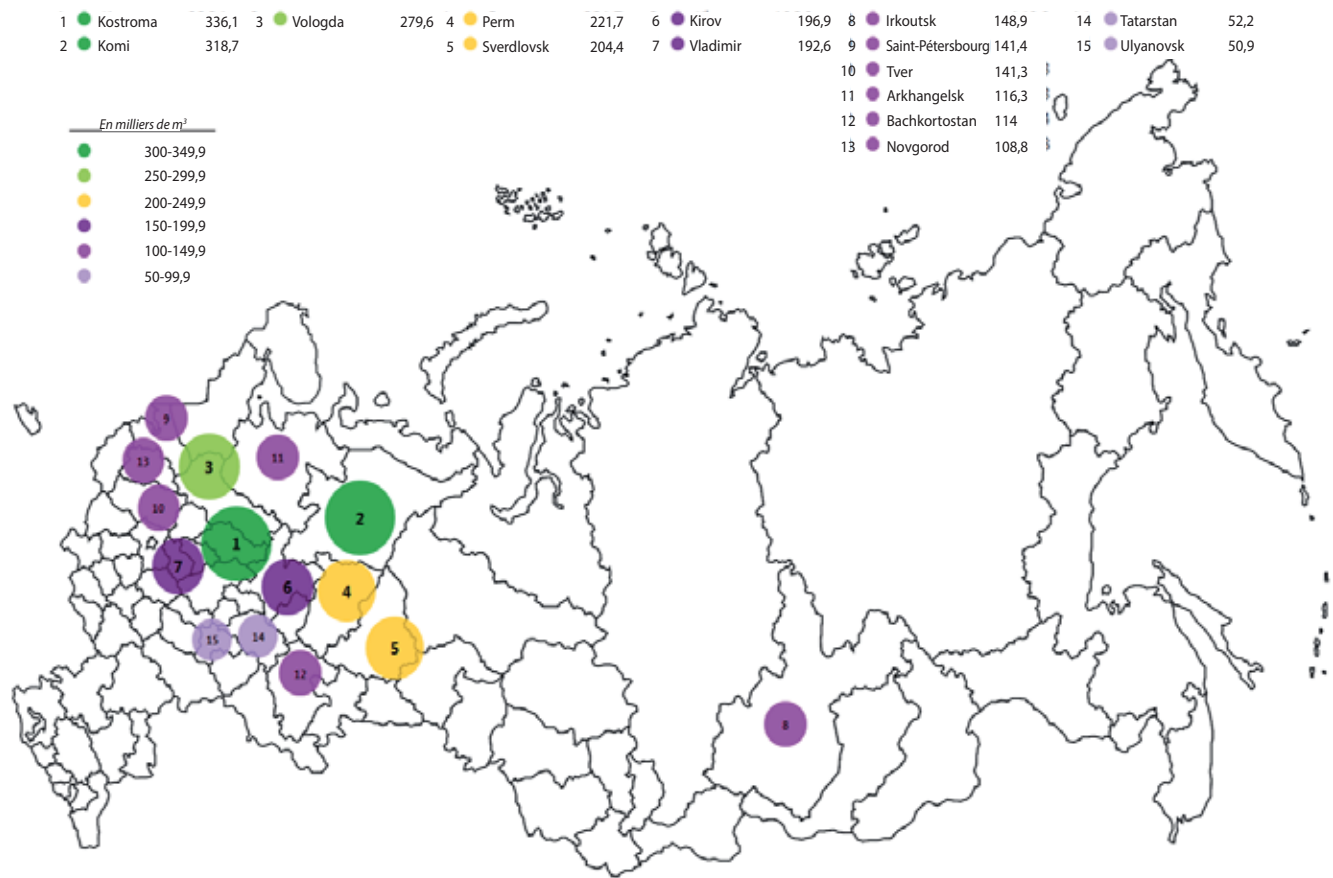
7.3.2.4 Panneaux de fibres

La production de panneaux de fibres dans la Fédération de Russie a continué d'augmenter en 2012, bien qu'elle n'ait pas encore retrouvé les niveaux enregistrés avant la récession (graphique 7.3.1).

Cette augmentation est en partie attribuable à l'usine de pâtes et papiers Sukhonskiy PPM (à Sokol, dans la région de Vologda),

FIGURE 7.3.1

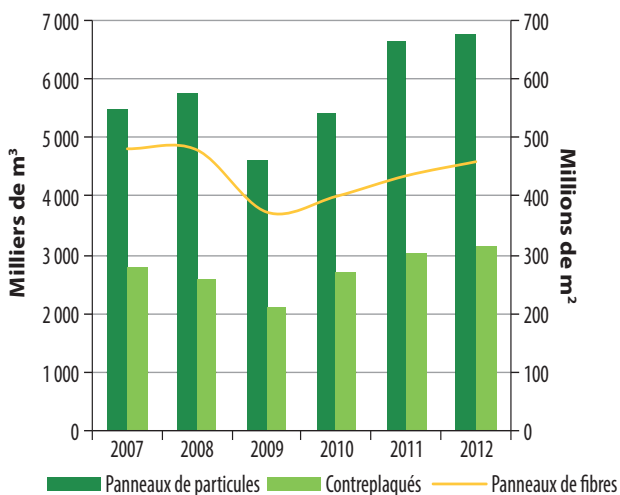
Les 15 grandes régions de production de contreplaqués de la Fédération de Russie, 2012



Source: Rosstat, 2013.

GRAPHIQUE 7.3.1

Production de panneaux de particules, de contreplaqués et de panneaux de fibres dans la Fédération de Russie, 2007-2012



Note: En milliers de m³ pour les panneaux de particules et les contreplaqués et en millions de m² pour les panneaux de fibres.

Source: Rosstat, 2013.

qui a lancé sa troisième ligne de production de panneaux de fibre durs dotée d'une capacité de production nominale annuelle de 9 millions de m², ce qui porte la capacité totale de l'usine à 27,3 millions de m². La nouvelle ligne produira des panneaux de 1,22 mètre de largeur (60 % de la production totale). L'usine comptera pour 21 % dans la part du marché européen de la Fédération de Russie. Selon les estimations, entre 2013 et 2019, 4,1 milliards de roubles (128 millions de dollars) seront investis dans la modernisation de l'usine Sukhonskiy.

7.3.3 Prix

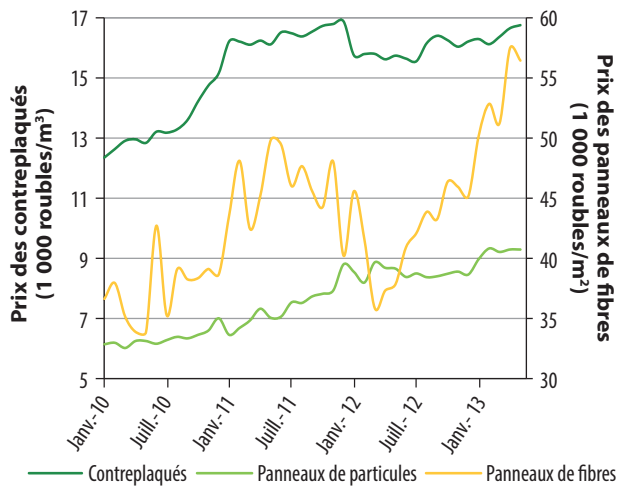
7.3.3.1 Contreplaqués

Selon les données de Rosstat, les prix des contreplaqués en décembre 2012 étaient inférieurs d'environ 3,9 % à ceux de décembre 2011 et, sur toute l'année 2012, ils ont été en moyenne moins élevés de 2,2 % qu'en 2011 (graphique 7.3.2). Les prix des contreplaqués ont chuté fortement en janvier 2012, mais ils ont augmenté lentement dans le courant de l'année, et à la fin de 2012 ils se situaient à 16 000 roubles le m³ (500 dollars) et dès mai 2013 ils approchaient les 17 000 roubles (548 dollars).



GRAPHIQUE 7.3.2

Prix mensuels des panneaux dérivés du bois en Fédération de Russie, 2010-2013



Source: Rosstat, 2013.

7.3.3.2 Panneaux de particules

Toujours selon les données de Rosstat, les prix des panneaux de particules ont repris leur ascension et dès mai 2013 ils dépassaient les 9 300 roubles le m³ (300 dollars) (graphique 7.3.2).

7.3.3.3 Panneaux de fibre

Les données de Rosstat montrent que les prix des panneaux de fibre sont instables, mais ont affiché une tendance à la hausse en 2012. En mai 2013, ils se situaient à 56,4 roubles (1,82 dollar) le m² ce qui représente une augmentation de 49 % par rapport à mai 2011 (graphique 7.3.2).



Source: APA, 2013.

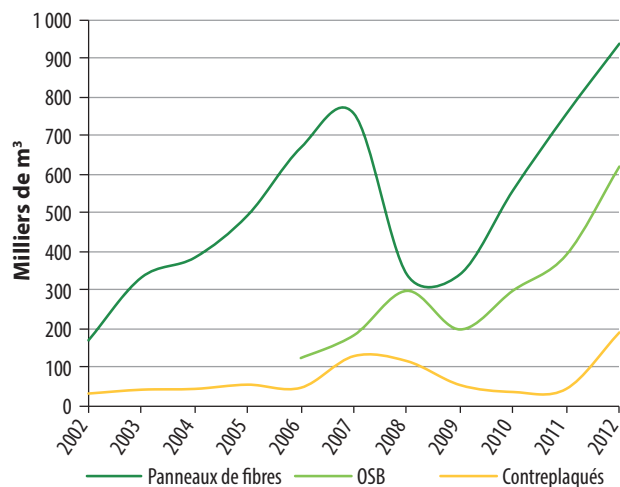
7.3.4 Commerce

7.3.4.1 Importations de contreplaqués

En 2012, la Fédération de Russie a importé 189 000 m³ de contreplaqués d'une valeur de 49,2 millions de dollars. Ce chiffre est quatre fois plus élevé que celui du volume importé en 2011 (graphique 7.3.3). Les expéditions du plus gros fournisseur, la Chine, sont montées en flèche au taux de 35,8 % pour atteindre 93 600 m³, ce qui donne à la Chine 77 % du marché des contreplaqués importés par la Fédération de Russie. L'Allemagne a fourni 7 % des contreplaqués importés et l'Italie 5 % de plus en 2012.

GRAPHIQUE 7.3.3

Importations de panneaux de fibres, d'OSB et de contreplaqués de la Fédération de Russie, 2002-2012



Note: Les données de 2002-2005 ne sont pas disponibles pour les importations d'OSB.

Sources: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2013; Rosstat, 2013; données des douanes russes, 2013.

7.3.4.2 Importations de panneaux de particules

En 2012, la Fédération de Russie a importé 275 000 m³ de panneaux de particules (114 millions de dollars). Les importations provenant de la Chine ont été de 46 592 m³ (représentant 17 % des importations totales), en hausse de 4,4 % par rapport à 2011. Les livraisons provenant de Pologne ont reculé de 10,3 % pour s'établir à 109 860 m³ (40 % des importations totales), mais la valeur des importations a augmenté de 18,7 % pour atteindre 35,9 millions de dollars. Les importations de panneaux de particules provenant d'Allemagne ont totalisé 31 645 m³ (11,5 % des importations totales), une hausse de 46,9 % par rapport à 2011. La valeur des importations provenant d'Allemagne a augmenté de 40,8 % et a atteint 20,3 millions de dollars.

7.3.4.3 Importations d'OSB

Les importations d'OSB ont fortement augmenté en 2012 et sont passées à 618 700 m³, en partie en raison de l'augmentation

de la construction de maison en ossature bois (graphique 7.3.3). En parts de marchés, la Lettonie a fourni 147 200 m³ (d'une valeur de 44,6 millions de dollars), le Canada a fourni 140 200 m³ (représentant une augmentation de 18 %) et la Roumanie a été le troisième plus grand pays fournisseur.

7.3.4.4 Importations de panneaux de fibres

Les importations de panneaux de fibres ont progressé de 24,1 % en 2012 pour atteindre 937 000 m³ d'une valeur de 392 millions de dollars (graphique 7.3.3). C'est la Chine qui a été le principal fournisseur (42 % des importations totales) avec 393 000 m³ (+16,3 %) se chiffrant à 110 millions de dollars. L'Allemagne a été le deuxième fournisseur, avec 173 000 m³, d'une valeur de 119 millions de dollars. La Pologne a été le troisième plus grand fournisseur.

7.3.4.5 Exportations de contreplaqués

Les exportations de contreplaqués russes ont atteint 1,57 million de m³ en 2012, soit 14,2 % de plus qu'en 2011, les exportations se chiffrant à rien moins que 857 millions de dollars (+2,3 %). La moitié du volume produit a été exportée. Les États-Unis restent le principal importateur de contreplaqués russes (avec une part de marché de 14 %) dont ils ont importé 221,800 m³ en 2012 (115 millions de dollars). Le marché égyptien a gagné du terrain en 2012, rivalisant avec le marché américain quant à sa taille et augmentant ses importations de contreplaqués russes de 25,2 % pour atteindre 218 000 m³. La valeur des exportations de contreplaqués vers l'Égypte a augmenté de 19,9 % pour atteindre 105,8 millions de dollars. L'Allemagne a importé 10 % des contreplaqués exportés par la Fédération de Russie, la Turquie 8 % et l'Azerbaïdjan 7 %.

7.3.4.6 Exportations de panneaux de particules

En 2012, les exportations de panneaux de particules russes ont affiché une augmentation de 172,3 % pour atteindre 761 000 m³, ce qui est principalement dû à l'inclusion des exportations vers le Kazakhstan et le Bélarus dans les données statistiques du commerce. Alors que les exportations vers tous les marchés ont diminué en 2012, les exportations à destination de l'Azerbaïdjan ont progressé de 6,6 %.

Le principal importateur de panneaux de particules russes a été l'Ouzbékistan, avec une part de marché de 56 %. Le Kirghizistan vient au second rang avec une part de 12 % et l'Azerbaïdjan au troisième rang avec une part de 10 %. Outre le fait que l'Ouzbékistan reste le plus grand marché pour les exportations de panneaux de particules russes, il a réduit ses importations de 20,9 %, les ramenant à 181 700 m³ (en valeur, les exportations ont reculé de 13,1 % se chiffrant à 44 millions de dollars). Les livraisons au Kirghizistan ont reculé de 4,8 % et sont passées à 39 700 m³ (malgré une augmentation de 2,4 % de la valeur des exportations, qui ont atteint 12 millions de dollars). L'Azerbaïdjan a importé 32 800 m³ de panneaux de particules russes, soit

6,6 % de plus qu'en 2011, alors que la valeur des exportations a augmenté de 10,6 % pour atteindre 8 millions de dollars.

7.3.4.7 Exportations de panneaux de fibres

Les pays de la CEI sont restés le principal marché pour les exportations de panneaux de fibres russes, bien qu'en 2012 elles aient reculé de 85 % par rapport à 2011. Près de la moitié des exportations ont eu pour destination l'Ouzbékistan et 12 % ont été écoulés au Tadjikistan et 11 % au Kirghizistan. Les exportations ont totalisé 329 000 m³ d'une valeur de 138 millions de dollars.

7.4 AMÉRIQUE DU NORD

7.4.1 Consommation

En 2012, la reprise modeste des mises en chantier aussi bien aux États-Unis (+26,3 %) qu'au Canada (+10,8 %) a aidé à stimuler la consommation de panneaux dérivés du bois (tableau 7.4.1). La demande nord-américaine de panneaux structuraux a augmenté de 11,6 % pour les OSB et de 3,8 % pour les contreplaqués résineux.

TABLEAU 7.4.1

Bilan des panneaux dérivés du bois en Amérique du Nord, 2011-2013

	(En milliers de m ³)			
	2011	2012	2013p	Variation (%) 2011-2012
Production	41 990	42 846	43 716	2,0
Importations	10 838	10 798	11 168	-0,4
Exportations	7 179	7 244	7 825	0,9
Solde net	-3 659	-3 554	-3 343	
Consommation apparente	45 649	46 399	47 059	1,6

Note: p = prévisions du Comité du bois, octobre 2012.

Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2013.

La demande de panneaux structuraux a repris dans presque tous les segments des quatre principaux marchés d'utilisation finale: la construction résidentielle, les rénovations, la construction industrielle et non résidentielle (graphique 7.4.1).

C'est dans le secteur résidentiel que la croissance de la demande tant de contreplaqués que d'OSB a été la plus forte, ce qui illustre bien le lien étroit entre les nouvelles mises en chantier et la consommation de panneaux structuraux en Amérique du Nord (graphique 7.4.2). Dans d'autres segments du marché, la demande a été faible, à l'exception de la demande d'OSB dans le secteur non résidentiel. Ce comportement de la demande devrait continuer en 2013 (APA 2013a, 2013b).

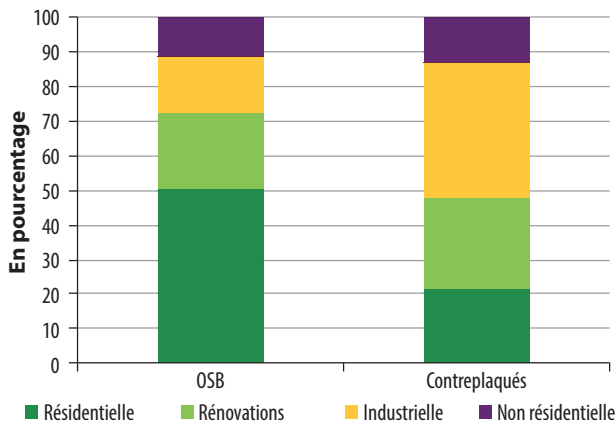
La demande globale de panneaux non structuraux a continué d'afficher le même manque de dynamisme observé entre 2009 et 2011. La demande de panneaux de particules et de panneaux durs a reculé de 4,4 % et de 6,9 % respectivement, alors que la



demande de MDF a progressé de 10,3 %. Les mises en chantier en Amérique du Nord étant censées augmenter de 18,3 % en 2013, selon les projections, il est prévu que la demande de panneaux non structuraux poursuive lentement sa reprise dans les secteurs des panneaux de particules, des MDF et des panneaux durs.

GRAPHIQUE 7.4.1

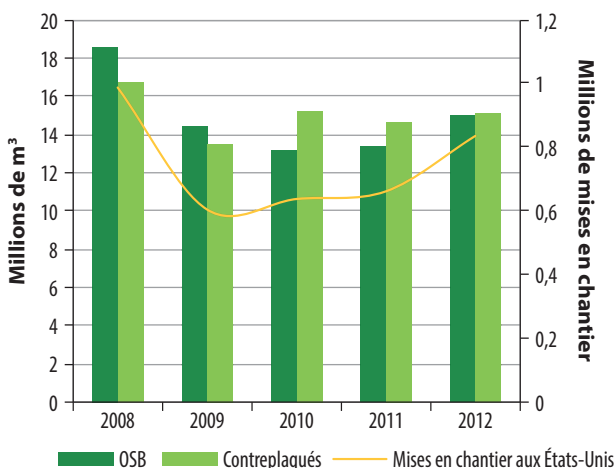
Demande d'OSB et de contreplaqués sur les grands marchés nord-américains, 2012



Source: APA, 2013.

GRAPHIQUE 7.4.2

Comparaison de la consommation apparente de panneaux structuraux en Amérique du Nord et des mises en chantier aux États-Unis, 2008-2012



Sources: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2013; US Census, 2013.

7.4.2 Évolution de la production et des capacités de production

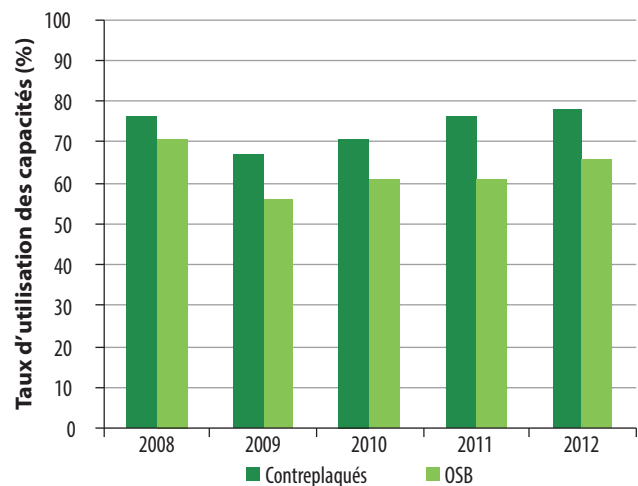
Réagissant à la reprise du marché du logement, la capacité de production du secteur des panneaux structuraux en Amérique du Nord a enregistré une légère augmentation de 2,2 % par rapport à 2011 et a atteint 44,9 millions de m³ en 2012. Il n'y a eu

ni ouverture ni fermeture d'usines importantes dans le secteur des OSB et des contreplaqués en 2012 (APA, 2013a).

La plus grande partie de la capacité de production de contreplaqués (84,7 %) et les deux-tiers de la production d'OSB (63,5 %) se trouvent aux États-Unis. Le taux d'utilisation de la capacité de production dans l'industrie des panneaux structuraux reste bas et ne dépassait pas 69,5 % en 2012 (graphique 7.4.3). Pour les contreplaqués, le taux était de 78 % et pour les OSB de 66 % (graphique 7.4.3). En 2012, le taux d'utilisation des capacités de production était de 84 % aux États-Unis et de 76 % au Canada pour les contreplaqués et de 68 % et 62 %, respectivement, pour les OSB.

GRAPHIQUE 7.4.3

Taux d'utilisation des capacités de production de contreplaqués et d'OSB en Amérique du Nord, 2008-2012



Source: APA, 2013.

Une situation similaire s'est produite en 2012 dans le secteur des panneaux non structuraux (CPA, 2013a). La capacité de production pour les panneaux de particules a diminué de 11,8 % (9,15 millions de m³) et de 3 % pour les MDF (4,79 millions de m³). Par contre, la capacité de production a légèrement augmenté (+0,6 %) dans le secteur des panneaux durs (1,15 million de m³). Les capacités de production sont essentiellement situées aux États-Unis: 72,2 % pour les panneaux de particules, 75,3 % pour les MDF et pour la majorité des panneaux durs. Les taux d'utilisation des capacités ont augmenté dans tous les secteurs, mais restent inférieurs aux taux d'avant la crise immobilière.

Entre 2011 et 2012, le taux d'utilisation des capacités de production est passé de 54,1 % à 58,7 % dans le secteur des panneaux de particules, de 67,1 % à 76,4 % dans celui des MDF et de 65,9 % à 69,6 % dans celui des panneaux durs (CPA, 2013b).

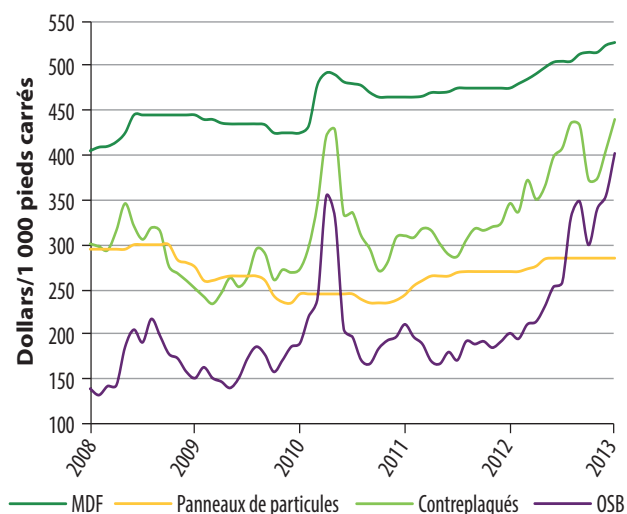
7.4.3 Prix

L'augmentation de la demande de panneaux structuraux dérivés du bois a contribué à la hausse des prix en 2012

(graphique 7.4.4). Les prix des contreplaqués occidentaux ont augmenté de 17,3 % en 2012 et ont atteint 406 dollars les mille pieds carrés (4,37 dollars le m²) (Random Lengths, 2013). Les prix des OSB se sont envolés en 2012, faisant un bond de 76,6 % pour atteindre leur plus haut niveau depuis cinq ans, à 355 dollars les mille pieds carrés (3,82 dollars le m²). Les panneaux non structuraux ont affiché une tendance similaire en 2012. Le prix des panneaux de particules a rebondi de 55,6 % pour atteindre 285 dollars les mille pieds carrés (3,07 dollars le m²), alors que les prix des MDF ont augmenté au taux modéré de 10,1 % pour s'établir à 523 dollars les mille pieds carrés (5,63 dollars le m²).

GRAPHIQUE 7.4.4

Prix des panneaux dérivés du bois en Amérique du Nord, 2008-2013



Source: Random Lengths, 2013.

7.4.4 Commerce

7.4.4.1 Importations

Les importations nord-américaines de panneaux dérivés du bois ont augmenté de près de 21 % (en valeur) en 2012, passant de 3,6 milliards de dollars à 4,3 milliards de dollars, la part des États-Unis dans ces importations étant de 79,1 % (tableau 7.4.2). En termes de valeur, près de la moitié des panneaux importés étaient des contreplaqués (45,4 %), les panneaux de fibres (29,2 %) et les panneaux de particules (25,4 %) représentant respectivement le quart environ des importations de panneaux. Par catégorie de produits, les importations de panneaux en Amérique du Nord ont augmenté de 17,8 % pour les contreplaqués, de 12 % pour les panneaux de fibres et de 40,1 % pour les panneaux de particules. En termes de valeur, ce sont les États-Unis qui ont importé le plus de panneaux en 2012, leur part des importations ayant été de 81 % pour les contreplaqués, 64,7 % pour les panneaux de fibres et 92,1 % pour les panneaux de particules.

TABLEAU 7.4.2

Importations nord-américaines de panneaux dérivés du bois, 2009-2012

	(En millions de dollars)				
	2009	2010	2011	2012	Variation (%) 2011-2012
États-Unis					
Contreplaqués	1 269	1 390	1 357	1 594	17,5
Panneaux de fibres	806	705	719	820	14,1
Panneaux de particules*	580	798	711	1 017	43,1
Sous-total	2 655	2 893	2 787	3 431	23,1
Canada					
Contreplaqués	198	294	313	373	19,1
Panneaux de fibres	403	451	413	447	8,3
Panneaux de particules*	64	77	77	87	12,6
Sous-total	665	822	803	907	13,0
Amérique du Nord					
Contreplaqués	1 466	1 684	1 671	1 968	17,8
Panneaux de fibres	1 209	1 156	1 131	1 267	12,0
Panneaux de particules*	644	875	788	1 104	40,1
Total	3 319	3 715	3 590	4 338	20,9

Note: *Ne comprend pas les OSB.

Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2013.

Les données commerciales montrent que l'Amérique du Nord a été un importateur net de panneaux dérivés du bois, affichant un déficit commercial de près de 2,2 milliards de dollars en 2012.

Toutefois, alors que les États-Unis enregistraient un déficit commercial de 2,76 milliards de dollars, le Canada enregistrait un excédent de 573 millions de dollars. Le déficit de la balance commerciale à la rubrique des panneaux dérivés du bois est imputable essentiellement au secteur des contreplaqués qui a représenté près des trois-quarts du déficit. La différence est attribuable aux panneaux de fibres alors que la rubrique des panneaux de particules a été excédentaire.

7.4.4.2 Exportations

Les exportations nord-américaines de panneaux dérivés du bois ont augmenté de 17,3 % (en valeur) en 2012 et sont passées de 1,83 milliard de dollars à 2,15 milliards de dollars, le Canada représentant 68,8 % de ces exportations (tableau 7.4.3). Plus de la moitié des panneaux exportés étaient des panneaux de particules (58,4 %), les panneaux de fibres (24,3 %) et les contreplaqués (17,3 %) représentant respectivement le quart environ des exportations de panneaux. Par catégorie de produits, les

exportations de panneaux en Amérique du Nord ont diminué de 0,2 % pour les contreplaqués, mais ont augmenté de 5,9 % pour les panneaux de fibres et de 29,8 % pour les panneaux de particules. Ce sont les États-Unis qui ont exporté le plus de contreplaqués et de panneaux de fibres en 2012, leurs parts de la valeur des exportations de ces panneaux ayant été respectivement de 56 % et 55,7 %. Toutefois, le Canada a dominé les exportations de panneaux de particules, avec une part de 86,4 % de la valeur de ces exportations.



Source: Metsä Group, 2013.

TABLEAU 7.4.3

Exportations nord-américaines de panneaux dérivés du bois, 2009-2012

	(En millions de dollars)				
	2009	2010	2011	2012	Variation (%) 2011-2012
États-Unis					
Contreplaqués	207	191	203	208	2,3
Panneaux de fibres	396	263	268	292	9,0
Panneaux de particules*	118	154	163	170	4,5
Sous-total	721	607	634	670	5,7
Canada					
Contreplaqués	194	180	169	164	-3,2
Panneaux de fibres	276	234	227	232	2,3
Panneaux de particules*	627	873	804	1 085	34,9
Sous-total	1 097	1 287	1 200	1 481	23,4
Amérique du Nord					
Contreplaqués	401	371	373	372	-0,2
Panneaux de fibres	671	498	494	524	5,9
Panneaux de particules*	746	1 026	967	1 255	29,8
Total	1 818	1 895	1 834	2 151	17,3

Note: *Ne comprend pas les OSB.

Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2013.

7.5 INCIDENCE DE FACTEURS EXTRARÉGIONAUX SUR LA RÉGION DE LA CEE

Le recul de la production de contreplaqués dérivés de bois tropicaux continue d'affecter les marchés européens et nord-américains des contreplaqués feuillus, l'offre et les prix des contreplaqués tropicaux dans la région de la CEE subissant l'influence de la dynamique commerciale dans la région Asie-Pacifique. La contraction de la production et les fermetures d'usines se sont poursuivies en 2012 dans tous les grands pays producteurs de contreplaqués tropicaux (Chine, Indonésie et Malaisie) en raison des facteurs suivants:

- L'atonie de la demande dans les principaux pays consommateurs;
- Le remplacement des contreplaqués tropicaux par les contreplaqués résineux et d'autres types de panneaux;
- L'offre limitée de grumes de déroulage tropicales.

La tendance à localiser la production en Chine où les coûts sont moins élevés plutôt qu'en Malaisie et en Indonésie s'est maintenue en 2012, la Chine devenant ainsi le producteur mondial dominant de contreplaqués (aussi bien résineux que feuillus) et représentant 56 % de la production globale de contreplaqués et 33 % de la production mondiale de contreplaqués tropicaux.

S'il est vrai que seul un pourcentage limité de la production chinoise de contreplaqués tropicaux est exportée directement, 30 % environ de cette production, selon les estimations, sont exportés indirectement sous forme de meubles et d'autres produits ligneux de transformation secondaire.

Bien que le commerce mondial de contreplaqués tropicaux se soit contracté au cours des dix dernières années, il fluctue depuis 2008, avec des importations qui, après avoir chuté à 5,9 millions de m³ en 2011, devraient remonter à 6,4 millions de m³ en 2012.

Les échanges commerciaux continuent d'être dominés par un petit nombre d'acteurs importants dans la région Asie-Pacifique. Le Japon, qui est le plus grand importateur, a compté pour près de la moitié des importations mondiales en 2011, alors que le gros des importations mondiales de contreplaqués tropicaux sont venues de la Chine, de l'Indonésie et de la Malaisie.

En 2012, les importations japonaises de contreplaqués tropicaux ont atteint 2,7 millions de m³, grâce à la progression constante des mises en chantier, aux importantes réductions de la production et aux nombreuses fermetures d'usines dans le secteur des contreplaqués tropicaux au Japon cette année-là. L'industrie japonaise de contreplaqués tropicaux a eu du mal à se procurer des grumes tropicales d'Asie du Sud-Est, celles-ci ayant été de plus en plus écoulées sur d'autres marchés tels que

la Chine et l'Inde. En 2013, les importations de contreplaqués tropicaux devraient subir les effets de l'affaiblissement du yen et de l'augmentation des coûts de production en Indonésie et en Malaisie, deux facteurs qui ont exercé des pressions à la hausse sur les prix des contreplaqués tropicaux.

Les contreplaqués tropicaux ont continué d'être évincés par les contreplaqués résineux et feuillus de régions tempérées et par d'autres types de panneaux. Les exportations indonésiennes de contreplaqués tropicaux ont chuté de 22 % atteignant leur plus bas niveau en 2011 et sont restées à 1,7 million de m³ en 2012, car la production a été de plus en plus écoulee sur le marché intérieur. La croissance de l'économie indonésienne a été robuste ces dernières années et la demande intérieure de contreplaqués a augmenté aussi bien dans le secteur de la construction que dans celui des meubles.

7.6 INFLUENCE DES POLITIQUES ET DU CADRE RÉGLEMENTAIRE SUR LE SECTEUR

En 2012, la Commission européenne et le Parlement européen ont adopté le rapport sur les règles comptables et les plans d'action concernant les émissions de gaz à effet de serre résultant des activités liées à l'utilisation des terres, au changement d'affectation des terres et à la foresterie (UTCATF). Les nouvelles règles permettent d'inclure dans cette comptabilisation, l'ensemble des produits bois (sciages, panneaux et papiers) utilisés dans chaque État Membre et reconnaissent que les flux de CO₂ absorbés par le bois pendant la croissance des arbres restent piégés dans les produits bois jusqu'à la fin de leur durée de vie utile.

7.7 RÉFÉRENCES

Note: L'annexe statistique de la *Revue* est disponible à l'adresse: www.unece.org/fpamr2013

APA. 2013a. American Plywood Association, the Engineered Wood Association. Structural Panel & Engineered Wood Yearbook. APA Economics Report E179. Avril. 79 p.

APA. 2013b. American Plywood Association, the Engineered Wood Association. Engineered Wood Statistics. First Quarter, 2013. 9 p.

Composite Panel Association, 2013a. 2013 North American Capacity Report. 19 p.

Composite Panel Association, 2013b. CPA Industry Snapshot, décembre 2012. 5 p.

Fédération européenne des panneaux à base de bois. 2013. Rapport annuel 2012/2013. Disponible à l'adresse: www.europanel.org

Service des douanes de la Fédération de Russie. 2012. Disponible à l'adresse: www.customs.ru

Random Lengths, 2013. Random Lengths Yearbook 2012.

Rosstat. 2012. Federal Service of the State Statistics. Disponible à l'adresse: www.gks.ru/

Russian Forest Industry in 2012. Disponible à l'adresse: <http://whatwood.ru>

Base de données TIMBER de la CEE/FAO. 2013. Disponible à l'adresse: www.unece.org/forests/fpm/onlinedata

Les nouvelles règles UTCATF pourraient amener les gouvernements à accroître leur soutien au secteur des produits forestiers à l'avenir, par exemple, en encourageant la mise en œuvre de ces nouvelles règles qui préconisent le remplacement de matériaux plus énergivores par des produits bois dans les nouvelles constructions et dans les rénovations.

Lorsque la Fédération de Russie a accédé à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en août 2012, le secteur russe des panneaux craignait fortement qu'une partie des matières premières dont il a tant besoin soit exportée, compte tenu de la réduction des restrictions à l'exportation de matières premières convenue dans le cadre des négociations d'accession à l'OMC. En mai 2013, toutefois, rien n'indiquait que l'industrie des panneaux dans la Fédération de Russie ait rencontré des problèmes d'approvisionnement.

Le Département du commerce des États-Unis a établi que les fabricants de contreplaqués feuillus en Chine avaient reçu des subventions illégales du Gouvernement chinois. En conséquence, les importations de contreplaqués feuillus fournis par tous les producteurs chinois, sauf trois, seront assujetties au versement d'un dépôt en espèces estimé à 22,6 % ou 27,2 %, à titre de droits compensateurs. Par la suite, dans une décision séparée, le Département a déterminé que tous les fabricants chinois de contreplaqués feuillus, sauf deux, étaient coupables de dumping de contreplaqués sur le marché américain à des prix inférieurs à leur juste valeur marchande. Le Département a réagi en imposant des droits antidumping préliminaires de 22,1 % à l'encontre de 101 entreprises chinoises et de 64 % à tous les autres fabricants et exportateurs (à l'exception des deux entreprises dont il s'est avéré qu'elles ne pratiquaient pas le dumping de contreplaqués sur le marché américain).





8 MARCHÉS DU PAPIER, DU CARTON ET DE LA PÂTE DE BOIS

Auteur principal: *Michel Valois*

Auteurs collaborateurs:



*Eduard Akim,
Bernard Lombard et
Tomas Parik (non représenté)*



FAIT SAILLANTS

- La production de papier graphique en Amérique du Nord et en Europe a diminué suite aux fermetures d'usines, tandis que la production de pâte de bois est restée stationnaire. La production de carton n'a pas non plus changé dans la région de la CEE, malgré l'amélioration de la situation économique en Amérique du Nord et l'augmentation des achats en ligne.
- Une vague de fusions et d'acquisitions en 2011 et 2012 dans le secteur du carton a permis de poursuivre l'important mouvement de rationalisation en Amérique du Nord. Le même phénomène a fait son apparition dans le secteur du papier graphique en 2013 aux États-Unis.
- En Europe et en Amérique du Nord, la filière se tourne de plus en plus vers les technologies vertes, telles que le bioraffinage et la fabrication de biocarburants à base de bois, dans l'espoir d'augmenter ses rentrées en diversifiant ses sources de revenus et en se lançant, par exemple, dans la production d'énergie à partir de la biomasse et de la liqueur noire.
- En Asie, l'expansion du secteur des papiers minces – principalement en Chine et en Indonésie – a relégué au second plan la nécessité de réduire les capacités de production et d'améliorer les prix des produits.
- En Chine, un décret du Gouvernement a annoncé l'arrêt de production de 4,6 millions de tonnes de pâtes et de papiers en 2013, dans le sillage des réductions de capacité de près de 10 millions de tonnes en 2012 et de 8,3 millions en 2011.
- Le ralentissement des investissements massifs en biens d'équipement, que l'assouplissement des conditions d'accès au crédit en 2012 et au début de 2013 avait rendus possibles en Chine, a réduit la demande chinoise de pâtes et de papier récupéré provenant d'Europe et d'Amérique du Nord.
- La fédération de Russie s'équipe pour améliorer l'efficacité, accroître la capacité de production et réduire les importations en produisant localement.
- La vague de reconversion à la fabrication de pâtes à dissoudre au détriment des pâtes à papier a continué en 2012 et 2013, ce qui a fait baisser les prix par rapport aux niveaux record atteints en 2011.
- En Amérique du Sud, l'expansion des capacités de production de pâtes chimiques marchandes a continué, mais devant la perspective d'un ralentissement de la croissance de la demande, les projets ont été renvoyés à plus tard et les lignes de production coûteuses ont été arrêtées.
- Le Brésil ayant entrepris de développer son infrastructure de production de pâtes, il s'est emparé de la part du lion sur les marchés, laissant aux acteurs d'Amérique du Nord et d'Europe une proportion moins importante du commerce mondiale de pâtes.



8.1 INTRODUCTION

2012 a été encore une année difficile pour l'industrie mondiale de la pâte de bois, du papier et du carton. Malgré d'importants arrêts de production affectant plusieurs catégories de pâte de bois, de papier et de carton en Europe, au Japon et en Amérique du Nord, la capacité de production reste trop élevée, face à une demande en diminution ou statique (pour la plupart des types de produits). Dans toutes les grandes régions, seules la production et la consommation apparente de carton sont restées robustes.

Dans l'espoir de rester viables, les entreprises ont continué de fusionner, de se défaire des usines non rentables et superflues, d'adopter une série de mesures d'économie ou de privilégier les marchés de niche. Il semble inévitable que l'excédent de capacité dans la production de produits clés de la catégorie des papiers graphiques finisse par causer de nouvelles réductions des capacités et une plus grande consolidation du secteur.

Une bonne partie de l'Europe étant aux prises avec une récession économique du milieu de 2012 au milieu de 2013 et la croissance économique ayant ralenti en Chine à 7 % en 2012 (contre 9 %-10 % en 2007-2011), la demande mondiale de pâte de bois, de papier et de carton est restée largement statique. Le seul point encourageant au tableau en 2012 est que les investissements dans les machines à papier ont continué en Chine. Vers la fin de 2012 et au début de 2013, de fortes augmentations des capacités de production de papiers minces ont été annoncées par des grandes entreprises asiatiques de pâte de bois et de papier. Au total, il est prévu d'augmenter la capacité de production de papiers minces de 5,6 millions de tonnes pendant la période 2012-2015, ce qui représente une augmentation de 15,9 % (Valois Vision Marketing, 2013a).

La popularité d'Internet et des smartphones pour transmettre des données et communiquer continuent d'inciter à diminuer les dépenses de publicité par voie de presse au profit de la publicité par voie électronique, d'où le repli continu de la demande de papier de presse et d'écriture à travers l'Europe occidentale, la Communauté d'États indépendants, l'Amérique du Nord et le Japon. La demande de papier étant stagnante ou en baisse sur les marchés développés, toutes les entreprises ont été contraintes de repenser leurs opérations (graphique 8.1.1).

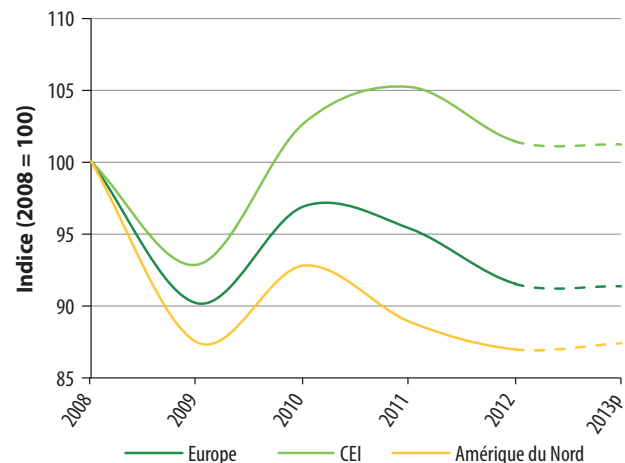
Aucune expansion à grande échelle des lignes de production de pâtes et de la capacité de production des machines à papier n'a lieu actuellement en Amérique du Nord, en Europe occidentale ou au Japon. Le seul investissement de taille dans des capacités de production additionnelles en 2012 a été la reconversion de quelques anciennes lignes de production de pâte chimique marchande (pour le papier) à la fabrication de pâtes à dissoudre et de pâtes en flocons de qualité supérieure.

En 2013, il y a une surabondance de pâtes à dissoudre sur le marché et les prix sont si bas que certains producteurs perdent

de l'argent. La demande de pâte en flocons ne cesse d'augmenter pour fabriquer des couches pour bébé, des produits pour adultes incontinents et les produits d'hygiène féminine et satisfaire la demande croissante sur les marchés développés comme l'Amérique du Sud, le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord et l'Asie, à mesure que le revenu disponible augmente.

GRAPHIQUE 8.1.1

Consommation apparente de papier et de carton dans la région de la CEE, 2008-2013



Note: p = prévisions du Comité du bois, octobre 2012.

Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2013.

Dans la filière papier, la tendance actuelle sur les marchés arrivés à maturation consiste à convertir les machines de papier journal en machines à fabriquer du carton et du papier d'emballage ou tout simplement à mettre à l'arrêt une machine voire toute une usine.

En général, les prix des pâtes et du papier ont diminué au milieu de 2012. Les entreprises ont réagi rapidement pour essayer d'inverser la situation en procédant à une rationalisation ciblée des capacités de production. Les prix des pâtes marchandes ont chuté au milieu de l'année. Ceux du papier d'imprimerie et du papier d'écriture sont restés bas, après que les entreprises aient essayé en vain de les relever. D'importantes mesures de consolidation dans le secteur nord-américain du carton ont permis une légère hausse des prix. Au milieu de 2013, les producteurs de pâtes marchandes ont réussi à augmenter les prix de catalogue, mais les prix réels ont à peine changé en raison des remises conséquentes consenties. Les prix des papiers d'imprimerie et d'écriture ont continué de baisser pendant la première moitié de 2013, ce qui a contraint plusieurs producteurs de réduire davantage la capacité des lignes de production ayant un coût élevé.

En Chine, les investissements massifs de ces quelques dernières années ont causé une surcapacité chronique pour tous les types de papiers graphiques et de cartons. Un décret du gouvernement a annoncé des arrêts de production totalisant 4,6 millions de tonnes de pâtes et de papier en 2013, bien que les capacités

de production aient déjà été réduites de près de 10 millions de tonnes en 2012 et 8,3 millions de tonnes en 2011. Ces arrêts de production continueront de profiter aux entreprises dotées d'équipements plus nouveaux qui sont loin de fonctionner à plein rendement.

La capacité installée dans les pays développés est à ce point vétuste et inefficace qu'une rationalisation plus poussée se produira sans doute dans quasiment tous les secteurs de la vaste filière des pâtes, du papier et du carton. Par contre des investissements massifs en biens d'équipement se poursuivent sur les marchés émergents d'Amérique du Sud, du Moyen-Orient, d'Afrique du Nord et d'Asie.

La reprise totale tant attendue de la production n'a pas eu lieu. En Europe et en Amérique du Nord, la filière se tourne de plus en plus vers les technologies vertes, telles que les bioraffineries et les biocarburants, dans l'espoir d'augmenter ses rentrées en diversifiant ses sources de revenus et en se lançant, par exemple, dans la production d'énergie à partir de la biomasse et de la liqueur noire.



Source: UPM, 2013.

8.2 EUROPE

8.2.1 Diminution de 1,6 % de la production de papier et de carton dans les pays membres de la CEPI⁹

La reprise amorcée en 2010, qui avait vu la production grimper de 8 %, s'est arrêtée. En 2012, la production a diminué de 1,6 % par rapport à 2011 (2,0 % pour toute l'Europe, y compris les pays n'appartenant pas à la CEPI) (tableau 8.2.1). La production européenne est restée supérieure à 99 millions de tonnes, mais est inférieure de 10 % aux niveaux d'avant la crise (graphique 8.2.1). Cette conjoncture est néanmoins plus favorable que celle qu'ont connue la majorité des autres industries lourdes en Europe. Le tableau n'est pas le même partout en Europe: l'Autriche, la Pologne et, dans une moindre mesure, la France, la Finlande et l'Italie ont vu leur production reculer de 5 %-6 %; l'Allemagne qui

⁹ Confédération des industries européennes du papier.

compte pour près du quart de toute la production européenne a enregistré une diminution de seulement 0,4 %.

TABLEAU 8.2.1
Bilan des papiers et cartons en Europe, 2011-2013

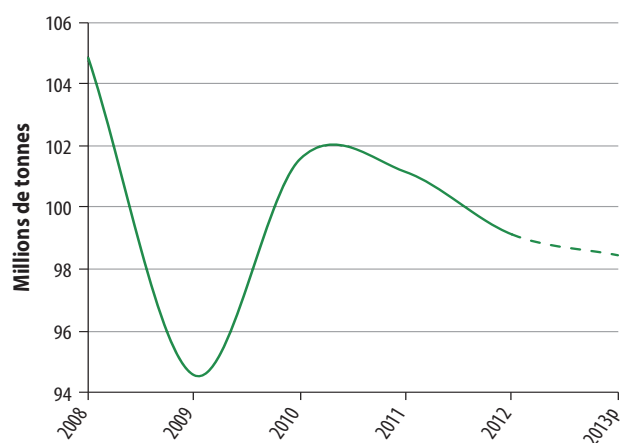
	(En milliers de tonnes)			
	2011	2012	2013p	Variation (%) 2011-2012
Production	101 143	99 125	98 449	-2,0
Importations	56 937	53 083	53 252	-6,8
Exportations	65 209	63 089	62 745	-3,3
Solde net	8 273	10 006	9 493	21,0
Consommation apparente	92 871	89 119	88 956	-4,0

Note: p = prévisions du Comité du bois, octobre 2012.

Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2013.

Il y a eu une perte nette de capacités d'environ 1 million de tonnes en 2012, malgré l'installation d'équipements neufs plus efficaces.

GRAPHIQUE 8.2.1
Production des papiers et cartons en Europe, 2008-2013



Note: p = prévisions du Comité du bois, octobre 2012.

Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2013.

8.2.2 Augmentation de la production de papiers d'emballage et de papiers minces et diminution de la production de papier graphique

La production des papiers d'emballage et des papiers minces a progressé par rapport à 2011, alors que celle des papiers graphiques a reculé de 4,6 % pour la huitième année consécutive (CEPI, 2013). Ce recul des papiers graphiques est attribuable à l'expansion des communications électroniques, à la baisse du nombre de lecteurs et à la diminution des dépenses de publicité. La production de papier journal a reculé de 7,3 %, affichant son plus bas niveau depuis 20 ans.

La production de papier sans bois non couché tout comme celle de papier mécanique non couché a diminué de plus

de 3 % par rapport à 2011. La production de papier sans bois couché a reculé de 1,3 % et celle de papier mécanique couché de 6,7 %. Par conséquent, la production de papier graphique non couché a diminué de 3,4 % et celles des papiers couchés de 4,1 %. Le papier graphique mécanique, excepté le papier journal, a vu sa production diminuer de 5,4 % et la production des papiers sans bois de 2,4 %.

La production du papier d'emballage est restée statique en 2012 par rapport à 2011, à 45,4 millions de tonnes, mais cette catégorie de papier a pour la première fois dépassé le papier graphique quant à sa part de la production totale de papiers et de cartons dont elle a représenté 44,5 %, contre 43,4 % pour les papiers graphiques.

La production de papiers hygiéniques et ménagers a augmenté de 1 %, sa croissance se poursuivant après le fléchissement de 2008 et 2009. La production totale de toutes les autres catégories de papiers et de cartons – destinées essentiellement à des usages industriels et spéciaux – a diminué de 0,8 %.

8.2.3 Consommation de papier

La consommation apparente des papiers et cartons a reculé de 4,0 % en 2012 en Europe et est actuellement inférieure de 14 % au niveau d'avant la crise (CEPI, 2013). La production totale des

papiers et cartons pour l'année a diminué de 2 % par rapport à 2011.

En 2012, la production de papier graphique a diminué de 4,3 % et celle des papiers d'emballage est restée inchangée. Les exportations ont progressé de 6,2 %, essentiellement à destination d'autres pays européens (35 % des exportations totales). Les exportations vers l'Asie ont représenté 28 % et celles à destination de l'Amérique du Nord 10 %.

Les importations des papiers et cartons dans la région ont reculé de 10,5 % en 2011. Les importations provenant d'autres pays européens ont représenté 41 % de toutes les importations; les importations provenant de l'Amérique du Nord ont représenté 34 % des importations totales et le reste du monde s'est réparti les 23 % restants.

Les prix des papiers et cartons affichent une tendance à la baisse en Europe depuis la deuxième moitié de 2011. Toutefois, cette tendance n'est pas la même pour toutes les catégories de papier considérées. Après être restés relativement stables en 2011, les prix du papier graphique n'ont cessé de se détériorer lentement tout au long de 2012. S'agissant de la catégorie des papiers d'emballage, les prix ont fortement baissé en 2011 et ont repris légèrement au début de 2012, puis ont continué de baisser jusqu'à la fin de l'année.

TABLEAU 8.2.2

Les papiers et cartons en Europe, 2008-2012

	(En millions de tonnes)							
	Production				Consommation apparente			
	2008	2011	2012	Variation (%) 2011-2012	2008	2011	2012	Variation (%) 2011-2012
Papiers et cartons	104,8	101,1	99,1	-2,0	97,4	92,9	89,1	-4,0
Papier graphique	49,0	44,0	42,1	-4,3	43,5	37,9	34,9	-7,9
Papier journal	10,7	9,2	8,7	-5,7	11,7	9,6	8,2	-14,7
Papier de pâte mécanique non couché	9,0	7,7	7,5	-2,3	6,9	6,2	6,2	-0,1
Papier sans bois non couché	9,5	9,6	9,3	-2,8	9,2	9,1	8,4	-7,8
Papier couché	19,9	17,5	16,6	-5,2	15,7	13,0	12,1	-6,6
Papiers hygiéniques et ménagers	7,1	7,3	7,3	-0,5	6,9	7,5	7,4	-1,1
Matériaux d'emballage	44,1	45,4	45,4	0,0	42,3	43,1	42,4	-1,5
Carton pour boîtes	25,6	26,8	26,7	-0,1	26,7	27,5	26,9	-2,3
Boîtes pliantes	9,5	9,7	9,7	0,8	7,6	7,6	7,8	1,9
Papier d'emballage	4,9	5,0	5,1	2,5	4,1	4,3	4,2	-1,9
Autres papiers essentiellement pour l'emballage	4,1	4,0	3,8	-3,8	3,8	3,7	3,6	-2,7
Autres papiers et cartons	4,6	4,4	4,3	-2,4	4,7	4,3	4,3	-0,4

Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2013.



8.2.4 Diminution de la production totale de pâtes et augmentation de la production de pâtes marchandes

À environ 39,5 millions de tonnes, la production de pâtes de bois est inférieure de 0,1 % par rapport à 2011 (tableau 8.2.3) (CEPI, 2013). La production de pâtes mécaniques a reculé de 3,0 %, à la suite de fermetures d'usines en Norvège et en Suède, et celle des pâtes chimiques a augmenté de 0,6 %. Le secteur des pâtes marchandes a été influencé par de gros investissements et par la rationalisation des machines à papier, particulièrement en Finlande et au Portugal, et la production dans ce secteur a diminué de 3 % à la suite de la fermeture des unités de production de papier faisant partie de sites de fabrication intégrés.

TABLEAU 8.2.3

Bilan de la pâte de bois en Europe, 2011-2013

	(En milliers de tonnes)			
	2011	2012	2013p	Variation (%) 2011-2012
Production	39 411	39 454	39 508	0,1
Importations	19 312	20 041	20 147	3,8
Exportations	13 309	14 918	15 210	12,1
Solde net	-6 003	-5 123	-4 937	
Consommation apparente	45 414	44 577	44 445	-1,8

Note: p = prévisions du Comité du bois, octobre 2012.

Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2013.

Les prix des pâtes de bois ont poursuivi la baisse amorcée au milieu de 2010, et à la fin de 2011 ils avaient enregistré une baisse de 25 % à 30 %. Pendant la première moitié de 2012, les prix (en euros) ont augmenté de près de 20 %, en partie à cause de l'affaiblissement de l'euro par rapport au dollar. Par la suite, pendant la deuxième moitié de l'année, les prix se sont stabilisés, avec la remontée de l'euro par rapport au dollar.

8.2.5 Évolution du marché du bois: incidences des contingents russes à des droits réduits et de l'adoption du Règlement sur le bois de l'Union européenne

Les prix de la pâte de bois ont chuté en 2012 (de près de 15 % en moyenne), suivant la tendance amorcée en 2011 (CEPI, 2013). L'accession de la Fédération de Russie à l'OMC en août 2012 s'est accompagnée de l'établissement d'un contingent de 9,5 millions de m³ à des taux de droits réduits pour les exportations d'épicéa et de pin russes vers l'UE; il s'agit de droits de douane préférentiels par rapport aux droits prohibitifs appliqués depuis 2006. Il est trop tôt pour évaluer les conséquences de ce changement pour l'industrie européenne de la pâte et du papier, particulièrement en Finlande.

8.2.6 Baisse de 1 % de l'utilisation du papier pour le recyclage par les membres de la CEPI

La situation n'a guère changé (-1 %) en 2012 dans le secteur du recyclage du papier (CEPI, 2013); les fermetures d'usines ont majoritairement ciblé la production de papier graphique fabriqué à partir de pâte de fibres vierges. Pendant les premiers mois de 2012, les prix du papier à recycler ont affiché une tendance plutôt prononcée à la hausse – de l'ordre de 20 % à 50 %. Ces augmentations ont été suivies de diminutions de même ampleur au milieu de l'année. Les hausses du dernier trimestre semblent plus modérées de telle sorte que les prix du papier à recycler se sont établis loin des niveaux atteints au milieu de 2011.

Le rôle de la Chine dans l'évolution des prix mondiaux reste décisif. Les importations chinoises ont augmenté de 12 % en 2012 et 30 % du volume total des importations sont venus d'Europe.

8.3 COMMUNAUTÉ D'ÉTATS INDÉPENDANTS, PRINCIPALEMENT LA FÉDÉRATION DE RUSSIE

8.3.1 Renforcement continu de la production de papier et de carton et diminution de la consommation apparente dans la CEI

La croissance de la production de papier et de carton a été marginale en 2012, mais la consommation apparente a diminué (tableau 8.3.1).

TABLEAU 8.3.1

Bilan des papiers et cartons dans la CEI, 2011-2013

	(En milliers de tonnes)			
	2011	2012	2013p	Variation (%) 2011-2012
Production	9 452	9 541	9 617	0,9
Importations	2 820	2 537	2 537	-10,0
Exportations	2 678	2 830	2 925	5,7
Solde net	-142	293	388	
Consommation apparente	9 594	9 248	9 229	-3,6

Note: p = prévisions du Comité du bois, octobre 2012.

Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2013.

8.3.1.1 Repli de la production dans l'industrie russe du papier

En 2012, la production de papier en Fédération de Russie a diminué de 5 % par rapport à 2011, alors que la production aussi

bien de pâte chimique que de carton a augmenté de 2,2 % et 0,5 % respectivement (tableau 8.3.2).

Pendant les quatre premiers mois de 2013, la production de papier a reculé de 8 %, tandis que celle du carton a augmenté de 2,3 %. Des changements structurels dans la consommation de papier journal à l'échelle mondiale ont entraîné une diminution de la production de papier de presse.

TABLEAU 8.3.2

Production de pâte chimique, de papier graphique et de carton en Fédération de Russie, 2011-2012

	(En milliers de tonnes)		
	2011	2012	Variation (%) 2011-2012
Pâte chimique*	5 873	6 004	2,2
Papier graphique	2 363	2 245	-5,0
Carton	4 512	4 535	0,5

Note: *Les pâtes chimiques comprennent les pâtes semi-chimiques et les pâtes à dissoudre.

Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2013.

8.3.2 Modeste hausse de la production et chute de la consommation apparente de pâte de bois dans la CEI

La production et la consommation apparente de pâte de bois ont augmenté en 2012 (tableau 8.3.3). En Russie (principal producteur et consommateur de la CEI), les quatre premiers mois de 2013 ont vu diminuer de 10 % la production de pâtes, après la croissance modérée de la production de pâtes chimiques en 2012 (+2,2 %) (tableau 8.3.2).

TABLEAU 8.3.3

Bilan de la pâte de bois dans la CEI, 2011-2013

	(En milliers de tonnes)			Variation (%) 2011-2012
	2011	2012	2013p	
Production	7 967	8 312	8 463	4,3
Importations	208	227	227	9,4
Exportations	2 035	2 258	2 258	11,0
Solde net	1 828	2 031	2 031	
Consommation apparente	6 139	6 281	6 432	2,3

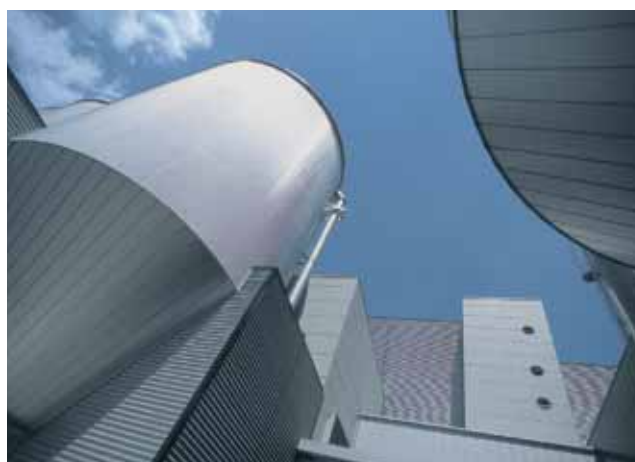
Note: p = prévisions du Comité du bois, octobre 2012.

Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2013.

8.3.3 Évolution de la production et des capacités de production

La production de pâte, de papier et de carton dans la Fédération de Russie a plus que doublé depuis 1996, mais

reste relativement inférieure aux niveaux enregistrés pendant la période qui a précédé la transition de 1988-1989 (Rosstat, 2012). La reconstruction et la restructuration de l'industrie russe des pâtes et papiers se poursuivent en 2013 et le secteur a quelque peu progressé dans la fabrication de produits ayant une plus grande valeur ajoutée, en améliorant la transformation de la matière première bois. Parmi les exemples de restructuration, on peut citer le projet d'investissement du Groupe Ilim, qui comporte plusieurs composantes importantes, telles qu'un nouveau site de fabrication à Bratsk (devenu opérationnel le 19 juin 2013) et l'expansion des capacités de production de papier blanc et de papier couché à Koriyama (devenues opérationnelles le 3 mars 2013).



Source: UPM, 2012.

8.3.4 Commerce de la Fédération de Russie

8.3.4.1 Importations

Le déficit annuel de la balance commerciale à la rubrique des papiers et cartons s'est chiffré à 1,78 milliard de dollars en 2012. La raison en est que la Russie importe des produits coûteux, par exemple des matériaux de caisserie et d'emballage haut de gamme ainsi que des papiers couchés et des papiers minces, tandis qu'elle exporte principalement des produits de base, tels que du papier journal et des doublures kraft.

8.3.4.2 Exportations

Les exportations de pâtes et de papier augmentent depuis 1990 et ont atteint un pic en 2005. Les exportations russes, en pourcentage de la production, sont restées largement inchangées depuis 1996, représentant approximativement 80 % de la production de pâte marchande et 30 % à 35 % de celle des papiers et cartons. Les principaux marchés d'exportation ont été la Chine (pâte marchande, doublure kraft), l'Irlande (pâte marchande, doublure kraft), l'Inde (papier de presse) et la Turquie (papier de presse). Les exportations de pâte ont dépassé 2 millions de tonnes dont 60 % ont été importés par la Chine.

8.4 AMÉRIQUE DU NORD

Les fermetures de certaines lignes de production se sont poursuivies en 2012 et pendant la première moitié de 2013 dans l'industrie nord-américaine des pâtes, papiers et cartons, en raison des piètres résultats financiers enregistrés après de longues périodes de surcapacité liée à une demande en baisse.

La production de papier et de carton a légèrement diminué en 2012 par rapport à 2011, tandis que la production de pâtes est restée stationnaire. La production de papier graphique a été affectée par les fermetures de lignes de fabrication, mais le volume de carton produit a augmenté, en partie sous l'effet de l'expansion continue des achats en ligne et de la reprise économique en cours. La production de pâte chimique est restée quasiment inchangée, le secteur ayant continué de se détourner de la fabrication de pâte à papier pour se reconvertir à la fabrication de pâte en flocons ou à dissoudre.

La demande intérieure de papier graphique a été pénalisée par la baisse des budgets de publicité des médias sur support papier et par l'expansion des médias électroniques, principalement sur Internet, pour la transmission de données et d'informations. Le secteur a continué de se concentrer surtout sur la reconversion des usines de pâtes à la fabrication de pâtes à dissoudre qui ont une plus grande valeur ajoutée.

La remise en service de machines à papier dans le secteur graphique au moyen de fonds aussi bien publics que privés a connu un succès limité, rendant inévitable la fermeture temporaire ou permanente d'autres installations. Le secteur du papier graphique est en situation de surproduction et les prix sont en baisse.

Le secteur du carton a connu une croissance vigoureuse suite à une rationalisation de grande portée, comprenant des fusions et acquisitions qui ont permis une réduction générale des capacités. Après cette réorganisation, ce segment du marché a attiré de nouvelles capacités de production résultant de la reconversion de machines devenues non concurrentielles dans le secteur des papiers mécaniques et sans bois.

Plusieurs fermetures de lignes de production (kraft et à haut rendement) ont été effectuées dans le secteur des pâtes chimiques, car les entreprises continuaient à subir des pertes et les importants investissements qu'elles auraient dû faire pour rester opérationnelles n'étaient pas justifiés.

Les initiatives visant à réduire les coûts dans toute la filière des pâtes, papiers et cartons se sont poursuivies tout au long de 2012 et en 2013, les entreprises ne parvenant pas à faire monter les prix. Ces derniers ont été négativement affectés par la surcapacité dans tous les secteurs et par la demande stagnante ou en baisse à cause de la récession en Europe et du ralentissement économique en Chine.

8.4.1 Production et consommation apparente en 2012

En 2012, la baisse de la consommation a continué, mais à un rythme plus lent qu'en 2010 et 2011. Les papiers graphiques ont été particulièrement pénalisés, du fait de l'expansion continue des moyens de communication électronique au détriment du papier. Dans le secteur du carton/de l'emballage, il y a eu un important mouvement de consolidation parmi les principaux producteurs, qui ont essentiellement réduit leurs capacités de production.

La production et les exportations nord-américaines de papier et de carton ont reculé et la consommation apparente a diminué de 2,2 % (tableau 8.4.1).

TABLEAU 8.4.1

Bilan des papiers et cartons en Amérique du Nord, 2011-2013

	(En milliers de tonnes)			
	2011	2012	2013p	Variation (%) 2011-2012
Production	88 488	86 288	86 689	-2,5
Importations	11 747	11 858	11 822	0,9
Exportations	20 514	20 145	20 120	-1,8
Solde net	8 767	8 287	8 297	
Consommation apparente	79 721	78 001	78 391	-2,2

Note: p = prévisions du Comité du bois, octobre 2012.

Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2013.



Source: Metsä Group, 2013.

TABLEAU 8.4.2

Les papiers et cartons en Amérique du Nord, 2008-2012

	(En millions de tonnes)							
	Production				Consommation apparente			
	2008	2011	2012	Variation (%) 2011-2012	2008	2011	2012	Variation (%) 2011-2012
Papiers et cartons	96,0	88,5	86,3	-2,5	89,7	79,7	78,0	-2,2
Papiers graphiques	35,3	28,1	26,2	-6,7	33,8	26,1	24,6	-5,8
Papier journal	10,2	7,3	6,7	-8,1	7,2	4,7	4,7	-0,3
Papier mécanique non couché	5,9	4,4	3,7	-17,6	5,9	4,5	3,7	-18,5
Papier sans bois non couché	10,8	9,1	8,8	-3,0	10,8	9,0	8,7	-3,8
Papier couché	8,4	7,2	7,0	-3,1	9,8	7,8	7,5	-4,1
Papiers hygiéniques et ménagers	7,3	7,3	7,3	-0,9	7,4	7,4	7,3	-1,5
Matériaux d'emballage	48,9	49,0	48,8	-0,5	44,1	42,2	42,3	0,3
Carton pour boîtes	32,0	32,9	32,8	-0,2	28,4	28,3	28,7	1,4
Carton pour boîtes pliantes	8,0	7,3	7,0	-3,4	6,9	5,8	5,4	-6,7
Autres papiers d'emballage	1,7	3,1	3,2	1,2	1,6	2,4	2,6	5,6
Autres papiers essentiellement pour emballage	7,2	5,7	5,7	0,0	7,2	5,7	5,7	-0,1
Autres papiers et cartons	4,5	4,0	4,0	0,0	4,5	4,0	3,8	-5,5

Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2013.

Les fermetures d'usines se sont soldées par une perte de capacité de plus d'un million de tonnes qui, avec les capacités de plus de 2 millions de tonnes perdues en 2011, représente une réduction totale de 10 % des capacités de production (Valois Vision Marketing, 2013b).

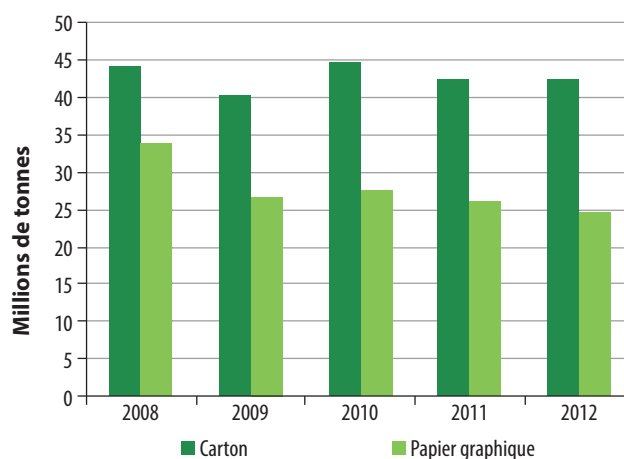
La baisse de la production de papier graphique a été encore plus prononcée (tableau 8.4.2). Entre 2008 et 2012, la production de papier graphique a chuté de 25,8 %, alors que celle des matériaux d'emballage a diminué d'à peine 0,5 %. La croissance des achats en ligne a été favorable au secteur des cartons.

Entre janvier 2000 et juillet 2013, la capacité de production du papier de presse dans le monde a diminué de 15 millions de tonnes, dont 7,4 millions de tonnes en Amérique du Nord. En 2013, la capacité de production nord-américaine de papier de presse était de 7,6 millions de tonnes après avoir chuté de moitié par rapport aux 15 millions de tonnes de capacité qui existait en 2000 (base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2013; Valois Vision Marketing, 2013c).

La consommation apparente de papier graphique a diminué de 5,8 % en 2012 par rapport à 2011 pour s'établir à 24,6 millions de tonnes (graphique 8.4.1), les importations s'étant repliées de 6,1 % à 7,7 millions de tonnes.

GRAPHIQUE 8.4.1

Consommation apparente de papier graphique et de carton en Amérique du Nord, 2008-2012



Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2013.

Par contre, la consommation apparente de carton a augmenté de 0,3 % pour atteindre 42,3 millions de tonnes, les importations ayant progressé de 15,3 % et les exportations ayant reculé de 18,7 %. La remontée de la demande s'explique par l'essor des achats en ligne.

Dans le secteur du carton, la capacité de production des cartons d'emballage a chuté de 500 000 tonnes en 2012 et pendant la première moitié de 2013.

La production de pâte chimique est restée quasiment stationnaire en 2012 par rapport à 2011 (graphique 8.4.2), n'augmentant que de 0,2 %; les usines se sont efforcées de réduire les coûts unitaires face à la baisse des marges. Le premier facteur responsable du fléchissement des prix pour toutes les pâtes marchandes en 2012 par rapport à 2011 a été l'offre excédentaire; l'autre facteur a été l'affaiblissement de la demande de pâtes importées en Europe.

Les importations ont été réduites de 7,4 % à la suite de la rationalisation et de la reconversion des capacités outre-mer. Les exportations ont reculé de 3,4 %, car la pâte marchande nord-américaine a été sollicitée dans la région en raison du regain d'activité de la production intérieure de papiers minces. La consommation apparente a augmenté de 0,7 % en 2012 par rapport à 2011.

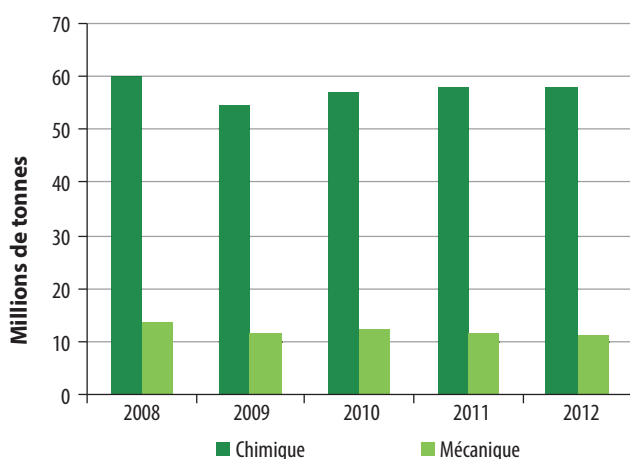
La reprise anémique du marché des pâtes marchandes, amorcée pendant la deuxième moitié de 2012 s'est poursuivie en 2013 et a été pilotée presque entièrement par la demande asiatique. À la mi-2013, sa durabilité semblait encore plus douteuse, compte tenu du ralentissement de l'économie chinoise et de la léthargie des marchés mondiaux des papiers de presse et d'écriture.

Autrement dit, les prix bas du papier résultant d'un déséquilibre entre l'offre et la demande continuent de rendre une pleine reprise du marché de la pâte de bois en 2013 très peu probable.

La production de pâtes mécaniques en 2012 (11,3 millions de tonnes en 2012) a été moins élevée de 1,7 % qu'en 2011, à la suite de la rationalisation des capacités (graphique 8.4.2). La consommation a baissé de 1,2 %.

GRAPHIQUE 8.4.2

Production de pâtes de bois en Amérique du Nord, 2008-2012



Note: Les pâtes chimiques comprennent les pâtes semi-chimiques et les pâtes à dissoudre.

Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2013.

8.4.2 Poursuite de la reconversion des usines à pâtes à la fabrication de pâtes à dissoudre

À une époque, les prix des pâtes à dissoudre étaient élevés sur les marchés mondiaux en raison des mauvaises récoltes de coton aux États-Unis et en Chine et d'une demande exceptionnellement robuste en Asie, et les capacités additionnelles mises en place sont allées bien au-delà de ce que justifiaient les perspectives les plus optimistes quant à la demande. Les prix, qui avaient atteint des niveaux record en 2011, ont chuté et subissent encore des pressions à la baisse du fait des nouvelles augmentations de capacités annoncées pour 2012 et 2013.

En 2012, la capacité de production de pâtes à dissoudre était de 7 millions de tonnes, alors que la demande se situait à 5,4 millions de tonnes, de sorte que le taux d'utilisation a été de 76,5 %. Selon les projections, d'ici à 2016, les capacités et la demande seront de 9 millions de tonnes et 7 millions de tonnes respectivement, ce qui signifie que le secteur continuera de fonctionner à moins de 80 % de sa capacité (Valois Vision Marketing, 2013d).

8.5 INCIDENCE DE FACTEURS EXTRARÉGIONAUX SUR LA RÉGION DE LA CEE

8.5.1 Amérique du Sud

8.5.1.1 Production de pâte, de papier et de carton au Brésil

Depuis la fin des années 1980, les entreprises brésiliennes, de même que des entités étrangères du Japon et d'ailleurs, ont beaucoup investi au Brésil dans des installations de fabrication de pâte kraft blanchie d'eucalyptus, de papier d'impression et d'écriture, de papiers minces et d'autres types de produits dérivés du papier. Pour approvisionner en fibres les usines de pâte et de papier, des plantations ont été établies depuis longtemps et elles sont mondialement reconnues comme étant les meilleures du monde en termes de patrimoine génétique.

Le Brésil ayant entrepris vigoureusement de développer son infrastructure de production de pâtes, il s'est emparé de la part du lion sur les marchés des économies émergentes, laissant aux acteurs d'Amérique du Nord et d'Europe une proportion moins importante du commerce mondial de pâtes.

En 2012, la production brésilienne de pâte, de papier et de carton a atteint 24,1 millions de tonnes, quasiment le même volume qu'en 2011. Aucune expansion significative n'ayant eu lieu en 2012, la production de pâte est restée presque la même qu'en 2011, soit 13,9 millions de tonnes (-0,2 %). La production de papier a été de 10,2 millions de tonnes en 2012, soit 0,2 % de plus qu'en 2011.



Source: Donald Owen, 2013.

La plus forte augmentation de la production de papier et de carton s'est produite dans le secteur des papiers minces et du carton pour boîtes. La production de papiers minces en 2012 a été supérieure de 7,6 % à celle de 2011 dépassant ainsi la barre de 1 million de tonnes. La production de carton pour boîtes a atteint 760 000 tonnes en 2012, en hausse de 3,7 % par rapport aux 733 000 tonnes de 2011.

8.5.1.2 Solde commercial du Brésil

Une partie de la pâte produite au Brésil est écoulee dans le pays où elle sert à fabriquer du papier et du carton, mais la plus grande partie est exportée sous forme de pâtes marchandes. En 2012, le Brésil a exporté 8,51 millions de tonnes de pâte, selon l'association brésilienne de la pâte de bois et du papier, Bracelpa, ce qui représente 61,3 % de la production (tableau 8.5.1) et une légère augmentation (0,4 %) par rapport aux 8,48 millions de tonnes exportées en 2011 (60,9 % de la production).

TABLEAU 8.5.1

Bilan de la pâte de bois au Brésil, 2011-2012

	(En milliers de tonnes)		
	2011	2012	Variation (%) 2011-2012
Production	13 922	13 896	-0,2
Ventes sur le marché intérieur	1 561	1 640	5,1
Exportations	8 478	8 513	0,4
Importations	392	411	4,8
Consommation apparente	5 836	5 794	-0,7

Source: Bracelpa, 2013.

Les exportations de papier d'impression et d'écriture représentent une part bien moindre des échanges commerciaux brésiliens, car la production est essentiellement écoulee sur le marché intérieur. En 2012, sur les 2,6 millions de tonnes produites, 952 000 tonnes seulement (36 %) ont été exportées (tableau 8.5.2).

TABLEAU 8.5.2

Bilan du papier d'impression et d'écriture au Brésil, 2011-2012

	(En milliers de tonnes)		
	2011	2012	Variation (%) 2011-2012
Production	2 681	2 635	-1,7
Ventes sur le marché intérieur	1 631	1 688	3,5
Exportations	1 034	952	-7,9
Importations	699	661	-5,4
Consommation apparente	2 346	2 344	-0,1

Source: Bracelpa, 2013.

8.5.1.3 Chili

Le Chili a depuis longtemps emboité le pas au Brésil sur la voie de l'expansion de l'industrie de la pâte, du papier, et du carton, mais le parcours du Chili a toujours été plus long et moins centralement orchestré. Il n'empêche que l'industrie chilienne se porte bien et a connu ces dernières années une expansion des usines de pâte, de papier, de papiers minces et de carton, qui a fait du Chili un acteur véritablement mondial.

Les exportations chiliennes de pâtes, de papier et de carton en dollars ont été sensiblement affectées par la baisse des prix résultant du ralentissement de l'économie mondiale. En 2012, les ventes à l'exportation ont diminué de 12,8 %, selon le Service douanier chilien (tableau 8.5.3), essentiellement à cause de la baisse des prix de la pâte kraft.

TABLEAU 8.5.3

Exportations des pâtes, papiers et cartons au Chili, en valeur, 2011-2012

	(En milliers de dollars)		
	2011	2012	Variation (%) 2011-2012
Pâte kraft blanchie de pin de Monterey	1 400	1 150	-17,9
Pâte kraft d'eucalyptus	1 239	1 154	-6,8
Pâte kraft non blanchie de pin de Monterey	256	230	-10,4
Papier journal	141	108	-23,6
Carton pour boîtes pliantes	344	347	1,1
Papier kraft pour sacs	15	21	33,7
Autres	230	151	-34,1
Total	3 625	3 161	-12,8

Source: Service des douanes chiliennes (Come), 2013.

Le volume des exportations chiliennes de pâtes, papiers et cartons en 2012 a augmenté de 4,5 % en 2012 par rapport à 2011, selon le Service des douanes chiliennes (Infor) (tableau 8.5.4).

TABLEAU 8.5.4**Exportations des pâtes, papiers et carton du Chili, en volume, 2011-2012**

	(En milliers de dollars)		
	2011	2012	Variation (%) 2011-2012
Pâte kraft blanchie de pin de Monterey	1 799	1 900	5,6
Pâte kraft d'eucalyptus	1 864	2 023	8,5
Pâte kraft non blanchie de pin de Monterey	361	402	11,3
Papier journal	211	160	-24,0
Carton pour boîtes pliantes	319	325	1,9
Papier kraft pour sacs	16	24	54,7
Autres	161	111	-31,4
Total	3 625	3 161	-12,8

Source: Service des douanes chiliennes (Infor), 2013.

8.5.2 Asie**8.5.2.1 Croissance continue mais plus lente de la production et de la consommation de pâtes en Chine**

Le taux de croissance de la production chinoise de papiers et cartons n'a été que de 3,2 % en 2012 contre 7,1 % en 2011, malgré les investissements importants réalisés en Chine dans le secteur. Le taux de croissance de la consommation est tombé à 3,0 % seulement en 2012, contre 6,3 % en 2011 (tableau 8.5.5).

TABLEAU 8.5.5**Production et consommation apparente de pâtes, papiers et cartons en Chine, 2012**

	(En millions de tonnes)			
	Production		Consommation apparente	
	2012	Variation (%) 2011-2012	2012	Variation (%) 2011-2012
Pâtes	78,7	1,9	93,5	3,4
Papiers et cartons	102,5	3,2	100,5	3,0

Source: China Paper Association, 2013.



Source: UPM, 2013.

8.5.2.2 Croissance de 14,0 % des importations chinoises de pâtes de bois en 2012 atteignant des niveaux record

En 2012, les importations de pâtes kraft ont continué de croître et ont atteint 13,3 millions de tonnes, ce qui représente une augmentation de 14,0 % par rapport à 2011 et de 50,3 % par rapport à 2010 (tableau 8.5.6), selon le Bureau des douanes chinoises.

TABLEAU 8.5.6**Importations de pâtes de bois en Chine, 2010-2012**

	(En milliers de tonnes)			
	2010	2011	2012	Variation (%) 2011-2012
Kraft	8 879	11 707	13 347	14,0
Mécanique	1 426	1 401	1 417	1,1
À dissoudre	964	1 146	1 579	37,8
Autres	97	185	119	-35,7
Total	11 365	14 439	16 463	14,0

Source: Bureau des douanes chinoises, 2013.

Les importations totales de pâtes ont atteint 16,5 millions de tonnes en 2012, en hausse de 14,0 % par rapport à 2011 et de 44,8 % par rapport à 2010. Les principaux bénéficiaires de cette forte croissance des importations chinoises de pâtes restent les exportateurs nord-américains, européens et russes, mais au cours des vingt dernières années, les acteurs sud-américains ont vigoureusement augmenté leurs exportations vers la Chine.

La Chine disposant d'une base d'actifs de plus en plus importante dans la fabrication du papier, ses besoins en fibres augmentent et l'une des sources les plus importantes de matière première est le papier recyclé. En 2012, les importations de papier récupéré ont progressé de 10,2 % par rapport à 2011, pour atteindre 30,1 millions de tonnes (tableau 8.5.7).

TABLEAU 8.5.7**Importations de papier récupéré en Chine, 2011-2012**

	(En millions de tonnes)		
	2011	2012	Variation (%) 2011-2012
Importations de papier récupéré	27,3	30,1	10,2
Exportations de papier récupéré des États-Unis vers la Chine	14,3	14,1	-1,3
Papier récupéré obtenu par la Chine aux États-Unis	52,5 %	47,0 %	
Exportations américaines de papier récupéré	21,1	20,1	-4,3
Exportations américaines de papier récupéré vers la Chine	68,0 %	70,1 %	

Sources: Bureau des douanes chinoises, 2013; Département du commerce des États-Unis (Bureau du recensement), 2013.

Selon le Département du commerce des États-Unis (Bureau du recensement), 47 % des importations chinoises de papier récupéré sont provenus des États-Unis en 2012, contre 52,5 % en 2011.



Source: UPM, 2013.



Source: Metsä Group, 2013.



8.6 RÉFÉRENCES

Note: L'annexe statistique de la *Revue* est disponible à l'adresse: www.unece.org/fpamr2013

Bracelpa. 2011, 2012. Brazilian Pulp and Paper Association. Disponible à l'adresse: www.bracelpa.org.br/bra2/?q=en

Service des douanes chiliennes (Come, Infor). 2011, 2012. Disponible à l'adresse: www.aduana.cl

China Paper Association. 2012. Annual statistical release. Disponible à l'adresse: www.ietd.iipnetwork.org/content/china-paper-association

Bureau des douanes chinoises. 2011-2012. Pulp imports. Disponible à l'adresse: www.chinacustomsstat.com

Confédération des industries européennes du papier (CEPI). 2013. CEPI Preliminary Statistics 2012. Disponible à l'adresse: www.cepi.org

Rosstat. 2012. Disponible à l'adresse: www.gks.ru/wps/wcm/connect/rosstat/rosstatsite.eng

Base de données TIMBER de la CEE/FAO. 2013. Disponible à l'adresse: www.unece.org/forests/fpm/onlinedata

Département du commerce des États-Unis (Bureau du recensement). 2013. Disponible à l'adresse: www.census.gov

Valois Vision Marketing. 2013a. China Study. Disponible à l'adresse: www.valoisvision.com

Valois Vision Marketing. 2013b. Pulp Mill Closures & Conversion Study 2013. Disponible à l'adresse: www.valoisvision.com

Valois Vision Marketing. 2013c. Newsprint Capacity data. Disponible à l'adresse: www.valoisvision.com

Valois Vision Marketing, 2013d, Dissolving Analysis. Disponible à l'adresse: www.valoisvision.com





9 MARCHÉS DU BOIS-ÉNERGIE

Auteur principal: *Francisco X. Aguilar*

Auteurs collaborateurs:



*Branko Glavonjić,
Rens Hartkamp,
Warren Mabee et
Kenneth E. Skog*



FAIT SAILLANTS

- Le bois est la principale source d'énergie renouvelable de la région de la CEE, représentant 38,4 % de toutes les sources d'énergie renouvelables.
- La production et le volume commercial de bois-énergie sont en hausse dans le monde entier avec des perspectives généralement favorables, en raison essentiellement des objectifs fixés en matière d'énergies renouvelables.
- Alors que la consommation de bois-énergie dans le secteur forestier reste constante ou inférieure aux moyennes récentes, la demande résidentielle d'électricité et de chaleur devrait augmenter.
- Les fluctuations de l'utilisation du bois-énergie au gré des conditions météorologiques et de la disponibilité de gaz naturel peu coûteux (principalement en Amérique du Nord) influenceront sur la consommation de bois-énergie à court terme.
- Les différents segments du marché des granulés de bois sont en train de s'intégrer; les petites et moyennes entreprises et l'industrie des produits dérivés du bois en Europe mettent au point des technologies innovantes permettant de produire de la chaleur et de la vapeur.
- En trois ans à peine, les importations de granulés de bois industriels dans les pays de l'UE-27 sont passées de moins de 2 millions de tonnes par an à 4,5 millions de tonnes en 2012. Les États-Unis ont été le principal exportateur de granulés de bois industriels, devant le Canada et la Fédération de Russie. Le commerce de granulés entre les pays de l'UE-27 a été encore plus important, atteignant 4,7 millions de tonnes, selon les estimations.
- La production de granulés de bois en Fédération de Russie aurait augmenté de 50 % en 2012, selon les estimations, et aurait dépassé 1,5 million de tonnes, dont plus de 90 % ont été exportées.
- La croissance de la consommation de granulés de bois prévue dans la région de la CEE (en particulier en Belgique, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni) et en Asie (par exemple, au Japon et en République de Corée) va probablement s'accompagner d'une augmentation sensible de la demande mondiale.
- Il y a actuellement des signes de surcapacité dans la production de granulés de bois en Amérique du Nord et dans le sud-est de l'Europe. La demande future pourrait, certes, absorber l'excédent de capacité, mais sur le plan économique ce ne sera pas forcément faisable en raison, par exemple, de l'intensification de la course aux matières premières, de la hausse des coûts de transport et des nouveaux coûts de transaction, notamment les nouvelles exigences en matière de preuves de durabilité.
- La production de biocarburants celluloseux aux États-Unis n'a pas encore été portée à l'échelle industrielle (20 000 gallons ou 75 708 litres, en 2012) et est encore loin de l'objectif actuel de 500 000 gallons (1,9 million de litres) prévu pour les carburants utilisés dans le transport par la loi sur l'indépendance et la sécurité énergétiques des États-Unis.
- La Commission européenne et les parties prenantes du secteur de l'énergie ont commencé à élaborer de nouveaux objectifs en matière d'énergies renouvelables pour 2030 et après.



9.1 INTRODUCTION

Selon les données les plus récentes tirées de l'Enquête commune sur l'énergie provenant du bois de la CEE/FAO (JWEE 2011), le bois-énergie était la principale source d'énergie renouvelable en 2011, représentant 38,4 % de toutes les énergies renouvelables dans 28 pays membres de la CEE (CEE/FAO, 2013). Le principal consommateur de bois-énergie est l'industrie forestière (46,8 %), suivie du secteur résidentiel (32,6 %) et du secteur de la production d'électricité et de chaleur (18,3 %), mais les statistiques officielles ont eu tendance à sous-estimer les utilisations résidentielles du bois-énergie.

Le bois-énergie provient de deux sources principales, les sources indirectes (58,3 %) et les sources directes (32,6 %). Environ 40 % de toute la biomasse ligneuse mobilisée est utilisée pour produire de l'énergie dans la région de la CEE. La consommation moyenne de bois-énergie dans la région de la CEE a été de 0,74 m³ par habitant en 2011 (CEE/FAO, 2013).

9.2 CONSOMMATION ET PRODUCTION DE BOIS-ÉNERGIE DANS LA RÉGION DE LA CEE

9.2.1 Europe

Les données d'Eurostat (2013) montrent que la région de l'UE-27 a produit 3 270 pétajoules (PJ) (327 millions de m³) d'énergie à partir du bois et des déchets de bois en 2011, soit 3,1 % de moins qu'en 2010. Ceci représente néanmoins une augmentation de 45,6 % de la consommation absolue de bois-énergie depuis 2002 (graphique 9.2.1).

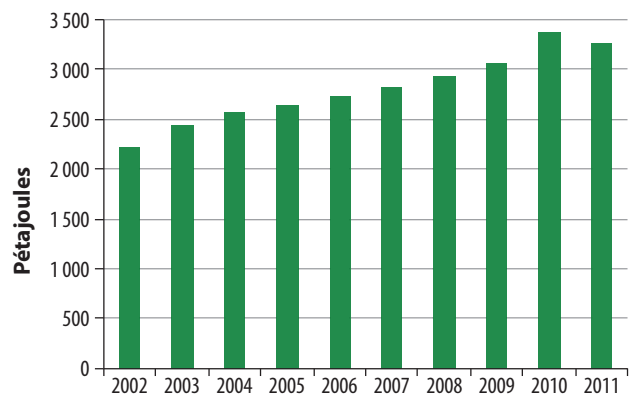
Les cinq principaux producteurs de bois-énergie dans l'UE-27 sont l'Allemagne (15,0 %), la France (11,4 %), la Suède (10,5 %), la Finlande (9,7 %) et la Pologne (8,1 %). Selon les données les plus récentes de la JWEE, le secteur résidentiel vient en tête des utilisateurs du bois-énergie dans la sous-région européenne (41 %), devant l'industrie (29 %) et le secteur de la production d'électricité et de chaleur (28 %). L'utilisation du bois pour produire de l'électricité et de la chaleur ne cesse d'augmenter.

La production de la matière première bois destinée au secteur de l'énergie a atteint des niveaux record en 2012 dans les pays du sud-est européen¹⁰, tirée par une demande intérieure et à l'exportation robuste résultant presque certainement de l'hiver long et dur de 2011. Les copeaux, briquettes et granulés de bois ont été essentiellement écoulés sur les marchés d'exportation, alors que le bois de chauffage a dominé la consommation intérieure des ménages.

¹⁰ Albanie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, ex-République yougoslave de Macédoine, Grèce, Monténégro, Roumanie, Serbie, Slovaquie.

GRAPHIQUE 9.2.1

Production d'énergie dans l'UE-27 à partir du bois et des déchets de bois comme sources d'énergie primaire, 2002-2011



Source: Eurostat, 2013.

Selon des estimations préliminaires, la production totale de bois de chauffage dans les pays du sud-est européen a été de 15,1 millions de m³ en 2012. Les ménages sont les principaux consommateurs de bois de chauffage. Par exemple, en Serbie, ils ont représenté 90,1 % de la consommation de bois de chauffage et au Monténégro 96,0 % (TCP/FAO Project Serbia; Monstat Montenegro, 2013). Les entreprises productrices de panneaux de particules, de carton et de copeaux de bois sont en concurrence avec les ménages pour l'approvisionnement en bois rond.

La production de copeaux de bois a atteint 754 000 tonnes en 2012, dont 66 % ont été produits en Croatie et en Serbie. Plus de 90 % de ces copeaux ont été utilisés directement pour produire de l'électricité et/ou de la chaleur ou pour fabriquer des granulés de bois. La Croatie est le premier producteur de copeaux de bois de l'Europe du Sud-Est et exporte 84 % de sa production. La Slovaquie est le plus gros consommateur, avec une consommation de 90 000 tonnes de copeaux utilisées dans les centrales thermiques et les installations de chauffage urbain, principalement dans la capitale, Ljubljana. La Serbie est le second consommateur, devant la Bulgarie et la Bosnie-Herzégovine.

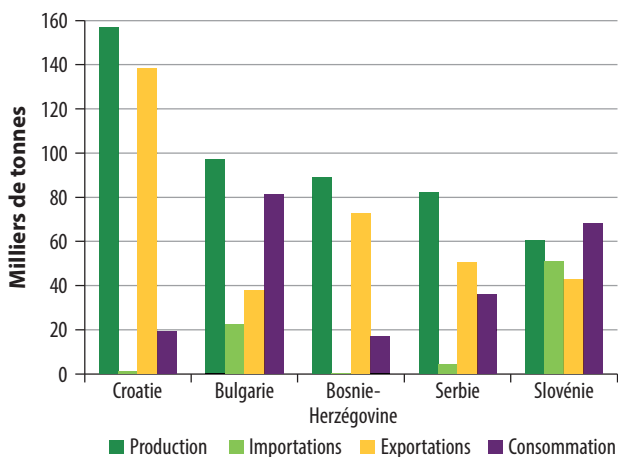
Les fabricants de granulés de bois sont les plus gros consommateurs de copeaux en Bulgarie et en Bosnie-Herzégovine. La consommation totale de granulés dans le sud-est de l'Europe en 2012 a été estimée à 243 000 tonnes. La Bulgarie est venue en tête parmi les consommateurs, représentant 33 % de la consommation totale, suivie de la Slovaquie, de la Serbie et de la Croatie (graphique 9.2.2) (Timber Trade Centre, 2012).

La production de granulés de bois dans le sud-est de l'Europe a connu une croissance constante au cours des cinq dernières années. En 2012, 78 usines de granulés de bois dotées d'une capacité estimée à plus de 900 000 tonnes étaient en fonctionnement (graphique 9.2.2). Les usines de granulés sont concentrées en Croatie, en Bulgarie, en Bosnie-Herzégovine et en Serbie. La Croatie a la plus importante capacité installée pour

la production de granulés. La construction de nouvelles usines de granulés de bois a continué pendant le premier trimestre de 2013, même si les usines existantes ne fonctionnaient, en moyenne, qu'à environ 56 % de leur capacité, en 2012. Il est possible que ces capacités sous-utilisées forcent les usines les moins compétitives à fermer à moyen terme.

GRAPHIQUE 9.2.2

Production, exportations, importations et consommation des granulés de bois dans les cinq pays du sud-est de l'Europe, 2012



Source: Glavonjić, 2012.

À l'exception du Monténégro, de l'ex-République yougoslave de Macédoine et de la Slovénie, c'est le manque de matière première qui limite l'utilisation des capacités de production. La concurrence soutenue avec le secteur des panneaux de particules pèse beaucoup sur les prix. Par exemple, le prix moyen du mètre cube de sciure de bois (en vrac) en Serbie en décembre 2012 était environ de 7,50 euros (départ-usine), contre moins de 2 euros en 2008 (Timber Trade Centre of the Faculty of Forestry, 2013).

9.2.2 Communauté d'États indépendants

Selon certains analystes du marché russe des granulés de bois (Infobio, 2013; National Forest Development and Investment Agency, 2013), la consommation intérieure de différents types de bois-énergie pour la production de chaleur est en hausse, y compris les coproduits des scieries, le bois de chauffage, les briquettes et les granulés. La production russe de granulés de bois aurait augmenté d'environ 50 % et pourrait avoir atteint 1,5 million de tonnes en 2012. Selon les estimations, 96 % de la production a été exportée, essentiellement (91 %) en vrac par mer à destination des consommateurs industriels principalement en Suède et au Danemark (Infobio, 2013; National Forest Development and Investments Agency, 2013).

C'est dans la région du district fédéral nord-ouest (au nord de la partie européenne de la Fédération de Russie) que la croissance de la production de granulés a été la plus forte. Selon l'agence

russe d'exportation, 700 000 tonnes de granulés de bois ont été exportées en 2012 à partir du port de Vyborg, essentiellement par l'entreprise VLK (anciennement Vyborgskaya Lesopromyshlennaya Korporatsiya).

Dans l'Extrême-Orient de la Fédération de Russie (non loin de Vanino, kraï de Khabarovsk), la capacité de production de granulés est passée à 250 000 tonnes par an et la production en 2012 a été estimée à 80 000 tonnes. La totalité du volume produit a été exportée vers la République de Corée (Infobio, 2013; National Forest Development and Investments Agency, 2013). Plusieurs petites entreprises situées loin des ports de la Baltique ou d'Arkhangelsk ont cessé de produire à cause des coûts de transport élevés. Malgré cela, en 2012, la part de la région du nord-ouest dans la production totale de granulés de bois a augmenté de 5 % et représente 87 % de la production nationale grâce à la situation logistique favorable de cette région lui donnant accès aux marchés de la région de la mer Baltique.

Les fabricants de granulés de la Fédération de Russie trouvent également des partenaires parmi les propriétaires privés de systèmes de chauffage petits et moyens et les gouvernements locaux. En outre, plusieurs usines de cogénération (production d'électricité et de chaleur) de taille moyenne sont en construction avec des investissements étrangers et utiliseront différents types de produits dérivés du bois-énergie. La cocombustion (avec le charbon) pour produire de l'électricité n'est pas utilisée en Fédération de Russie.

La production de brique de bois a augmenté de 20 % pour atteindre environ 300 000 tonnes par an, dont approximativement 40 % ont été vendus sur le marché intérieur en 2012. D'une manière générale, la capacité de production est limitée (moins de deux tonnes par heure). Les briquettes de bois sont vendues à un prix inférieur d'environ 60 % à celui des granulés et sont très populaires sur le marché résidentiel du pays.

Pour la production de la chaleur au Bélarus, le Gouvernement utilise de plus en plus les sources d'énergie du pays (surtout du bois-énergie), qui, selon les estimations, ont représenté 25 % de toutes les sources d'énergie servant au chauffage en 2012 (Koistra, 2013). L'utilisation du bois-énergie pour le chauffage urbain représente 39,4 % de l'utilisation totale d'énergie et devrait atteindre l'objectif de 54,5 % fixé pour 2015. En 2012, les unités de gestion forestière appartenant au gouvernement ont produit environ 1 million de m³ de copeaux de bois, le but étant de porter la production à 1,5 million de m³ d'ici à 2016 (Koistra, 2013).

Le pays possède un potentiel non encore exploité pour accroître la production d'énergie et il est plus proche des marchés européens que la Fédération de Russie. Le bois et les copeaux de chauffage ainsi que les briquettes et granulés en bois sont produits par des entreprises publiques et privées. Contrairement à la Fédération de Russie, le Bélarus ne dispose pas de vastes

installations de fabrication de granulés, mais un nombre croissant de petites installations (1 tonne à 4 tonnes par heure).

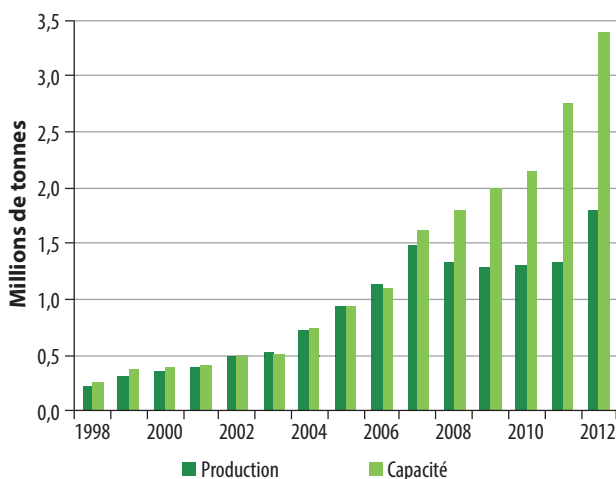
9.2.3 Amérique du Nord

Le Canada consomme environ l'équivalent de 226,5 PJ (23 millions de m³) de coproduits de bois massif pour l'énergie et a généré environ 242,9 PJ (24 millions de m³) à partir de lessives résiduelles en 2011 (Statistiques Canada, 2013). Environ 8 % de toute l'industrie manufacturière canadienne fonctionne à l'électricité générée à partir de coproduits et de granulés ainsi que d'autres combustibles dérivés du bois (Statistiques Canada, 2012). Le bois est utilisé pour une fraction seulement du chauffage résidentiel (4,5 % environ des logements) par rapport au gaz naturel (>50 %), à l'électricité (34 %) et au mazout (9 %). C'est dû au fait qu'il est plus coûteux de se chauffer au bois (19 dollars canadiens/GJ) qu'au gaz naturel (10 dollars canadiens/GJ), encore que le bois soutienne bien la comparaison avec l'électricité (34 dollars canadiens/GJ) et avec le mazout (41 dollars canadiens/GJ) (Association canadienne des granulés de bois, 2013).

Les prix du gaz naturel restent bas en raison de l'expansion de la production de gaz de schiste aux États-Unis et de la production déjà assez importante de gaz naturel au Canada. Le Canada ne produit pas encore du gaz de schiste à échelle commerciale, bien que plusieurs projets soient en cours d'élaboration (Association canadienne des producteurs pétroliers, 2013). Selon les estimations de l'Association canadienne des granulés de bois, si les ménages canadiens remplaçaient 3 % du mazout et de l'électricité qu'ils utilisent par des granulés de bois, il se créerait un marché intérieur de 2,3 millions de tonnes par an pour ce secteur.

GRAPHIQUE 9.2.3

Production et capacité de production de granulés de bois au Canada, 1998-2012



Sources: Biomass Magazine, 2013a; Association canadienne des granulés de bois, 2013.

Le graphique 9.2.3 montre que la capacité de production de granulés de bois au Canada ne cesse d'augmenter, mais que la production effective est inférieure à la capacité de production (Association canadienne des granulés de bois, 2013).

En mai 2013, il y avait au Canada 49 usines de granulés de bois d'une capacité annuelle estimée à 3,4 millions de tonnes (Biomass Magazine, 2013a). De nouvelles installations, encore au stade de la planification, représenteraient une capacité additionnelle de rien moins que 2 millions de tonnes par an (Association canadienne des granulés de bois, 2013).



Source: CEE/FAO, 2013.

Aux États-Unis, la consommation de bois-énergie a été de 2 094 PJ (209 millions de m³) en 2012. La consommation a fluctué de 7 % par rapport à ce niveau depuis 2001. Pendant cette période, la consommation de bois-énergie dans le secteur résidentiel et pour la production d'électricité a augmenté dans un cas comme dans l'autre de 50-60 PJ/an (5-6 millions de m³), alors que les utilisations industrielles ont diminué d'environ 140 PJ par an (14 millions de m³). Les utilisations industrielles ont atteint leur plus haut niveau en 1997, à 1 826 PJ (183 millions de m³). La consommation totale de bois en 2012 était inférieure de 26 % au pic de 2 835 PJ (284 millions de m³) atteint en 1985.

La part du bois-énergie dans la consommation des énergies renouvelables ne cesse de baisser, passant de 37 % à 22 % entre 2000 et 2012, du fait que beaucoup d'autres formes d'énergies renouvelables se sont développées à un rythme beaucoup plus rapide (Département de l'énergie des États-Unis, 2013b). L'un des marchés les plus dynamiques pour le bois-énergie aux États-Unis reste celui de la fabrication de granulés de bois. La production de granulés est répartie à parts quasiment égales entre le secteur résidentiel (intérieur) et le secteur industriel (axé largement sur l'exportation), mais l'évolution récente du marché porte à penser que la production de granulés industriels pour l'exportation sera dominante.

Selon Biomass Magazine (2013c), la capacité de production de granulés de bois aux États-Unis s'élève à 8,2 millions de tonnes.

Cette même source fait état de capacités prévues de près de 15 millions de tonnes. La production effective de granulés est estimée à 1,7 million de tonnes et 4,0 millions de tonnes au Canada et aux États-Unis, respectivement (Murray, 2013).

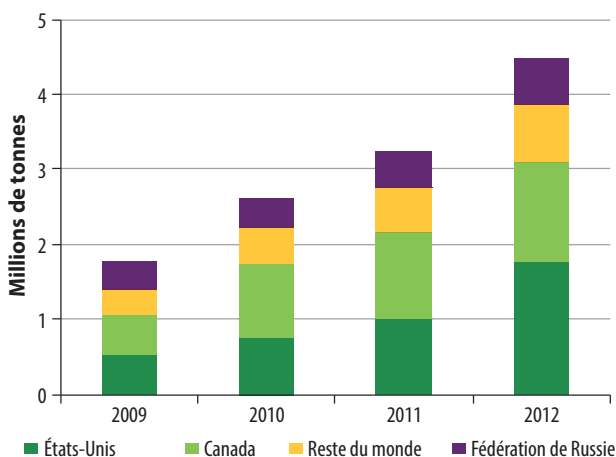
9.3 COMMERCE

9.3.1 Commerce à l'intérieur de la région de la CEE

Les granulés dominent le commerce de la matière première bois avec l'UE-27. Les États-Unis ont été le principal exportateur de granulés vers l'UE-27 en 2012, devant le Canada et la Fédération de Russie (graphique 9.3.1). En 2012, les importations totales de l'UE-27 provenant du Canada, de la Fédération de Russie et du reste du monde ont atteint 4,5 millions de tonnes. Toutefois, le commerce de granulés de bois à l'intérieur de l'UE-27 reste le plus important du monde, absorbant environ 4,7 millions de tonnes (REN21, 2012).

GRAPHIQUE 9.3.1

Importations de granulés de bois de l'UE-27, 2009-2012



Source: Eurostat, 2013.

Les Pays-Bas importent plus de 100 millions d'euros de granulés de bois par an hors de l'UE-27, sur une base coût-assurance-fret, avec livraison à Amsterdam, Rotterdam et Anvers (CAF/ARA), ce qui fait du pays l'un des plus gros importateurs de granulés. Le Gouvernement a l'intention d'encourager trois fois plus d'importations de biomasse d'ici à 2020, pour atteindre environ 2,7 millions de tonnes de granulés de bois par an. Toutefois, il explore actuellement d'autres options moins coûteuses (la cocombustion est subventionnée depuis dix ans) afin d'atteindre les objectifs fixés pour 2020 en matière d'énergies renouvelables, ce qui rend imprévisibles les volumes commerciaux dans un avenir proche (Argus, 2013).

Jusqu'à récemment, le marché du chauffage résidentiel aux Pays-Bas était négligeable, mais, en 2012, le nombre d'entreprises vendant des sacs de granulés de bois de 15 kg sur le marché intérieur a plus que doublé et a atteint 200 environ. Même si le consommateur final paie une taxe sur la valeur ajoutée de 21 % sur les achats de granulés, ces derniers resteront probablement compétitifs, en particulier par rapport au gaz naturel. Pendant les prochaines années, beaucoup de petites et moyennes centrales électriques pourraient se convertir à l'usage de la biomasse pour produire de la chaleur. Conformément aux plans d'action pour le développement des énergies renouvelables aux Pays-Bas et en Belgique, la consommation de granulés de bois au Benelux devrait plus que doubler d'ici à 2020 et dépassera 5,5 millions de tonnes d'une valeur estimée à environ 1 milliard de dollars (Flach, 2013).

L'Italie, conformément à son plan d'action national pour le développement des énergies renouvelables, devrait porter son utilisation de biomasses solides destinées au chauffage de 1,6 million de tonnes en 2010 à 5 millions de tonnes en 2020. Les importations italiennes de granulés de bois ont progressé de 19 % en 2012 pour atteindre un peu plus de 1 million de tonnes qui proviennent essentiellement d'autres pays de l'UE (859 310 tonnes), encore que les importations provenant, en particulier, du Canada et de la Bosnie-Herzégovine aient également augmenté (Fordaq, 2013).

Les exportations totales de combustibles ligneux à partir du sud-est de l'Europe ont atteint 296,2 millions de dollars en 2012 et étaient composées de granulés (23,1 %), de briquettes et d'autres résidus ligneux (18,2 %) et de copeaux de bois (12,7 %). Les importations de combustibles ligneux (hormis le bois de chauffage) se sont chiffrées à 42,4 millions de dollars.

Les principaux marchés pour les exportations provenant des pays du sud-est de l'Europe en 2012 étaient l'Italie (61,1 %) et la Grèce (17,8 %). L'Italie est leur principal marché d'exportation, mais les exportations de granulés et d'autres combustibles dérivés du bois vers la Grèce sont en hausse en raison de l'augmentation des prix du pétrole, de l'électricité et du gaz. Les producteurs et exportateurs de la Bulgarie et de la Serbie ont été les principaux fournisseurs de granulés de bois du marché grec. La Bosnie-Herzégovine et la Croatie exportent plus de 80 % de leur production et la Serbie environ 60 % (graphique 9.3.2).

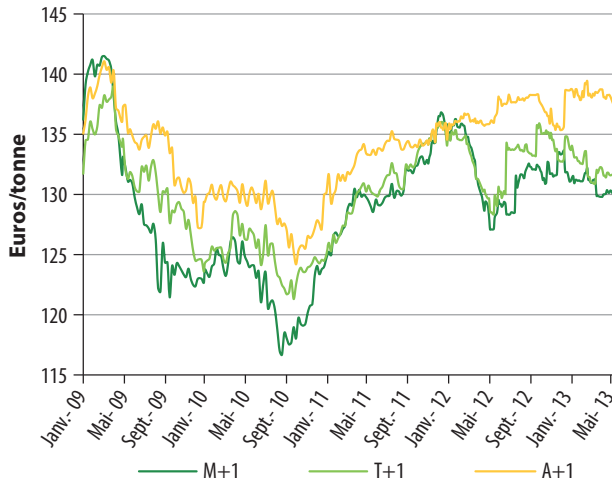
Les prix des granulés industriels cotés à l'ICE Endex de Rotterdam (anciennement APEX-Endex) sont restés stables en 2012 et au début de 2013 par rapport aux années antérieures, les contrats de livraison à terme sur un mois (M+1) fluctuant autour de 130 euros la tonne CAF/ARA (graphique 9.3.2).

En Fédération de Russie, l'année 2012 a vu s'accroître les exportations de briquettes et de granulés de bois de qualité supérieure, acheminés par la route des régions frontalières ouest vers le centre et le sud de l'Europe, malgré les longues distances et

les encombrements logistiques. En outre, les granulés de bois venant de la Carélie russe sont expédiés par la route en Finlande. Contrairement au commerce outre-mer (dans lequel les granulés de bois industriels sont vendus à des négociants internationaux FAB ou FCT), ce sont les vendeurs russes qui sont responsables de la livraison par-delà la frontière jusqu'en Finlande.

GRAPHIQUE 9.3.2

Prix des granulés de bois industriels, 2009-2013



Notes: Les prix sont donnés en euros par tonne sur une base CAF/ARA, Rotterdam. M+1 = prix du mois suivant, T+1 = prix du trimestre suivant, A+1 = prix de l'année suivante.

Source: ICE Endex, 2013.

Le secteur a fait l'objet d'importantes mesures de consolidation ces dernières années, et le nombre d'entreprises exportatrices a chuté de 206 en 2011 à 68 en 2012 (National Forest Development and Investment Agency, 2013). Dans la région nord-ouest de la Fédération de Russie, les prix à l'exportation par voie maritime se sont situés entre 85 euros et 120 euro par tonne FOB, selon la saison et la destination. Dans l'Extrême-Orient russe, le prix était d'environ 100 dollars la tonne FOB.

Au Bélarus, on estime que les exportations de bois-énergie ont augmenté de 6 % (Belarusian Telegraf Agency, 2013). Les exportations de granulés, essentiellement fabriqués par des entreprises privées, ont atteint 100 000 tonnes en 2012. De nombreuses entreprises bélarussiennes coopèrent étroitement avec des partenaires en Lettonie et en Lituanie, puisque l'écartement des rails des voies de chemins de fer est le même (1 524 mm) dans plusieurs ports des États baltes.

9.3.2 Incidence de l'évolution du marché mondial sur la production et le commerce dans la région

Les perspectives de croissance sur les marchés d'Asie auront sans doute une incidence sur la production et le commerce dans la région de la CEE. En République de Corée, les normes

d'utilisation des énergies renouvelables fixant le pourcentage de la production d'énergie qui doit venir de sources renouvelables à 6,1 % en 2010 et 11,5 % en 2030 (assorties de sanctions strictes si elles ne sont pas respectées) pourraient créer de nouveaux marchés pour les granulés industriels. Bien que la consommation actuelle de granulés soit négligeable en République de Corée, la demande pourrait atteindre 1,6 million de tonnes d'ici à 2014/2015 et peut-être 4,5 millions de tonnes d'ici à 2020 (Hawkins Wright, 2012).

Le Japon est le plus gros importateur de granulés de bois en Asie, qui sont principalement utilisés pour la cocombustion dans les centrales électriques. La nécessité pour le Japon de remplacer l'énergie nucléaire pourrait déclencher un accroissement de la demande de bois-énergie.

La Chine a un marché établi de granulés de bois, mais leur fabrication est généralement locale et dépend peu des importations. Toutefois, avec les objectifs ambitieux qui ont été fixés en matière d'énergies renouvelables, de nouveaux marchés pourraient s'ouvrir pour les exportateurs de granulés du pays (Roos and Brackley, 2012).

9.4 POLITIQUES, DURABILITÉ ET ÉVOLUTION DES TECHNOLOGIES

9.4.1 Politiques publiques et évolution du cadre réglementaire dans la région de la CEE

Le Règlement (UE) n° 995/2010 ou «Règlement sur le bois» est entré en vigueur le 3 mars 2013. Il interdit la mise sur le marché de l'UE de bois issus d'une récolte illégale ou de produits dérivés de ces bois, y compris le bois-énergie. Les opérateurs qui mettent des produits bois sur le marché de l'UE pour la première fois sont tenus de faire preuve de «diligence raisonnable» et les commerçants en aval ont l'obligation de conserver certaines informations sur leurs fournisseurs et leurs clients, afin de faciliter la traçabilité des produits bois. Le règlement s'applique au bois et aux produits dérivés du bois à l'intérieur de l'UE mais aussi à ceux qui sont importés sur le marché de l'UE (EUR-Lex, 2010).

La Commission européenne (2013a) a publié un Livre vert intitulé «Un cadre pour les politiques en matière de climat et d'énergie à l'horizon 2030», qui définit des objectifs au-delà de 2020. Il souligne que les émissions de gaz à effet de serre devraient être réduites dans l'UE de 40 % d'ici à 2030 et de 80 % à 95 % d'ici à 2050 pour se conformer à l'objectif fixé par la communauté internationale, visant à limiter le réchauffement atmosphérique à moins de 2°C.

Dans la Feuille de route pour l'énergie à l'horizon 2050 proposé dans le Livre vert, il est suggéré qu'en 2030 la part des

énergies renouvelables soit d'environ 30 %. Le but est d'éliminer les incertitudes et de réduire le risque réglementaire, afin de promouvoir l'investissement et de renforcer la demande de technologies efficaces et à faible intensité de carbone, tout en encourageant la recherche-développement et l'innovation.

Répondant au Livre vert, le Secrétaire d'État à l'énergie et aux changements climatiques du Royaume-Uni a proposé des objectifs plus ambitieux envisageant une réduction de 50 % des émissions d'ici à 2030, se basant sur les niveaux de 1990 (UK DECC, 2013).

Le prix du carbone dans le cadre du système d'échange de quotas d'émission de l'Union européenne est plus bas que jamais; il a chuté de 20 euros (26 dollars) la tonne en 2011 à 5 euros la tonne au début de 2013. Un prix a été établi pour les émissions de carbone des centrales électriques comme moyen de réduire l'utilisation des combustibles fossiles dans le cadre d'un programme de plafonnement et d'échange des émissions de gaz à effet de serre dans l'UE, ainsi qu'en Norvège et au Liechtenstein.

Si les prix sont bas, c'est en partie à cause de l'excédent de quotas d'émissions (Commission européenne, 2013b). Toutefois, les émissions de gaz à effet de serre produites par les installations qui participent au système d'échange des droits d'émission de l'UE ont diminué de 2 % pendant la première moitié de 2013.

Très récemment, le Département de l'énergie et des changements climatiques du Royaume-Uni a adopté un prix-plancher pour le carbone qui devait prendre effet le 1^{er} avril 2013 (UK DECC, 2013). Cette mesure a pour but d'encourager les investissements dans la production d'électricité à faible émission de carbone, en soutenant davantage le prix du carbone et en rendant moins incertain dans le secteur de la production d'électricité (UK HM Revenue and Customs, 2013).

Vers la fin de 2012, le Gouvernement britannique est quelque peu revenu sur son intention initiale de plafonner les subventions dès que la capacité d'une centrale électrique alimentée spécifiquement à la biomasse permettait de produire plus de 400 mégawatts par an. Selon le groupe Vukmanovic, le Gouvernement espère mobiliser ainsi au moins 975 millions de dollars en faveur de projets de biomasse, en assurant aux investisseurs une demande et un soutien public et en fixant des niveaux de subventionnement clairs pour la période 2013-2017 (Vukmanovic, 2012).

En Amérique du Nord, le Canada a l'intention de mettre fin aux subventions des biocombustibles en 2017 (Reuters Canada, 2013). Cette mesure affectera la production de biocombustibles dérivés aussi bien de produits agroalimentaires que du bois, et aucun programme de suivi n'a encore été annoncé pour promouvoir les technologies émergentes de production de biocombustibles dérivés du bois.

Le Canada a également mis fin à son Programme d'écologisation des pâtes et papiers, qui a accordé des crédits se chiffrant

à 1 milliard de dollars canadiens à 24 entreprises pour qu'elles modernisent leurs installations, y compris leurs chaudières de récupération, et produisent de l'énergie plus efficacement à partir du bois (NRCan, 2012). Aucun nouveau programme en faveur de la transformation du bois en énergie n'avait été annoncé au niveau fédéral au moment de la préparation de la *Revue*.

Aux États-Unis, 16 des 29 États dotés de normes d'utilisation des énergies renouvelables étudient des lois visant à réduire la nécessité des énergies renouvelables lorsque les prix du gaz naturel auront baissé (Martin, 2013). Une baisse des prix du gaz naturel pourrait également avoir une incidence sur les quantités de bois-énergie consommées par les ménages.

9.4.2 Assurer la durabilité du bois-énergie et la qualité de la matière première bois

Certaines parties prenantes dans le secteur de l'énergie, y compris certains acheteurs et négociants de granulés de bois industriels, demandent aux gouvernements des règlements clairs et harmonisés sur la durabilité de la matière première bois utilisée pour produire des biocombustibles, de même que sur la production et l'utilisation de ce type d'énergie. Bien que la Directive sur les énergies renouvelables définisse des critères de durabilité pour les biocombustibles liquides, il n'existe pas de normes pour les biocombustibles solides ou gazeux dans les pays membres de l'UE-27. La Commission européenne est censée formuler, en 2013, une proposition concernant des critères de durabilité harmonisés pour la biomasse utilisée pour la production d'électricité, le chauffage et le refroidissement.

Les initiatives les plus diverses ont été formulées en matière de durabilité, ce qui risque de semer la confusion parmi les acteurs sur les marchés et peut faire augmenter les coûts des producteurs et des commerçants. Une approche globale harmonisée pourrait faciliter l'approvisionnement en biomasses durables, ainsi que la production et le commerce de biocombustibles, de façon à éviter des effets indirects (par exemple, le changement d'affectation des terres). Dans ce contexte, Pelkmans et al. (2013) ont formulé les recommandations suivantes:

- Un accord sur une conception et une approche partagées et intersectorielles des principes et critères de durabilité, ainsi que l'adoption de méthodes de certification qui ne perdent pas de vue les coûts de mise en œuvre;
- Une intervention des gouvernements pour assurer la cohérence juridique et internationale par le biais d'un accord environnemental multilatéral (c'est-à-dire que les normes et les méthodes de certification doivent être incorporées dans des instruments de politique publique).

Un jalon important dans l'évolution du marché des granulés de bois en Fédération de Russie a été la délivrance du premier certificat de qualité DINplus pour les granulés de bois (Ivin, 2013);



Glukhovskiy, 2013). Dans toute la CEI, seule une autre entreprise (en Ukraine) a reçu ce certificat. La certification «ENplus», qui est répandue dans l'UE-27 pour les granulés utilisés pour le chauffage résidentiel, n'a encore jamais été accordée dans la région de la CEI.

À la fin de 2012, des granulés certifiés ENplus étaient produits en Allemagne, en Autriche, en Belgique, au Canada, en Croatie, au Danemark, en Espagne, aux États-Unis, en France, en Italie, en Lituanie, aux Pays-Bas, en Pologne, au Portugal, en République tchèque, en Roumanie, au Royaume-Uni, en Slovénie, en Slovaquie et en Suisse (Conseil européen du granulé, 2013).

Aux États-Unis, en particulier dans les états du sud où se trouvent la majorité des usines de granulés industriels, les systèmes de certification conçus pour évaluer les émissions de gaz à effet de serre et établir la chaîne de contrôle de la traçabilité ne sont guère répandus. Les usines achètent le bois de douzaines d'intermédiaires, d'exploitants forestiers et de propriétaires terriens différents (directement ou indirectement), ce qui signifie que l'adoption de systèmes de certification de la traçabilité exigerait des ressources financières conséquentes et qu'il faudrait pas mal de temps pour qu'ils soient pleinement opérationnels (Biomass Magazine, 2013b).

Pour assurer la durabilité, tous les contrats de granulés de bois négociés à la Bourse ICE Endex sont certifiés en termes de durabilité par le système de certification Green Gold Label, le Laborelec-SGS Solid Biomass Sustainability Scheme ou le Drax Biomass Sustainability Implementation Process (ICE Endex, 2013).



Source: Metsä Group, 2013.

9.4.3 Innovations technologiques dans le secteur du bois-énergie

La torréfaction (traitement thermique doux de la biomasse ou de matières premières contenant de la biomasse dans un environnement dépourvu d'oxygène) est peut-être le procédé qui a le plus grand potentiel en termes de commercialisation du bois-énergie. Le charbon vert ainsi produit peut être utilisé directement dans des centrales traditionnelles au charbon. Par rapport à la biomasse utilisée directement comme combustible, le charbon vert a les avantages suivants: il produit plus d'énergie, facilite la manutention du point de vue logistique et peut être broyé (Dutch Torrefaction Association, 2013).

Il est relativement trop tôt pour commencer à normaliser le procédé de torréfaction et les produits dérivés du charbon vert et les discussions ont débuté à l'Organisation internationale de normalisation (ISO). Parmi les aspects importants de la normalisation de la biomasse torréfiée figurent la broyabilité, la résistance à l'eau et les propriétés liées au transport et à la sécurité.

L'Association canadienne des granulés de bois a cité la torréfaction parmi les procédés offrant de nouvelles possibilités aux producteurs de granulés (Association canadienne des granulés de bois, 2011). Un certain nombre de fournisseurs de technologies au Canada se concentrent sur la torréfaction (Energy, Allied Blower, Torrefied Wood Pellet Equipment Ltd, par exemple). L'ouverture d'au moins deux usines de granulés torréfiés a été annoncée au Canada: Torrefuels et Diacarbon (qui prévoit l'expansion de son système pilote de fabrication de granulés et de briquettes) (Canadian Biomass, 2011; Diacarbon, 2013).

Aux États-Unis, New Biomass Energy LLC a effectué sa troisième expédition de granulés torréfiés vers l'Europe. Cette expédition estimée à plus de 4 000 tonnes sera utilisée dans des centrales au charbon. La société produit des granulés torréfiés en utilisant des réacteurs à l'échelle industrielle depuis le début de 2012 et il semble qu'elle serait en train d'augmenter sa capacité de production annuelle de 150 000 tonnes à 250 000 tonnes (New Biomass Energy, 2013).

La production de biocarburants celluloseux aux États-Unis n'a pas encore été portée à l'échelle industrielle (20 000 gallons ou 75 708 litres, en 2012) et est encore loin de l'objectif actuel de 500 000 gallons (1,9 million de litres) prévu pour les carburants utilisés dans le transport par la loi sur l'indépendance et la sécurité énergétiques de 2007 des États-Unis (EIA, 2013). De grandes entreprises du secteur de l'énergie ont même réduit leurs investissements dans la recherche-développement dans ce domaine. Si les carburants celluloseux ne sont pas produits à l'échelle industrielle, c'est en grande partie parce que, comparés aux combustibles fossiles, ils ne sont pas compétitifs, en raison de la faible rentabilité des investissements dans le secteur (Elgin and Waldman, 2013).

Faisant exception à cette tendance, une ancienne fabrique de papier appartenant actuellement à KiOR a été reconvertie à la fabrication d'essence et de diesel à partir de copeaux de pin au Mississippi, États-Unis. KiOR (2013) soutient que son essence est la première essence cellulosique renouvelable enregistrée auprès de l'Agence pour la protection de l'environnement des États-Unis pour la vente sur le marché intérieur et que, contrairement à l'éthanol et au biodiesel, elle ne pose aucun problème de compatibilité.

9.5 CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

L'expansion des marchés du bois-énergie s'est poursuivie en 2012. Bien que la consommation de bois-énergie du secteur industriel ait un peu reculé, la demande a augmenté dans le secteur résidentiel et dans celui de l'électricité. L'UE-27 et la CEI sont sur le point de connaître une forte croissance de la consommation de bois-énergie, pilotée respectivement par les objectifs fixés par l'UE en matière d'énergies renouvelables et par l'amélioration du climat de l'investissement dans la CEI.

La tendance à la hausse de l'investissement étranger dans la fabrication de granulés de bois en Fédération de Russie, ainsi que dans les usines de cogénération d'électricité et de chaleur, témoigne de la confiance qui règne sur les marchés de l'énergie.

La croissance de la production de bois-énergie au Canada continuera d'être liée aux exportations de granulés de bois. Les projections pour les États-Unis annoncent une augmentation de l'utilisation du bois-énergie jusqu'à 2030, mais à un rythme plus lent que prévu précédemment (US DOE, 2013a).

Les granulés de bois dominent le commerce international du bois de feu. L'UE-27 est et restera le plus grand marché du monde pour le bois-énergie sous forme de granulés. Les nouveaux pôles de croissance pourraient être des pays comme la Belgique, les Pays-Bas et le Royaume-Uni. Les capacités additionnelles et excédentaires au Canada, dans la communauté d'États indépendants, au sud-est de l'Europe et aux États-Unis devraient permettre de répondre à la demande croissante.

9.6 RÉFÉRENCES

Argus Biomass Markets. 2013. Issue 13-14, p. 8.

Belarusian Telegraf Agency. 2013. Disponible à l'adresse: www.belta.by/ru/all_news/economics/Lesxozy-Belarusi-uvlichili-eksport-pererabotanoj-drevesiny-i-snizili-dolju-kruglyx-lesomaterialov_i_621418.html

Biomass Magazine. 2013a. Canada Pellet plants. Ottawa, Canada. Disponible à l'adresse: <http://biomassmagazine.com/plants/listplants/pellet/Canada>

Biomass Magazine. 2013b. Certification Uncertainty. Ottawa Canada. Disponible à l'adresse: <http://biomassmagazine.com/articles/8942/certification-uncertainty>

De nouveaux marchés en Asie entraîneront à la hausse la consommation de bois-énergie et pourraient finir par engendrer des pressions sur les prix sur le marché mondial du bois-énergie. Il y a actuellement des signes de surcapacités dans la fabrication de granulés de bois en Amérique du Nord et au sud-est de l'Europe, bien que les investissements dans de nouvelles usines continuent leur croissance exponentielle.

Les capacités de production non utilisées pourraient permettre de satisfaire la demande mondiale accrue de granulés de bois à l'avenir. Toutefois, les fabricants seront probablement confrontés à une concurrence accrue pour les matières premières, à une hausse des frais de transport et à des coûts additionnels associés à des exigences plus complexes pour les exportations (en particulier dans l'UE), si les critères de durabilité font augmenter les coûts de transaction. Ces facteurs pourraient inviter à la prudence avant d'investir à l'avenir dans de nouvelles installations de fabrication de granulés de bois.

Un facteur décisif pour le progrès futur du commerce de granulés de bois semble être l'imposition probable d'exigences en matière de certification des forêts et du bois utilisé pour fabriquer des granulés. Par exemple, l'adoption de critères et de normes accessibles faciliterait la certification. C'est dans la région européenne que cette évolution se produira le plus probablement. L'adoption d'une norme commune dans l'UE-27 permettrait d'éviter certains coûts de transaction et faciliterait la mise en œuvre.

L'adoption de règlements clairs sur le soutien financier aux projets liés aux énergies renouvelables et de mandats dans ce domaine encourageraient de nouveaux investissements dans le bois-énergie. Le débat sur les politiques publiques relatives aux nouveaux objectifs au-delà de 2020 aura également une incidence sur l'évolution des marchés et stimulera ou freinera l'investissement, surtout dans les projets de production d'électricité. La production à l'échelle industrielle de biocarburants cellulosiques dérivés du bois pour les transports ne parvient toujours pas à atteindre les objectifs fixés. Le progrès technologique ne s'est pas accompagné de la réduction des coûts de ces biocarburants qui leur aurait permis de rivaliser avec les combustibles fossiles.



- Biomass Magazine. 2013c. US Pellet plants. Ottawa, Canada. Disponible à l'adresse: <http://biomassmagazine.com/plants/listplants/pellet/US/page:1/sort:state/direction:asc>
- Association canadienne des producteurs pétroliers. 2013. Shale Gas. Edmonton, Canada. Disponible à l'adresse: www.capp.ca/canadaIndustry/naturalGas/ShaleGas/Pages/default.aspx
- Canadian Biomass. 2011. Biomass torrefaction technologies. Ottawa, Canada. Disponible à l'adresse: www.canadianbiomassmagazine.ca/component/option,com_topcropeditor/task,showissue/issueid,87/magazineid,5/Itemid,131
- Diacarbon. 2013. Press release. Disponible à l'adresse: www.diacarbon.com/blog/gaining-momentum-in-the-commercial-phase
- Dutch Torrefaction Association. 2013. On Torrefaction of biomass. Disponible à l'adresse: <http://torrefactie.nl/en/alle-torrefactie-producten>
- Elgin, B. and Waldman, P. Chevron defies California on carbon emissions. Bloomberg. Disponible à l'adresse: www.bloomberg.com/news/2013-04-18/chevron-defies-california-on-carbon-emissions.html
- EIA, 2013. Energy Information Administration. Cellulosic biofuels begin to flow but in lower volumes than foreseen by statutory targets. Disponible à l'adresse: www.eia.gov/todayinenergy/detail.cfm?id=10131
- EUR-Lex. 2010. Règlement (UE) n° 995/2010 du Parlement européen et du Conseil. Disponible à l'adresse: <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2010:295:0023:0034:FR:PDF>
- Commission européenne. 2013a. Livre vert: «Un cadre pour les politiques en matière de climat et d'énergie à l'horizon 2030» COM(2013) 169 final. 16 p. Disponible à l'adresse: http://ec.europa.eu/energy/consultations/doc/com_2013_0169_green_paper_2030_fr.pdf
- Commission européenne. 2013b. Climate Action Newsroom: EU ETS: continuing decline in emissions but growing surplus of allowances in 2012. Disponible à l'adresse: http://ec.europa.eu/clima/news/articles/news_2013051601_en.htm
- Conseil européen du granulé. 2013. Liste des producteurs et des entreprises commerciales ayant la certification ENplus. Disponible à l'adresse: www.enplus-pellets.eu
- Eurostat. 2013. Supply, transformation, consumption – renewables and wastes (total, solar heat, biomass, geothermal, wastes) – annual data.
- Flach, R. 2013. The Market for Wood Pellets in the Benelux. Global Agricultural Information Network GAIN Report NL3001.
- Fordaq. 2013. Italy's wood pellets imports rise in 2012. Disponible à l'adresse: http://madera.fordaq.com/fordaq/news/WoodpelletsItalyEUsolidbiomass_31876.html?Printable=yes
- Glavonjić, B. 2012. Consumption of wood fuels in households in Serbia – present state and possible contribution to the climate change mitigation, Thermal Science, vol. 15, n° 3, p. 571-585, Belgrade, Serbie.
- Glukhovskiy, V.M. 2013. Technical Director, LesInTech. (communication personnelle).
- Hawkins Wright. 2012. The current and future demand for industrial wood pellets. USIPA: 2nd Annual Exporting Pellets Conference. Nouvelle-Orléans, 29 octobre 2012.
- ICE Endex. 2013. ICE Endex Wood Pellets. Disponible à l'adresse: www.iceendex.com/market-results/futures-markets/iceendex-wood-pellets
- Infobio. 2013. The Bioenergy International. Disponible à l'adresse: www.infobio.ru
- Ivin, E.L. 2013. General Director, LesInTech. (communication personnelle).
- KiOR. 2013. Press release: KiOR ships first cellulosic diesel. Available at: <http://investor.kior.com/releasedetail.cfm?ReleaseID=749004>
- Koistra, A. 2013. Use of biomass for heat and energy in the Republic of Belarus. Forest Products and Technologies for the Future Seminar. Agence fédérale russe des forêts et Section des forêts et du bois de la CEE/FAO. Saint-Pétersbourg, Fédération de Russie, 22-24 mai 2013. Disponible à l'adresse: www.unece.org/fileadmin/DAM/timber/meetings/20130522/presentations
- Martin, C. 2013. US States Turn Against Renewable Energy as Gas Plunges. Bloomberg. Disponible à l'adresse: www.bloomberg.com/news/2013-04-23/u-s-states-turn-against-renewable-energy-as-gas-plunges.html



- Murray, G. 2013. Market and Policy Trends in Europe and North America: A Trans Atlantic Comparison. European Pellet Conference. 27 février 2013. Wels, Autriche.
- Monstat Montenegro. 2013. Wood Fuel Consumption In 2011 In Montenegro. New energy balances for wood fuels. Disponible à l'adresse: www.monstat.org/eng/novosti.php?id=840
- National Forest Development and Investments Agency. 2013. Market Research. Disponible à l'adresse: www.nlari.ru
- New Biomass Energy. 2013. Third Bulk Shipment to Europe Announced. Disponible à l'adresse: <http://newbiomass.com/2013/01/third-bulk-shipment-to-europe-announced>
- NRCan. 2012. Pulp and Paper Green Transformation Program: Mission accomplished. Ottawa, Canada. Disponible à l'adresse: <http://cfs.nrcan.gc.ca/pages/231>
- Pelkmans, L., Goovaerts, L., Smith, C.T., Joudrey, J., Stupak, I., Englund, O., Junginger, M., Sheng Goh, C., Chum, H., Cowie, A. 2013. Task 4: Recommendations for improvement of sustainability certified markets. IEA Bioenergy. Strategic Inter-Task Study: Monitoring Sustainability Certification of Bioenergy. 15 pp.
- REN21. 2012. Renewables 2012. Global Status Report, Pp. 172.
- Reuters Canada. 2013. Canada to end biofuel subsidy in 2017: Report. Ottawa, Canada. Disponible à l'adresse: <http://ca.reuters.com/article/domesticNews/idCABRE91M0AP20130223>
- Roos, J. and Brackley, A. 2012. The Asian Wood Pellet Markets. Gen Tech Rep. PNW-GTR-861. Portland, Oregon. US Department of Agriculture, Forest Service, Pacific Northwest Research Station, p. 25.
- Statistiques Canada. 2012. La consommation énergétique de combustibles pour les industries manufacturières, en gigajoules, selon le système de classification des industries de l'Amérique du Nord. Ottawa, Canada. Disponible à l'adresse: <http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a05?id=1280006&retrLang=fra&lang=fra>.
- Statistiques Canada. 2013. Bulletin sur la disponibilité et écoulement d'énergie au Canada – Préliminaire 2011. Ottawa, Canada. Disponible à l'adresse: www.statcan.gc.ca/pub/57-003-x/57-003-x2010000-fre.htm
- TCP/FAO. 2011. Project: «Wood energy for sustainable rural development» TCP/YUG/3201
- Timber Trade Centre of the Faculty of Forestry. 2013. Wood Energy Market Data in South Eastern European Region. University of Belgrade, Serbie (internal document).
- UK DECC. 2013. UK Department of Energy and Climate Change. UK urges Europe on 50% ambition on emissions reductions. Communiqué de presse. 28 mai 2013. Disponible à l'adresse: www.gov.uk/government/news/uk-urges-europe-on-50-ambition-on-emissions-reductions
- UK HM Revenue and Customs. Carbon price floor. 2013. Disponible à l'adresse: www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/179259/carbon_price_floor.pdf
- CEE/FAO. 2013. Enquête commune sur l'énergie provenant du bois de la (JWEE) 2011. Nations Unies, Genève. Consulté le 15 mai 2012. Disponible à l'adresse: www.unece.org/jwee
- US DOE. 2013a. US Department of Energy. Energy Information Administration. 2013a. Annual energy outlook. 2013. Report DOE/EIA-0383(2013). Disponible à l'adresse: www.eia.gov/forecasts/aeo/data.cfm?filter=renewable#renewable
- US DOE. 2013b. Energy Information Administration. Monthly energy review, avril 2013. Disponible à l'adresse: <http://205.254.135.7/totalenergy/data/monthly/#summary>
- Vukmanovic, O. 2012. Britain sets five-year plan to spur solar, biomass energy. Reuters, 18 décembre 2012. Disponible à l'adresse: www.reuters.com/article/2012/12/18/us-renewable-subsidies-britain-idUSBRE8BH0R620121218
- Association canadienne des granulés de bois. 2011. Torrefied Wood – A new emerging energy carrier. Vancouver, Canada. Disponible à l'adresse: [www.pellet.org/linked/2011-03-09%20ccpc%20presentation%20\(2\).pdf](http://www.pellet.org/linked/2011-03-09%20ccpc%20presentation%20(2).pdf)
- Association canadienne des granulés de bois. 2013. Pellet awakening in Canada? Ottawa, Canada. Disponible à l'adresse: www.pellet.org/home/60-pellet-awakening-in-Canada





10 MARCHÉS DES PRODUITS BOIS À VALEUR AJOUTÉE

Auteur principal: *Tapani Pahkasalo*



Auteurs collaborateurs:

*Peter Aurenhammer,
Christopher Gaston*



FAITS SAILLANTS

- Les produits bois à valeur ajoutée et de haute technologie peuvent offrir une réelle alternative aux matériaux de construction moins respectueux de l'environnement.
- La reprise des marchés des produits bois à valeur ajoutée est inégale: aux États-Unis, les importations sont en expansion alors qu'en Europe les marchés restent largement stagnants.
- La production de meubles a progressé de 18 % en moyenne par an dans les économies de marché émergentes, alors qu'elle n'a augmenté que de 1 % par an dans la région de la CEE.
- En 2012, le commerce mondial des meubles est revenu au niveau d'avant la crise (2008), après quatre années de repli et une reprise lente.
- La fabrication de meubles n'a pas été relocalisée à une échelle significative dans la région de la CEE, malgré ce que l'on a pu dire, mais est de plus en plus délocalisée outre-mer dans des pays tels que la Chine, le Viet Nam, l'Indonésie, etc.
- L'affaire mettant en cause l'entreprise Gibson Guitar au titre de la Loi Lacey a été réglée par un accord à l'amiable, qui est une source de renseignements précieux pour d'autres entreprises quant aux mesures de contrôle exigées. Cette affaire prouve que la réglementation du secteur forestier visant la demande dans les pays consommateurs peut être efficace.
- Le Règlement sur le bois de l'Union européenne est en vigueur depuis mars 2013 et les négociants en bois commencent à mettre en œuvre leurs systèmes de diligence raisonnée; toutefois, à la fin de juin 2013, la conformité au RBUE du bois d'œuvre entrant sur le marché était rare voire inexistante.
- Les rénovations sont en plein essor sur le marché du logement aux États-Unis en raison des travaux effectués dans les habitations locatives et parce que les propriétaires, se faisant vieux, modernisent leurs maisons pour les adapter aux nouveaux besoins.
- Les importations de bois profilés aux États-Unis, bien que limitées, ont augmenté de 28 %, alors qu'en Europe les marchés sont restés stagnants en 2012.
- Le bois lamellé de placage était traditionnellement fabriqué à partir d'essences de conifères, mais une nouvelle usine a été construite en Allemagne pour utiliser le bouleau comme matière première, un rayon d'espoir pour les gestionnaires de forêts qui se plaignent du manque de débouchés pour le bouleau.



10.1 INTRODUCTION

Les produits bois à valeur ajoutée sont des produits en bois qui ont été transformés en meubles, ouvrages de menuiserie et de charpenterie pour la construction, bois profilés et produits bois de haute technologie. On les appelle aussi parfois produits forestiers de transformation secondaire. Ils englobent les poutres en I à section en I, les sciages de bois abouté structural, les lamellés-collés constitués de sciages collés et le bois lamellé de placage (ou lamibois) obtenu en collant ensemble des feuilles de placage resciiées ensuite aux dimensions voulues. Le bois lamellé-croisé, qui est également un produit de haute technologie, est traité au chapitre 3.

Plusieurs des produits bois de haute technologie présentent d'excellentes qualités écologiques leur permettant de contribuer au développement de l'économie verte, lorsqu'ils sont utilisés dans des systèmes de construction capables de rivaliser avec d'autres systèmes utilisant des matériaux autres que le bois à plus forte intensité de carbone. Les valeurs de résistance et l'attrait esthétique du bois ont été mis en évidence dans la construction, par exemple, d'installations olympiques et de bâtiments à plusieurs étages qui montrent bien que le bois est un matériau qui peut être utilisé pour construire de grands immeubles modernes.

10.2 MEUBLES



Source: APA, 2013.

En 2012, la production mondiale de meubles s'est chiffrée à 450 milliards de dollars. La Chine est le premier pays producteur de meubles, devant les États-Unis, l'Italie et l'Allemagne. Le commerce des meubles a atteint 122 milliards de dollars en 2012, revenant ainsi au niveau de 2008, d'avant la crise. Les principaux importateurs de meubles sont les États-Unis, l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni et le Japon. Selon les prévisions du

Centre des études industrielles (CSIL), le commerce de meubles devrait se chiffrer à 130 milliards de dollars en 2013 (CSIL, World Furniture Outlook 2013). La production et le commerce ont légèrement dépassé des prévisions antérieures, bien que l'évolution ne soit pas partout la même dans la région de la CEE.

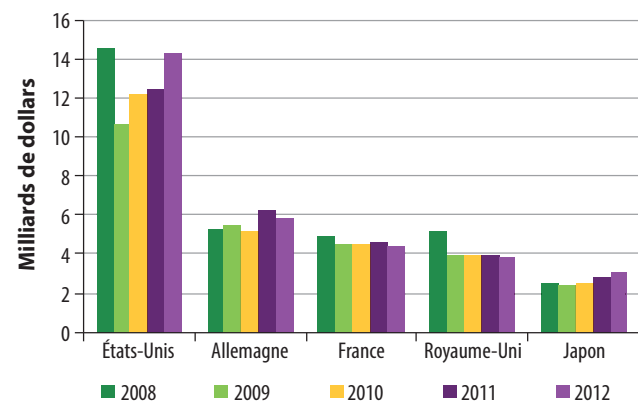
Le CSIL prévoit que le commerce de meubles continuera de progresser plus rapidement que la consommation, au gré des stratégies d'approvisionnement des fabricants et des détaillants mondiaux et de l'augmentation de la consommation sur les marchés émergents. La production de meubles a connu un essor hors du commun depuis 2003, au taux de 18 % par an dans les pays à marché émergent.

En 2012, les dépenses des ménages à la rubrique des meubles aux États-Unis se sont élevées à 84,2 milliards de dollars; selon les estimations, elles devraient atteindre 87,8 milliards de dollars en 2013 et passer la barre des 100 milliards de dollars d'ici à 2017 (Dana French, 2013). Cela suppose que la croissance robuste de la consommation de meubles se maintiendra aux États-Unis; en revanche, en Europe la faible croissance économique freine la consommation.

Les importations de meubles aux États-Unis se sont chiffrées à 14,4 milliards de dollars en 2012, un montant largement inférieur aux niveaux atteints avant la crise, en 2007 et 2008. Le commerce de meubles est très étroitement lié à la croissance économique et à la construction de logements. Les premiers résultats pour 2013 montrent que la reprise du commerce s'est maintenue aux États-Unis. La tourmente économique en Europe a continué en 2012 et les importations de meubles ont légèrement diminué en Allemagne et en France alors que le marché est resté stagnant au Royaume-Uni (graphique 10.2.1).

GRAPHIQUE 10.2.1

Importations de meubles des cinq principaux pays importateurs, 2008-2012



Sources: Eurostat, 2013; Ministère japonais du commerce et des douanes, 2013; Commission du commerce international des États-Unis, 2013.

Aux États-Unis, la part des meubles importés d'Asie continue de croître, bien que l'on parle de plus en plus d'un retour à la

TABLEAU 10.2.1**Importations de meubles des cinq principaux pays importateurs, 2011-2012**

Origine (en pourcentage)	(Part de marché en pourcentage et valeur en milliards de dollars)									
	États-Unis		Allemagne		France		Royaume-Uni		Japon	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012
Asie	71,6	74,6	16,7	18,0	21,0	23,1	50,2	53,3	88,8	89,1
Amérique du Nord	11,6	9,9	0,2	0,2	0,4	0,4	0,9	1,0	1,0	0,9
Europe	10,3	9,3	82,5	81,4	77,1	75,3	46,9	43,6	10,2	9,9
Amérique latine	6,2	6,0	0,4	0,3	1,0	0,7	1,7	1,8	0,0	0,0
Autres	0,4	0,2	0,2	0,2	0,5	0,5	0,2	0,3	0,0	0,0
Total, importations	12,4	14,4	6,3	5,9	4,7	4,4	3,9	3,9	2,8	3,1
Dont parts de l'ameublement	1,9	1,9	1,5	1,3	0,8	0,8	0,7	0,7	0,5	0,6

Sources: Eurostat, 2013; Ministère du commerce et des douanes du Japon, 2013; Commission du commerce international des États-Unis, 2013.

fabrication locale de meubles. Il en va de même en Europe, mais il est clair que l'Allemagne et la France consomment un pourcentage élevé de meubles fabriqués en Europe (tableau 10.2.1).

10.2.1 Industrie italienne du meuble

En 2012, l'Italie est restée le troisième producteur mondial de meubles, derrière la Chine et les États-Unis (CSIL, 2012). Bien que la valeur de la production ait reculé de 10,5 % en 2012 (tableau 10.2.2), l'Italie est restée le premier producteur de meubles d'Europe.

TABLEAU 10.2.2**Bilan du marché du meuble en Italie, 2009-2012**

	(En millions d'euros)				
	2009	2010	2011	2012	Variation (%) 2011-2012
Production	20 528	21 297	20 269	18 140	-10,5
Exportations	9 814	10 002	10 433	10 510	0,7
Importations	2 056	3 105	3 167	1 580	-50,1
Consommation apparente	12 770	14 400	13 002	10 479	-19,4
Part des exportations (en pourcentage)	47,8	47	51,5	57,9	12,4

Note: Inclut les secteurs du meuble, des accessoires de salle de bains, des meubles de bureau et des dispositifs d'éclairage.

Source: FederlegnoArredo, 2013c.

Les meubles en bois représentent 37 % de la valeur de la production totale de meubles. Le secteur des meubles en bois compte pour 9 % de l'emploi total et pour 17 % des entreprises du secteur manufacturier du pays (FederlegnoArredo, 2013a).

La consommation apparente de meubles en Italie a chuté brusquement de 19,4 % entre 2011 et 2012 (27,2 % entre 2010 et 2012). La valeur de la consommation apparente s'est également effondrée bien en dessous du niveau atteint en 2009.

En Italie, les fabricants de meubles ont remplacé une partie de la consommation apparente perdue en augmentant leurs exportations. La France, l'Allemagne et le Royaume-Uni restent les trois principaux pays importateurs. En 2012, les exportations de meubles ont progressé de 15,9 % vers les États-Unis, de 12,1 % vers les Émirats arabes unis et de 9 % vers la Fédération de Russie (jusqu'ici, le marché russe semble particulièrement prometteur pour 2013) (FederlegnoArredo, 2013c).

En 2013, on prévoit une continuation de la contraction du marché intérieur (-1,6 %). Toutefois, le Gouvernement a adopté une mesure (mai 2013) autorisant des déductions d'impôts pour les investissements dans la rénovation et le remplacement de meubles. Cette mesure pourrait augmenter la consommation intérieure de meubles de 20 % ou moins et sauverait 8 000 emplois et 1 800 petites entreprises dans le secteur (FederlegnoArredo, 2013b).

10.2.2 Questions de politique commerciale

En 2003, le Comité des fabricants américains de meubles pour un commerce licite a déposé une plainte antidumping contre la Chine concernant les meubles en bois pour chambres à coucher de quelques grands producteurs chinois. Des droits antidumping ont été imposés au début de 2005. En août 2012, le Département du commerce des États-Unis a achevé l'examen administratif de cette affaire, qu'il avait commencé en 2010. Les fabricants de meubles chinois ont dû payer des droits allant jusqu'à 216 % sur les meubles pour chambres à coucher importés aux États-Unis provenant de Chine.

Beaucoup d'entreprises chinoises ont choisi de ne plus exporter des meubles en bois pour chambres à coucher vers les États-Unis. De l'avis de certains observateurs, les intérêts de l'industrie du meuble aux États-Unis ont été compromis dans cette affaire, puisque les entreprises ont transféré leur production de meubles

au Viet Nam, en Indonésie et dans d'autres pays qui ne sont pas assujettis au paiement de ces droits (Furniture Today, 2012).

La Loi Lacey a été modifiée en 2008 pour lutter contre les importations illégales de produits en bois aux États-Unis et la première «épreuve de force» a été contre le fabricant de guitares Gibson Guitar (Clarke & Grant, 2012).

Le Règlement sur le bois de l'UE (RBUE) est entré en vigueur en mars 2013. En vertu de ce règlement, les entreprises qui placent du bois et des produits en bois sur les marchés de l'UE sont tenues d'exercer une diligence raisonnable lors de l'acquisition de bois et il leur est interdit de placer du bois récolté illégalement sur le marché. La diligence raisonnable exige l'accès aux données, l'évaluation des risques et l'atténuation des risques. Le RBUE et la Loi Lacey pourraient avoir une incidence sur le secteur des meubles (voir le chapitre 2 pour plus de détails sur la Loi Lacey et le RBUE).

10.3 PRODUITS BOIS DE HAUTE TECHNOLOGIE

En plus des produits bois de haute technologie dont il est question dans le présent chapitre (poutres en I, sciages de bois abouté structural, bois lamellé-collé et bois lamellés de placage), il existe d'autres produits structuraux composites: le bois à lamelles parallèles (PSL), le bois à copeaux lamellisés (LSL) et le bois à lamelles orientées (OSL). Chacun de ces produits est constitué de lamelles de bois de longueurs et de largeurs variables permettant d'obtenir différentes propriétés de résistance et de rigidité.

Les PSL et les LSL sont fabriqués depuis plusieurs années, principalement par une seule entreprise en Amérique du Nord, et les volumes de production ont été relativement faibles par rapport aux autres produits bois de haute technologie. Le bois lamellé-croisé est traité au chapitre 3 de la présente publication.

Tous les produits bois de haute technologie examinés dans le présent chapitre sont fortement tributaires de la construction résidentielle neuve, mais aussi de la construction non résidentielle (surtout en Europe). Un troisième marché est celui de la restauration et de la rénovation de logements.



Source: UPM, 2013.

10.3.1 Europe

Bien que, dans le meilleur des cas, la production et la demande de produits bois de haute technologie soient restées stables en Europe en 2012, ces produits aident de plus en plus à faire accepter le bois et à prouver son potentiel en tant que matériau écologique, en particulier pour la construction de bâtiments industriels et publics et d'habitations multifamiliales.

10.3.1.1 Bois lamellé-collé

Le bois lamellé-collé reste le produit bois de haute technologie dominant en Europe. Une petite quantité est exportée vers le Japon, mais le marché du bois lamellé-collé reste essentiellement un marché sous-régional. L'Allemagne et l'Autriche ont traditionnellement été les principaux marchés du bois lamellé-collé, mais la consommation de ce bois a augmenté rapidement en Italie avant 2007 (graphique 10.3.1). Toutefois, la consommation de bois lamellé-collé en Italie a été affectée par le ralentissement économique du pays et la baisse de l'activité du secteur de la construction. Pour 2012, cette consommation a été estimée à 800 000 m³ (6 % de moins qu'en 2011).



Source: Pölkky Oy, 2013.

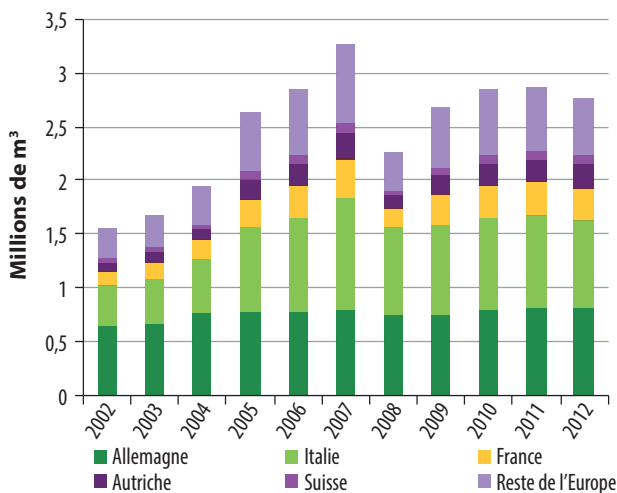
On ne peut être certain de l'exactitude des données statistiques lorsque l'on compare les exportations et les importations de l'Autriche, de l'Allemagne et de l'Italie pour 2011 et 2012. Par exemple, d'après les statistiques autrichiennes, les exportations de bois lamellés-collés vers l'Italie ont augmenté de 17,2 %, alors que d'après les données italiennes, les importations de bois lamellés-collés de l'Italie ont diminué de 15 % (Holzkurier, 2013a, 2013c).

La consommation de bois lamellé-collé en Europe orientale est restée faible, malgré son potentiel de croissance. La production de bois lamellé-collé en Autriche et en Allemagne n'a pas cessé d'augmenter entre 2000 et 2010. La capacité de production globale est en hausse en Europe (Holzkurier, 2013b). En conséquence,

les producteurs cherchent activement à augmenter leurs exportations vers la France, l'Italie et le Japon, qui sont les marchés ayant le plus grand potentiel (graphiques 10.3.1 et 10.3.2).

GRAPHIQUE 10.3.1

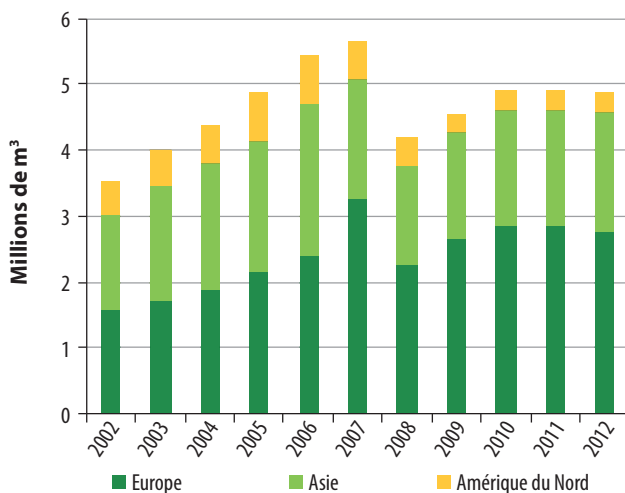
Consommation de produits en bois lamellé-collé en Europe, 2002-2012



Sources: EUWID, 2011, 2012; Holzkurier, 2011, 2012a; Studiengemeinschaft Holzleimbau, 2012; Pöyry, 2012, 2013.

GRAPHIQUE 10.3.2

Consommation mondiale de produits en bois lamellé-collé, 2002-2012



Sources: EUWID, 2011, 2012; Holzkurier, 2011, 2012a; Studiengemeinschaft Holzleimbau, 2012; Pöyry, 2012, 2013.

En 2012, les exportations de bois lamellé-collé vers le Japon ont diminué de 7,9 % pour l'Autriche et de 5 % pour la Finlande (Holzkurier, 2013c; Suomen Liimapuuyhdistys, 2013).

La Finlande est l'un des principaux producteurs européens de bois lamellés-collés. En 2012, sa production a chuté de 9 % par rapport à 2011 pour s'établir à 302 000 m³. Les ventes en Finlande ont été de 41 500 m³ et les exportations vers le reste de l'Europe de 46 500 m³. Les exportations vers les pays hors de l'Europe (Japon) ont reculé de près de 5 % pour s'établir

à 214 000 m³. Les exportations vers les pays européens ont diminué de 14 % (Suomen Liimapuuyhdistys, 2013).

10.3.1.2 Bois lamellé de placage

Plusieurs produits font concurrence au bois lamellé-collé, tels que le bois lamellé de placage qui a gagné en importance, mais jusqu'ici en Europe du Nord uniquement. Cependant, en 2013, l'entreprise Pollmeier en Allemagne devrait commencer à produire du bois lamellé de placage à partir du bouleau, avec une capacité initiale de 150 000 m³.

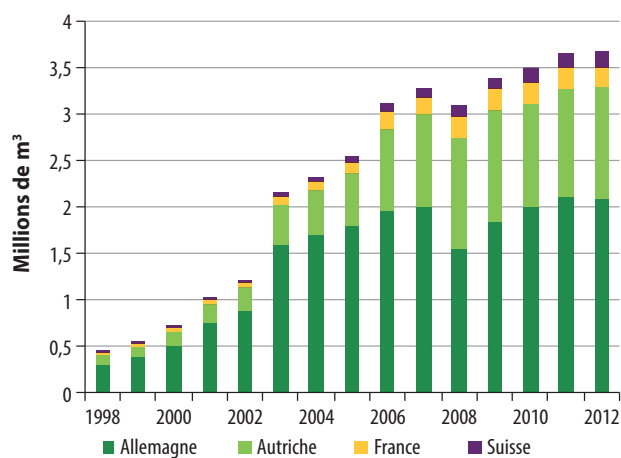
Le bois lamellé de placage de bouleau est techniquement supérieur sur certains points à celui d'épicéa (une plus grande résistance à la flexion pouvant aller jusqu'à 53 %). Ce pourrait être une option intéressante pour ajouter de la valeur au bouleau, compte tenu des possibilités de commercialisation relativement limitées des sciages et du bois rond de bouleau.

10.3.1.3 Bois abouté structural

Le bois abouté structural occupe une part de marché importante en Europe centrale. La production est essentiellement localisée en Autriche et en Allemagne et c'est sur le marché intérieur allemand que la demande est la plus élevée (graphique 10.3.3).

GRAPHIQUE 10.3.3

Consommation de bois abouté structural dans quatre pays d'Europe, 1998-2012



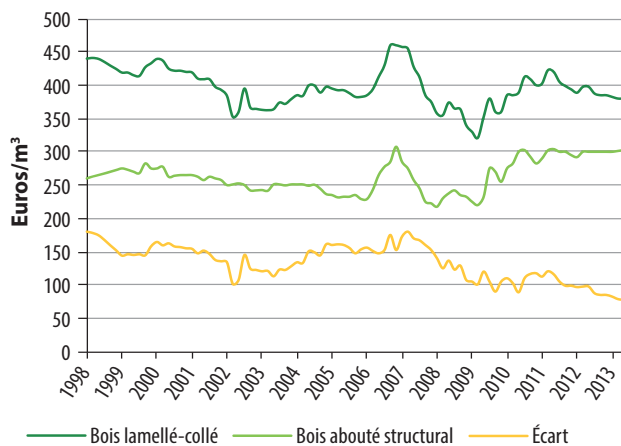
Sources: EUWID, 2011, 2012; Holzkurier, 2012b; Pöyry, 2012, 2013.

En 2012, la production en Autriche et en Allemagne a augmenté de 3,8 % (+94 000 m³) par rapport à 2011, totalisant 2,6 millions de m³. La tendance est certes positive, mais pas aussi élevée que prévu au début de 2012. Le repli de la demande et les effets de la concurrence (au sud de l'Allemagne) ont fait baisser les taux de croissance. On prévoit des capacités de production additionnelles, mais certains projets dans ce domaine sont en attente. Une augmentation de 3,5 % de la production de bois abouté structural est attendue pour 2013 (Holzkurier, 2013a). Les sciages de bois abouté structural continuent d'enlever des parts de marché au bois d'œuvre de construction traditionnel.

Une comparaison des prix du bois lamellé-collé et du bois abouté structural en Allemagne montre que l'écart de prix entre les deux produits s'est beaucoup resserré entre 1998 et 2012, passant de 180 euros/m³ à moins de 70 euros/m³, (graphique 10.3.4) (EUWID, 2013). En règle générale, ces deux produits ne sont pas en concurrence pour la plupart des utilisations finales, même s'ils utilisent tous deux des sciages comme matière première. Il est intéressant de noter que les prix du bois abouté structural ont généralement gagné du terrain sur ceux du bois lamellé-collé depuis 1998.

GRAPHIQUE 10.3.4

Prix nominaux en Allemagne et différence de prix entre le bois lamellé-collé et le bois abouté structural, 1998-2012



Note: Les écarts de prix n'ont pas été ajustés pour tenir compte de l'inflation.

Source: EUWID, 2012, 2013.

10.3.2 Amérique du Nord

En Amérique du Nord, les produits bois de haute technologie ont affiché une reprise modérée depuis l'effondrement total du secteur de la construction en 2009-2010. Les informations présentées dans la présente section sur les utilisations des produits bois de haute technologie sont tirées des rapports publiés par le Wood Products Council sur la construction résidentielle neuve et sur les travaux de restauration et de rénovation en Amérique du Nord. Ces rapports sont indiqués dans la section Références (section 10.5).

10.3.2.1 Bois lamellé-collé

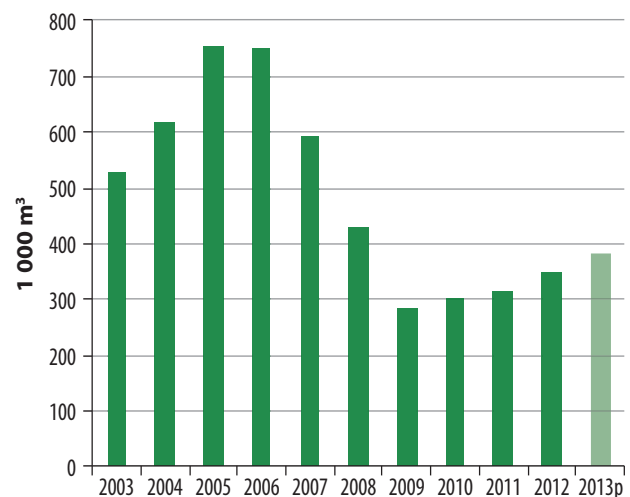
La production totale de bois lamellé-collé en Amérique du Nord a chuté de 750 000 m³ à 285 000 m³ entre 2006 et 2009. Depuis, elle a regagné sensiblement du terrain et devrait être d'environ 380 000 m³ en 2013 (graphique 10.3.5, tableau 10.3.1). Les utilisations finales du bois lamellé-collé ont été réparties entre, d'une part, la construction de nouveaux logements et les rénovations (51 %), et les applications non résidentielles de l'autre (49 %) (APA, 2013).



Source: APA, 2013.

GRAPHIQUE 10.3.5

Production de bois lamellé-collé en Amérique du Nord, 2003-2013



Notes: p = prévisions. Facteur de conversion: 650 pieds-planche par mètre cube.

Source: APA, 2013.

TABLEAU 10.3.1

Consommation, production et commerce de bois lamellé-croisé en Amérique du Nord, 2011-2013

	(En milliers de m ³)			
	2010	2011	2012	Variation (%) 2011-2012
États-Unis				
Consommation				
Résidentielle	106,2	141,5	175,4	33,2
Non résidentielle	138,5	149,2	150,8	7,7
Industrielle/autres	18,5	20,0	21,5	8,1
Total	263,1	310,8	347,7	18,1
Exportations	1,5	1,5	1,5	0,0
Importations	-4,6	-6,2	-7,7	34,8
Variation des stocks	23,1	7,7	7,7	-66,7
Production	283,1	313,8	349,2	10,8
Canada				
Consommation	23,1	26,2	23,1	13,4
Exportations	6,2	7,7	9,2	24,2
Production	29,2	33,8	32,3	15,8
Total production	312,3	347,7	381,5	11,3

Notes: p = prévisions. Facteur de conversion: 650 pieds-planche par mètre cube. Les importations canadiennes sont, par hypothèse, à un niveau minimum.

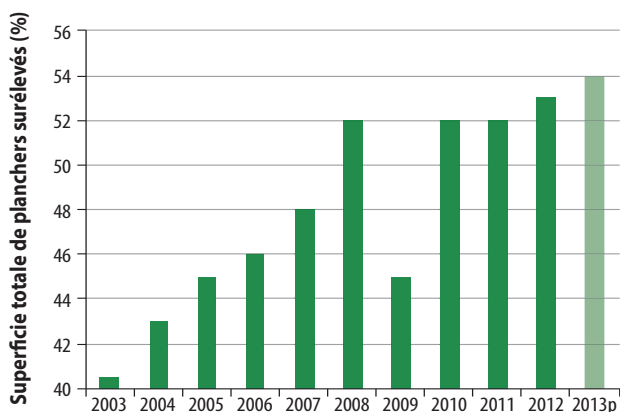
Source: APA, 2013.

10.3.2.2 Poutres en I

La construction de logements neufs, surtout de maisons unifamiliales, représente 80 % des ventes de poutres en I en bois. Les enquêtes effectuées auprès des constructeurs révèlent que la part des poutres en I dans la construction de planchers en bois surélevés (exclusion faite de la surface de planchers en béton) est restée constante, soit 52 % pendant quatre des cinq dernières années (graphique 10.3.6). La part de ce marché en 1992 n'était que de 16 %.

GRAPHIQUE 10.3.6

Part de marché des poutres en I aux États-Unis, 2003-2013



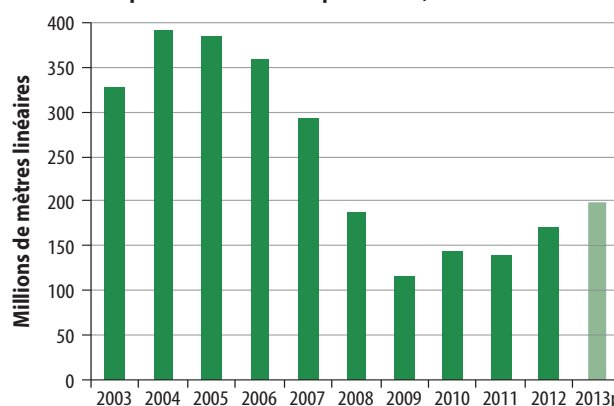
Notes: p = prévisions. Part de marché des poutres en I par rapport à la surface totale de planchers surélevés des maisons unifamiliales.

Sources: APA, 2013; NAHB, 2013.

C'est en 2004 que la demande de poutres en I a atteint son niveau le plus élevé (391 millions de mètres linéaires). Lorsque la bulle de l'immobilier résidentiel a éclaté, la demande et la production de poutres en I ont reculé. Environ 115 millions de mètres linéaires ont été produits en 2009 et la production a sensiblement augmenté depuis. Les prévisions pour 2013 situent la production à 198,5 millions de mètre linéaires, ce qui représente une augmentation de 71 % par rapport à 2009 (graphique 10.3.7, tableau 10.3.2). En 2012, les poutres en I ont été utilisées à 95 % dans la construction résidentielle et la rénovation de logements et à 5 % dans des applications non résidentielles (APA, 2013).

GRAPHIQUE 10.3.7

Production de poutres en I en Amérique du Nord, 2003-2013



Notes: p = prévisions. Facteur de conversion: 3,28 pieds linéaires par mètre. **Sources:** APA, 2013.

TABLEAU 10.3.2

Consommation et production de poutres en bois en I en Amérique du Nord, 2011-2013

	(En millions de mètres linéaires)			
	2011	2012	2013p	Variation (%) 2011-2012
États-Unis				
Consommation				
Construction résidentielle neuve	85,4	103,7	132,9	21,4
Restauration et rénovation	3,4	4,0	4,3	17,6
Construction non résidentielle, autres	6,4	6,4	6,7	0,0
Total	95,1	114,0	143,9	19,9
Production	89,3	109,5	129,9	22,6
Canada				
Consommation	28,4	34,8	31,7	22,5
Total des exportations	16,8	19,8	16,8	17,9
Variation des stocks	-0,9	0,6	6,1	166,7
Production	50,0	60,1	68,6	20,2
Production totale	139,3	169,5	198,5	21,7

Notes: p = prévisions. Facteur de conversion: 3,28 pieds linéaires par mètre.

Source: APA, 2013.

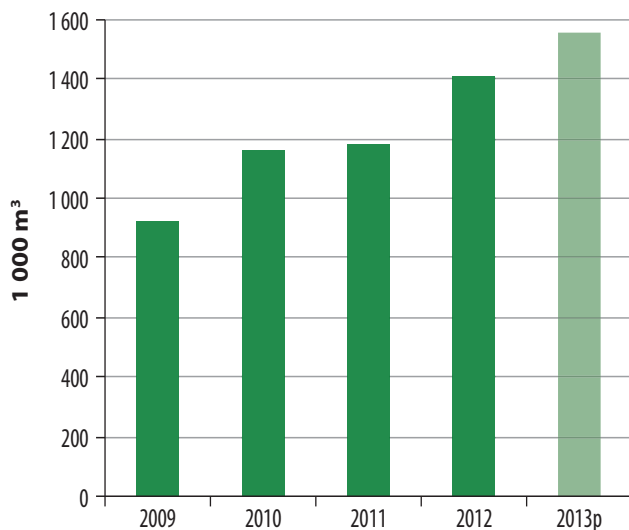
10.3.2.3 Bois lamellé de placage

Le bois lamellé de placage ou lamibois est utilisée en grande partie dans le secteur de la construction résidentielle neuve. En 2012, 73 % de la production a été utilisée comme poutres de haute résistance et comme linteaux de fenêtres et de portes et le reste pour les membrures des poutres en I. Une petite proportion est classée comme bois industriel et utilisée notamment comme madriers d'échafaudage (inclus dans la catégorie poutres et linteaux). Les panneaux de rive sont utilisés sur le pourtour d'un système de planchers à poutres en I pour servir de points d'ancrage des poutres et aider à répartir les charges verticales.

La production a atteint son point le plus haut en 2005, en même temps que le marché du logement aux États-Unis, avec 2,6 millions de m³. Depuis, elle a reculé au tout comme la production de poutres en I et le secteur de la construction. D'après les estimations, 1,6 million de m³ seront produits en 2013, ce qui représente une augmentation de 68 % par rapport à 2009 (graphique 10.3.8, tableau 10.3.3).

GRAPHIQUE 10.3.8

Production nord-américaine de lamibois, 2009-2013



Notes: p = prévisions. Facteur de conversion: 35,3137 pieds cube par mètre cube.

Source: APA, 2013.

Le lamibois est bien accepté dans la production de poutres et de linteaux, et le redressement du marché du logement devrait lui permettre de retrouver le chemin de la croissance. À l'instar des autres produits bois de haute technologie, il permet d'utiliser des portées plus longues et un plus petit nombre de pièces pour supporter les mêmes charges que les produits bois traditionnels. C'est un avantage spécifique des produits faits en lamibois et en bois lamellé-collé sur le marché de la construction industrielle/commerciale.

TABLEAU 10.3.3

Consommation et production de lamibois en Amérique du Nord, 2011-2013

	(En milliers de m ³)			
	2010	2011	2012	Variation (%) 2011-2012
Demande				
Membrures de poutres en I	301,3	379,5	455,9	25,2
Poutres, linteaux, divers	876,7	1 033,6	1 098,7	17,9
Total, demande	1 178,0	1 413,0	1 554,6	19,9
Production				
États-Unis	1 078,9	1 305,4	1 430,0	21,0
Canada	99,1	107,6	124,6	8,6
Total, production	1 178,0	1 413,0	1 554,6	19,9

Note: Facteur de conversion: 35,3137 pieds cube par mètre cube.

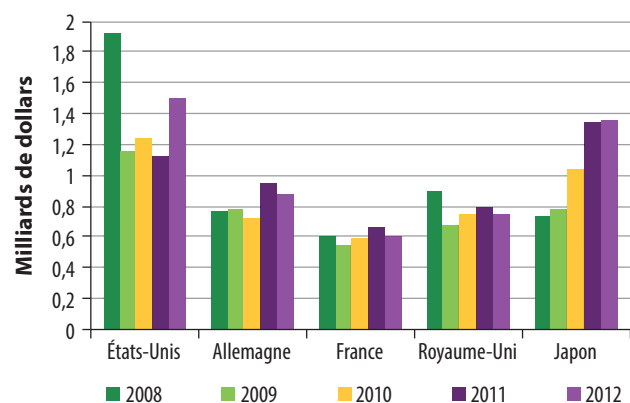
Source: APA, 2013.

10.4 OUVRAGES DE MENUISERIE ET DE CHARPENTERIE ET BOIS PROFILÉS POUR LA CONSTRUCTION

Les marchés des ouvrages de menuiserie et de charpenterie ont repris rapidement aux États-Unis (33 % de croissance par rapport à l'année antérieure), mais les marchés européens ont reculé en 2012. Les exportateurs asiatiques semblent avoir été les seuls à bénéficier de la croissance de la demande aux États-Unis, cette demande ayant été dominée par les produits les plus économiques. Les marchés européens s'approvisionnent essentiellement auprès de producteurs européens (graphique 10.4.1 et tableau 10.4.1).

GRAPHIQUE 10.4.1

Importations d'ouvrages de menuiserie et de charpenterie des cinq principaux pays importateurs, 2008-2012



Source: Eurostat, 2013; Ministère japonais du commerce et des douanes; Commission du commerce international des États Unis, 2013.

TABLEAU 10.4.1**Importations d'ouvrages de menuiserie et de charpenterie des cinq principaux pays importateurs, 2011-2012**

	<i>(Part de marché en pourcentage et valeur en milliards de dollars)</i>									
	États-Unis		Allemagne		France		Royaume-Uni		Japon	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012
Valeur totale des importations	1,1	1,5	1,0	0,9	0,7	0,6	0,8	0,7	1,3	1,4
Origine (en pourcentage)										
Asie	19,4	33,9	10,2	12,1	15,2	13,2	31,5	35,7	63,2	69,0
Amérique du Nord	58,0	47,4	0,2	0,2	0,6	0,8	2,7	2,2	2,7	2,6
Europe	6,0	4,6	88,7	86,9	79,9	83,0	60,5	57,5	29,9	24,5
Amérique latine	16,4	13,9	0,1	0,0	3,5	2,1	2,8	3,1	0,0	0,0
Autres	0,1	0,2	0,7	0,7	0,7	0,9	2,5	1,5	4,1	3,9

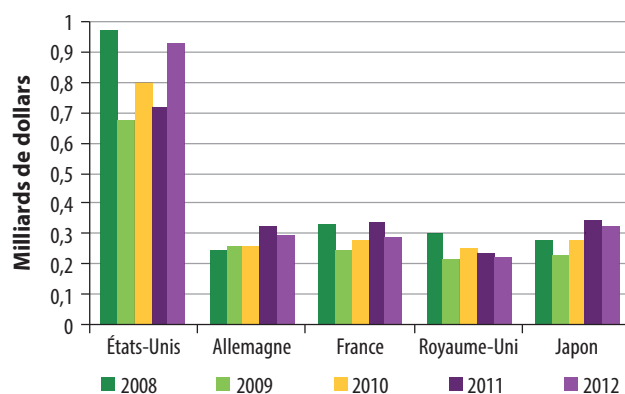
Sources: Eurostat, 2013; Ministère japonais du commerce et des douanes, 2013; Commission du commerce international des États-Unis, 2013.

L'indicateur LIRA (Leading Indicator of Remodeling Activity) aux États-Unis est resté au même niveau pendant quasiment toute la période 2010-2012, mais il donne actuellement des signes prometteurs. Pendant les deux derniers trimestres de 2012, l'indicateur LIRA a évolué de manière satisfaisante et les prévisions pour 2013 annoncent une solide amélioration de 20 % (LIRA, 2013). Beaucoup d'investisseurs ont acheté des biens saisis et effectuent actuellement les travaux de restauration pour pouvoir les louer pendant la lente reprise de l'économie américaine. Ceci devrait stimuler le marché de la rénovation aux États-Unis, qui est un marché important pour les ouvrages de menuiserie et de charpenterie (US Housing Stock, 2013).

Un autre groupe intéressant est celui des propriétaires qui, se faisant vieux, modernisent leur maison pour répondre à leurs besoins futurs. Il y a dix ans, les propriétaires de plus de 55 ans représentaient moins du tiers des dépenses totales de rénovation. En 2011, ce pourcentage avait déjà dépassé 45 % (Kermit F. Baker, Director of the Remodeling Futures Program).

Rien de saillant n'a marqué l'évolution des marchés de bois profilés en 2012 (tableau 10.4.2 et graphique 10.4.2, encore que les importations américaines aient augmenté d'environ 28 % par rapport à 2011. De 2006 à 2009, le marché américain des importations de bois profilés s'est replié de plus de 60 % et il n'est

toujours pas revenu à ce qu'il était en 2002. D'autres grands marchés de la région de la CEE ont reculé en 2012. L'évolution de la consommation suit celle de la construction de logements. On ne peut s'attendre à aucune amélioration tant que l'activité économique générale n'aura pas redémarré.

GRAPHIQUE 10.4.2**Importations de bois profilé des cinq principaux pays importateurs, 2008-2012**

Sources: Eurostat, 2013; Ministère japonais du commerce et des douanes, 2013; Commission du commerce international des États-Unis, 2013.

TABLEAU 10.4.2**Importations de bois profilé des cinq principaux pays importateurs, 2011-2012**

	<i>(Part de marché en pourcentage et valeur en milliards de dollars)</i>									
	États-Unis		Allemagne		France		Royaume-Uni		Japon	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012
Valeur totale des importations	0,7	0,9	0,3	0,3	0,3	0,3	0,2	0,2	0,3	0,3
Origine (en pourcentage)										
Asie	25,1	22,6	26,9	25,1	12,6	15,5	53,1	60,7	83,0	82,8
Amérique du Nord	1,2	9,9	1,4	1,2	0,6	0,3	4,3	3,0	7,0	7,5
Europe	3,1	2,6	61,6	64,5	57,4	58,9	39,7	34,3	5,7	4,6
Amérique latine	70,3	62,8	7,8	6,3	27,3	24,1	2,3	1,7	3,6	4,4
Autres	0,4	2,1	2,4	2,9	2,1	1,3	0,6	0,3	0,6	0,7

Sources: Eurostat, 2013; Ministère japonais du commerce et des douanes, 2013; Commission du commerce international des États-Unis, 2013.

10.5 RÉFÉRENCES

- APA – The Engineered Wood Association. 2013. Structural Panel and Engineered Wood Yearbook. APA Economics Report E175. Disponible à l'adresse: www.apawood.org
- Clarke & Grant, World Resources Institute, 2012. Disponible à l'adresse: www.insights.wri.org/news/2012/08/gibson-guitar-logging-bust-demonstrates-lacey-acts-effectiveness
- CSIL. 2013. World Furniture Outlook 2013. Disponible à l'adresse: www.csilmilano.com
- Dana French. 2013. Furniture Today. Disponible à l'adresse: www.furnituretoday.com
- Eurostat. 2013. External Trade. Disponible à l'adresse: <http://epp.eurostat.ec.europa.eu>
- EUWID. 2011. Wood Products and Panels. Disponible à l'adresse: www.euwid-wood-products.com
- EUWID. 2012. Wood Products and Panels. Disponible à l'adresse: www.euwid-wood-products.com
- EUWID. 2013. Wood Products and Panels. Disponible à l'adresse: www.euwid-wood-products.com
- FederlegnoArredo. 2013a. Brochure Istituzionale 2013. Disponible à l'adresse: www.federlegno.it
- FederlegnoArredo. 2013b. Comunicati Stampa 2013. Disponible à l'adresse: www.federlegno.it
- FederlegnoArredo. 2013c. Consuntivi Annuali 2012. Disponible à l'adresse: www.federlegno.it
- Furniture Today. Août 2012. Disponible à l'adresse: www.furnituretoday.com
- Holzkurier. 2011. Nr. 38. 2011er Prämisse. Disponible à l'adresse: www.timber-online.net
- Holzkurier. 2012a. Nr. 19. Wieder 30% mehr. Disponible à l'adresse: www.timber-online.net
- Holzkurier. 2012b. Nr. 17. Produktion um 6% gestiegen. Disponible à l'adresse: www.timber-online.net
- Holzkurier. 2013a. Nr. 12. KVH wächst langsam weiter. Disponible à l'adresse: www.timber-online.net
- Holzkurier. 2013b. Nr. 7. Produktionserhebung. Disponible à l'adresse: www.timber-online.net
- Holzkurier. 2013c. Nr. 11. Um 9% weniger produziert. Disponible à l'adresse: www.timber-online.net
- Holzkurier. 2013d. Nr. 1/2. Im Herbst kommt Buchen-FSH. Disponible à l'adresse: www.timber-online.net
- LIRA. 2013. Leading Indicator for Remodeling Activity. Disponible à l'adresse: www.jchs.harvard.edu/leading-indicator-remodeling-activity-lira
- NAHB. 2013. National Association of Home Builders. Disponible à l'adresse: www.nahb.org
- Pöyry. 2012. Management Consulting Databases. Available at: www.poyry.com
- Pöyry. 2013. Management Consulting Databases. Disponible à l'adresse: www.poyry.com
- Studiengemeinschaft Holzleimbau. 2012. Classified address lists. Disponible à l'adresse: www.brettschichtholz.de
- Suomen Liimapuuyhdistys. 2013. Disponible à l'adresse: www.suomenliimapuuyhdistys.fi
- Ministère japonais du commerce et des douanes. 2013. Japan Imports of Commodity by Country. Trade Statistics of Japan. Disponible à l'adresse: www.customs.go.jp/toukei/info/tsdl_e.htm
- Commission du commerce international des États-Unis, 2013. Disponible à l'adresse: www.usitc.gov
- US Housing Stock. 2013. Ready for Renewal. Improving America's Housing, 2013. Joint Center for Housing Studies of Harvard University. Disponible à l'adresse: www.jchs.harvard.edu/sites/jchs.harvard.edu/files/harvard_jchs_remodeling_report_2013.pdf
- Wood Products Council. 2009a. Wood Used in New Residential Construction US and Canada. Février. Disponible à l'adresse: www.apawood.org
- Wood Products Council. 2009b. Wood Used In Residential Repair and Remodeling US and Canada. Février. Disponible à l'adresse: www.apawood.org







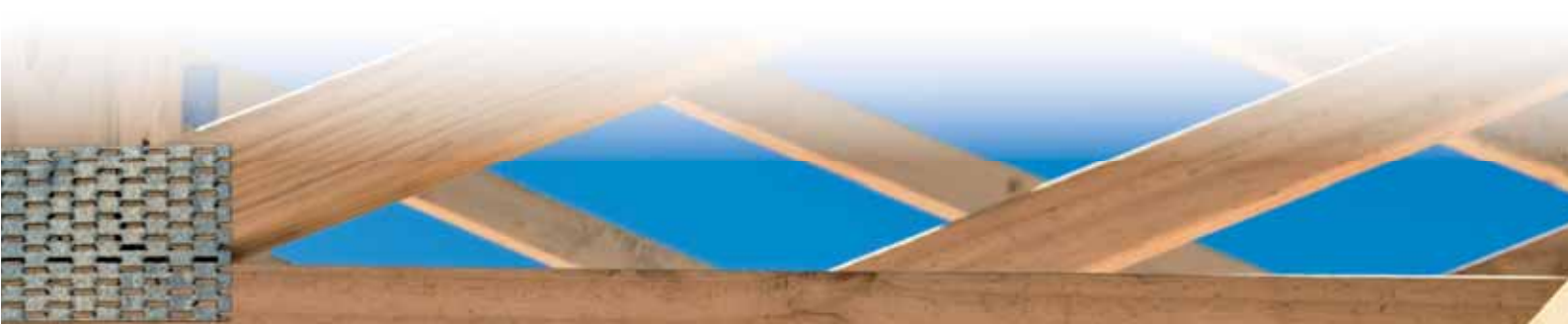
11 MARCHÉS DU LOGEMENT ET DE LA CONSTRUCTION

Auteur principal: *Delton Alderman*



FAITS SAILLANTS

- La reprise économique dans la région de la CEE est restée lente, le revenu national de la moitié des pays de la région n'ayant pas encore renoué avec les niveaux de 2008 et le chômage restant élevé.
- De nombreux risques pourraient encore menacer une croissance même modérée en 2014 et les années suivantes, car la crise de la zone euro semble s'aggraver.
- Toute nouvelle détérioration de la situation dans la zone euro ou un ralentissement économique dans l'un des principaux pays de la région pourrait avoir des répercussions importantes non seulement pour l'Union européenne, mais aussi pour l'ensemble de l'économie mondiale.
- Le marché européen de la construction de logements reste stagnant en raison de la crise persistante de la dette souveraine, de la récession dans plusieurs pays et des séquelles encore présentes de l'effondrement du marché du logement en Espagne et en Irlande. Les estimations de croissance dans les secteurs des logements neufs et des rénovations sont négatives pour 2013; aucune amélioration n'est prévue dans le secteur des logements neufs avant 2014 au plus tôt.
- Les incertitudes qui entourent la crise de la dette souveraine et la perte de confiance dans plusieurs pays européens, conjuguées au chômage croissant, à l'état d'esprit morose des consommateurs, au durcissement des conditions d'octroi de prêts et aux perspectives négatives quant aux revenus sont autant de facteurs qui ont contribué à l'instabilité des marchés européens du logement. Cette situation pourrait empêcher une reprise robuste du secteur du logement en Europe.
- Le marché immobilier américain s'améliore, mais il faut préciser que les mises en chantier restent à des niveaux historiquement bas.
- Les prix des maisons aux États-Unis augmentent d'une année sur l'autre. L'Indice composite des prix des maisons Standard & Poor's (S&P) portant sur 10 villes et sur 20 villes a augmenté de 10,3 % et de 10,9 % respectivement.
- La demande et les prix des matériaux de construction aux États-Unis ont sensiblement augmenté par rapport aux niveaux de 2010. Les exportations américaines et canadiennes de produits forestiers sont stables, grâce surtout aux importations de la Chine. Les entreprises forestières nord-américaines bénéficient également de l'amélioration du marché immobilier aux États-Unis.
- Les paramètres économiques fondamentaux du Canada ont ralenti à la fin de 2012 et cette tendance devrait se maintenir en 2013. Les prévisions pour 2013 annoncent une demande de logements modérée causant une réduction des mises en chantier.



11.1 BREF APERÇU DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE DANS LA RÉGION DE LA CEE EN 2012-2013

Les perspectives sont contrastées pour la région de la CEE. Selon la Banque mondiale (2013), l'économie mondiale s'achemine vers une période plus stable, moins mouvementée. Dans les pays développés et à revenu élevé, comme les pays européens, la croissance est actuellement freinée par le faible degré de confiance des consommateurs et des entreprises, ainsi que par la poursuite de la restructuration bancaire et budgétaire. Aux États-Unis, l'économie s'améliore progressivement. Toutefois, la reprise du secteur privé pourrait subir le contrecoup du resserrement budgétaire aux niveaux des états et du gouvernement fédéral.

D'après les estimations de la Banque mondiale, la croissance du produit intérieur brut (PIB) mondial devrait être de 2,3 % en 2012 et les prévisions pour 2013 la situent à 2,2 %. Les projections annoncent une croissance de 3,0 % en 2014 et de 3,3 % en 2015.

Aux États-Unis, le taux de croissance du PIB a été de 2,2 % en 2012 et les estimations pour 2013 annoncent un taux de croissance de 2,0 %. Les projections sont de 2,8 % en 2014 et 3,0 % en 2015.



Source: proHolz Austria, 2013.

La zone euro est en difficulté et les projections futures sont plutôt basses: -0,5 % pour 2012 et, d'après les estimations, -0,6 % en 2013, 0,9 % en 2014 et 1,5 % en 2015.

Les perspectives économiques de la Fédération de Russie sont meilleures, avec une croissance du PIB au taux estimatif de 3,4 % en 2012 et de 2,3 % en 2013. Les projections annoncent une croissance de 3,5 % pour 2014 et de 3,9 % pour 2015.

11.2 MARCHÉ EUROPÉEN DE LA CONSTRUCTION

11.2.1 Aperçu général et perspectives

Au mieux, le marché européen du logement¹¹ est resté stagnant, dans l'ensemble, et est «fortement influencé par les événements macroéconomiques» (Euroconstruct, 2012; 2013). Il subit les conséquences d'une période antérieure de surconstruction, du chômage chronique dans plusieurs pays, de l'état d'esprit morose des consommateurs et de l'économie léthargique des pays membres.

Par exemple, la surproduction immobilière en Espagne a provoqué l'effondrement du marché du logement, événement qui continue de peser lourdement sur l'économie et sur les secteurs de la construction d'autres pays. Les prévisions pour les marchés du logement de la sous-région ont été révisées à la baisse. C'est en partie dû au fait que le PIB actuel et futur devrait être plus bas que prévu dans la région. D'après les projections, le nombre de mises en chantier ne devrait atteindre le chiffre symbolique de 1,5 million d'unités que bien après 2015.

En outre, dans ces projections modestes, plus de 70 % des activités de construction devraient être localisées dans cinq pays: Allemagne, France, Italie, Royaume-Uni et Espagne. Les pays pour lesquels la construction s'annonce bien en 2013 sont la Norvège, l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Autriche, la Suisse et la Belgique. Toutefois, seuls l'Allemagne et le Royaume-Uni devraient continuer d'avoir des marchés robustes dans le secteur de la construction jusqu'à 2015. En 2013, les activités de construction devraient reculer fortement en Espagne, au Portugal, en Irlande et dans la République tchèque (Euroconstruct, 2013). Selon Allen (2013), la situation de la construction ne semble pas s'améliorer, puisque l'activité dans ce secteur a diminué de 7,9 % à 7,2 % dans l'UE-27 de mars 2012 à mars 2013.

Les rénovations se sont taillées la part la plus importante des activités de construction en 2012, soit près de 61 % de l'activité totale. Les nouvelles constructions représentent 66 % environ

¹¹ Les données relatives au logement et à la construction en Europe sont les données du groupe Euroconstruct et concernent la zone géographique couverte par ce groupe. Le rapport d'Euroconstruct porte sur les 19 pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Hongrie, Irlande, Italie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Suède et Suisse. L'analyse d'Euroconstruct de la construction en Europe orientale repose sur quatre de ces pays: la République tchèque, la Hongrie, la Pologne et la Slovaquie.

de l'activité du secteur en Europe orientale, contre près de 33 % dans les pays d'Europe occidentale (Euroconstruct, 2013). La part des rénovations devrait s'accroître sans cesse par rapport à celle des nouvelles constructions pendant les prochaines années, en raison du soutien gouvernemental accordé aux travaux de rénovation. Par comparaison, les nouvelles constructions nécessitent généralement des investissements financiers plus importants et prennent plus de temps.

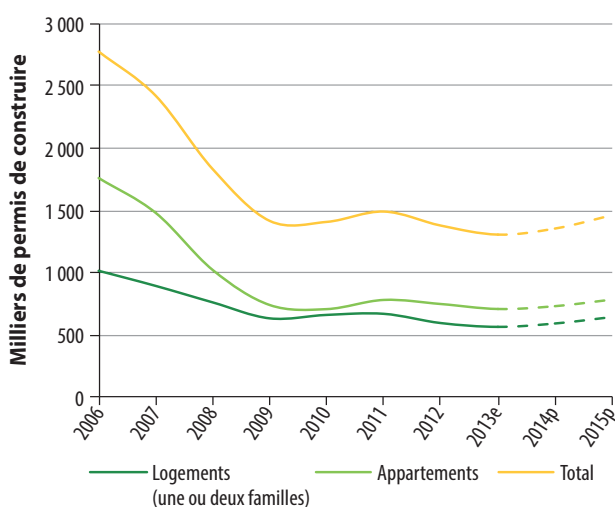
11.2.2 Tendances du secteur de la construction en Europe

11.2.2.1 Nouveaux logements

Les permis de construire et les mises en chantier sont au plus mal dans la zone Euroconstruct et leur nombre est largement inférieur à celui enregistré au début des années 2000 (graphiques 11.2.1 et 11.2.2). La conjoncture économique reste le principal obstacle à une reprise robuste du secteur du logement. La construction de 2,77 millions de maisons a été autorisée en 2006, un chiffre record, qui, en 2012, est tombé à 1,38 million – une diminution de 50,3 %.

GRAPHIQUE 11.2.1

Permis de construire dans la zone Euroconstruct, 2006-2015



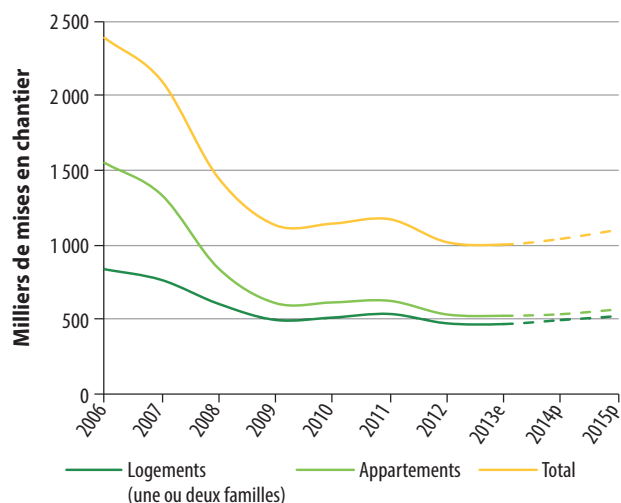
Note: Les chiffres pour 2013 sont des estimations et ceux de 2014 et 2015 sont des prévisions d'Euroconstruct.

Source: Euroconstruct, 2013.

D'après les projections, 565 000 logements unifamiliaux ou multifamiliaux et 709 200 appartements seront construits en 2013. Les projections concernant les logements pour une ou deux familles et les appartements ne devraient pas se rapprocher des niveaux de 2006 dans un avenir rapproché. L'Allemagne fait nettement exception à ces prévisions, car elle bénéficie de l'entrée de capitaux privés qui vont s'investir dans la construction immobilière et sur les marchés du logement (Euroconstruct, 2012; 2013).

GRAPHIQUE 11.2.2

Mises en chantier dans la zone Euroconstruct, 2006-2015



Note: Les chiffres pour 2013 sont des estimations et ceux de 2014 et 2015 sont des prévisions d'Euroconstruct.

Source: Euroconstruct, 2013.

Selon les estimations, la valeur des constructions en 2013 devrait être inférieure à celle de 2012, en baisse de 3,2 %, alors que des gains de 2,2 % sont annoncés pour 2014 et de 4,0 % pour 2015. Les projections devraient s'améliorer pour les restaurations de maisons, mais de peu seulement par rapport à 2012: 0,4 % en 2014 et 1,3 % en 2015. Les activités de restauration et de rénovation ont été historiquement stables, car ces activités ont bénéficié de programmes gouvernementaux (Euroconstruct, 2013).

11.2.2.2 Secteurs de la construction non résidentielle et du génie civil



Source: proHolz Austria, 2013.

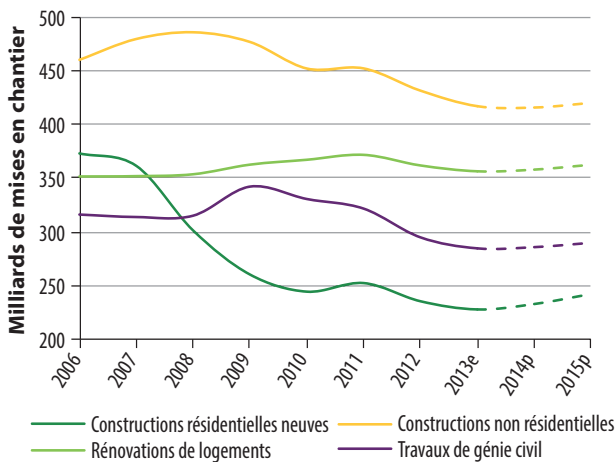
L'Europe traverse une période d'assainissement financier et la demande dans le secteur de la construction subit actuellement l'effet négatif des coupes budgétaires, des compressions dans les entreprises, des réductions des dépenses publiques et privées et des mesures de désendettement. La construction non résidentielle est le deuxième sous-secteur du secteur de la

construction, derrière le sous-secteur du logement. En 2012, la part de la construction non résidentielle dans l'ensemble des activités de construction a été de près de 33 %, contre 45 % et 22 % respectivement pour le secteur du logement et du génie civil. L'Allemagne, le Royaume-Uni, la France, l'Italie et l'Espagne ont été les cinq principaux marchés pour la construction non résidentielle en 2012 (Euroconstruct, 2013).

Les nouvelles constructions non résidentielles tous secteurs confondus ont reculé de 3,3 % en 2012 et devraient, selon les projections, diminuer encore de 2,6 % d'ici à 2015. Les chiffres de 2012 sont inférieurs de 20 % à ceux de 2008 après correction pour tenir compte de l'inflation. La comparaison des chiffres concernant l'immobilier résidentiel et non résidentiel neuf et ceux des projets de rénovation résidentielle et des travaux publics est particulièrement éloquentes à cet égard (graphique 11.2.3). Dans la conjoncture économique actuelle, on prévoit un repli jusqu'à 2015 des marchés de toutes les catégories de construction non résidentielle – établissements d'enseignement, entrepôts, bâtiments agricoles, édifices commerciaux, établissements de santé, bureaux, et autres. Seul le sous-secteur de la construction industrielle devrait progresser en 2015, au taux de 1,9 % (Euroconstruct, 2013).

GRAPHIQUE 11.2.3

Dépenses au titre de la construction en Europe, 2006-2015



Note: Les chiffres pour 2013 sont des estimations et ceux de 2014 et 2015 sont des prévisions d'Euroconstruct.

Source: Euroconstruct, 2013.

Les rénovations résidentielles devraient être le moteur de tous les secteurs de la construction à court terme, atteignant 362,3 milliards d'euros (484,6 milliards de dollars) en 2015, contre 361,5 milliards d'euros (470,4 milliards de dollars) en 2012. La construction non résidentielle devrait diminuer en termes de valeur, passant de 431,4 milliards d'euros (561,4 milliards de dollars) en 2012 à 419,7 milliards d'euros (546,2 milliards de dollars) en 2015 (Euroconstruct, 2013).

Dans l'ensemble, l'activité du secteur du génie civil a diminué depuis 2009. Les dépenses dans ce secteur varient beaucoup d'un pays à l'autre. D'après les projections, l'activité du secteur du génie civil devrait reculer encore de 1,5 %, passant de 294,7 milliards d'euros (383,5 milliards de dollars) en 2012 à 289,6 milliards d'euros (376,8 milliards de dollars) d'ici à 2015. C'est un secteur particulièrement vulnérable vis-à-vis des dotations budgétaires et, d'après les projections, si ce secteur devait renouer avec la croissance, celle-ci sera lente (Euroconstruct, 2013).

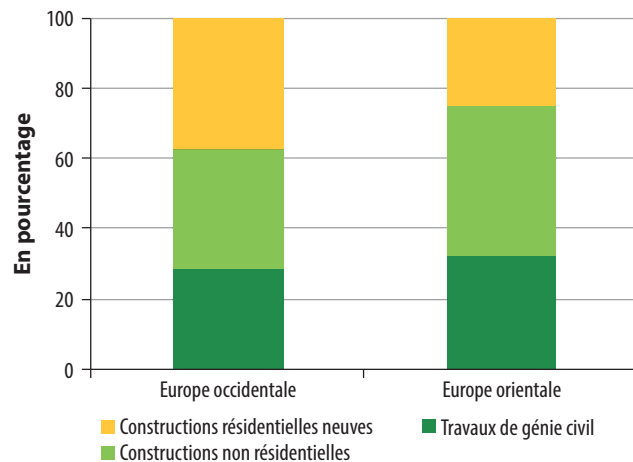
11.2.2.3 Part et croissance du secteur de la construction: comparaison de l'Europe occidentale et de l'Europe orientale

En Europe occidentale, la construction résidentielle totale devrait augmenter, passant de 577,8 milliards d'euros (751,9 milliards de dollars) en 2012 à 585,3 milliards d'euros (761,7 milliards de dollars) d'ici à 2015. On prévoit que la part de la construction résidentielle se consolidera tout au long de 2013 et augmentera en 2014 et 2015 dans les pays occidentaux. Un repli de 19,0 milliards d'euros à 18,9 milliards d'euros (24,7 milliards de dollars à 24,6 milliards de dollars) est attendu dans les quatre pays d'Europe orientale qui font partie de la zone Euroconstruct (Euroconstruct, 2013).

Un changement important s'est produit en Europe occidentale dans la répartition des activités de construction entre les différents secteurs par rapport à la période 2006-2011, à savoir que moins de fonds sont alloués aux travaux de génie civil. Cette évolution est très probablement due à deux facteurs – le resserrement budgétaire et la retenue des constructeurs. Par contre, en Europe orientale les dépenses privilégient les nouveaux travaux de génie public et les nouvelles constructions non résidentielles (74,9 %) (graphique 11.2.4) (Euroconstruct, 2013).

GRAPHIQUE 11.2.4

Parts du secteur des constructions neuves dans la zone Euroconstruct, 2012



Source: Euroconstruct, 2013.



11.2.2.4 Matériaux de construction en Europe

Le marché du logement en Europe est actuellement stagnant et déprimé, ce qui a sans aucun doute des conséquences négatives pour le secteur des produits forestiers. La quantité de bois utilisée dans la construction de logements en Europe est très variable: en moyenne, 8 % à 10 % seulement des constructions sont à ossature bois, mais ce pourcentage atteint 45 % dans le nord de l'Europe et 70 % en Écosse. Par contre, en Amérique du Nord, 90 % des maisons sont à ossature bois (CEI-Bois, 2010). Selon les estimations, le logement moyen en Europe contient très peu de bois – moins d'un mètre cube par unité de logement CEE/FAO, 2012).



Source: proHolz Austria, 2013.

L'Italie, tout comme d'autres pays d'Europe, a vu augmenter l'usage du bois dans la construction de logements. L'augmentation reste modeste, mais le bois a été utilisé dans la construction de 5 005 nouveaux immeubles résidentiels en Italie en 2010 contre 1 223 en 2006 et, selon les prévisions, ce chiffre devrait atteindre près de 8 000 en 2015. Depuis les séismes dévastateurs de 2009 dans les Abruzzes, la part du bois contrecollé-croisé a atteint 41 % dans les constructions neuves (Gardino, 2011).



Source: proHolz Austria, 2013.

Bien que le volume de bois utilisé par maison en Europe soit relativement bas, le volume total de bois consommé reste très important, quand on tient compte de l'ensemble de la consommation résidentielle. En outre, la construction en bois est de plus en plus en vogue en Europe, grâce à l'action de sensibilisation d'organismes gouvernementaux, d'associations professionnelles et de partisans de la construction verte. Le bois contrecollé-croisé et d'autres bois de haute technologie ont également ouvert pour le bois de nouveaux champs d'application qui n'existaient pas jusqu'à récemment.

11.3 MARCHÉ DE LA CONSTRUCTION DE LA COMMUNAUTÉ D'ÉTATS INDÉPENDANTS, PRINCIPALEMENT LA FÉDÉRATION DE RUSSIE

Construction de logements dans la Fédération de Russie

Le nombre de logements achevés dans la Fédération de Russie a atteint des niveaux record. En 2012, 826 800 nouveaux logements ont été construits totalisant 65,2 millions de m² de superficie résidentielle (pour plus de renseignements, voir la section 5.3.3 du chapitre 5) (Iambla, 2013). C'est plus qu'en 2011, année où 786 000 unités avaient été construites (Service de statistique de la Fédération de Russie, 2013). Par rapport aux niveaux de 2008, les chiffres de 2012 traduisent une augmentation de 5,2 % du nombre de nouveaux logements construits et une augmentation de 1,8 % de leur superficie (Iambla, 2013).

D'après les estimations, la superficie moyenne des logements par occupant est passée de 22 m² à la fin de 2008 à environ 23,4 m² à la fin de 2012. La superficie des logements par occupant a augmenté de près de 7 m² depuis les années 1990. À 23,4 m², la superficie des logements par occupant en Fédération de Russie reste beaucoup plus petite que celle de la plupart des pays européens, où la superficie moyenne dépasse 30 m² (Iambla, 2013).

Pendant le premier trimestre de 2013, la Fédération de Russie a commandé la construction de 126 100 appartements ayant une superficie totale de 10,4 millions de m² et les promoteurs indépendants ont construit 39 700 immeubles d'habitation totalisant 5,3 millions de m². Par comparaison, pendant le premier trimestre de 2012, 9,8 millions de logements ont été commandés (Service de statistique de la Fédération de Russie, 2013).

Le bois est de plus en plus utilisé dans la construction de maisons dans la Fédération de Russie. En 2002, 2,2 % seulement des maisons figuraient dans la catégorie des maisons à ossature bois. Ce chiffre n'a cessé d'augmenter depuis, jusqu'à atteindre 7,1 % en 2012 (pour plus amples renseignements, voir le chapitre 5).

11.4 MARCHÉ DE LA CONSTRUCTION EN AMÉRIQUE DU NORD

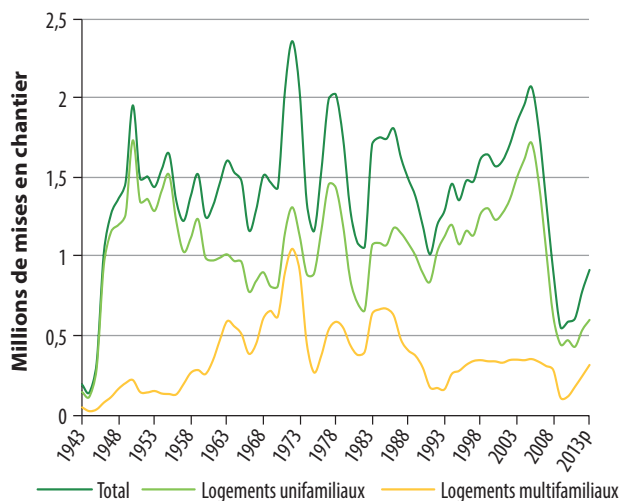
11.4.1 Marché américain de l'immobilier

Le marché immobilier aux États-Unis connaît un début de reprise. Par exemple, en mai 2013, le nombre de permis de construire, au taux annuel ajusté des variations saisonnières (SAAR), était de 974 000, soit 20,8 % de plus qu'en 2011 (Bureau du recensement des États-Unis, 2013a).

Toutefois, pour replacer ces chiffres dans leur juste contexte, il faut rappeler que les mises en chantier de logements unifamiliaux (graphique 11.4.1) sont actuellement en dessous du niveau de 1946 et de celui de 2008, année du krach immobilier. D'après l'indice Standard & Poor's/Case-Shiller 2013, les prix des maisons aux États-Unis ont augmenté d'une année sur l'autre. Les indices composites portant sur 10 villes et sur 20 villes ont augmenté respectivement de 10,3 % et de 10,9 % et les prix sont actuellement au même niveau qu'au milieu de 2003 (Standard & Poor's, 2013). La plupart des estimations, y compris celles de la Federal Housing Finance Agency (2013) prédisent qu'une reprise de modérée à robuste prendra encore plusieurs années.

GRAPHIQUE 11.4.1

Unités de logement et mises en chantier aux États Unis (SAAR), 1943-2013



Notes: p = prévisions (données de mai 2013). SAAR = taux annuel ajusté des variations saisonnières (Seasonally Annualized Adjusted Rate).

Source: Bureau du recensement des États Unis, 2013a.

Les ventes de maisons neuves s'améliorent également. En avril 2013, ces ventes ont atteint 454 000 unités au taux SAAR, un chiffre jamais observé depuis 2008. Ce volume de ventes de maisons neuves se rapproche de ceux de 1966, 1969 et de 1981-1982. Les prix de vente médians des maisons neuves était de 271 600 dollars, soit 8,3 % de plus qu'en avril 2012 (Bureau du recensement des États-Unis, 2013b).

Toujours en avril 2013, les ventes de maisons existantes ont été de 4,97 millions d'unités (SAAR) et le prix de vente médian de ces maisons était de 192 800 dollars, ce qui représente une augmentation de 9,7 % par rapport à avril 2012 (National Association of Realtors, 2013).

Parmi les autres facteurs qui influent sur la construction de maisons neuves et l'utilisation des produits forestiers aux États-Unis figurent l'existence de maisons qui ont «coulé» (se dit des maisons dont la valeur sur le marché est inférieure à l'encours du prêt hypothécaire), les maisons «délinquantes» (non-paiement des traites hypothécaires) et le parc immobilier «fantôme» constitué de maisons saisies et non encore remises en vente. En mai 2013, selon l'agence Lending Processing Services (2013), environ 3,3 millions de prêts immobiliers avaient des arriérés de paiement d'au moins 90 jours et, selon RealtyTrac® (2013), 1,36 million de logements étaient menacés de saisie.



Source: APA, 2013.

Les propriétaires de maisons qui ont «coulé» doivent plus sur leur prêt immobilier que la valeur estimative actuelle de leur maison (rendement négatif). Les estimations du nombre de propriétaires se trouvant dans cette situation varient entre 9 millions (Lender Processing Services, 2013) et 11 millions (RealtyTrac®, 2013). Le parc immobilier «fantôme» continue de peser sur l'état d'esprit des consommateurs et peut-être sur les prix et les ventes également, car ces maisons ont été saisies par le créancier mais n'ont pas encore été mises en vente sur le marché. On estime qu'en juin 2013, ce parc immobilier «fantôme» comptait 7,4 millions d'unités (Joint Center for Housing Studies, 2013a).

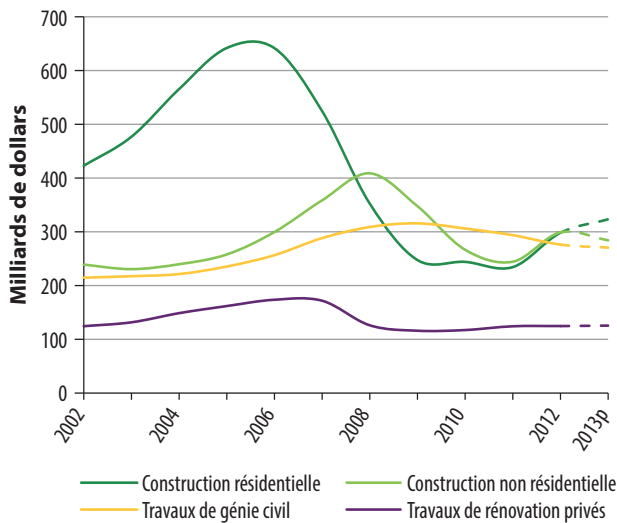
11.4.2 Perspectives de la construction aux États-Unis

Les dépenses de construction augmentent peu à peu aux États-Unis (graphique 11.4.2). Les dépenses totales consacrées à la construction résidentielle privée ont progressé de 23,1 % d'une année sur l'autre, entre mai 2012 et mai 2013, pour atteindre 318,5 milliards de dollars (SAAR). Les dépenses consacrées aux logements unifamiliaux ont augmenté de 26,7 % d'une année sur l'autre pour s'établir à 166,3 millions de dollars (SAAR). C'est un fait important, puisque les maisons unifamiliales

consomment plus de produits bois que d'autres catégories de logements, telles que les habitations multifamiliales ou les maisons préfabriquées. Les dépenses au titre des restaurations ou des rénovations de maisons ont progressé de 3,3 % d'une année sur l'autre pour atteindre 124,2 milliards de dollars (SAAR) en mai 2013 (Bureau du recensement des États-Unis, 2013b). Le principal indicateur des activités de rénovation (Bureau du recensement des États-Unis, 2013b) prédit que 148 milliards de dollars seront consacrés aux rénovations en 2013, soit 0,2 % de plus qu'en 2012.

GRAPHIQUE 11.4.2

Dépenses de construction aux États-Unis, 2002-2013



Note: Les chiffres pour 2013 sont des prévisions (2013p) (données de mai 2013).
Source: Bureau du recensement des États Unis, 2013c.

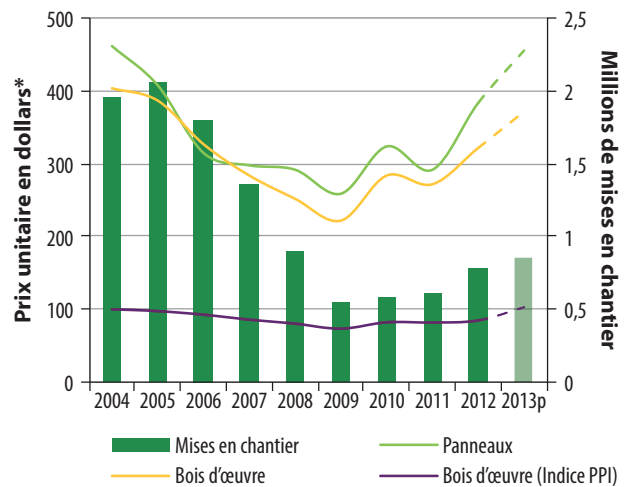
Même si le marché devait s'améliorer, une reprise robuste du secteur du logement pourrait être freinée, par exemple, par les défaillances croissantes sur les remboursements d'hypothèques, les saisies, les maisons qui ont «coulé», le parc immobilier «fantôme», les niveaux élevés du chômage et du sous-emploi, une dette étudiante croissante et la fragilité de l'économie.

11.4.3 Matériaux de construction aux États-Unis

Traditionnellement, les prix des sciages résineux et des panneaux structuraux nord-américains sont largement influencés par les mises en chantier aux États-Unis. Le secteur de la construction résidentielle nord-américain est le principal marché des sciages résineux et panneaux structuraux (dans le passé, certaines estimations ont indiqué que 65 % des matériaux de construction en bois étaient destinés à ce marché). Les prix des matériaux de construction se sont beaucoup améliorés en 2012 et 2013 (graphique 11.4.3). Cette évolution positive des prix est en grande partie attribuable au marché d'exportation chinois et aux activités de restauration et de rénovation.

GRAPHIQUE 11.4.3

Comparaison entre les prix des matériaux de construction et les mises en chantier de logements aux États-Unis, 2002-2013



Notes: p = prévisions (données de mai 2013). *Unité utilisée pour les prix: panneaux structuraux = 1 000 pieds carrés; bois de charpente = 1 000 pieds planche; bois d'œuvre = 1 000 pieds-planche. Indice des prix à la production de bois d'œuvre (indice-PPI): 1982 = 100.
Sources: Bureau du recensement des États-Unis, 2013a, Random Lengths, 2013; Bureau des statistiques du travail des États-Unis, 2013.



Source: APA, 2013.

Actuellement, le marché de la restauration et de la rénovation et le marché de la construction industrielle aux États-Unis consomment chacun plus de bois que les logements neufs – environ 21,4 millions de m³ et 20,3 millions de m³, respectivement (les pieds-planche sont convertis en mètres carrés en utilisant un ratio des pieds-planche nominaux aux mètres carrés effectifs de 590). La construction de logements neufs a consommé 17,2 millions

de m³ en 2012 (RISI, 2013). La construction et la rénovation consomment la plus grande partie des sciages de résineux produits dans la région, et d'autres produits, tels que les panneaux structuraux et certains produits bois de haute technologie, sont également très étroitement liés au secteur du logement.

11.4.4 Marché de la construction au Canada

Le marché immobilier canadien se porte très bien et 189 930 mises en chantier sont prévues pour 2013 (Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL, 2013)). Pendant l'année écoulée, plusieurs analystes ont avancé que le Canada se trouvait dans une bulle immobilière, mais si bulle il y a, elle n'a pas encore éclaté. En raison de la situation économique incertaine, les prévisions pour 2014 se situent entre 171 200 et 217 000 unités.

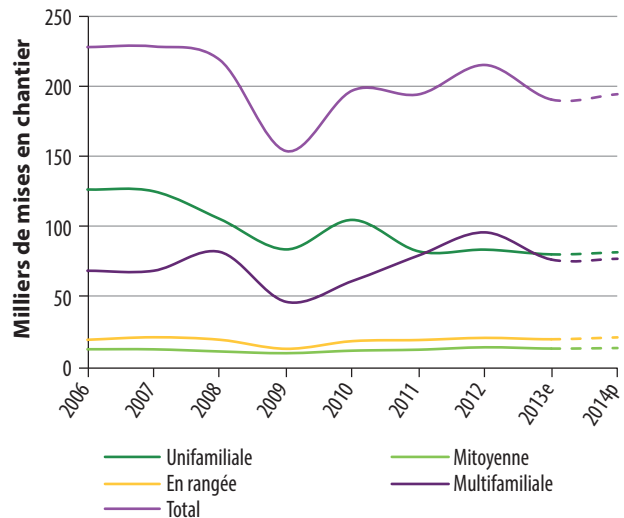
Les projections pour 2013 comprennent 80 000 mises en chantier pour les logements unifamiliaux et 110 000 pour les logements multifamiliaux. En 2014, les mises en chantier de logements unifamiliaux devraient rester relativement stables à 82 000 et celles des logements multifamiliaux devraient se situer entre 100 000 et 125 000 (graphique 11.4.4) (SCHL, 2013).

Les prévisions du PIB pour 2013 ont été révisées à la baisse, reflétant les perspectives économiques incertaines. L'économie devrait croître en 2014, ce qui stimulerait le marché du

logement. Selon les prévisions, l'emploi devrait progresser de 1,3 % en 2013 et de 1,6 % en 2014 et cette évolution bien que modeste devrait également être favorable au marché du logement (SCHL, 2013).

GRAPHIQUE 11.4.4

Mises en chantier de logements au Canada, 2006-2014



Notes: Les chiffres pour 2013 sont des estimations (2013e) et ceux de 2014 (2014p), des prévisions de la SCHL.

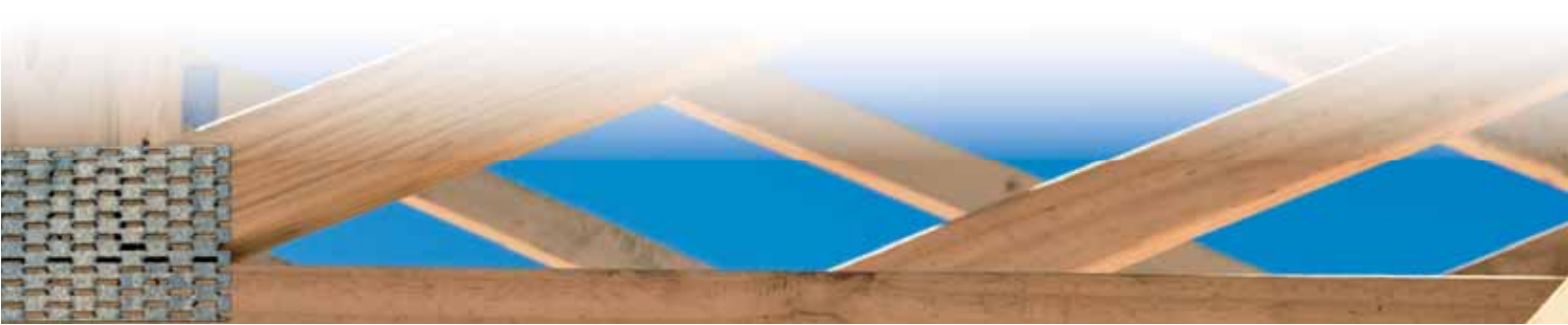
Source: SCHL (Société canadienne d'hypothèques et de logement), 2013.

11.5 RÉFÉRENCES

- Allen, T. 2013. March 2013 compared with February 2013. Disponible à l'adresse: http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ity_public/4-17052013-ap/en/4-17052013-ap-en.pdf. Eurostat Press Office. Consulté en juin 2012.
- Société canadienne d'hypothèques et de logement. 2013. Housing market outlook – Canada's housing market is stabilizing. Disponible à l'adresse: www.cmhc-schl.gc.ca/odpub/esub/64591/64591_2011_Q02.pdf. Ottawa, CA. Consulté le 31 mai.
- CEI-Bois. 2010. Tackle Climate Change: Use Wood. Disponible à l'adresse: www.cei-bois.org/files/b03500-p01-84-ENG.pdf
- Euroconstruct. 2012. 74th Euroconstruct Summary Report, European Construction Forecasts through 2015. 74^e Conférence Euroconstruct. Munich, Allemagne. Décembre 2012. 250 p.
- Euroconstruct. 2013. 75th Euroconstruct Summary Report. 75^e Conférence Euroconstruct. Copenhague, Danemark. Juin 2013. 180 p.
- Federal Housing Finance Agency. 2013. US house prices rose 1.9 percent in first quarter 2013. Disponible à l'adresse: www.fhfa.gov/webfiles/25172/2013Q1HPI.pdf. Consulté le 24 juin.
- Gardino, P. 2011. Il mercato italiano delle case in legno nel 2010. Promo Legno, Milano.
- Iambla, V. 2013. Construction sector in Russia H1 2013. PMR Research. Kraków, Pologne. Juin 11. 5 p.
- Joint Center for Housing Studies. 2013. State of the Nation's Housing 2013. Disponible à l'adresse: www.jchs.harvard.edu/research/state_nations_housing. Consulté le 14 juin. 44 p.
- Leading Indicator of Remodeling Activity (LIRA). 2013. Momentum Building for Home Improvement Activity. 18 avril 2013. Disponible à l'adresse: www.jchs.harvard.edu/momentum-building-home-improvement-activity. Consulté le 22 avril.
- Lender Processing Services. 2013. May 2013 Mortgage Performance Observations. Disponible à l'adresse: www.lpsvcs.com/LPSCorporateInformation/CommunicationCenter/DataReports/MortgageMonitor/201304MortgageMonitor/MortgageMonitorApril2013.pdf. Consulté le 14 juin.



- National Association of Realtors. 2013. April existing home sales ease. Disponible à l'adresse: www.realtor.org/press_room/news_releases/2011/05/sales_ease. Consulté le 20 mai.
- Random Lengths. 2013. Random lengths framing lumber and structural panel composite prices. Disponible à l'adresse: www.randomlengths.com/In-Depth/Monthly-Composite-Prices. Random Lengths Publications, Inc. Eugene, Oregon. Consulté le 10 juin.
- RealtyTrac. 2013. Market Summary. Disponible à l'adresse: www.realtytrac.com/statsandtrends. Consulté le 12 juin.
- RISI. 2013. January 13 Lumber Commentary. Disponible à l'adresse: www.risiinfo.com/Marketing/Commentaries/lumber_com.pdf. Consulté le 14 juin.
- Service de statistique de la Fédération de Russie. 2013. Housing Construction. Disponible à l'adresse: www.gks.ru/wps/wcm/connect/rosstat_main/rosstat/ru/materials/news/a2740e0044b81cf2beadff0abf71f704. Consulté le 11 juin.
- Standard & Poor's. 2013. Home prices see strong gains in the first quarter of 2013. Disponible à l'adresse: www.housingviews.com/wp-content/uploads/2013/05/CSHomePrice_Release_March-Qtr1-Results.pdf. Consulté le 28 mai.
- Standard & Poor's/Case Shiller home price indices. 2013. Disponible à l'adresse: <http://us.spindices.com/index-family/real-estate/sp-case-shiller>
- CEE/FAO. 2012. Sawn softwood markets 2011-2012. p. 49. Revue annuelle du marché des produits forestiers, 2011-2012.
- Bureau des statistiques du travail des États-Unis. 2013. Indice des prix à la production-Produits de base. Disponible à l'adresse: <http://data.bls.gov/PDQ/servlet/SurveyOutputServlet>. Consulté le 6 mai.
- Bureau du recensement des États-Unis-DOC. 2013a. New residential construction in May 2013. Disponible à l'adresse: www.census.gov/const/www/newresconstindex.html. Consulté le 18 juin.
- Bureau du recensement des États-Unis-DOC. 2013b. New residential sales in May 2013. Disponible à l'adresse: www.census.gov/construction/c30/pdf/privsa.pdf. Consulté le 25 juin.
- Bureau du recensement des États-Unis-DOC. 2013c. Value of construction put in place – May 2013. Disponible à l'adresse: www.census.gov/construction/nrs/pdf/newressales.pdf. Consulté le 1^{er} juillet.
- Banque mondiale. 2013. Global economic prospects – June 2013: less volatile, but slower growth. A. Burns and T.J. van Rensburg (authors). Disponible à l'adresse: <http://go.worldbank.org/46Q9NMFY80>. Consulté le 13 juin.





ANNEXES

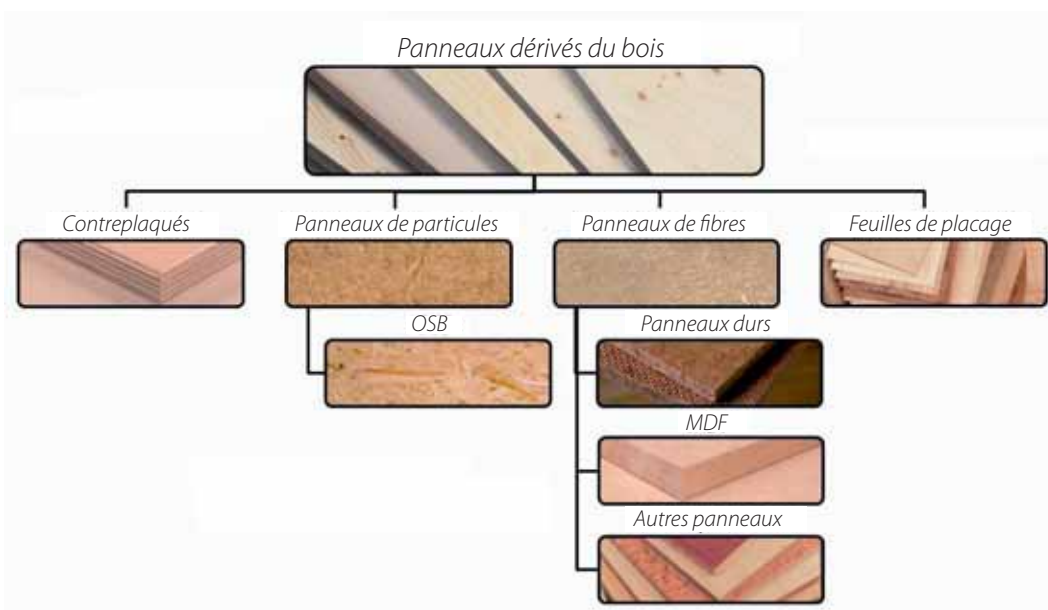
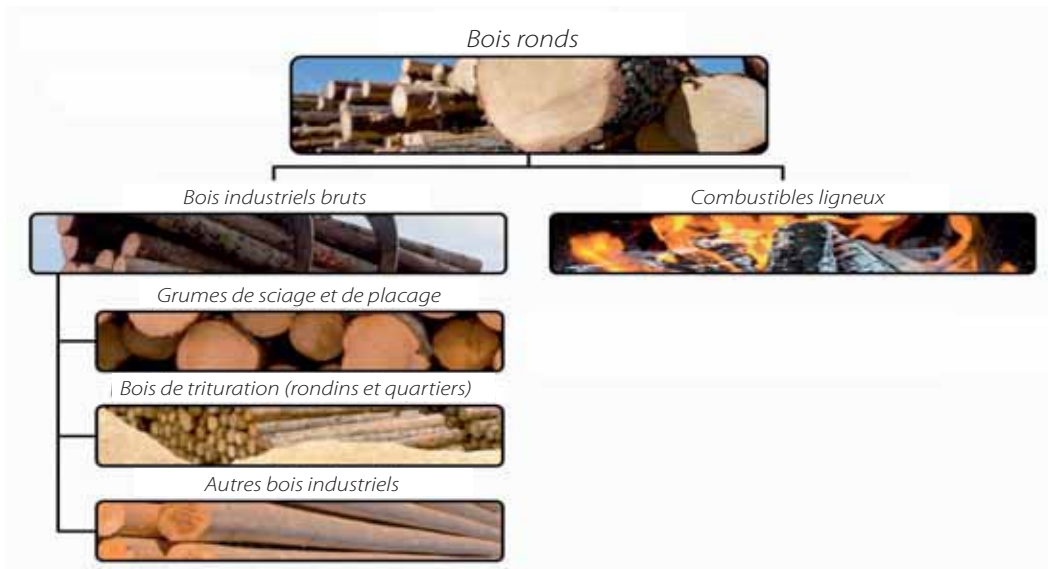
Composition des groupes de produits du bois	134
Bois ronds	134
Panneaux dérivés du bois	134
Pâtes de bois	135
Papiers et cartons	135
Pays de la région de la CEE et de ses sous-régions	136
Liste des auteurs	137
Ce qu'il faut savoir sur le Comité des forêts et de l'industrie forestière	138
Publications de la CEE/FAO	139

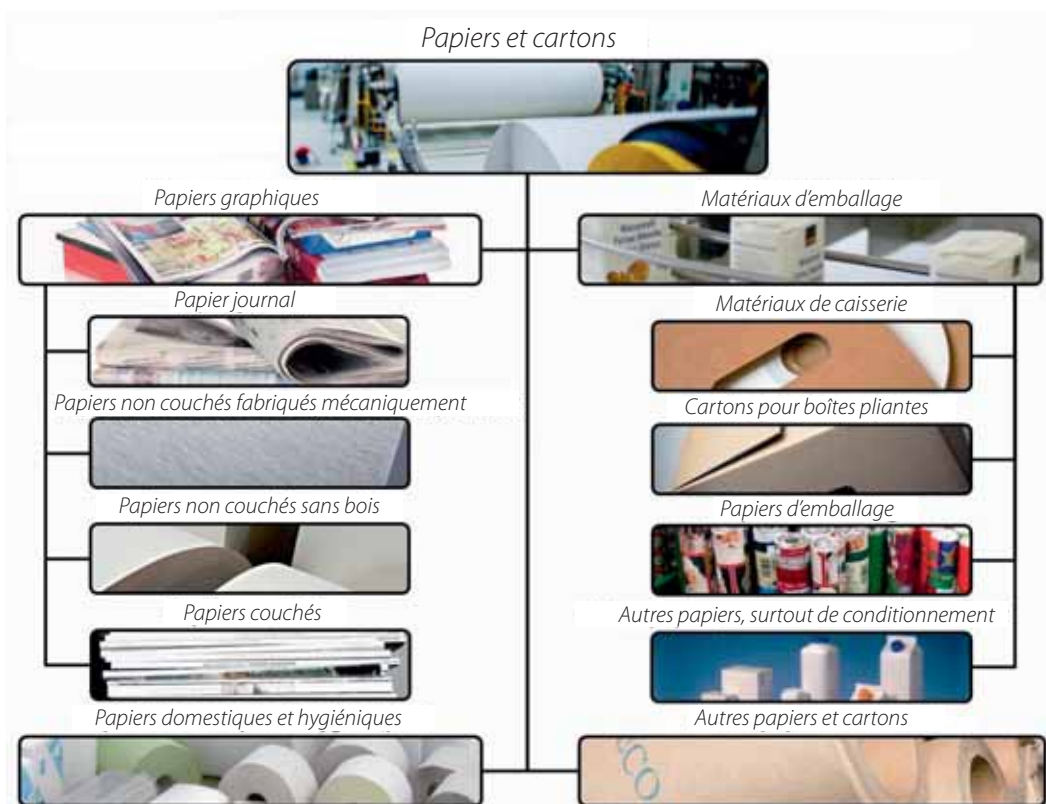
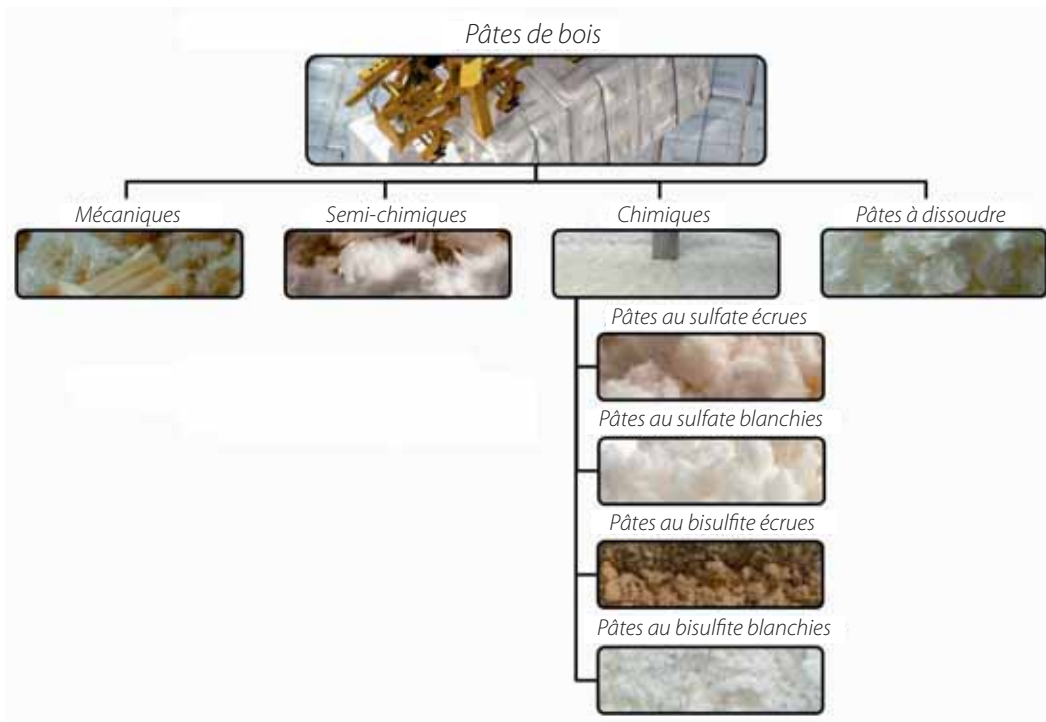


COMPOSITION DES GROUPES DE PRODUITS DU BOIS

(D'après la nomenclature utilisée dans le questionnaire commun sur le secteur forestier)

Les principales catégories composant les grands groupes de produits du bois de première transformation, sont présentées ci-dessous sous forme de diagrammes. À l'intérieur de ces catégories, nombre de produits, à savoir tous les bois ronds, les sciages, les feuilles de placage et les contreplaqués, sont en outre répartis entre résineux et feuillus. Ceux qui n'entrent dans aucun des agrégats présentés – charbon de bois, copeaux et particules, résidus de bois, sciages, autres papiers et papiers de récupération – ne sont pas indiqués. Les illustrations utilisées dans ces diagrammes sont tirées des bases de données du Metsä Group (2012), de Raunion Saha (2012), de Stora Enso (2012) et d'UPM (2012).





PAYS DE LA RÉGION DE LA CEE ET DE SES SOUS-RÉGIONS



Communauté d'États indépendants

Arménie
 Azerbaïdjan
 Bélarus
 Fédération de Russie
 Géorgie
 Kazakhstan
 Kirghizistan
 Ouzbékistan
 République de Moldova
 Tadjikistan
 Turménistan
 Ukraine

Amérique du Nord

Canada
 États-Unis d'Amérique

Europe

Union européenne

Allemagne
 Autriche
 Belgique
 Bulgarie
 Chypre
 Croatie (1-7-2013)
 Danemark
 Espagne
 Estonie
 Finlande
 France
 Grèce
 Hongrie
 Irlande
 Italie
 Lettonie
 Lituanie
 Luxembourg
 Malte
 Pays-Bas
 Pologne
 Portugal
 République tchèque
 Roumanie
 Royaume-Uni
 Slovénie
 Slovaquie
 Suède

Autres pays

Albanie
 Andorre
 Bosnie-Herzégovine
 Ex-République yougoslave de Macédoine
 Islande
 Israël
 Liechtenstein
 Monaco
 Monténégro
 Norvège
 Saint-Marin
 Serbie
 Suisse
 Turquie

LISTE DES AUTEURS

Prénom	Nom	Chapitre	Affiliation	Courriel
Francisco X.	Aguilar	9	Université du Missouri, Columbia, Missouri, États-Unis	aguilarf@missouri.edu
Eduard	Akim	8	Université technique d'État des polymères végétaux, Saint-Pétersbourg, Fédération de Russie	akim-ed@mail.ru
Delton	Alderman	11	Service des forêts du Ministère de l'agriculture (USDA Forest Service), Princeton, Virginie occidentale, États-Unis	dalderman@fs.fed.us
Peter	Aurenhammer	3, 10	Pöyry Management Consulting Austria GmbH	peter.aurenhammer@prosilva.at
Olin	Bartlomé	3	Lignum, Holzwirtschaft Schweiz, Zurich	olin.bartlome@lignum.ch
Isabelle	Brose	7	Confédération européenne des industries du bois, Bruxelles, Belgique	isabelle.brose@cei-bois.org
Douglas	Clark	3	Clark Forestry Consulting, Royaume-Uni	douglasplark@hotmail.co.uk
Ivan	Eastin	7	Université de Washington, Seattle, Washington, États-Unis	eastin@uw.edu
Asta	Eder	3	Asta Eder Composites Consulting	asta.eder@wpc-consulting.eu
Håkan	Ekström	4	Wood Resources International LLC, Seattle, Washington, États-Unis	hekstrom@wri-ltd.com
Kathryn	Fernholz	2	Dovetail Partners, Minneapolis, Minnesota, États-Unis	katie@dovetailinc.org
Christopher	Gaston	3, 10	FPIInnovations, Vancouver, Canada	Chris.Gaston@fpinnovations.ca
Branko	Glavonjić	9	Faculty of Forestry, Belgrade State University, Belgrade, Serbie	branko.glavonjic@sfb.bg.ac.rs
Rens	Hartkamp	9	Consultant indépendant, La Haye, Pays-Bas	r.hartkamp@wwrgroup.com
Antti	Koskinen	5	Pöyry Management Consulting Oy, Vantaa, Finlande	Antti.Koskinen@poyry.fi
Florian	Kraxner	2	Institut international pour l'analyse des systèmes appliqués, Laxenbourg, Autriche	kraxner@iiasa.ac.at
Bernard	Lombard	8	Confédération des industries européennes du papier (CEPI), Bruxelles, Belgique	b.lombard@cepi.org
Warren	Mabee	9	Université Queens, Kingston, Ontario, Canada	warren.mabee@queensu.ca
Frances	Maplesden	5, 6, 7	Maplesden Consulting, Rotorua, Nouvelle-Zélande	Fran_map@clear.net.nz
Peter	Moonen	3	Conseil canadien du bois	pmoonen@wood-works.ca
Igor	Novoselov	2, 5, 7	Whatwood, Moscou, Fédération de Russie	igor.novoselov@whatwood.ru
Rupert	Oliver	6	Forest Industries Intelligence Ltd, Settle, Royaume-Uni	rjwoliver@btoopenworld.com
Tapani	Pahkasalo	10	INDUFOR, Helsinki, Finlande	tapani.pahkasalo@indufor.fi
Tomas	Parik	8	Confédération des industries européennes du papier (CEPI), Ivancice, République tchèque	tomas.parik@frantschach.com
Helmuth	Resch	3	Université des ressources naturelles, Vienne, Autriche	helmuth.resch@boku.ac.at
Robert	Shelburne	1	CEE – Commission économique pour l'Europe, Genève, Suisse	robert.shelburne@unece.org
Kenneth E.	Skog	9	Service des forêts du Ministère de l'agriculture (USDA Forest Service), Laboratoire des produits forestiers, Wisconsin, États-Unis	kskog@fs.fed.us
Russ	Taylor	5	International Wood Markets Group Inc., Vancouver, Colombie britannique, Canada	retaylor@woodmarkets.com
Jukka	Tissari	2	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Rome, Italie	jukka.tissari@fao.org
Michel	Valois	8	Valois Vision Marketing, Colombie britannique, Canada	michel@valoisvision.com

CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LE COMITÉ DES FORÊTS ET DES PRODUITS FORESTIERS

Le Comité des forêts et de l'industrie forestière est un organe subsidiaire de la Commission économique pour l'Europe. C'est une instance de coopération et de consultation entre les pays membres sur les problèmes de la foresterie, de l'industrie forestière et des produits forestiers. Tous les pays d'Europe, la Communauté d'États indépendants, les États-Unis, le Canada et Israël sont membres de la CEE et participent à ses travaux.

Pour promouvoir un développement durable, le Comité fournit aux pays membres les informations et services dont ils ont besoin pour leurs orientations et leurs décisions dans le domaine de la foresterie et du secteur de l'industrie forestière, notamment le commerce et l'utilisation des produits forestiers et, s'il y a lieu, formule des recommandations à l'intention des gouvernements des pays membres et des organisations intéressées. À cette fin, le Comité prend les engagements suivants:

1. Avec la participation active des pays membres, procéder à des analyses à court, à moyen et à long terme de l'évolution du secteur forestier et des tendances qui l'influencent, y compris celles qui permettent de faciliter le commerce international et d'améliorer la protection de l'environnement;
2. Recueillir, stocker et diffuser des statistiques sur le secteur à l'appui de ces analyses, et œuvrer en vue d'améliorer leur qualité et leur comparabilité;
3. Servir de cadre à la coopération, par exemple en organisant des séminaires, des ateliers et des réunions spéciales et en constituant des groupes spéciaux, pour l'échange d'informations économiques, environnementales et techniques entre les gouvernements et d'autres institutions des pays membres dotés de moyens d'élaborer et mettre en œuvre des politiques ayant pour objectif le développement durable du secteur forestier et la protection de l'environnement dans leurs pays;
4. Mener des activités considérées comme prioritaires, notamment la facilitation de la coopération sous-régionale et des activités propres à venir en aide aux pays en transition d'Europe centrale et d'Europe orientale et aux pays de la région qui se développent du point de vue économique;
5. Passer constamment en revue sa structure et ses priorités et coopérer avec d'autres organisations internationales et intergouvernementales œuvrant dans ce secteur, en particulier avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et sa Commission européenne des forêts et avec l'Organisation internationale du Travail (OIT), afin d'assurer la complémentarité des tâches et d'éviter tout chevauchement des activités, de manière à optimiser l'emploi des ressources.

Pour tous renseignements complémentaires concernant les travaux du Comité, écrire à:

info.ECE-FAOforests@unece.org

Section des forêts et du bois de la CEE/FAO
Division du commerce et de l'aménagement durable du territoire
Commission économique des Nations Unies pour l'Europe
Palais des Nations
CH-1211 Genève 10, Suisse

Télécopie: +41 22 917 0041

www.unece.org/forests



PUBLICATIONS DE LA CEE/FAO

Revue annuelle du marché des produits forestiers, 2012-2013

ECE/TIM/SP/33

Note: D'autres publications et informations sur le marché sont disponibles en version électronique à l'adresse suivante: www.unece.org/forests

Études de Genève sur le bois et la forêt

The Lviv Forum on Forests in a Green Economy	ECE/TIM/SP/32
Forests and Economic Development: A Driver for the Green Economy in the ECE Region	ECE/TIM/SP/31
Revue annuelle du marché des produits forestiers, 2011-2012	ECE/TIM/SP/30
Étude sur les perspectives du secteur forestier en Amérique du Nord, 2006-2030	ECE/TIM/SP/29
Étude sur les perspectives du secteur forestier en Europe, 2010-2030	ECE/TIM/SP/28
Revue annuelle du marché des produits forestiers, 2010-2011	ECE/TIM/SP/27
Propriété forestière privée en Europe	ECE/TIM/SP/26
Revue annuelle du marché des produits forestiers, 2009-2010	ECE/TIM/SP/25
Revue annuelle du marché des produits forestiers, 2008-2009	ECE/TIM/SP/24
Revue annuelle du marché des produits forestiers, 2007-2008	ECE/TIM/SP/23
Revue annuelle du marché des produits forestiers, 2006-2007	ECE/TIM/SP/22
Revue annuelle du marché des produits forestiers, 2005-2006	ECE/TIM/SP/21
Étude des perspectives du secteur forestier en Europe, 1960-2000-2020, rapport principal	ECE/TIM/SP/20
Forest policies and institutions of Europe, 1998-2000	ECE/TIM/SP/19
Les forêts et les produits forestiers: Profils nationaux: Fédération de Russie	ECE/TIM/SP/18
Des profils nationaux existent aussi pour l'Albanie, l'Arménie, le Bélarus, la Bulgarie, l'Estonie, la Géorgie, la Hongrie, la Lituanie, la Pologne, l'ex-République fédérative tchèque et slovaque, la République de Moldova, la Roumanie, la Slovénie et l'Ukraine)	
Ressources forestières de l'Europe, de la Communauté d'États indépendants, de l'Amérique du Nord, de l'Australie, du Japon et de la Nouvelle-Zélande	ECE/TIM/SP/17

Les séries de publications citées ci-dessus ainsi que les abonnements sont disponibles auprès des bureaux de vente des publications de l'ONU:

Section des ventes et de la commercialisation, bureau DC2-853
 Nations Unies
 2 United Nations Plaza
 New York, N.Y. 10017
 États-Unis d'Amérique

Télécopie: + 1 212 963 3489
 Courriel: publications@un.org
 Site Web: <https://unp.un.org>

Documents de travail de Genève consacrés au bois et à la forêt

Swedish Forest Sector Outlook Study	ECE/TIM/DP/58
The Importance of China's Forest Products Markets to the UNECE Region	ECE/TIM/DP/57
Good Practice Guidance on Sustainable Mobilisation of Wood: Proceedings from the Grenoble Workshop	*ECE/TIM/DP/56
Harvested Wood Products in the Context of Climate Change Policies: Workshop Proceedings - 2008	*ECE/TIM/DP/55
The Forest Sector in the Green Economy	ECE/TIM/DP/54
National Wood Resources Balances: Workshop Proceedings	*ECE/TIM/DP/53
Potential Wood Supply in Europe	*ECE/TIM/DP/52
Wood Availability and Demand in Europe	*ECE/TIM/DP/51
Forest Products Conversion Factors for the UNECE Region	ECE/TIM/DP/49
Mobilizing Wood Resources: Can Europe's Forests Satisfy the Increasing Demand for Raw Material and Energy Under Sustainable Forest Management? Workshop Proceedings. January 2007	*ECE/TIM/DP/48
European Forest Sector Outlook Study: Trends 2000-2005 Compared to the EFSOS Scenarios	ECE/TIM/DP/47
Forest and Forest Products Country Profile: Tajikistan	*ECE/TIM/DP/46
Forest and Forest Products Country Profile: Uzbekistan	ECE/TIM/DP/45
Forest Certification – Do Governments Have a Role?	ECE/TIM/DP/44
International Forest Sector Institutions and Policy Instruments for Europe: A Source Book	ECE/TIM/DP/43
Forests, Wood and Energy: Policy Interactions	ECE/TIM/DP/42
Outlook for the Development of European Forest Resources	ECE/TIM/DP/41
Forest and Forest Products Country Profile: Serbia and Montenegro	ECE/TIM/DP/40
Forest Certification Update for the UNECE Region, 2003	ECE/TIM/DP/39
Forest and Forest Products Country Profile: Republic of Bulgaria	ECE/TIM/DP/38
Forest Legislation in Europe: How 23 Countries Approach the Obligation to Reforest, Public Access and Use of Non-Wood Forest Products	ECE/TIM/DP/37
Value-Added Wood Products Markets, 2001-2003	ECE/TIM/DP/36
Trends in the Tropical Timber Trade, 2002-2003	ECE/TIM/DP/35
Biological Diversity, Tree Species Composition and Environmental Protection in the Regional FRA-2000	ECE/TIM/DP/33
Forestry and Forest Products Country Profile: Ukraine	ECE/TIM/DP/32
The Development of European Forest Resources, 1950 To 2000: a Better Information Base	ECE/TIM/DP/31
Modelling and Projections of Forest Products Demand, Supply and Trade in Europe	ECE/TIM/DP/30
Employment Trends and Prospects in the European Forest Sector	ECE/TIM/DP/29
Forestry Cooperation with Countries in Transition	ECE/TIM/DP/28
Russian Federation Forest Sector Outlook Study	ECE/TIM/DP/27
Forest and Forest Products Country Profile: Georgia	ECE/TIM/DP/26
Forest Certification Update for the UNECE Region, summer 2002	ECE/TIM/DP/25
Forecasts of Economic Growth in OECD and Central and Eastern European Countries for the Period 2000-2040	ECE/TIM/DP/24
Forest Certification update for the UNECE Region, summer 2001	ECE/TIM/DP/23
Structural, Compositional and Functional Aspects of Forest Biodiversity in Europe	ECE/TIM/DP/22

Markets for Secondary Processed Wood Products, 1990-2000	ECE/TIM/DP/21
Forest Certification Update for the UNECE Region, summer 2000	ECE/TIM/DP/20
Trade and Environment Issues in the Forest and Forest Products Sector	ECE/TIM/DP/19
Multiple Use Forestry	ECE/TIM/DP/18
Forest Certification Update for the UNECE Region, summer 1999	ECE/TIM/DP/17
A summary of "The competitive climate for wood products and paper packaging: the factors causing substitution with emphasis on environmental promotions"	ECE/TIM/DP/16
Recycling, Energy and Market Interactions	ECE/TIM/DP/15
The Status of Forest Certification in the UNECE Region	ECE/TIM/DP/14
The Role of Women on Forest Properties in Haute-Savoie (France): Initial research	ECE/TIM/DP/13
Interim Report on the Implementation of Resolution H3 of the Helsinki Ministerial Conference on the Protection of Forests in Europe (results of the second enquiry)	ECE/TIM/DP/12
Manual on Acute Forest Damage	ECE/TIM/DP/7

* Disponible uniquement en téléchargement.

Pour obtenir gratuitement les séries de publications citées ci-dessus, prière de contacter:

Section des forêts et du bois de la CEE/FAO
 Commission économique des Nations Unies pour l'Europe
 Palais des Nations
 CH-1211 Genève 10, Suisse
 Télécopie: +41 22 917 0041
 Courriel: info.ECE-FAOforests@unece.org

Certaines de ces publications sont téléchargeables sur le site Web à l'adresse suivante: www.unece.org/forests





ÉTUDES DE GENÈVE SUR LE BOIS ET LA FORÊT DE LA CEE/FAO

La série des études de Genève sur le bois et la forêt de la CEE/FAO contient des analyses annuelles et périodiques du secteur des forêts et des industries forestières. Ces études sont les résultats officiels des activités régulières menées dans le cadre du Programme de travail intégré du Comité des forêts et de l'industrie forestière de la CEE et de la Commission européenne des forêts de la FAO et ont pour but de contribuer à l'élaboration des politiques. Elles s'adressent aux pouvoirs publics, aux industriels, aux institutions de recherche, aux universités, aux organisations internationales, aux organisations non gouvernementales ainsi qu'aux experts d'autres secteurs. Ces publications servent souvent de base aux débats du Comité et de la Commission et de leurs organes subsidiaires.

Les études sont généralement élaborées sur la base de statistiques, de prévisions et d'informations communiquées par les correspondants nationaux de la région de la CEE (Europe, Amérique du Nord et Communauté d'États indépendants). Les informations de base sont souvent fournies par le biais de questionnaires agréés et complétées ultérieurement par une analyse réalisée par des experts à l'extérieur et au sein du secrétariat. Bien que les études soient publiées sous la responsabilité du secrétariat, elles émanent, la plupart du temps, de nombreux collaborateurs extérieurs à la CEE/FAO.

Les études sont traduites, dans toute la mesure possible dans les trois langues officielles de la CEE: anglais, français et russe. Publications des Nations Unies, destinées à la vente, elles sont en conséquence diffusées par les librairies de l'ONU et celles qui leur sont affiliées. Elles sont systématiquement distribuées aux chefs de délégation du Comité et de la Commission, ainsi qu'aux bibliothèques depositaires, aux centres d'information et aux personnes figurant sur les listes de diffusion officielles, qui ont été désignés. On peut également se les procurer en adressant un courriel à publications@un.org ou en les téléchargeant à l'adresse suivante: www.unece.org/forests.

Section des forêts et du bois de la CEE/FAO
Division du commerce et du bois
Commission économique des Nations Unies pour l'Europe/
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Palais des Nations
CH-1211 Genève 10, Suisse
Télécopie: +41 22 917 0041
www.unece.org/forests
Courriel: ECE-FAOforests@unece.org

Revue annuelle du marché des produits forestiers 2012-2013

La Revue annuelle du marché des produits forestiers 2012-2013 fournit une analyse complète des marchés de la région de la CEE, qui comprend l'Amérique du Nord, l'Europe, la Communauté d'États indépendants et les républiques d'Asie centrale, ainsi que de l'influence de facteurs extrarégionaux sur ces marchés. Elle traite des produits forestiers à partir de la forêt jusqu'à l'utilisateur final, c'est-à-dire des bois ronds et des produits de première transformation aux produits à valeur ajoutée et aux produits-bois innovants.

Les chapitres qui s'appuient sur des données statistiques sont consacrés à l'analyse des marchés de la matière première bois, des sciages résineux, des sciages feuillus, des panneaux dérivés du bois, des papiers et cartons et pâtes de bois. D'autres chapitres analysent les politiques, les produits bois innovants, l'évolution des marchés de la dendroénergie, les produits bois à valeur ajoutée et le secteur du logement.

La Revue met en évidence le rôle des produits forestiers durables sur les marchés internationaux. Les politiques relatives aux forêts et aux produits forestiers sont examinées dans les grandes lignes, de même que les facteurs les plus déterminants et les grandes tendances. On y trouve également une analyse de la situation économique d'ensemble et de l'incertitude générale qui caractérise les marchés des produits forestiers dans la conjoncture économique difficile actuelle.

La Revue, avec toutes les données statistiques et l'analyse qu'elle contient sur les marchés des produits forestiers, est un document de référence important pour les discussions de la réunion annuelle du Comité des forêts et de l'industrie forestière de la CEE et fournit également des renseignements précieux et objectifs aux décideurs, aux chercheurs et aux investisseurs.

On trouvera des renseignements plus détaillés sur les marchés des produits forestiers ainsi que sur le Comité des forêts et de l'industrie forestière de la CEE et la Commission européenne des forêts de la FAO sur le site Web suivant: www.unece.org/forests.

La Revue comporte une annexe statistique, qui est disponible à l'adresse suivante: www.unece.org/fpamr2013

Service de l'information
Commission économique des Nations Unies pour l'Europe

Palais des Nations
CH-1211 Genève 10, Suisse
Téléphone: +41(0)22 917 44 44
Télécopie: +41(0)22 917 05 05
Courriel: info.ece@unece.org
Site Web: <http://www.unece.org>